هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 674 | 32 PAGES | — SAMEDI 26 MAI 1979

EN R. F. A.

M. Strauss est candidat à la chancellerie aux élections de 1980

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La crise de l'énergie

Les mesures d'économies sont renforcées en France

A Washington, les déboires se succèdent pour le président Carter sur le « front énergétique ». C'est ainsi que le groupe démocrate de la Chambre des représentants s'est opposé, jeudi 24 mai, à la libération des prix du pétrole. Ce vote illustre la confusion qui règne outre-Atlantique sur le problème de l'énergie. (Lire page 29.)

A Paris, le conseil des ministres, qui se tenait exceptionnellement ce vendredi 25 mai, devait être consacré, pour l'essentiel, aux économies d'énergie.

Un ensemble de mesures visant à renforcer le dispositif actuellement en place devait être proposé. Ainsi, M. d'Ornano devait-il présenter deux dispositions visant à élargir le champ d'application des aides budgétaires versées pour les investissements économisant l'énergie dans l'habitat. L'Agence pour les économies d'énergie étendrait à l'ensemble du territoire les dispositions permettant d'établir des devis gratuits pour déterminer les investissements économisant l'énergie dans les logements.

M. Le Theule devait proposer de nouvelles mesures pour que soit mieux respectée la limitation de vitesse et pour que soient simplifiées les vitesses autorisées pour les poids lourds.

Enfin, l'Agence pour les économies d'énergie devrait financer une partie des études pour la mise au point de prototypes de voitures peu gourmandes en énergie (*le Monde* du 25 mai)

Désarroi américain

Si les Etats-Unis avaient un régime parlementaire, on pourrait se demander ce que M. Carter fait encore à la Maison Blanche. Le Congrès ne cesse de répondre par des haussements d'épaules à ses appels à la discipline nationale, bloque, rature, triture ses projets de loi comme s'ils n'étaient que matière première à son bon vouloir ou à ses fantaisies. L'exécutif n'a plus prise sur le législatif. L'une et l'autre de ces « branches du gouvernement », pour employer la terminologie américaine, s'avèrent incapables de formuler, et « a fortiori » d'imposer, une quelconque « volonté générale ».

A la veille du long week-end du Memorial Day, qui rappelle la mémoire des soldats américains tombés au combat, alors qu'on signale partout des pénuries de carburant et des fermetures de pompes à essence, le propre parti du président lui dénie, après des jours de délibérations, le droit de libérer les prix du pétrole, pièce maitresse du plan de sauvegarde de l'énergie en instance devant le Congrès. Lorsqu'on en viendra au vote final — celui d'hier, pris en comité, n'a de valeur qu'indicative, — se retrouvera-t-il une majorité pour démanteler ou rejeter carrément des mesures qui, à la lueur d'événements qui se précipitent, apparaissent à la fois comme *timides* et lacunaires, *donc offertes* aux mutilations, voire au massacre, que les élus semblent disposés à leur faire subir ?

Ce ne serait jamais qu'un échec de plus pour M. Carter, qui s'y est déjà repris à trois fois en deux ans pour convaincre ses compatriotes et leurs représentants de l'urgence de la situation. Aujourd'hui la crise n'est plus aux portes : elle est dans chaque garage américain, mais le président a essuyé trop d'avanies sans réagir sérieusement pour parvenir maintenant à se faire entendre.

Des années d'une rhétorique politique passant de l'autosatisfaction béate à l'alarmisme de commande n'ont pas préparé les Américains à un sursaut civique. Plus que jamais, ils ne croient qu'à l'expérience immédiate et locale. Ne les émeut que ce qui les touche personnellement. Au premier chef le prix de l'essence, qui a augmenté d'environ 15 centimes le litre en un an : hausse qui ferait sourire l'usager européen, mais qui rapproche le coût du gallon (3,8 litres) du seuil fatidique de 1 dollar (4,40 F) au-delà duquel, paraît-il, exploserait le mécontentement populaire.

Le citoyen américain ne paraît pas pour autant d'humeur à modifier de manière sensible son comportement d'automobiliste. Depuis des décennies, la fiscalité fédérale en vigueur donne une prime à la maison individuelle et à l'exode dans des banlieues de plus en plus éloignées. L'entreprise privée a laissé se délabrer presque partout les transports en commun, et le gouvernement, qui finançait, avec quelque succès, la modernisation de certaines lignes de chemin de fer à grand débit, s'apprête à reculer sur ce terrain par mesure d'économie mal placée.

Or c'est la consommation des particuliers qui pèse le plus lourd dans la balance pétrolière : près de 60 % du brut servent au chauffage et à l'essence des stations-service, qui en absorbent 43 % à elles seules. Comment espérer trancher sévèrement dans ces deux chapitres sans réviser — renverser serait mieux dit — toute une politique du logement et des infrastructures ? Sans doute, les changements que cela supposerait dans les mœurs américaines auraient-ils l'ampleur d'une révolution. Mais, hors une perspective de pareille ampleur, pourquoi M. Carter voudrait-il que les restrictions qu'il propose ne prennent pas l'aspect de privations dues à l'impéritie du pouvoir ?

AU JOUR LE JOUR

Question de temps

Depuis deux siècles environ, nous avons chaque jour couru un peu plus vite après la vitesse : du cheval à crinière au cheval à vapeur, du tout-pétrole au tout-électrique et du tout-électrique au tout-nucléaire, nous avons dépensé de l'énergie à abolir le temps et raccourcir l'espace. Mais, au bout du compte, nous voilà tournant en rond sur une planète rétrécie et dans des vies où l'on vit plus vite sans vivre plus loin qu'une durée de vie.

Certes, quand on nous parle d'énergie douce comme le vent, le soleil, les marées et les eaux courantes, ces vieilles richesses naturelles nous semblent encore démodées. Et pourtant elles sont peut-être notre avenir, si du moins nous nous apercevons à temps qu'une civilisation qui vit à 200 à l'heure meurt à la même vitesse.

BERNARD CHAPUIS.

Le terrorisme en Espagne

Un général et deux officiers supérieurs sont assassinés à Madrid

Trois officiers supérieurs, dont le général Gomez Hortiguela, directeur du personnel de l'armée de terre, ont été assassinés ce vendredi matin 25 mai à Madrid. Ces assassinats n'avaient pas été revendiqués en fin de matinée. L'an dernier, des attentats avaient déjà été commis contre des militaires. Le 21 juillet, à Madrid également, le général de brigade Juan Sanchez Ramos-Izquierdo, chef de l'armement et du matériel d'artillerie au ministère de la défense, et son aide de camp, le lieutenant-colonel Perez Rodriguez, avaient été assassinés. Les Groupes de résistance antifascistes du 1er octobre (GRAPO), une organisation qui se réclame de l'extrême gauche, avaient revendiqué ce double attentat. Le commandant en second de la zone maritime de Bilbao, le capitaine de corvette Francisco de Asis Liesa Amorote, avait été d'autre part assassiné le 3 octobre dernier par un commando de l'organisation séparatiste basque ETA. Depuis le début de l'année, six militaires sont morts victimes d'attentats, parmi lesquels le gouverneur militaire de Madrid, le général Constantino Ortin Gil, tué le 3 janvier par un commando de l'ETA.

De notre correspondant

Madrid. — Le général Gomez Hortiguela, directeur du personnel de l'armée de terre, son adjoint, le colonel Agustin Laso, et son secrétaire, le colonel Juan Avalos, ont été tués ce vendredi matin 25 mai dans un attentat à Madrid. Les trois hommes étaient en voiture et venaient de quitter leur domicile situé dans un quartier de la zone est de la capitale, où habitent de nombreux militaires.

Alors que le véhicule roulait à vitesse réduite, deux individus se sont approchés et ont tiré des rafales de fusils mitrailleurs sur ses trois occupants. Puis ils ont lancé une grenade, avant de s'enfuir à bord d'une voiture stationnée à proximité. Des témoins ont raconté que les deux assassins étaient vêtus de bleus de travail et qu'ils ont sorti leurs armes de sacs de sport semblables à ceux qui sont utilisés sur les chantiers. Les trois officiers ont été tués sur le coup. Le chauffeur est mort également. L'attentat s'est produit à une centaine de mètres d'un groupe d'immeubles où demeuraient les trois officiers, qui avaient l'habitude de sortir tous les matins, à la même heure, et d'emprunter le même itinéraire.

Le général Luis Gomez Hortiguela était âgé de soixante-neuf ans. Il avait participé à la guerre civile comme capitaine d'infanterie. Il avait été gouverneur militaire de plusieurs provinces et capitaine-général de la IIIe région, dont le siège est à Valence.

C. V.

La paix israélo-égyptienne

La négociation sur l'autonomie de Gaza et de la Cisjordanie s'annonce difficile

Après douze ans d'occupation israélienne, le drapeau égyptien a été solennellement hissé, ce vendredi 25 mai à midi, sur la ville d'El Arich, capitale du Sinaï. Une heure et demie plus tard, à une centaine de kilomètres de là, à Beersheba, en territoire israélien, devaient débuter les conversations sur l'« autonomie »* de la Cisjordanie et de Gaza. Le durcissement des positions israéliennes laisse mal augurer de cette négociation qui sera, en toute hypothèse, très longue et n'entrera pas avant plusieurs jours dans le vif du sujet.*

A son arrivée, ce vendredi matin à Tel-Aviv, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, qui participera à la cérémonie d'inauguration des négociations sur l'autonomie, a déclaré qu' « il n'y aura pas de paix au Proche-Orient sans solution du problème palestinien ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que s'engagent officiellement les pourparlers sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, on en mesure bien davantage les risques d'échec que les chances de succès. Les spéculations auxquelles se livrent les milieux politiques au Caire, à Jérusalem ou à Washington, en disent long sur le climat de pessimisme qui règne au début de cette deuxième phase des négociations entre l'Egypte et Israël, placées, une nouvelle fois, sous le parrainage des Etats-Unis.

Après la brève séance inaugurale, prévue ce vendredi 25 mai, les négociateurs mettront plusieurs jours à définir le calendrier de leurs rencontres et à régler différentes questions de procédure, si bien que le président de la délégation israélienne, M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, estime que la discussion sur le fond ne pourra avoir lieu avant une dizaine de jours. Il est manifeste que personne ne semble très pressé d'entrer dans le vif du sujet, tant les orages sont prévisibles. Même si M. Begin — cédant aux objections de MM. Dayan et Weizman — a décidé de ne pas rendre publique immédiatement la position de départ adoptée par son gouvernement, celle-ci n'en est pas moins connue désormais. Sans le dire expressément, Israël revendique bel et bien l'annexion de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, sous couvert d'autonomie. Depuis son accession au pouvoir en 1977, M. Begin n'avait jamais présenté des exigences aussi grandes et aussi éloignées des points de vue égyptien et américain.

Le Caire veut calmer le jeu

Certes, il ne peut s'agir que de l abase d'un marchandage, mais elle n'e nparaît pas moins excessivement élevée au regard des positions des autres partenaires. Dans ces conditions, le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, qui dirige la délégation de son gouvernement à Beersheba, a annoncé que l'Egypte s'abstiendrait à l'ouverture des négociations d'opposer des contre-propositions en bonne et due forme et n'apporterait, dans la salle de réunion, que de simples documents de travail. Le Caire veut ainsi calmer le jeu, afin de ne pas provoquer immédiatement un affrontement qui semble inévitable et pourrait conduire d'emblée à une suspension des pourparlers.

Les trois délégations aux pourparlers de Beersheba, c'est celle d'Israël qui dispose des directives les plus précises. Il s'agit, en fait, d'un véritable plan qui vient compléter et éclairer les prises de positions antérieures, tout en confirmant que les dirigeants israéliens ont défini la ligne la plus dure que l'on puisse imaginer (*le Monde* du 23 mai).

S'opposant à la fois aux Egyptiens eu aux Américains, M. Begin avait réussi à faire inscrire, dans les précédents accords, que l'autonomie s'appliquerait aux « habitants » de Cisjordanie et de la bande de Gaza, sous-entendu ainsi : « *et non pas aux territoires* ». C'était un premier pas.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

L'Érythrée prise d'assaut

Depuis plusieurs mois, la guerre d'Erythrée est à nouveau « oubliée ». Après la vaste offensive de l'armée éthiopienne qui, avec l'appui de milliers de conseillers soviétiques et cubains, a repris l'année dernière les principales localités occupées par les fronts de maquisards érythréens, ceux-ci, contraints au repli, sont revenus à la guérilla. De ce fait, le conflit entre Addis-Abeba et les séparatistes érythréens qui dure depuis près de dix-huit ans, a largement perdu son caractère spectaculaire, ce qui explique sans doute la rareté des informations en provenance de la province rebelle.

Chercheur à l'université de Brighton, Olivier Le Brun vient de passer plusieurs semaines avec les maquisards du Front populaire de libération de l'Erythrée. Dans une série de deux articles, il décrit les nouvelles formes de résistance des maquisards à l'offensive éthiopienne.

I. — Le « repli stratégique » des maquisards

par OLIVIER LE BRUN (*)

Au fond d'une vallée sablonneuse, une jeune maquisarde en treillis joue du piano sous un épineux, la Kalachnikov à portée de main. Ce personnage de Bunuel, c'est Saba, l'une des musiciennes du groupe culturel du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) qui offre un récital de qualité en pleine brousse dans un décor où chaque montagne a son histoire : celle d'une embuscade contre l'armée du Négus ou bien, plus souvent, d'un combat fratricide de la guerre civile qui fit rage entre les deux fronts de libération de 1982 à 1974. En ouverture, *l'Internationale* en tigrinya résonne avec force tandis que deux Mig de l'armée éthiopienne surgissent et lâchent des bombes à proximité. Instinctivement, nous serrons les rangs sous les arbres. Le groupe culturel, imperturbable, exécute : « *Debout les damnés de la terre...* » et enchaine sur quelques chants dont l'un, le « *tube du maquis* », sur la libération de la femme et un autre sur le « *repli stratégique* »...

Au cours du traditionnel dialogue avec les visiteurs qui s'instaure ensuite, la question revient à nouveau : « *Que pensez-vous de notre repli stratégique ? Pourquoi les pays progressistes, et particulièrement l'U.R.S.S., sont-ils contre la révolution érythréenne ?* » Après quoi, le groupe des « *Fleurs rouges* » (jeunes de neuf à quatorze ans), de l'« *école de la révolution* », chante, avec gravité, sur une musique traditionnelle, sa dernière création...

« *Les pays progressistes devraient soutenir le F.P.L.E. Mais ils sont aux côtés du Derg* (1). *Le F.P.L.E. a tenté de définir clairement la juste cause du peuple érythréen. Cependant, ces pays aident le Derg à écraser la révolution érythréenne...* » Partout le refrain est le même et exprime la déception des maquisards devant le revirement de leurs anciens amis.

Les répercussions de l'intervention soviétique sont frappantes dès la frontière soudanaise. A partir de Kerora, nous roulons en code, plus loin en lanterne, et, tous feux éteints, dès qu'il y a le moindre risque d'être vu. C'est que l'ennemi n'est pas loin : le front de Malhemet est à 50 kilomètres, à peine, de Kerora. Assez vite, nous quittons la fameuse « *soudanese connection* » pour emprunter une petite route percée dans les montagnes du Sahel par les maquisards du F.P.L.E. qui ont déjà construit plus de 1 500 kilomètres de route. Les centaines de camions et de jeeps que le Front populaire a pris à l'ennemi au cours des deux dernières années ne circulent plus que la nuit et dans la plus grande discrétion. Le trafic, étonnament intense — transport de combattants, de réfugiés, de vivres, d'équipements, d'essence, d'armes..., — est circonscrit aux montagnes du Sahel, où le F.P.L.E. a installé une nouvelle base arrière qui s'étale sur près de 100 kilomètres.

(*) Economiste, chercheur à l'Institute of Development Studies de l'université du Sussex, à Brighton, qui s'est rendu récemment en Erythrée.

(1) « Comité militaire provisoire » J.-C. Guillebaud « Dans les maquis d'Erythrée » (le Monde des 9-10-11-12 décembre 1977).

(Lire la suite page 5.)

« VINGT ANS DE RÉUSSITE ALLEMANDE »

Un certain accord

Sous ce titre, l'équipe économique du *Monde* actualise et complète des articles parus dans ces colonnes qu'elle publie avec plusieurs chapitres nouveaux, une chronologie comparée France-Allemagne sur vingt ans et une quinzaine de tableaux et graphiques.

Bien que cette méthode ne constitue pas toujours un gage de succès, disons qu'ici le résultat est appréciable, et l'œuvre utile. L'intérêt de l'ouvrage est supérieur à celui de la somme de ses parties. Il est un instrument de *réflexion*, et, souhaitons-le, de *dépasionnement*, sur un sujet qui passionne à juste titre l'opinion française : la comparaison avec un voisin dont la réussite économique provoque à la fois l'envie, la crainte et l'admiration. Car c'est en faisant référence à eux-mêmes que les Français liront ce livre. Dans le complexe de concurrence-coopération auquel la France et l'Allemagne sont mutuellement vouées, il est inévitable que chacun essaie d'éclaircir l'interdépendance commune, et cherche à mieux définir son identité, par le jeu de miroir des différences et des ressemblances.

Cependant, cet ouvrage connaît, bien entendu, des limites. Il n'a certes pas la prétention d'épuiser son sujet, mais plutôt d'en situer certains aspects. Par son thème même, et malgré les nuances apportées par les auteurs, il est axé sur les forces de l'économie et de la société allemandes, plutôt que sur leurs faiblesses. Or celles-ci, dont certaines sont très visibles, sont inévitablement présentes dans toute réussite. Tout succès, toute avance qui perdure, se renforce, et, à certains égards, par des voies détournées, se fragilise. En économie, le retard d'un pays ou d'un secteur pendant une péride est une condition nécessaire — mais malheureusement insuffisante — de l'avance dans une autre. Aucun processus ne peut être éternellement cumulatif, et les « cercles vertueux », comme les « cercles vicieux », rencontrent, à long terme, leurs limites.

B. LASSUDRIE-DUCHÊNE.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

idées

LES ARMÉNIENS

RÉPLIQUES A... Mme JANE LAROCHE

L'article de Mme Jane Laroche, « Prière aux Arméniens », paru dans la page « Idées » du Monde du 2 mai, consacrée aux « Massacres », nous a valu un courrier abondant de la part de lecteurs arméniens, qui contestent l'argumentation de l'auteur.

UNE MISE AU POINT — « IL N'Y A JAMAIS EU D'INSURRECTION »

M. Armen Barseghian, au nom du comité pour la commémoration du génocide arménien de 1915-1922 (1), nous écrit :

NOTRE propos n'est pas de relever l'ensemble des inexactitudes que comporte le texte de Mme Laroche mais son idée directrice : le génocide dont a été victime le peuple arménien est consécutif à « *une explosion de colère, suivie d'une répression brutale* ». L'Empire ottoman « *était attaqué par les Alliés sur toutes ses frontières, tandis qu'à l'intérieur éclatait le soulèvement des Arméniens, pour reconquérir une liberté qu'il avaient perdue* ».

C'est que cette thèse, absolument mensongère, fait écho à une intense propagande orchestrée par les Turcs et tendant à faire accroire que le massacre des Arméniens — que l'on ne tente plus de nier — perpétré par le gouvernement de l'Empire ottoman a eu pour cause une insurrection des Arméniens.

Or il n'y a pas eu d'insurrection du peuple arménien, mais une résistance désespérée et localisée aux premiers massacres précédant la grande tuerie. Et il n'y a pas eu de répression mais une extermination préparée minutieusement de longue date.

En effet, tous les historiens dignes de ce nom soulignent le loyalisme des populations arméniennes envers la Turquie, après l'entrée en guerre de celle-ci contre les Alliés, en dépit des exactions et massacres dont elles souffraient depuis l'occupation des Ottomans et particulièrement depuis le milieu du dix-neuvième siècle. Le mot d'ordre de tous les dirigeants arméniens conscients de l'immense péril dont était menacé leur peuple était de ne fournir aucun prétexte aux autorités de la « Sublime Porte » pour leur permettre de régler le problème arménien à leur manière. Ainsi Enver Pacha, revenant du front oriental, où les armées turques venaient de subir des revers devant les Russes, proclamait en janvier 1915 : « *Les soldats arméniens de l'armée ottomane accomplissent consciencieusement leur devoir sur le théâtre des opérations, ce dont je puis témoigner pour l'avoir vu moi-même* », et présentait « *à la nation arménienne, dont le complet dévouement à l'égard du gouvernement impérial est connu, l'expression de* [sa] *satisfaction et de* [sa] *reconnaissance* ». (Yves Ternon, *les Arméniens, histoire d'un génocide*, pages 210-211, Ed. du Seuil, 1977.)

Certes, *a posteriori*, les Turcs affirmèrent que les Arméniens avaient tenté de se soulever, particulièrement à Zeïtoun et à Van.

Les événements de Zeïtoun débutèrent en *février 1915* par le viol de jeunes filles arméniennes par des gendarmes turcs et la riposte d'une trentaine de jeunes habitants de cette localité. Cet incident, malheureusement banal dans l'Empire ottoman, ne mettait pas à l'évidence en péril celui-ci. Il n'en servit pas moins de prétexte à la déportation et au massacre de plus de vingt-cinq mille Arméniens de Zeïtoun et de ses alentours.

En ce qui touche les événements de Van, qui débutèrent le 7 avril 1915, Yves Ternon est catégorique dans l'ouvrage précédemment cité, page 227 : « *La prétendue rébellion de Van constitue avec la présence de volontaires arméniens dans l'armée russe l'argument de choc de la justification turque* (des massacres). *Or cet argument est forgé de toutes pièces.* » Et l'auteur de démontrer qu'« *Il n'y eut pas de révolte arménienne à Van mais une organisation d'autodéfense imposée par le désespoir* ».

Les Turcs profitèrent de ces circonstances pour mettre en œuvre le plan des déportations déjà prêt dans tous ses détails.

Le 24 avril 1915, arrestation à Constantinople de deux cent soixante-dix intellectuels arméniens et parmi eux la totalité des dirigeants.

Puis séparation des Arméniens mobilisés du reste du contingent, et leur mise à mort.

(Car, contrairement à ce que croit Mme Laroche, ils étaient alors astreints à l'obligation militaire.)

Enfin, l'ébranlement de longues colonnes de femmes, d'enfants et de veillards voués à la mort lente, dans les conditions que l'on connaît, à destination des déserts.

Que l'extermination du peuple arménien ait été préparée et exécutée méthodiquement est attesté par de très nombreux éléments et notamment par les instructions officielles sous forme de télégrammes et de lettres émanant des autorités de l'Empire ottoman.

Cependant ce génocide, condamné par tous, et demeuré impuni, n'a jamais été reconnu par les gouvernements turcs successifs. Comment dès lors affirmer que la République actuelle a « *dans tous les domaines rejeté l'ancien régime, rompu avec le passé* ».

Il n'en sera ainsi que le jour où le gouvernement turc aura à son tour réprouvé publiquement le crime commis par un de ses prédécesseurs.

Mme Jane Laroche, enfin mieux informée, ne manquera pas — nous n'en doutons pas — d'adresser une prière à cette fin à ses amis turcs.

(1) 15, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

DEUX TÉMOIGNAGES :

• Que sont-ils devenus ?

M. Georges Boudière, de Châtenay (88), nous écrit :

Mme Jane Laroche invoque mon témoignage sur la présence en Cilicie, en 1920, d'une importante population arménienne, présence qui justifia une intervention militaire française en 1918 (cf. mon livre *Itinéraires en Orient et au Levant 1918-1920* paru récemment aux éditions de La pensée universelle).

Il est indubitable que la Sublime Porte a pratiqué une rare tolérance à l'égard des populations chrétiennes de l'Empire. C'est ainsi qu'en 1831 le prêtre arménien Tchoukourian fut reconnu par elle comme chef religieux et civil des Arméniens et autres minoritaires orientaux catholiques et accéda ultérieurement au patriarcat arménien catholique de Cilicie créé par Benoît XIV en 1742.

M. Livio Missir Reggio Mamaky de Lusignan, dans son remarquable ouvrage *Rome et les églises d'Orient* (vues par un Latin d'Orient), cite (p. 141), l'œuvre de l'historien arménien Chakmajian affirmant que « *les persécutions subies par les Arméniens au cours de l'histoire n'ont pas été motivées exclusivement par des raisons religieuses, les raisons politiques ayant très souvent joué un rôle prépondérant, sans que l'Eglise elle-même, en tant qu'organisation hiérarchique établie, puisse prétendre être exempte de toute responsabilité* » ...« *Le fait de mettre au clair la part des responsabilités dans ce qui a été un drame de l'histoire dont l'initiative avait été trop souvent attribuée à une seule partie est un des aspects les plus positifs du livre et témoigne de l'honnêteté de son auteur.* »

Pour en revenir à mon témoignage personnel, je suis retourné en Cilicie, en 1976, au cours d'une croisière du *Mermoz*. A ma grande surprise, ni à Mersine, ni à Tarsous, ni à Adana, je n'ai trouvé trace d'un seul Arménien. A ma demande d'explication, le guide turc prit une attitude très embarrassée et répondit évasivement que, dans chaque pays, il se produisait des événements qu'il valait mieux passer sous silence. J'en ai déduit que les Arméniens qui n'avaient pu ou voulu quitter la Cilicie lors du départ des troupes françaises avaient été massacrés.

• La responsabilité d'Abdoul Hamid et des Jeunes Turcs

Le docteur Andréassian, de Parmain (95), nous écrit :

Mme Laroche devrait savoir, quand elle fait l'historique des événements, que, en 1913, le gouvernement turc, après la conférence de Londres, avait accepté d'engager des réformes dans les provinces orientales, tant de fois promises et remises, en acceptant la nomination de deux inspecteurs neutres pour veiller à leur exécution : l'un hollandais et l'autre belge, comme l'avaient demandé, sans parler d'indépendance ou d'autonomie, les partis politiques et le clergé arméniens. Mon père avait été désigné par le gouvernement turc comme conseiller agricole de M. Westining, le Hollandais. Ces réformes furent remises en cause du fait des hostilités. L'empire allemand, bien que tout-puissant sur place, laissa libre le gouvernement turc de mener à bien son entreprise de déportation, afin de le garder dans l'alliance. Il ne faut donc pas confondre les faits historiques, les projets de réformes avec la reconquête de l'indépendance, pour étayer une légende.

Les Arméniens étaient astreints au service militaire depuis le rétablissement de la Constitution de 1908, qui de sujets avait fait des membres des minorités des citoyens à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres. Nombreux furent les jeunes Arméniens qui s'inscrivirent dans les écoles militaires de sous-officiers. J'en ai connu un bon nombre, étant moi-même mobilisé en 1915 comme infirmier à l'hôpital militaire de Haidar-Pacha. Je rencontrai là des blessés et malades venant des Dardanelles ou de Syrie.

Mme Laroche fait l'éloge de la tolérance du peuple turc. Les Arméniens, effectivement, s'entendaient très bien avec lui, grâce à une longue cohabitation et au respect réciproque des identités et des religions. C'est au gouvernement, au sultan Abdoul Hamid et aux Jeunes Turcs qu'il convient de s'en prendre. Ayant vécu mon enfance et mon adolescence dans ce milieu, je puis témoigner des bons rapports que mon père entretenait avec les notables de notre ville, un canton à l'époque, au bord de la mer Noire. Non seulement leurs visites étaient fréquentes au bureau de mon père, mais pendant les fêtes de Pâques ils venaient à la maison avec leur turban blanc, leur redingote et leurs souliers vernis pour déguster sucreries et cognac en présence de ma mère, alors jeune femme fort attrayante, et nous présenter leurs vœux pour la fête de la résurrection.

La raison principale des antagonismes résidait dans la politique des gouvernements qui, incapables d'arracher du Moyen Age un pays pourtant riche, s'ingéniaient surtout à chercher des boucs émissaires pour cacher leurs échecs. Il n'est pas nécessaire de faire un schéma de la situation socio-économique et politique de la Turquie du début du siècle pour illustrer cette affirmation. Elle était comparable à l'époque féodale, tyrannique et oppressive pour tous ; sauf, bien entendu, pour les classes dirigeantes, les privilégiés du sérail.

S'il y avait, au service des sultans et des Jeunes Turcs, des ministres et hauts fonctionnaires, que j'ai connus, arméniens, grecs ou juifs, cela n'était dû qu'à leurs qualités personnelles et à leur fidélité à l'ordre établi. La plupart ne furent pas épargnés, nombre de meurtres prémédités se sont produits dans la caravane qui les conduisait à Ayache, au centre de l'Anatolie.

Après avoir répondu à M. Matossian, pour mettre en vedette la situation de quelques privilégiés, Mme Laroche s'en prend aux responsables arméniens venus de Russie ou de Chypre. Comment peut-on imaginer que des soldats arméniens, mobilisés dans l'armée russe ou des volontaires sous la bannière d'Andranik ou de Garo, qui, déjà sous le règne du sultan Hamid, combattaient les razzias kurdes en Arménie, n'auraient considérer comme légitime de venger leurs compatriotes ? Mettons qu'on justifie la déportation des provinces orientales, menacées par les armées russes, des éléments peu sûrs ; mais la déportation s'étendait jusqu'aux portes de la capitale, des bords de la mer de Marmara, des villes situées le long de la ligne de chemin de fer jusqu'en Cilicie. Et si, à ce propos, Mme Laroche s'étonne de trouver, à Marache, un contingent d'Arméniens en 1919, elle oublie seulement que l'armée française occupait la Cilicie et que beaucoup de réfugiés en Syrie, au Liban, en Palestine, l'avaient suivie dans son avance. Hélas ! encore une fois abandonnés par leur protecteur lors des accords entre la France de Franklin Bouillon et les kémalistes pour des raisons de haute politique.

L'auteur reprend à son compte les accusations portées contre les Arméniens à la suite des attentats dont ont été victimes des représentants turcs à l'étranger. Aucune preuve n'a été apportée jusqu'à ce jour à l'appui de ces affirmations. Il suffit pour démystifier ce mensonge de jeter un coup d'œil sur l'état d'insécurité qui règne actuellement en Turquie, où l'état de siège a été proclamé et où les meurtres politiques sont quotidiens. On parle enfin ouvertement du problème kurde qu'on affectait jusqu'à présent d'ignorer.

Les faits sont les faits

De son côté, M. Nick Maloumian, ancien secrétaire général du parti radical socialiste, membre du comité directeur de la LICA, présente les observations suivantes à propos de divers points soulevés par Mme Laroche :

1) Les trente-deux églises arméniennes de Turquie : Le peuple arménien, qui a donné l'art roman au monde, a construit plusieurs milliers d'églises, de couvents ou de monastères à partir du V[e] siècle. Tous les historiens surnomment Ani la capitale « aux mille églises ». En fait, les Turcs ont détruit ou utilisé les églises comme remises, dépôts ou écuries. Il en reste trente-deux. Les Arméniens de la Diaspora ont construit des centaines d'églises partout dans le monde, depuis cinquante ans. En France seulement, il en existe plus de vingt.

Or, le jour de Noël *1895*, les Turcs entassèrent dans la cathédrale d'Ourfa trois mille Arméniens. Ces trois mille personnes furent grillées pendant que les chrétiens du monde entier chantaient : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Ce fut le premier holocauste.

2) « ... *Pour reconquérir une liberté qu'ils avaient perdue depuis que, en 1046, les Grecs*, écrit Mme Laroche, *avaient pris Ani, leur capitale.* »

Les Byzantins occupèrent et annexèrent, en effet, l'Arménie. C'était en 1045. Mais la destruction d'Ani date de 1064. Elle fut le fait, non des Grecs ou des Byzantins, mais des Turcs Seldjoukides dont le chef était Arp Arslan. L'admirable capitale de l'ancien royaume fut détruite et la majorité de la population massacrée.

La nouvelle Arménie est oubliée, cet Etat arménien qui vivra librement pourtant de 1080 à 1375. Aucune évocation.

3) « *Milleté saadek* » ne se traduit pas en français par « *peuple fidèle* » mais par « *nation fidèle* ». Il y a une différence sensible entre un peuple et une nation. C'est ce qui explique, en partie, le comportement des Turcs envers les Arméniens.

4) « ...*Ceux* (les Arméniens) qui assassinent les ambassadeurs d'une République... »

Qui autorise Mme Laroche à porter un tel jugement ?

Les auteurs de ces meurtres ont-ils été arrêtés ?

Ont-ils été jugés ? Sont-ils Arméniens ?

Comment, dès lors, peut-on affirmer que ce sont des Arméniens ?

C'est de la diffamation pure et simple. Et celle-ci, en France, est punie par la loi.

5) Ecrire que les Arméniens qui vivaient « *choyés* » par les Turcs se sont révélés, subitement, en 1915, « *aussi inhumains et féroces* », n'est-ce pas admettre *ipso facto* que les Turcs étaient, eux, et avant les Arméniens, féroces et inhumains ? Comment se fait-il que ce peuple de « moutons » se soit ainsi révolté ?

Etait-il vraiment « *travaillé par de jeunes révolutionnaires venus de l'étranger* » ? Tous les partis politiques arméniens se sont créés après *1887*. En tout cas, les Grandes Puissances se préoccupaient de la « question arménienne » bien avant que fût fondé le premier parti révolutionnaire. Pour preuves : les traités de San-Stefano (mars 1878) et de Berlin (juillet 1878). C'est après le refus des Turcs d'appliquer les différents traités, qu'ils avaient signés et pas respectés, que les Arméniens fondèrent des partis politiques.

Deux questions se posent :

a) Pourquoi les massacres de 1895 ne sont-ils pas mentionnés ?

b) Quel est, d'après Mme Laroche, le nombre de Turcs victimes « des massacres des Arméniens » en 1915 ?

6) A-t-elle si peu confiance en ses amis turcs — en leur démocratie — pour parler de représailles possibles sur les Arméniens vivant en Turquie, qui, selon elle, et implicitement, pourraient être considérés comme des otages « *puisqu'ils tremblent quand ils lisent certains journaux venus de l'Occident* » ?

Toutes les nations civilisées du monde ont reconnu le génocide arménien. La commission des Droits de l'homme de l'ONU siégeant à Genève, en *mars 1979*, a reconnu la véracité du génocide arménien commis par les autorités turques en 1915. Par 15 voix contre 1, la commission a jugé nécessaire — pour la vérité historique — de rappeler le massacre des Arméniens vivant en Turquie, qui est considéré comme le *premier génocide du XX[e] siècle*.

M. Jean-Claude Soyer, représentant de la France, a terminé son intervention par cette phrase : « *S'agissant de l'histoire du peuple arménien, les faits sont les faits et il n'est du pousont les faits, et il n'est du pouou de les faire oublier.* »

Pierre Loti, qui avait tant aimé les Turcs, et qui essaya longtemps de les défendre, fut obligé d'admettre son erreur. Il écrit, page 170 de *la Turquie agonisante*, ce passage : « *Oui, il y a les massacres d'Arméniens. Ici, ce n'est plus de la calomnie, ce n'est plus de la légende, c'est* l'effrayante réalité. *Ici, c'est la* grande tache dans l'histoire *de ceux que, en mon âme et conscience, je crois infiniment dignes d'être défendus*, mais que je ne saurais soutenir envers et contre tout lorsqu'ils sont coupables. »

Cet aveu tardif, puisqu'il date de 1913, concerne le génocide de... 1895.

ADOLF ES-TU LA ?

par GABRIEL MATZNEFF

LA tragédie de l'Arménie est la figure de toutes les tragédies de notre siècle, et le cryptogramme qui nous permet de déchiffrer l'histoire du monde. Lisant Tacite, nous songeons parfois : qui connaît l'histoire romaine connaît l'histoire humaine. C'est une impression que nous éprouvons encore plus fortement chaque fois que nous lisons un livre consacré à l'Arménie et, plus précisément, à cette fraction de son histoire qui s'étend de 1878 à 1922, du traité de San-Stephano au traité de Lausanne.

Le cynisme des puissants, l'hypocrisie des diplomates, l'impunité des tortionnaires, la violence des Etats, le sacrifice des innocents, les serments trahis, les mensonges proférés la main sur le cœur, les combines les trafics, la défaite des causes justes et la victoire des injustes, la révolte des désespérés, tout y est, et rien de ce qui est inhumain ne lui est étranger. La honte répond à la honte.

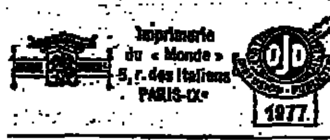
Lorsqu'on lit un spécialiste des questions arméniennes, Mandelstam ou Pasdermadjian, par exemple, on a le sentiment très vif de lire son journal quotidien, tant cela demeure actuel. Dresser une communauté ethnique et religieuse contre une autre, s'employer à diviser pour régner, protéger une nation, non parce que sa politique est bonne, mais parce qu'elle occupe une place stratégique de première importance dans le bassin méditerranéen, prétendre fonder une paix durable sur le cadavre d'un peuple bafoué, affecter de régler le problème des minorités en agissant comme si ces minorités n'existaient pas, voilà des méthodes plus vivantes que jamais. Si nous n'avions en mémoire Winston Churchill écrivant : « *Dans le traité de Lausanne qui rétablit la paix entre la Turquie et les Alliés, l'histoire cherchera en vain le mot d'Arménie* », nous n'aurions pas la naïveté de nous étonner que certaines puissances se piquent de rétablir la paix en Palestine tout en persistant à nier les droits du peuple palestinien.

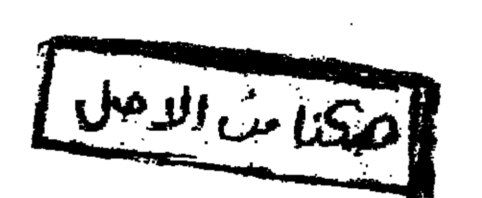
Dans *Lettrines* (1), Julien Gracq s'interroge sur « *la stupeur morne et sauvage* » que l'impérialisme ottoman a « *répandue pour cinq cents ans sur les lieux les plus inspirés de la terre* ». Et il ajoute : « *On se dit que le monde — le monde où la civilisation s'est faite — n'a connu véritablement que deux fléaux absolus et sans contrepartie aucune : le déluge et la conquête turque.* » L'impérialisme ottoman est aujourd'hui moribond, mais d'autres ont pris la relève. Si l'on étudie l'histoire des nations jadis subjuguée par la Sublime Porte — notamment l'Arménie et la Palestine, — on est frappé par le destin véritablement tragique de ces peuples, qui n'ont été délivrés du joug turc que pour subir de nouvelles injustices, et traverser des épreuves plus douloureuses encore.

Aux yeux des puissants, qui aiment l'ordre, leur ordre, un bon Arménien et un bon Palestinien sont un Arménien et un Palestinien morts. Ceux qui s'obstinent à vouloir vivre debout, sont des trublions, des violents, des terroristes, bref une racaille à éliminer. Hitler, quand ses proches lui représentaient que le massacre des juifs scandaliserait l'opinion mondiale, répondait avec un haussement d'épaules : « *Qui aujourd'hui se souvient des Arméniens ?* » Hitler avait raison. Et s'il est mort vaincu, l'esprit de sa doctrine partout triomphe.

(1) Librairie José Corti, 1967.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

étranger

IRAN

L'ayatollah Khomeiny appelle à une « lutte sans pitié » contre les athées

Téhéran (A.F.P.). — Des incidents ont éclaté, jeudi après-midi 24 mai, devant l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, entre éléments du parti de la République islamique et des militants du parti Toudeh (communiste prosoviétique). Les deux organisations avaient appelé à manifester en signe de protestation contre *« les ingérences inadmissibles du Sénat américain dans les affaires intérieures de l'Iran »*.

Des dizaines de milliers de manifestants, membres du parti de la République islamique, arrivés devant l'ambassade américaine aux cris de *« A mort Carter, à mort Javits »* (le sénateur américain qui a pris position contre les exécutions)), ont brûlé un drapeau des Etats-Unis devant les murs de l'ambassade et ont pris peu après à partie les militants du Toudeh. Violemment conspués, les militants communistes, au nombre d'environ un millier, ont dû battre en retraite après quelques affrontements, cependant que la foule scandait *« Allah Akbar »* (Dieu est le plus grand).

Dans un important discours prononcé mercredi à Qom et retransmis jeudi par la radio, l'ayatollah Khomeiny a demandé aux Iraniens de lutter contre les athées *« qui ne croient pas en Dieu et en l'islam, comme vous avez lutté contre le chah, dans l'unité et sans pitié »*.

« La révolution en Iran, a-t-il dit, *n'avait pas pour objectif le renversement du régime monarchique, mais bien de poser les fondements d'une république d'inspiration divine, c'est-à-dire d'une république islamique. Tous les commentaires ajoutés à ces deux mots, république islamique, ne peuvent qu'affaiblir le sens profond de notre révolution, et leurs auteurs, même de bonne foi, se font les alliés de nos ennemis. »*

L'ayatollah Khomeiny, après avoir fixé comme principal objectif à court terme l'*« activité dans le seul cadre de la république islamique »*, s'est lancé dans une violente diatribe contre *« les politiciens, journalistes, écrivains et autres »* qui ne mentionnent ni Dieu ni l'islam et se font *« les agents du diable »*.

Après avoir répété que le renversement de la monarchie avait été décidé seulement parce que le chah était un obstacle à l'islam, il a déclaré : *« La liberté sans l'islam, la souveraineté sans l'islam n'ont aucun sens car nous retomberions dans nos erreurs passées et donnerions des gages à nos adversaires qui déploient leurs efforts pour un Iran sans islam. »*

L'ayatollah Khomeiny a ajouté que parmi ceux qui préconisaient une *« république démocratique »* figuraient des *« Iraniens honnêtes »*. *« Mais*, a-t-il dit, *vous devez vous écarter d'eux. Ils veulent un régime occidental. Ils vous proposent une république sans islam, sans prophète, sans les imams, alors que vous vous êtes soulevés pour autre chose. »*

« L'ordre d'exécution » du chah

Le journal *Etelaat* a affirmé, jeudi, que la démission de l'ayatollah Khalkhali de ses fonctions de président des tribunaux révolutionnaires islamiques (*le Monde* du 25 mai) n'a pas été acceptée par l'ayatollah Khomeiny. *Etelaat* publie, par ailleurs, une interview de l'ayatollah Khalkhali dans laquelle ce dernier souligne que M. Ibrahim Yazdi, ministre des affaires étrangères, *« qui a annoncé que je n'avais aucune fonction dans la justice islamique, n'a aucune compétence en la matière »*. *« Ma fonction dépend exclusivement de l'ayatollah Khomeiny »*, ajoute-t-il, précisant que les ordres d'exécution lancés contre le chah et plusieurs membres de sa famille et de son entourage ont toujours *« force de loi »*. Il ajoute qu'il a lui-même *« prononcé ces condamnations à mort, sans tribunal ni jugement »*, car *« le chah et sa bande n'avaient droit à aucun procès, même par contumace. Ce sont des criminels. Leurs crimes sont prouvés et connus »*. L'ayatollah estime que, selon les tribunaux religieux, un criminel peut être condamné sans jugement.

« Etre juge religieux est un don divin, a conclu l'ayatollah Khalkhali, *personne ne peut nous en priver. Les ordres d'exécution que j'ai lancés contre le chah et sa famille restent valables, malgré les protestations des milieux sionistes et des cartels américains avec à leur tête le sénateur Jacob Javits. »*

LIBAN

UN JOURNALISTE ALLEMAND ASSASSINÉ A BEYROUTH

Un journaliste ouest-allemand Karl Robert Pfefer, correspondant de l'hebdomadaire « Stern », a été abattu par deux inconnus, jeudi soir 24 mai, alors qu'il regagnait son domicile à Ras-Beyrouth (secteur palestino-progressiste). Le journaliste était établi au Liban depuis quatre ans et il avait « couvert » la guerre de 1975-1976 et ses suites. Il était marié et père d'un enfant de deux ans. On ignore si les mobiles de l'attentat sont politiques ou personnels.

Par ailleurs, la situation s'est dégradée jeudi 24 mai, à Beyrouth, où des affrontements ont opposé les troupes syriennes et les milices chrétiennes le long de la ligne de démarcation séparant les deux secteurs, surtout dans le centre de la capitale.

Le « Ring », qui est l'une des trois voies de communication les reliant, a été fermé, et de nombreux obus sont tombés en secteur chrétien, au pied de la colline d'Achrafieh, notamment dans le quartier de Gemmayzé. Les « forces libanaises » accusent les troupes syriennes d'avoir ouvert le feu. On ne signale pas de victimes.

A travers le monde

Cuba

● SIX CUBAINS ONT ÉTÉ BLESSÉS, jeudi 24 mai, en tentant de se réfugier à l'intérieur de l'ambassade du Venezuela à La Havane. Trois d'entre eux ont été blessés par la police et les trois autres dans un accident du camion qu'ils avaient utilisé. Les six hommes sont dans un hôpital de La Havane, mais d'autres membres du même groupe ont, semble-t-il, réussi à se réfugier dans l'édifice. — *(A.F.P.)*

Népal

● LE PREMIER MINISTRE, M. Kirti Nidhi Bista, a présenté sa démission au roi Birendra, jeudi 24 mai. Le souverain lui a demandé de rester en fonction jusqu'à la désignation de son successeur par le Panchayat national (Assemblée consultative). Cette démission intervient au lendemain de violentes manifestations d'étudiants qui ont fait plusieurs morts à Katmandou (*le Monde* du 25 mai). *(A.F.P., Reuter.)*

Ouganda

● M. KASSIM MUSA OBURA, ancien chef de la police ougandaise sous le règne du maréchal Amin Dada, a été officiellement inculpé de meurtres jeudi 24 mai, a annoncé la radio ougandaise. C'est le premier haut fonctionnaire de l'ancien régime à être inculpé.

Tchad

● LA TROISIEME CONFERENCE DE KANO (Nigéria) s'ouvrira le vendredi 1er juin, a annoncé, jeudi 24 mai, l'agence soudanaise d'information. Cette conférence, qui doit réunir toutes les tendances tchadiennes, s'est fixé pour but de mettre sur pied un gouvernement réellement représentatif de la population et faciliter la réconciliation nationale. Le Cameroun, la Libye, le Nigéria et le Soudan seront représentés lors de cette réunion. — *(A.F.P.)*

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

L'avenir de Gaza et de la Cisjordanie

(Suite de la première page.)

Le plan mis au point la semaine dernière dévoile clairement les intentions israéliennes. Selon les indications qui ont été diffusées par la presse et qui ont été confirmées de bonne source, les principales dispositions sont les suivantes : les pouvoirs dont sera dotée l'autorité autonome seront délégués par le gouvernement militaire actuellement en place ; la sécurité intérieures dans les territoires restera du ressort des forces israéliennes ; les localités juives et leurs habitants continueront d'être sdoumis à la juridiction et à l'administration israéliennes ; le droit des Israéliens à s'implanter dans les territoires sera maintenu ; Israël conservera le contrôle des précieuses ressources en eau qui se trouvent en Jordanie ; Israël gardera également la haute main sur les terres domaniales ou non cultivées. Des négociations sont envisagées (avec la Jordanie et les représentants des futures institutions autonomes) pour permettre le retour d'une partie des « réfugiés de 1967 », mais de ceux-là uniquement (des premiers réfugiés de 1948, il n'est pas question) et seulement dans la mesure où leur présence ne mettrait pas en danger la sécurité d'Israël.

Deux déclarations de principe ont été ajoutées : Israël s'opposera toujours à la création d'un Etat palestinien indépendant, car il constituerait un danger pour existence et sa sécurité. Après cinq ans (délai prévu par les accords de Camp David), Israël revendiquera la souveraineté sur les territoires placés sous le régime d'autonomie. Comme le feront les négociateurs égyptiens et américains, plusieurs juristes israéliens et des dirigeants de l'opposition à Jérusalem ont souligné que ce plan était contraire aux accords de Camp David. Il est en effet prévu que le gouvernement militaire continuera d'exister et sera même la *« source du pouvoir »* pour les institutions autonomes. Dans le texte signé à Camp David, il avait été inscrit que l'administration militaire serait *« retirée »* et *« remplacée »* par le conseil des représentants palestiniens élus dans les territoires. Les Américains, pour éviter toute ambiguïté, avaient même proposé, à la place du mot *« retrait »*, celui d' *« abolition »*.



Un plan contraire aux accords de Camp David

Par ailleurs, afin que les futures autorités de l'autonomie ne puissent transformer ce régime en indépendance, le gouvernement israélien a approuvé toute une série de limitations. D'autre part, des restrictions sont prévues sur les conditions d'élection des membres du conseil (les programmes des candidats, contraires à la sécurité d'Israël, devraient être interdits). Enfin, l'armée israélienne se réserve le droit de construire de nouvelles routes et de contrôler près de 73 000 hectares en Cisjordanie pour y installer des camps et des terrains de manœuvres. Pour cela, elle garderait un droit de regard sur le cadastre.

L'attitude du gouvernement israélien a progressivement évolué depuis la publication du premier projet d'autonomie conçu par M. Begin, immédiatement après la visite du président Sadate à Jérusalem en novembre 1977. Ce projet était assez vague. A Camp-David, Israël acceptait toujours que la question de la souveraineté sur la Cisjordanie et le territoire de Gaza reste « en suspens ». Mais aussitôt après la signature du traité de paix, M. Begin a commencé à multiplier les déclarations, qui marquaient un durcissement de plus en plus net de sa position, jusqu'à ce qu'il affirme qu'il n'y aura plus jamais de frontières entre Israël et la Cisjordanie. Il est certain que M. Begin, une fois le traité avec l'Egypte acquis, est rapidement revenu à des revendications qu'il n' acessé de défendre auparavant, tout au long de sa carrière politique — par exemple les droits historiques sur l'ensemble d'Eretz Israël (*« la terre d'Israël »*), comprenant toute la Palestine.

Une *« concession »* toutefois : il ne revendique plus la rive orientale du Jourdain, qu'il considérait autrefois comme *« partie de la terre de nos ancêtres »*.

En adoptant une attitude extrême, Israël cherche à éviter à tout prix de s'engager sur la voie de la création d'un Etat palestinien. Pour l'Egypte, au contraire, l'autonomie n'est qu'une étape transitoire avant l'autodétermination des Palestiniens et leur indépendance.

La marge de manœuvre égyptienne est étroite. M. Sadate a rappelé que les dirigeants égyptiens ne remettraient pas en cause le processus de paix — *« Nous ne ferons pas machine arrière. »* — Tout juste pourraient-ils le suspendre pendant un temps. Au cours des pourparlers, les délégués égyptiens ont l'intention d'exiger l'arrêt des implantations et de soulever la question du statut de la partie arabe de Jérusalem, question qui n'est pas du tout mentionnée dans les accords de Camp David.

La tension en Cisjordanie

En Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, le refus de l'autonomie par l'ensemble des milieux politiques est connu depuis plusieurs mois. Les Palestiniens de ces territoires ont été confortés dans leur attitude par les dernières prises de position israéliennes : ils avaient raison, pensent-ils, de rejeter *a priori* le projet élaboré à Camp-David. Par ailleurs, la répression israélienne d'une agitation latente a encore alourdi l'atmosphère dernièrement. L'université de Bir Zeit est fermée depuis deux semaines et, semble-t-il, pour longtemps, sur décision de l'administration militaire. Un responsable de cette administration a rappelé hier que l'établissement était l'un des principaux foyers de troubles en Cisjordanie, et que pour cette raison, on ne pouvait prévoir encore le moment de la reprise des cours. Quatre lycées de la région se trouvent dans la même situation.

FRANCIS CORNU.

ARRESTATION AU CAIRE DE SIX « COMMUNISTES » INCULPÉS D'ESPIONNAGE AU PROFIT DE LA BULGARIE

Le Caire (*A.F.P., U.P.I.*). — Le ministre de l'intérieur, M. Nabawi Ismaïl, a annoncé, jeudi 24 mai, qu'une *« cellule communiste »* avait été démantelée et que six Egyptiens avaient été arrêtés pour avoir communiqué des informations à l'ambassade de Bulgarie : deux anciens députés à l'Assemblée du peuple (Parlement), MM. Ahmed Taha et Ahmed Mogahed, un candidat aux élections législatives du mois prochain, M. Hamdi Morsi, un journaliste du quotidien *Al Akhbar*, M. Nabil Zaki, une journaliste d'*Al Goumhouriya*, Mlle Laila el Geball, et un metteur en scène, M. Anan Saad.

Selon le ministre de l'intérieur, les identiés des six inculpés ont été découvertes sous des noms de code dans des documents saisis à l'ambassade de Bulgarie, en décembre dernier. La police égyptienne avait alors investi les locaux de cette ambassade à la suite d'un incident entre des diplomates et la locataire d'un appartement de l'immeuble acheté par la Bulgarie. M. Nabawi Ismail a indiqué que les documents mettant en cause les six inculpés avaient été saisis avant que les diplomates ne réussissent à y mettre le feu.

● *L'Union des postes arabes (U.A.P.)* vient de décider de suspendre *sine die* ses relations avec l'Egypte. Le siège de l'U.P.A. qui rassemble les représentants de dix-huit pays sera ultérieurement transféré du Caire dans une autre capitale. Ces mesures ont été prises conformément aux recommandations formulées par la Ligue arabe à la suite de la signature du traité de paix israélo-égyptien. — *(A.F.P.)*

UNE FRANÇAISE SOUPÇONNÉE DE « COOPÉRATION AVEC LE FATH » EST GARDÉE A VUE A JÉRUSALEM

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Une Française soupçonnée de *« coopératoin avec le Fath »* (une des principales organisations palestiniennes) est en garde à vue, depuis le 21 mai, à Jérusalem.

Mlle Catherine Raoul, trente et un ans, qui enseigne le français depuis deux ans au collège secondaire des frères des écoles chrétiennes à Bethléem, avait été convoquée lundi matin au quartier général de la police à Jérusalem. Elle était, selon la police, sous la surveillance des services de sécurité israéliens depuis deux mois. Une procédure d'inculpation devrait être déclenchée à son encontre.

Point de vue

Haro sur Sadate !

par ISKANDAR BUCCIANTI (*)

« LA *critique est aisée, et la paix est difficile* », aurait sans doute dit Destouches, s'il avait à décrire le tollé général provoqué dans les capitales arabes par la signature du traité égypto-israélien. La violence de la réaction étonne les Egyptiens. Leur président, attaqué tant à droite qu'à gauche, accusé de *« trahison »*, a-t-il laissé tomber ses frères alors qu'ils se battaient pour libérer leurs territoires occupés ? Non. Il a simplement conclu la paix avec un ennemi qui, *depuis trente ans, pratique la politique du fait accompli*, soutenu par toutes les grandes puissances contre des adversaires uniquement armés de l'intransigeance des faibles.

Alors pourquoi cet assaut contre Anouar El Sadate ? Parce qu'il a signé *« un accord qui ne réalise ni la paix globale ni les droits des Palestiniens »*. Mais nul n'a jamais prétendu, pas même les signataires, que ce traité apportait une solution globale ! Il est stipulé dans son préambule que *« sa conclusion est un pas important sur la voie de la paix globale dans la région et pour parvenir à un règlement du conflit israélo-arabe sous tous ses aspects »*. On peut d'autre part y lire que l'accord-cadre est le fondement de la paix : *« Non seulement entre l'Egypte et Israël, mais également entre Israël et tout Etat voisin qui serait disposé à négocier pour établir la paix sur cette base. »* En effet, comment instaurer une paix globale sans la participation de tous les intéressés ?

Les organisations palestiniennes refusent de reconnaître l'Etat hébreu. Leur objectif est-il, comme avant 1967, de jeter les Israéliens à la mer ? Non. Elles n'en parlent plus. Elles ont compris qu'un tel langage leur causait du tort, même auprès de l'Union soviétique. La guerre alors ? Il n'en est pas question tant que les autres pays arabes n'y prendront pas part.

Le mariage des Arabes et des juifs

Qu'en est-il de la Syrie et de la Jordanie, elles aussi battues en 1967 ? Elles sont d'accord sur un point : éviter à tout prix un conflit ouvert avec Israël, qui pourrait tourner à la catastrophe. Engager des négociations ? Non plus. Il faudrait qu'Israël restitue humblement le Golan sur un plateau d'argent, trouve une solution au problème palestinien, sans toutefois que Damas (la position d'Amman est moins claire sur ce point) reconnaisse le droit à l'existence de l'Etat juif.

Et les autres Arabes, ceux qui détiennent les pétro-dollars, que veulent-ils ? Sûrement plus la guerre. Ils attendent le magicien qui leur rendra Jérusalem et les autres territoires perdus en 1967, sans qu'ils aient eux-mêmes à traiter avec les *« sionistes »*.

Quel est donc le véritable grief des régimes arabes envers Sadate ? Il a eu l'audace de remettre en question le vœu platonique de la libération, sans contrepartie arabe, des territoires occupés. Cet objectif pieux permettait à maints gouvernements arabes, tant modérés que radicaux, de raffermir leur pouvoir (*« Il faut consentir des sacrifices pour libérer la Palestine »*) et de canaliser l'énergie des éléments « remuants » en faveur d'une cause qui, quoique stagnante, usait leur dynamisme. C'est parce qu'il a rompu un équilibre acquis à coups de concessions « progressistes » et de milliards, que les régimes arabes en veulent à Sadate. La paix remet tout en cause dans un monde arabe où les nantis étaient parvenus à établir une certaine stabilité, grâce à l'argent versé aux uns pour renflouer leur économie, et aux controverses byzantines sur les moyens de *« libérer la terre arabe spoliée »* données en pâture aux autres.

Quelles représailles politiques, financières ou pétrolières ont envisagé les régimes de Ryad, Koweït, Tripoli, Damas ou Amman contre les Américains, parrains de la paix égypto-israélienne ? Aucune. Les Egyptiens, en revanche, sont *« ces pelés, ces galeux »* sur lesquels s'abattent coups et anathèmes. C'est pourtant cette attitude que cautionnent, par leur silence ou leur réserve, les « amis » européens de l'Egypte, qui, en fait, font surtout la fine bouche devant la paix pour pouvoir continuer en toute quiétude à vendre des armes aux Arabes riches et à leur acheter du pétrole.

L'Egypte, qui a, de loin, payé le plus lourd tribut dans les quatre conflits contre Israël, sans parler de la guerre d'usure après 1967, tient ardemment à la paix. Celle-ci lui est nécessaire pour sa reconstruction, pour le renflouement d'une économie ruinée par trente années d'état de guerre, pour tenter de donner un emploi, un logement et du pain à quarante millions d'Egyptiens.

Il faudra aussi rendre justice un jour au président Sadate, qui, après avoir lavé la honte du désastre de 1967, fut le premier responsable arabe à oser se rendre en Israël, comme il est aujourd'hui le seul chef d'Etat au monde ayant le cran d'exprimer tout haut ce que la plupart de ses pairs pensent tout bas de la révolution khomeiniste *« qui tue tous les jours sans jugement et prétend habiller les femmes avec des tentes »* — mais qui est assise sur une masse d'or noir.

Une chose est maintenant sûre : les Arabes, qu'ils soient adeptes du refus, de la fermeté ou de la modération, ont, par leur attitude à l'égard du Caire, consacré le mariage catholique (pour le meilleur et pour le pire, sans divorce) contracté par les musulmans et les coptes d'Egyptes avec les juifs d'Israël, devant l'officiant baptiste des Etats-Unis.

(*) Journaliste égyptien.

AFRIQUE

Tandis que s'ouvrent les entretiens algéro - libyens

Le Polisario tente d'engager à Tripoli une négociation avec la Mauritanie

De notre correspondant

Alger. — Une délégation sahraouie « de haut niveau » part, vendredi 25 mai, pour Tripoli. Le Polisario entend ainsi se conformer « *au protocole d'accord* », signé le 23 avril dernier entre les dirigeants libyens et le ministre mauritanien des affaires étrangères. Aux termes de ce texte, affirme le Front, le gouvernement de Nouakchott s'est engagé à restituer au Polisario la partie du Sahara occidental qu'il occupe et à ouvrir, le 26 mai, à Tripoli, des négociations avec les Sahraouis pour arrêter les modalités de cette remise. Les Mauritaniens seront-ils au rendez-vous ? Rien n'est moins certain, Nouakchott ayant nié la signature d'un accord et ayant accusé Tripoli d'avoir dénaturé les faits en transformant en « protocole » un simple « procès-verbal » dont le contenu aurait été faussement interprété.

Le Polisario affirme, quant à lui, vouloir s'en tenir strictement à « *ce qui a été conclu* ». « *Nous allons à Tripoli*, nous a déclaré, jeudi, le secrétaire général adjoint du Front, M. Bachir Mustapha Sayed, *pour bien montrer que nous aurons tout fait pour éviter un deuxième engagement dans la guerre. Mais après une année de tergiversations, après avoir décrété un cessez-le-feu qui n'a pas eu de contrepartie, il ne faudra pas attendre de nous de nouveaux gestes. Pour le Polisario ce 26 mai est un rendez-vous de paix* ».

Pour le Front, les récentes déclarations de dirigeants de Nouakchott réaffirmant leur volonté de dialogue et leur désir de rechercher en commun les modalités d'une autodétermination, ne sont plus de mise. « *Nous en avons assez*, nous a dit M. Bachir Mustapha Sayed, *de jouer sur ce thème au chat et à la souris, de mois en mois et de capitale en capitale. Nous sommes allés à Paris, Alger, Bamako, Tripoli... Il faut conclure. Nous avons clairement indiqué qu'il n'était pas question d'organiser, sur une partie seulement de notre pays, une consultation populaire. Ce serait entériner le partage du territoire, consacrer les accords de Madrid qui ont organisé le dépècement de notre pays. Si Nouakchott veut vraiment la paix, qu'il le montre en nous restituant notre patrie. La date du 26 mai va donc marquer une étape très importante soit dans la paix soit dans la guerre.* »

Le Polisario, avons-nous demandé aux dirigeants du Front, a mis, en cause, ces derniers jours, à plusieurs reprises, la responsabilité de la France dans l'affaire saharienne. Pourtant, Paris a proclamé sa volonté de neutralité et semblait avoir pris un peu de champ par rapport au Maroc.

« *Le gouvernement français*, nous a-t-il été répondu, *est impliqué jusqu'au cou dans ce conflit et nous sommes bien obligés de constater que les actes ne concordent pas avec les déclarations. Paris continue son double jeu, fait pression sur Nouakchott pour enrayer la dynamique de paix, augmente sa présence militaire dans la région et encourage ainsi l'intransigeance du Maroc. Des conseillers militaires français sont présents dans l'extrême Sud marocain, à Tan-Tan, à Zac, et une mission s'est même rendue à El-Aïoun. Les livraisons d'armes et de munitions au royaume chérifien continuent. En Mauritanie, le dispositif français permettant l'intervention de Jaguar a été renforcé. Ces derniers ont repris leurs vols de reconnaissance et de provocation ainsi d'ailleurs que les Breguet. Ces vols ont bien lieu au-dessus du Sahara occidental et vont même jusqu'à la partie occupée par le Maroc.* »

Bien qu'ils se soient abstenus de toute déclaration fracassante et que le ton de la presse reste très modéré, les dirigeants algériens paraissent bien mettre en doute, eux aussi, la réalité d'un « virage » français auquel ils avaient, semble-t-il, sincèrement cru.

L'évolution de l'affaire saharienne, qui pourrait passer à nouveau par une phase de durcissement, a été sans doute évoquée lors des entretiens libyo-algériens, qui ont commencé jeudi après-midi 24 mai, à Alger, peu après l'arrivée d'une importante délégation dirigée par le colonel Kadhafi. Cette visite « *de travail et d'amitié* », qui n'avait pas été annoncée, fait suite à celle que vient d'accomplir le président de la République démocratique et populaire du Yémen, M. Abdelfatah Ismaïl et précède de peu celle que fera en Algérie, du 28 au 31 mai, le maréchal Tito. Alger, qui a reçu, ces dernières semaines, plusieurs chefs d'État africains, est donc le lieu d'une intense activité diplomatique, ce qui démontre la volonté du nouveau chef de l'État d'intervenir dans les affaires internationales, particulièrement en ce qui concerne les problèmes arabes, africains, et le non-alignement.

Outre le Sahara, sur lequel ils ont maintenant des positions très proches, même si Tripoli s'est abstenu jusqu'à présent de reconnaître la R.A.S.D., les dirigeants algériens et libyens ne manqueront pas de sujets de discussion. Ils évoqueront vraisemblablement la tension qui se manifeste à nouveau entre la Libye et l'Égypte, Tripoli accusant Le Caire de masser des troupes à sa frontière. L'application des décisions prises à Bagdad pour isoler le chef de l'État égyptien, la prochaine réunion de la Ligue arabe à Tunis, la situation en Afrique, et notamment au Tchad, fourniront d'autres thèmes de discussion. Il s'agit de surcroît de la première visite du leader libyen de l'accession à la magistrature suprême du président Chadli, ce qui donnera à ces conversations un intérêt particulier.

DANIEL JUNQUA.

[Interrogé à Paris, le ministère français de la défense dément catégoriquement que les avions Jaguar et le patrouilleur maritime Breguet-Atlantic, basés à Dakar, aient repris récemment leur survol de la Mauritanie et du Sahara occidental. Le gouvernement mauritanien, fait-on encore observer, n'a du reste pas demandé la reprise de tels vols.]

Rhodésie

LONDRES « TIENDRA COMPTE » DU RAPPORT DES OBSERVATEURS QUI ONT JUGÉ LES ÉLECTIONS « AUSSI HONNÊTES QUE POSSIBLE ».

L'évêque Abel Muzorewa deviendra officiellement premier ministre de la Rhodésie-Zimbabwe le mardi 29 mai à sa prestation de serment. La veille, les deux Chambres du nouveau Parlement auront procédé à l'élection du nouveau président de la République, fonction surtout honorifique. L'évêque annoncera mercredi la composition de son gouvernement.

Le cabinet devrait comprendre dix membres du Conseil national africain unifié, mouvement que dirige M. Muzorewa ; six Blancs appartenant au Front rhodésien — dont sans doute M. Smith, qui deviendrait ministre sans portefeuille — deux membres du parti fédéral national unifié — formation nouvelle qui a remporté un certain succès aux élections et deux membres de l'Union nationale africaine du Zimbabwe du pasteur Sithole.

L'équipe de cinq observateurs, conduits par lord Boyd, envoyée en Rhodésie par le parti conservateur britannique pour juger de la régularité des élections législatives, a publié jeudi son rapport à Londres. Selon ce document, la consultation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, et elle a été « *aussi honnête et libre que possible et que le permettait la poursuite de la guérilla* ». Le verdict des urnes, ajoute ce texte, « *reflète les vœux de la majorité de l'électorat* ».

Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office a déclaré qu'il « *tiendrait compte des conclusions de ce rapport* ». Mercredi, le ministre britannique avait reçu une délégation de huit ambassadeurs du Commonwealth. Ceux-ci lui avaient fait part de leur hostilité à toute initiative de Londres pouvant déboucher sur la reconnaissance du régime de Salisbury. — *(A.P., Reuter, U.P.I.)*

Empire Centrafricain

SELON AMNESTY INTERNATIONAL

Bokassa Ier a été vu à la prison de Bangui lors des massacres d'avril

Londres *(A.P., Reuter)*. — Amnesty international a indiqué, vendredi 25 mai, que l'empereur Bokassa Ier avait été vu à Ngaragba, principale prison de Bangui, durant les massacres d'avril et qu'il avait, de ce fait, « *peut-être personnellement participé* » à la tuerie. Fournissant des informations suplémentaires sur les circonstances de l'assassinat de plusieurs dizaines de jeunes, les 18 et 19 avril dernier (*le Monde* du 15 mai), M. Richard Reoch, chef du service de presse d'Amnesty, a précisé à Londres que certains enfants ayant survécu au massacre avaient vu l'empereur à Ngaragba.

« *Les enfants ont été maltraités dans la prison, mais aussi au moment des arrestations et au cours de leur transfert à Ngaragba*, a ajouté M. Reoch. *Ils ont été entassés dans plusieurs cellules et laissés jusqu'au lendemain sans boire ni manger. Vingt-huit d'entre eux sont alors morts d'épuisement et d'étouffement. Une trentaine de jeunes d'un autre groupe ont été lapidés à mort. Tous les témoignages concordent pour dire que c'est la garde impériale qui est responsable des meurtres.* »

Amnesty international précise avoir adressé à l'empereur, le 14 mars, un message de protestation après l'arrestation d'enseignants et d'étudiants. Le chef de l'État a répondu, le 24 mars, avoir libéré tous les détenus, le 22 février, jour de son anniversaire. Amnesty affirme avoir reçu sur les massacres des « *témoignages détaillés provenant de sources très variées et largement recoupés.* » Des chercheurs de l'organisation humanitaire ont examiné chaque cas individuel pendant près d'un mois avant de révéler la tuerie, le 14 mai.

L'un des principaux témoins a pu rencontrer sur place une cinquantaine de personnes. Il s'agissait d'enfants relâchés et de gens qui avaient entendu les cris des prisonniers. « *Ce témoin nous a fourni de nombreux détails : les cinq fils d'une même famille enlevés, un garçon tué avec son propre canif, etc.* », a poursuivi M. Reoch. En revanche, Amnesty n'a reçu le témoignage d'aucun diplomate en poste à Bangui. Le porte-parole a conclu : « *Nous avons de bonnes raisons de croire que des détenus, emprisonnés à la prison de Ngaragba à la fin des années 60, s'y trouvent encore.* »

Aux Nations unies

L'Afrique du Sud est exclue du débat de l'Assemblée sur la Namibie

De notre correspondante

New-York. — La délégation sud-africaine a fait une rentrée aussi remarquée que brève à l'Assemblée des Nations unies, qui s'est réunie mercredi 23 mai pour examiner l'affaire de la Namibie.

Pour la première fois depuis novembre 1974, le représentant de Pretoria, M. Eksteen, est venu, escorté de deux adjoints, occuper son siège entre ceux de la Somalie et de l'Espagne. Remarquée par les observateurs de la SWAPO (le mouvement nationaliste namibien), la présence sud-africaine a provoqué une certaine émotion. Depuis cinq ans, les représentants de Pretoria n'assistaient plus aux assemblées, se contentant de publier des communiqués et de se rendre à de rares réceptions. Ne payant plus leurs cotisations depuis cette date, ils étaient d'ailleurs privés du droit de vote.

La réaction à ce que les délégués africains ont considéré comme une provocation a été immédiate : jeudi, par 96 voix contre 19 et 9 abstentions, l'Assemblée approuvait le rapport de la commission de vérification des pouvoirs qui avait contesté la veille, par 7 voix contre 2, la représentativité de la délégation sud-africaine.

En septembre 1974, l'Assemblée avait pris la même position par 98 voix contre 23.

Les dix-neuf États qui ont voté contre le rapport de la commission sont les neuf pays de la Communauté européenne, les pays nordiques, ainsi que les États-Unis, l'Australie, le Canada, Israël, l'Autriche et la Nouvelle-Zélande.

Parlant au nom des Neuf, le représentant permanent de la France, M. Leprette, a expliqué que leur position tenait à des considérations juridiques : la commission de vérification des pouvoirs, a-t-il indiqué, a contesté la représentativité de l'Afrique du Sud pour des raisons qui ne sont pas prévues dans les statuts. La charte doit être respectée, sinon d'autres États risquent d'être victimes d'une pareille procédure, a dit M. Leprette.

Au cours d'une conférence de presse, M. Eksteen a déclaré : « *Nul ne peut nier que notre point de vue soit indispensable à tout débat concernant l'avenir du Sud-Ouest africain.* »

Les observateurs expliquent l'« offensive » de Pretoria comme une manœuvre destinée à prouver que les Nations unies se révèlent incapables de régler dans la légalité l'affaire de Namibie. Le récent vote du Congrès américain, favorable à la levée des sanctions contre la Rhodésie, et l'attitude relativement conciliante du nouveau gouvernement conservateur britannique à l'égard du régime de Salisbury ne sont sans doute pas étrangers à cette entreprise.

NICOLE BERNHEIM.

ASIE

Les négociations sino-soviétiques auraient dépassé le stade exploratoire

De notre correspondant

Pékin. — Des négociations sino-soviétiques ont-elles commencé ? Certains observateurs pensent que les deux pays ont dépassé le stade de l'échange de notes diplomatiques pour aborder discrètement, celui des consultations préliminaires.

La balle est pour le moment dans le camp soviétique, puisqu'il appartient à Moscou de faire connaître sa réponse au mémorandum chinois remis à l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Pékin le 5 mai (*le Monde* du 11 mai). Le fait nouveau est que, sans attendre cette réponse, des sondages aient apparemment lieu en vue d'éclairer chacune des deux parties sur les intentions du partenaire.

Selon des observateurs informés, qui font état d'indications recueillies auprès de sources chinoises et soviétiques qualifiées, ces sondages portent principalement sur trois points. D'abord l'ordre du jour de la négociation : il semble qu'on s'oriente vers un ordre du jour « large », qui présenterait deux avantages, celui de permettre à chacune des deux parties de prétendre aborder tous les sujets qu'elle estime devoir évoquer et celui d'offrir un éventail assez étendu pour que les négociateurs bénéficient d'une marge de manœuvre suffisante. Chacun aurait ainsi loisir d'exposer ses positions sans que des désaccords inévitables empêchent la poursuite des conversations.

Avant la rencontre Brejnev-Carter

Le second point porte sur le niveau des pourparlers : il apparaît que les Soviétiques souhaiteraient l'ouverture de conversations à un niveau plus élevé que celui des négociations frontalières, qui se poursuivent de manière intermittente depuis 1969 et sont conduites par des vice-ministres des affaires étrangères. Comme il est peu vraisemblable que les chefs des diplomaties soviétique et chinoise, MM. Gromyko et Huang Hua, prennent eux-mêmes la tête des délégations, une solution pourrait être de désigner pour cette tâche des vice-premiers ministres.

Le dernier point concerne le calendrier : c'est là qu'un début d'accord semble se dessiner. De source chinoise aussi bien que soviétique, on indique que la réponse de Moscou à la dernière communication de Pékin devra être donnée avant le 15 juin, c'est-à-dire avant la rencontre Brejnev-Carter à Vienne.

Cette référence commune donne lieu à de nombreux commentaires dans les milieux diplomatiques de la capitale chinoise. Elle est en effet interprétée comme la confirmation, la plus claire jusqu'à présent, que Moscou et Pékin envisagent l'un et l'autre leur projet de négociation dans le cadre de rapports triangulaires, c'est-à-dire dans le contexte de leurs relations respectives avec Washington. Que l'U.R.S.S., en particulier, accepte de se fixer l'échéance du 15 juin est pour sa part une manière d'admettre que la Chine ne peut être considérée comme totalement étrangère à la négociation entre les « Super-Grands ».

Les sondages ont pour but d'établir la bonne foi des deux parties et de répondre à cette question : chacun désire-t-il réellement l'ouverture d'une négociation ou bien les communications de ces dernières semaines n'ont-elles pour objectif que » d'amuser la galerie » à des fins de propagande ? Si l'on semble bien s'acheminer vers un dialogue, on remarquera qu'aucun rapprochement ne s'ébauche sur les problèmes les plus graves qui séparent les deux pays — et en particulier sur le Vietnam et l'ensemble de l'Indochine où les positions chinoises et soviétiques sont totalement opposées. C'est dire que si la négociation s'ouvre un jour, elle s'annoncera longue et très difficile.

Le seul point encourageant, mais dont on ne saurait exagérer la signification, est que les pourparlers commerciaux annuels sino-soviétiques, qui ont été retardés plusieurs mois, doivent en principe s'ouvrir courant juin à Moscou.

ALAIN JACOB.

Afghanistan

Une brigade mécanisée de l'armée régulière serait passée à la rébellion musulmane

Une brigade mécanisée appartenant à la septième division de l'armée afghane serait passée dans le camp de la rébellion musulmane le 17 mai, ont annoncé jeudi 24 mai au Pakistan les organisations qui s'opposent au régime pro-soviétique de M. Taraki. Cette unité, forte de deux mille cinq cents hommes, et qui dispose de blindés et d'artillerie, se trouvait dans la province de Paktya, dans le sud-est du pays.

La dégradation de la situation intérieure en Afghanistan a été examinée jeudi par le Conseil suprême de la défense, sous la présidence de M. Taraki, a annoncé l'agence Tass. Selon celle-ci, le Conseil « *a étudié la manière de renforcer le potentiel défensif du pays, la riposte à opposer à l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et la prévention de nouvelles agressions contre les postes-frontières afgans.* » Par ailleurs le gouvernement de Kaboul a décidé de punir de la peine de mort les citoyens convaincus d'actions contre l'intégrité nationale.

A Islamabad, un porte-parole du gouvernement pakistanais a démenti mercredi les accusations de la *Pravda* du même jour, selon laquelle le Pakistan se préparait à lancer une opération militaire contre l'Afghanistan. Il s'agit, a-t-il dit, d'une tentative du Kremlin pour « *rendre le Pakistan responsable des difficultés rencontrées par le régime afghan dans sa lutte contre l'insurrection* ». La *Pravda* avait aussi accusé le Pakistan d'entraîner « *des milliers de rebelles dotés d'armes chinoises et américaines* ». « *Il est parfaitement* clair, ajoutait le journal, *qu'une opération aussi importante se prépare avec l'aide de pays impérialistes et de leurs services spéciaux* », c'est-à-dire les États-Unis et la Chine. — *(A.F.P., U.P.I., Tass.)*

Selon M. Waldheim

LE VIETNAM N'EST PAS OPPOSÉ A UNE ACTION « DISCRÈTE » DE L'ONU POUR RÉSOUDRE SON CONFLIT AVEC LA CHINE

Le Vietnam n'est pas opposé à une action « discrète » des Nations unies pour tenter de régler le conflit qui l'oppose à la Chine, mais refuse toute médiation officielle de l'Organisation internationale, a déclaré, jeudi 24 mai à New-York, M. Waldheim, qui s'est rendu récemment à Hanoï et à Pékin. Le secrétaire général de l'ONU a toutefois estimé que le processus de négociation entre les deux pays serait très long et très difficile. M. Waldheim a aussi lancé un appel à tous les États pour qu'ils aident les réfugiés indochinois, dont le sort, a-t-il souligné, a atteint le stade critique.

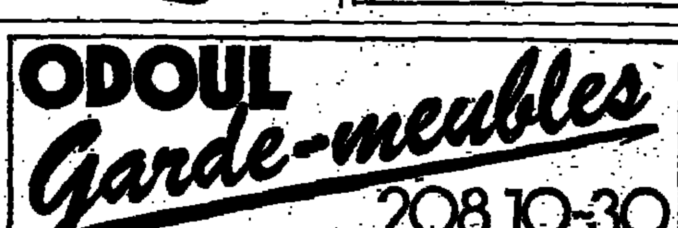
Le nombre de personnes fuyant le Vietnam s'est encore accru en avril : plus de soixante mille personnes ont quitté le pays par mer, estime-t-on à Hanoï de source non vietnamienne. Onze mille d'entre eux, dont trois mille cent pour la seule journée de jeudi, ont atteint Hongkong depuis le début de mai. Les autorités de Hongkong ont demandé à Londres d'accueillir les neuf cent quatre-vingt-deux Vietnamiens recueillis par le cargo britanique *Sibonga*, ancré au large de la colonie.

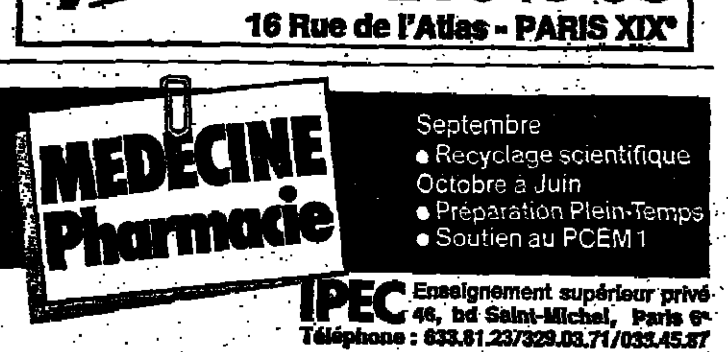
Le gouvernement de Mme Thatcher a toutefois refusé de prendre un engagement sur le nombre de « *boat people* » qui recevront asile en Grande-Bretagne. « *Nous n'avons pas l'intention de suivre la politique de l'administration précédente et d'accepter la responsabilité des réfugiés recueillis en mer par des bateaux britanniques quand aucun autre pays n'en veut* », a déclaré jeudi Sir Lan Gilmour, lord du Sceau privé.

● *M. Nguyen Co Thach*, ancien vice-ministre des affaires étrangères vietnamien, a été nommé « chanceller » auprès du premier ministre, vendredi 25 mai. Ce poste nouveau fait de M. Thach le bras droit de M. Dong ; il sera particulièrement chargé de la diplomatie. — *(A.F.P.)*









AFRIQUE

L'Érythrée prise d'assaut

(Suite de la première page.)

Le F.L.P.E. a toujours établi une distinction nette entre « *bases arrières* » et « *zones libérées* ». La base arrière c'est le quartier général militaire mais aussi économique et social du Front. Déjà, après la prise des principales villes en 1977, le Front, par prudence, avait mis à l'abri, dans sa base de Faha, dans la province septentrionale du Sahel, les principaux équipements militaires, industriels, sanitaires et éducatifs pris à l'ennemi (2). Au cours du récent « *repli stratégique* », les Ethiopiens n'y ont rien trouvé. Bétail, poules, machines, véhicules, meubles, avaient été évacués par les moyens du bord : à dos d'homme, de chameau ou de mule et souvent en camion.

L'été dernier, encore, les « *zones libérées* » par les deux fronts représentaient environ 95 % de l'Erythrée. L'armée éthiopienne était bel et bien défaite et elle n'aurait sans doute jamais pu redresser la situation, même avec le renfort des troupes dégagées de l'Ogaden, si elle n'avait bénéficié d'une aide soviétique massive. L'intervention soviétique, appuyée notamment par des destroyers, se manifeste pour la première fois au cours de la bataille de Massaouah, fin 1977, début 1978. Après dix-sept ans de guerre le conflit est internationalisé.

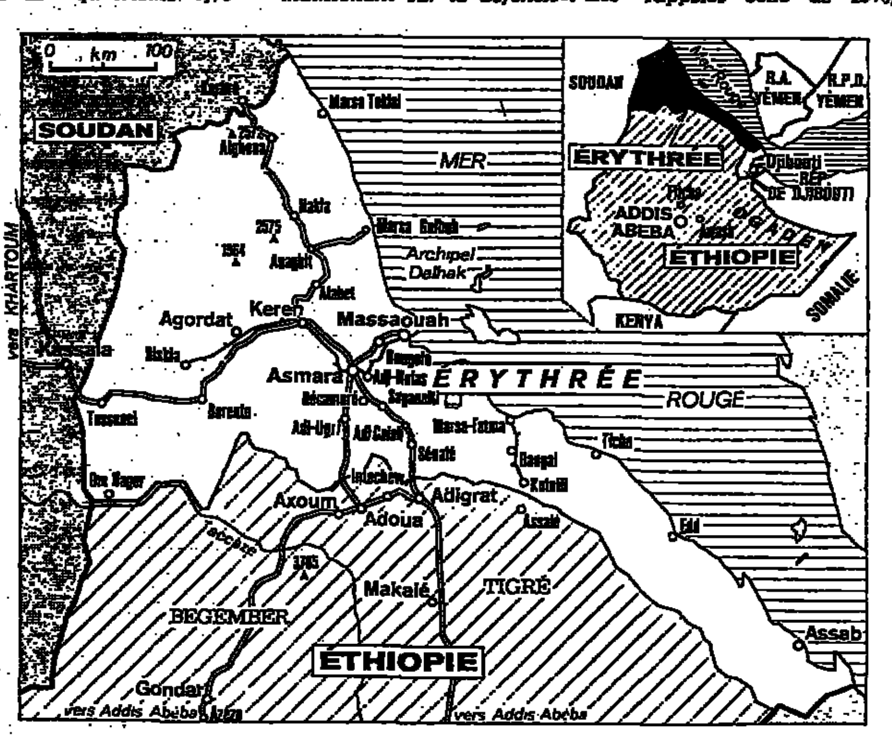
Au cours du printemps 1978, l'Ethiopie engage à Berlin-Est, sous le patronage de l'U.R.S.S., des contacts séparés avec les deux fronts de libération, par l'entremise de la R.D.A. Echec total, dû à l'intransigeance du Derg. On peut se demander si ces pourparlers n'étaient pas une manœuvre de diversion laissant le temps aux Soviétiques et aux Ethiopiens de préparer la « *quatrième offensive* ». Celle-ci, déclenchée en juin 1978, quelques jours à peine après une rencontre entre les trois parties, avait été organisée d'arrache-pied pendant des mois. L'armée éthiopienne refondue, entraînée et équipée par les Soviétiques et les Cubains, était remise en état de combattre.

Le déferlement éthiopien

Un soldat éthiopien de vingt-trois ans de la 27e brigade mécanisée de la « task-force » 508 A (3), qui vient de déserter le front de Nakfo, en mars, nous raconte son expérience, dans une maison délabrée de la ville : « *J'ai été enrôlée dans l'armée en 1978. Le gouvernement nous a mobilisés, nous disant que le Soudan avait envahi l'Ethiopie. J'ai subi un premier entraînement de trois mois à Sheshamané, en Ethiopie, où vingt Russes, doublés d'interprètes éthiopiens, nous ont appris à tirer à la Kalachnikov. Il y a beaucoup d'autres camp de formation : Awash, où deux cents Cubains forment les « flame-brigades » ; Fitche, où il a dix Russes ; Azezo, où un entraînement d'artillerie lourde est donné par une centaine de Cubains, etc. C'est à Legedadi, à 20 kilomètres d'Addis, qu'à été formée la 28e brigade mécanisée, qui a été anéantie à Elabaret par le F.P.L.E. en novembre 1978. Je suis arrivé en 1978 en Erythrée, où j'ai été formé un mois au maniement du BM 24 (pièces multitubes lance-roquettes dites « orgues de Staline.* » Notre interlocuteur dit avoir participé à plusieurs batailles où son unité aurait subi de lourdes pertes, notamment entre Afabet et Nakfa, le 15 février 1979. Cette bataille aurait coûté deux mille hommes aux forces du Derg, dont il dit — mais faut-il croire en pareil cas un déserteur ? — le moral très bas. « *Dans une brigade, nous étions deux mille cinq cents au départ, nous ne sommes plus que six cents aujourd'hui. Beaucoup de miliciens ont déserté et sont rentrés au pays. S'ils sont repérés, ils sont immédiatement exécutés. Les troupes ne veulent pas se battre. Dernièrement, toute une compagnie a refusé d'avancer près de Nakfa. Dans ce cas, des mutins, choisis au hasard, sont fusillés. Dans la « task-force », il y avait quinze Russes,* ajoute-t-il. *Ce sont ceux qui commandent réellement, ils mettent chars et pièces d'artillerie en position. Dans la bataille contre Afabet et Nakfa, l'un d'eux a été tué et un autre blessé. C'était la panique générale. Les Russes se sont jetés furieusement sur un général éthiopien qui s'était caché sous un rocher et ils l'ont empoigné au collet...* »

Les combattants du F.P.L.E. qui ont tout le temps de parler dans les maquis, la journée sous les arbres ou dans les tentes — hôpitaux, ateliers, bureaux — et la nuit à bord des Land-Rover, ne se privent pas de raconter les déroutes de l'adversaire. Zodi a rejoint le F.P.L.E. en 1974. Elle a participé aux principales batailles : Nakfa, Afabet, Keren, Massaouah, et elle dit paisiblement s'être « *spécialisée dans la prise des chars* ». « *Ce n'est pas difficile,* explique-t-elle, *ils sont impuissants dès que l'on s'en approche. Nous les attaquons en petit groupe, à la Kalachnikov et avec des grenades et des R.P.G. (lance-roquettes individuels). L'équipage tente de prendre la fuite ou se rend. Des chauffeurs et mécaniciens nous accompagnent pour évacuer les chars, les réparer rapidement sur place ou prendre les pièces de rechange dont nous avons besoin.* » Soudain, ses yeux s'illuminent : « *Au cours de la dernière offensive, c'était fantastique. Retranchée derrière un petit muret de pierres, j'ai vu arriver une multitude de tanks ; il y en avait bien cent en face de moi. Nous avons eu juste le temps de nous replier.* »

La nouvelle tactique mise en œuvre par l'armée éthiopienne au cours de la « *quatrième offensive* » consiste, d'une part, à ouvrir simultanément plusieurs fronts très amples s'étalant sur une longueur qui atteint jusqu'à 40 kilomètres, dans le but de diviser les forces érythréennes et à les prendre en tenailles par des attaques sur les flancs ; d'autre part à concentrer le maximum de forces mécanisées et blindées, d'artillerie et d'aviation — sur un secteur précis de lignes de défense ennemies — afin d'y ouvrir une brèche.



Le F.P.L.E. est parvenu à mettre cette tactique en échec au cours de la première phase de l'offensive (juin - août 1978) en coupant, par des embuscades, les blindés et l'artillerie de l'infanterie de leur accompagnement et de leur logistique. Cependant, devant le déferlement des forces ennemies — environ 600 tanks et 80 000 soldats et miliciens éthiopiens sont engagés en Erythrée, — le comité central du F.P.L.E. a proclamé, en octobre, le passage à une phase de « *défensive stratégique* » afin de préserver ses forces. Il a décidé qu'il faudrait, le cas échéant, évacuer les villes plutôt que de risquer leur destruction et la perte de combattants. Les Ethiopiens, de ce fait, sont entrés sans combat dans des cités désertes. Toutefois, le F.P.L.E., considérablement affaibli au cours de cette première phase, ne se manifestait que fort peu tout au long de l'offensive, sinon par quelques contre-attaques.

L'encadrement soviétique a été, sans nul doute, le facteur décisif du succès de l'armée éthiopienne. La nouvelle phase, dans les opérations déclenchées le 18 novembre 1978, a, en effet, été marquée par l'intervention directe des experts et techniciens soviétiques appelés à la rescousse : artilleurs d'élite, experts de la logistique et de la stratégie. Selon le F.P.L.E., les Soviétiques seraient cent cinquante à l'Ouest, deux cents à Asmara, quatre-vingts à Adi-Caieh et cent cinquante à Massaouah, soit environ six cents : effectif vraisemblable si l'on considère qu'ils sont environ deux mille en Ethiopie. C'est le général Petrov, stratège de la campagne de l'Ogaden, qui dirige les opérations. Des trois lieutenants-colonels chargés des fronts ouest, est et nord, l'un a été tué peu après le début de l'offensive. Celle-ci a fait immédiatement apparaître que l'artillerie était devenue beaucoup plus précise et la coordination entre les armes plus efficace, les ordres étant donnés à partir d'hélicoptères. Chaque bataille a été précédée, à la façon soviétique, par une intense préparation d'artillerie.

Tandis que le F.P.L.E. organisait son « *repli stratégique* », de nombreux villages étaient détruits, cent mille personnes sans abri prenaient le chemin de l'exode. Dans les villes, le Front organisait *le départ des militants* les plus connus, des jeunes menacés par la conscription et de tous ceux qui ne voulaient plus connaître l'occupation.

En février 1979, après le débarquement massif de troupes et d'équipement sur les côtes de la mer Rouge, d'abord à Marsa-Gulbub et puis à Marsa-Teklai, le F.P.L.E. se voit contraint de ramener ses forces vers le nord pour éviter d'être encerclé. Il évacue la base de Faha vers l'ouest, ainsi que la population de Nakfa.

Aujourd'hui la situation est stabilisée sur les deux fronts, autour de Maihemet, près d'Alghema, à 50 kilomètres de la frontière du Soudan et au sud de Nafka. Environ vingt mille soldats éthiopiens combattent dans chacun de ces deux secteurs.

Un blocage réciproque ?

Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé à la mi-mars, M. Issayas Afeworki, secrétaire général adjoint du F.P.L.E., a fait le point de la situation : « *L'intervention soviétique*, nous dit-il, *a complètement changé le rapport de forces. Nous sommes maintenant sur la défensive. Les Ethiopiens ont la supériorité stratégique. Sans doute renfor- Nafka. Sur l'autre front, près de Nadfa. Sur l'autre front, près de la côte est, ils menacent notre route d'approvisionnement. Peut-être préparent-ils de nouvelles attaques, mais nous avons l'impression qu'il leur sera très difficile d'avancer davantage dans la présente offensive. Peut-être a-t-on atteint un stade où ils ne sont pas plus capables de progresser que nous-mêmes de lancer une contre-offensive. Bientôt nous pourrons attaquer les voies de communication menant à leurs places fortes dans les villes et leurs voies d'approvisionnement.* »

Trois semaines plus tard, à l'occasion d'un mariage entre combattants, nous rencontrons Sebhat Ephraim, grand figure du mouvement nationaliste et « *responsable des organisations de masses du front* », qui rentre de la région d'Asmara. Il nous assure que les groupes de guérilleros opérant dans le sud et le centre du pays commencent à attaquer les garnisons et à tendre des embuscades. Toutefois, ces actions restent limitées, le F.P.L.E. devant maintenir l'essentiel de ses forces dans le Nord pour protéger et monter sa base arrière.

Une aide infime

La construction de la nouvelle route vers le Soudan, qui traverse les montagnes, mobilise mille six cents maquisards. Etrange chantier, où des centaines de volontaires s'attaquent au sol rocailleux, par une chaleur torride, avec des outils de fortune : houes, pioches, pics... Une jeune femme lutte avec un marteau piqueur. Pour tout équipement, il y a deux de ces engins et un excavateur. Perchés sur un sommet, deux maquisards guettent ce ciel. Nous arrivons à Nafa après avoir roulé longtemps tous feux éteints. La ville est entièrement vidée de ses habitants, ravagée par la guerre. Les combattants qui y sont stationnés y cultivent avec amour les seuls légumes que nous verrons durant tout notre séjour. Sur la voie principale, d'énormes cratères sont dus à des bombes soviétiques de 620 livres que les combattants ont baptisées « *modèle colonialisme* ». Les « *orgues de Staline* » recevant le sobriquet d' « *anarchisme* » parce que leurs roquettes jaillissent en tous sens et seraient particulièrement inefficaces contre les unités mobiles du F.P.L.E. Nous avons vu des rochers brûlés au napalm.

M. Petros Solomon, l'un des trois membres du comité militaire du bureau politique du F.P.L.E., responsable du front de Nakfa, explique dans cette ville la spécificité de la lutte érythréenne : « *Nous luttons contre une puissance coloniale qui dispose, à nos portes, d'énormes réserves humaines. Le rapport démographique est environ de 1 à 10. Les Erythréens sont peu nombreux. Nous devons donc limiter les pertes au minimum. L'aide que nous avons reçue des pays amis a toujours été infime. Depuis le déclenchement de la quatrième offensive, nous ne recevons plus aucune aide, hormis une faible assistance humanitaire. L'Ethiopie, quant à elle, est aidée plus que jamais, économiquement par l'Ouest et militairement par l'Est. Tout le monde est contre nous. Nous sommes le premier mouvement de libération à faire la guerre à l'U.R.S.S.* »

Pendant notre conversation, des maquisards essaient, à grand fracas, une pièce d'artillerie antiaérienne soviétique récemment « *libérée* », selon l'expression en usage ici. Quelques jours plus tard, le F.P.L.E. abattra trois Mig. Pendant une dizaine de jours, nous entendrons sans cesse, dans la base arrière, le bruit sourd des bombardements. Les Ethiopiens, réapprovisionnés en munitions, tentaient, sans succès, une nouvelle attaque sur Nakfa.

La situation militaire n'est pas — du moins sur la carte — sans rappeler celle de 1976, où les Ethiopiens contrôlaient les villes et quelques points stratégiques, tandis que le F.P.L.E. était retranché dans sa « *base arrière* » et dispersé en petites unités de guérilla. Deux différences importantes sont apparues : d'une part, le F.P.L.E. a pu faire un considérable travail de politisation et d'organisation de la population dans les zones naguère libérées, et la présence éthiopienne ne peut en venir à bout ; d'autre part, l'armée d'Addis-Abeba s'est considérablement renforcée avec l'aide soviétique (les Cubains ayant quitté l'Erythrée à la fin de l'année dernière), sans toutefois pouvoir emporter la décision.

OLIVIER LE BRUN.

Prochain article :

LA NOUVELLE BASE ARRIÈRE

(2) Voir à ce propos les articles de qui dirige l'Ethiopie.

(3) La « task-force » est une unité de 12 à 14 000 hommes, correspondant à l'ancienne division, et comprenant, le plus souvent, une brigade de l'armée régulière, deux brigades de « milices » et deux brigades mécanisées.

EUROPE

Yougoslavie

FÊTE DE LA JEUNESSE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — La Yougoslavie célèbre, ce vendredi 25 mai, les quatre-vingt-sept ans du président Tito. Le jour de son anniversaire n'est pas fête officielle, mais il est marqué avec éclat dans tout le pays, car il coïncide, suivant le vœu du chef de l'Etat, avec la « journée de la jeunesse ». Les innombrables manifestations organisées à cette occasion culmineront dans la soirée, au stade de l'armée, à *Belgrade, où sera présenté un* programme de danses, de chants et de culture physique symbolisant « la révolution, l'unité et la fraternité » des peuples et des nationalités de la Yougoslavie.

Rentré lundi d'Union soviétique, le président Tito est apparu depuis quotidiennement à la télévision, recevant des dirigeants yougoslaves et étrangers ou présidant les réunions de la direction de la Ligue et de l'Etat. Les spectateurs ont constaté l'excellent état de santé du maréchal. Un porte-parole a confirmé, jeudi, que le président se prépare à une nouvelle tournée à l'étranger, d'abord en Algérie, où il est attendu lundi, puis en Libye et à Malte. Son intention est d'exposer à ses interlocuteurs le point de vue yougoslave sur les difficultés *du mouvement des non-alignés.* Les ministres des affaires étrangères du mouvement se réuniront en effet début juin à Colombo et un sommet des non-alignés doit se tenir début septembre à La Havane. Le président est bien décidé à s'y rendre. — P. Y.

Union soviétique

M. ALEXANDRE PODRABINEK RISQUE UNE NOUVELLE CONDAMNATION POUR « PARASITISME »

M. Alexandre Podrabinek, condamné pour « *diffusion de calomnies* » en 1978 à cinq ans d'exil en Yakoutie (Sibérie orientale), vient, dans une lettre parvenue jeudi 24 mai à Moscou, de protester contre le fait que les autorités locales refusent de lui donner du travail. M. Podrabinek, qui était infirmier et animait le Comité d'études sur l'utilisation abusive de la psychiatrie, est l'auteur d'un livre sur la *Médecine punitive*, dans lequel il dénonçait les internements psychiatriques pour raison politique. Il souligne dans sa lettre que l'inaction qui lui est imposée lui fait risquer une nouvelle condamnation à un an de camp pour « *parasitisme* ».

La mère d'Anatole Chtcharanski, condamné à treize ans de détention au mois de juin dernier pour « trahison », vient d'autre part de prier la Croix-Rouge d'intervenir en faveur de son fils, dont la santé se serait sérieusement détériorée ; les responsables de la prison de Chistopol, où il est détenu, ont renvoyé les médicaments qu'elle lui avait fait parvenir.

On apprend enfin que l'Union des écrivains soviétiques a retiré leur carte de membre à deux jeunes auteurs, MM. Y. Popov et V. Yerofeyev, qui avaient participé à la rédaction de l'almanach *Métropole (le Monde* daté 6-7 mai). Cette décision a été prise, écrit l'organe de la section moscovite de l'Union, *Moskovski Literator*, en raison de la « *valeur littéraire insuffisante* » des deux écrivains.



EUROPE

M. Strauss se porte candidat à la chancellerie pour les élections de 1980

De notre correspondant

Moins de quarante-huit heures après l'élection de M. Carstens à la présidence de la R.F.A., M. Strauss, le chef de la C.S.U bavaroise, a annoncé sa candidature au poste de chancelier pour les élections générales de 1980. La décision de M. Strauss met dans l'embarras M. Helmut Kohl. l'actuel chef de la C.D.U.

Bonn. — Vingt-quatre heures après la grande *« démonstration d'unité »* que constituait l'élection de M. Karl Carstens à la présidence de la R.F.A., la guerre larvée qui se développait depuis des mois dans le camp chrétien-démocrate vient d'éclater au grand jour. Renonçant au langage sibyllin qu'il utilisait jusqu'à présent, le bouillant leader de la C.S.U. bavaroise, M. Franz Joseph Strauss, a fait savoir qu'il est *« à la disposition »* de tous les chrétiens-démocrates pour remplacer M. Helmut Kohl comme candidat chancelier aux élections générales de l'an prochain.

Que M. Strauss n'ait jamais considéré l'actuel chef de la C.D.U. comme un homme capable de remporter la victoire en 1980 et de chasser du pouvoir la coalition socialiste-libérale du chancelier Schmidt, personne ne l'ignorait. Que depuis des mois le chef chrétien-social de Bavière ait poursuivi sans relâche contre M. Kohl une entreprise bien orchestrée de « démolition » était tout aussi clair. Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans cette entreprise, M. Strauss a très largement réussi. Le mécontentement au sein de la C.D.U. est devenu tel que l'on s'attend, d'un jour à l'autre, à voir M. Kohl, dégoûté d'être toujours mis en cause, jeter l'éponge.

Cela ne signifie pas pour autant que M. Strauss soit déjà porté à la tête des troupes chrétiennes-démocrates. Sans doute le nombre des membres de la C.D.U. qui songent à lui comme candidat chancelier paraît s'accroître. Mais l'état-major du parti n'est quand même pas prêt à capituler sans condition devant l'offensive bavaroise. D'autres candidats potentiels sont prêts à revendiquer le trône sur lequel M. Strauss voudrait s'installer. L'ancien secrétaire général de la C.D.U., M. Kurt Biedenkopf, fut le premier à partir ouvertement en guerre contre M. Kohl. Le chef du parti dans le land de Hesse, M. Alfred Dregger, ne renonce pas à ses ambitions, bien qu'il ait subi un échec au printemps lorsqu'il n'a pas réussi à déloger le gouvernement socialiste-libéral de sa province. Enfin, depuis quelques semaines, il est de plus en plus question, au sein de la C.D.U., de confier le premier rôle au ministre-président de la Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht, qui apparaît à l'heure actuelle comme la nouvelle étoile du parti chrétien-démocrate.

Bien des questions restent encore ouvertes. L'une concerne la structure même de l'alliance entre la C.D.U. et la C.S.U. M. Strauss menace depuis longtemps déjà d'étendre l'activité de son parti bavarois à l'ensemble de la République fédérale, ce qui amènerait inévitablement la C.D.U. à organiser, pour sa propre part, une *« invasion de la Bavière »*. De façon assez surprenante, certains sondages d'opinion suggèrent que, si, dans l'ensemble du pays, les citoyens avaient le choix entre les deux partis, le camp chrétien gagnerait assez de voix pour battre la coalition socialiste-libérale.

D'autres proposent, en vue d'éviter des querelles pénibles, que les chrétiens-démocrates ne désignent leur candidat chancelier qu'après *« la victoire sur la coalition de M. Schmidt »*. Étant donnée la personnalisation croissante des batailles électorales, une telle solution paraît cependant exclue.

En attendant, la démarche de M. Strauss, qui secoue profondément le camp chrétien-démocrate, paraît plutôt réjouir les stratèges du S.P.D. (social-démocrate) et du F.D.P. (libéral). Ceux-ci sont convaincus que, si le *« roi sans couronne de la Bavière »* est sans aucun doute un homme politique soulevant beaucoup d'enthousiasme, il est également celui qui, à cause de son image « réactionnaire », provoque le plus d'antagonismes.

Au surplus, les rivalités personnelles qui déchirent l'opposition aujourd'hui trouvent surtout leur origine dans un profond désarroi politique. Dix ans après avoir perdu le pouvoir à Bonn, les chrétiens-démocrates n'ont pas trouvé les thèmes et le programme qui leur garantiraient de remettre la main sur les leviers de commande du pays. En R.F.A., comme dans beaucoup d'autres pays démocratiques, l'issue des élections ne dépend pas essentiellement des qualités personnelles de tel ou tel dirigeant, mais bien du climat économique et social. Or il est indéniable qu'en dépit des problèmes sérieux, tels que le chômage, le plus grand nombre des citoyens paraissent assez satisfaits de leur sort. Pour l'instant, en tout cas, le vent continue de souffler en faveur du chancelier Schmidt.

JEAN WETZ.

Allemagne fédérale

« Vingt ans de réussite allemande »

(Suite de la première page.)

Mais, dans le moment présent, cet ouvrage sera ressenti, nous l'avons dit, comme une *somme de différences par* rapport à l'économie et à la société françaises, chaque différence signalée par les auteurs pouvant apparaître, parfois à tort et parfois à raison, comme un facteur explicatif de réussite relative.

Enumérons, au fil des articles, et en ordre dispersé, quelques-uns de ces traits différentiels, avant d'en ébaucher un commentaire :

— Préférence relative, en Allemagne, pour un taux d'expansion de la production en volume plus faible, mais moins inflationniste ;

— Evolution favorable de l'enrichissement réel, c'est-à-dire du pouvoir d'achat de la production nationale en marchandises étrangères, par l'amélioration des termes de l'échange liée aux réévaluations successives du D.M. ;

— Conscience plus aiguë des contraintes et des mécanismes de l'économie ouverte, dans laquelle, justement, l'essentiel n'est pas la croissance du produit, mais celle du revenu ;

— Spécialisation internationale plus concentrée : l'Allemagne n'essaie pas de tout produire, et s'ouvre, plus que la France, aux produits industriels en provenance du tiers-monde, réussissant à la fois à acheter bon marché des produits standardisés et à vendre cher des produits différenciés de haute qualité ;

— Adaptation plus souple et plus efficace à la demande mondiale ; mutations industrielles mieux prévues et plus rapides ;

— Industrialisation plus intense et décentralisée, avec une part relative de la production industrielle plus importante consacrée aux biens d'équipement ;

— Déséquilibres régionaux moins accusés ;

— Unités de production agricole plus petites et plus productives ; agriculture à temps partiel plus fréquente, et meilleure liaison entre le tissu urbain et rural ;

— Sociétés de commerce international efficaces ;

— Système bancaire décentralisé, mais non spécialisé, plus puissant, prenant plus de risques et, peut-être, plus fragile ;

— Décentralisation des disponibilités collectées par les caisses d'épargne et le secteur coopératif ; taux d'épargne généralement supérieurs ;

— Réalisation d'une alternance dans les mouvements des parts relatives des profits et des salaires ;

— Diagnostic économique effectué par des experts et des conseillers relativement indépendants du gouvernement, groupés dans sept instituts distincts ;

— Unité syndicale mieux assurée, les syndicats formant un pouvoir compensateur puissant mais « *réaliste* », qui préfère parfois « *montrer ses muscles pour ne pas avoir à s'en servir* » ;

— Réglementation de la grève en cours de contrat. Elle n'est légale que si elle est décidée par une majorité de 75 % des travailleurs ;

— Instruments de participation des travailleurs aux décisions et de cogestion plus avancés ;

— Fédéralisme institutionnel et politique ;

— Pas de grandes écoles ;

— Pas de possessions coloniales depuis 1919 ;

— Attitude différente vis-à-vis du prestige : il n'est pas recherché *a priori*, mais devient la conséquence naturelle d'une efficacité...

Cette énumération, incomplète et déjà fastidieuse, a un but : elle souhaite montrer, par son désordre même, que cette accumulation de traits ne peut avoir de sens que s'ils sont articulés, au sein d'une « culture », d'un milieu humain total, eux-mêmes tributaires d'une histoire. Si certains d'entre eux peuvent susciter notre réflexion, voire inspirer notre action, s'il existe des politiques meilleures que d'autres, soyons sûrs qu'il n'y a pas, en matière de réussite d'un pays, de trucs, de recettes ou de miracles. Telle caractéristique, transposée dans un milieu différent, risque d'avoir peu de chances de s'y implanter. L'art de la greffe demande expérience et précautions.

Comment comprendre cette « culture » allemande contemporaine ? L'histoire nous fournira, à titre d'hypothèse, un fil directeur.

L'insistance formelle de l'Allemagne sur une organisation politique, économique, sociale, industrielle, décentralisée, provient peut-être d'une tradition de diversité des États allemands, retrouvée et exploitée avec succès, en réaction contre un passé totalitaire et traumatisant.

Le refus du passé, c'est-à-dire de l'inflation, de la centralisation idéologique et étatique hitlérienne, de l'échec d'un idéalisme et d'un nationalisme dévoyés, a, semble-t-il, suscité en Allemagne un ensemble d'attitudes qui se trouvent être précisément bien adaptées à la période contemporaine, à ses critères et à ses contraintes.

Si l'explication souvent avancée de la réussite allemande est « *un certain accord* », il faut poser la question : accord sur quoi ? Sur une méfiance à l'égard des idéologies simplificatrices ? Sur un réalisme anti-idéologique ? Sur un pluralisme politique dont la condition nécessaire est le pluralisme des forces économiques ?

Ne peut-on penser que l'Allemagne, retrouvant la diversité de ses sources, a réagi contre une unanimité ténébreuse par un accord anti-romantique ? Au fond, un accord sur le contrat social.

B. LASSUDRIE-DUCHÊNE.

★ Editions Economica, 24 F. En vente dans les kiosques.

Tchécoslovaquie

● *Le comité tchécoslovaque pour la défense des personnes injustement persécutées* a fait parvenir en Italie un document signalant les cas de soixante-six personnes « persécutées ». Le comité attire l'attention sur cinq personnes incarcérées, dont quatre signataires de la Charte 77 : le journaliste Jiri Lederer, M. Cerny, ouvrier, M. Sabata, le pasteur Jan Simsa et l'écrivain Jaromir Saurda. Depuis la rédaction de ce document, le pasteur Simsa a été relâché et M. Cerny interné dans un asile psychiatrique. — *(A.F.P.)*

Autriche

M. KREISKY AIMERAIT INTERDIRE D'INTERDIRE

(De notre correspondante.)

Vienne. — « J'ai le sentiment qu'il existe en Autriche un nombre extraordinaire d'interdictions », *vient de déclarer au quotidien socialiste* Arbeiter Zeitung *le chancelier Kreisky. Doutant qu'elles soient toutes vraiment utiles, il a ajouté qu'il allait faire mener par ses services une enquête pour voir s'il ne serait pas possible d'élargir l'espace de liberté du citoyen autrichien.*

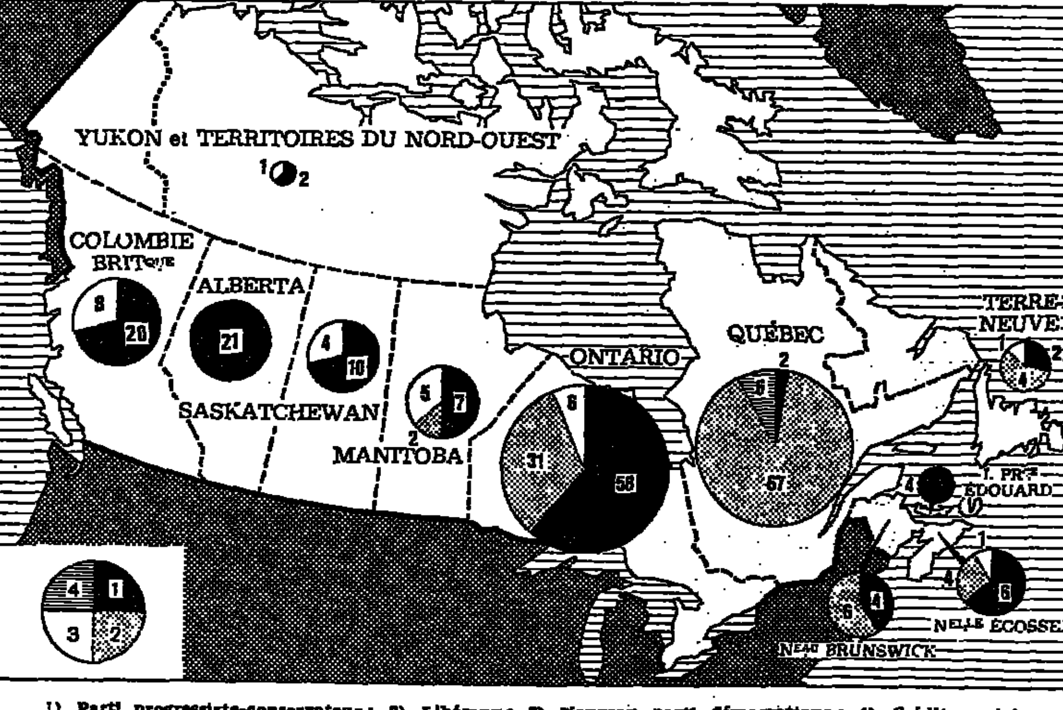
Initiative d'un utopiste ? Le chancelier se défend d'en être un. Mais, dit-il, il faut en finir avec la théorie du « tout est défendu à l'exception de ce qui est permis ». *Selon lui, il faut donner aux Autrichiens le sentiment que l'État n'est pas* « un animal monstrueux, étranger et dangereux qui les guette partout ».

Sera-t-il bientôt interdit d'interdire en Autriche ? Cette aspiration, dont seuls nos murs avaient renvoyé un écho en mai 1968, se réalisera-t-elle sur les bords du Danube ? Il serait, à vrai dire, assez piquant que les rêves des jeunes gauchistes d'il y a dix ans soient concrétisés par le chef d'un gouvernement social-démocrate. Gageons, cependant, que ce dernier saura appliquer le slogan avec l'art du compromis que l'on sait, à Vienne, si bien pratiquer. — A. R.

AMÉRIQUES

Canada

Les résultats du scrutin du 22 mai



1) Parti progressiste-conservateur ; 2) Libéraux ; 3) Nouveau parti démocratique ; 4) Crédit social.

Les élections du 8 juillet 1974 avaient permis à M. Trudeau de retrouver la majorité absolue aux Communes d'Ottawa. Le scrutin du 22 mai 1979 fait, en revanche, apparaître la cassure du pays en deux entre l'Ouest conservateur et anglophone et l'Est libéral et francophone (les provinces maritimes présentant des particularités propres).

Le parti libéral n'a plus un seul député en Colombie-Britannique et au Saskatchewan, alors qu'il en avait eu respectivement huit et trois dans ces deux provinces en 1974. Les libéraux subissent une déroute dans l'Ontario, où ils passent de 55 sièges à 31 sièges, que ne compense pas leur progression de 7 sièges au Québec. Les conservateurs font une percée décisive dans l'Ontario, où ils obtiennent 58 sièges contre 25 en 1974, tandis que leur présence au Québec s'amenuise encore, passant de 3 à 2 sièges.

Parmi les petites formations, le parti néo-démocrate (social-démocrate) émerge vigoureusement en Colombie-Britannique, où il passe de 2 à 8 sièges, et obtient des résultats intéressants dans l'Ontario (6), au Manitoba (5) et au Saskatchewan (4). En revanche, le Crédit social (droite populiste) fait un score décevant au Québec, où il ne compte plus que 6 députés contre 11 en 1974.

Au total, les conservateurs ont 136 sièges (la majorité absolue est de 142), les libéraux 114, les néo-démocrates 26 et le Crédit social 6.

El Salvador

L'occupation des ambassades de France et du Venezuela
Les négociations sont toujours dans l'impasse

De notre envoyé spécial

La Fédération internationale des droits de l'homme a envoyé au Salvador une mission de trois membres, qui sont arrivés sur place, vendredi 25 mai, apprend-on à Paris.

San-Salvador. — La tension a quelque peu décru dans la capitale salvadorienne après la proclamation de l'état de siège par le gouvernement. Le groupe du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), qui occupait depuis une vingtaine de jours la cathédrale, d'où il diffusait des slogans révolutionnaires, a abandonné les lieux jeudi 24 mai dans l'après-midi.

Quelque trois mille personnes ont assisté dans la matinée aux funérailles de plusieurs membres du B.P.R. tués le 22 mai lors de la manifestation de soutien aux occupants de l'ambassade du Venezuela. Un cortège de quelques milliers de personnes a, d'autre part, suivi le corps du ministre de l'éducation, M. Carlos Herrera, tué mercredi par un mouvement de guérilla.

Si le climat s'est quelque peu détendu, la situation reste critique autour des ambassades de France et du Venezuela, toujours occupées par deux commandos du B.P.R. Dans la seconde, les occupants sont sans eau et sans vivres. Depuis la fuite des otages, le 20 mai, le Bloc, dont l'intransigeance reste totale, se refuse à accepter l'asile politique au Panama offert au commando et demande que celui-ci puisse quitter librement l'édifice et rester dans le pays.

Une exigence identique bloque les négociations avec les représentants du gouvernement français, qui ont, eux aussi, obtenu des sauf-conduits vers Panama pour les occupants de l'ambassade de France. Quant au gouvernement salvadorien, il ne peut être question de permettre la libre sortie des deux commandos s'ils ne quittent pas le pays.

Th. M.



Le Monde le débat européen

Un million et demi de personnes concernées

Pour la première fois, les émigrés italiens pourront voter sans se déplacer

De notre correspondant

Rome. — Les élections européennes du 10 juin introduiront une nouveauté absolue en Italie : pour la première fois, des citoyens résidant à l'étranger pourront voter dans leur ville d'adoption, sans se déplacer. Cette mesure ne s'applique qu'aux pays de la C.E.E. et seulement pour ce scrutin. Il n'est pas question de l'étendre aux élections législatives du dimanche précédent : s'ils veulent voter le 3 juin, les Italiens de Marseille, de Francfort ou de Liège devront rentrer chez eux.

En un siècle, la péninsule a « perdu » quelque vingt-cinq millions de personnes, contraintes de s'expatrier pour trouver du travail. Leur destination a été, par ordre d'importance : les Etats-Unis, la France, la Suisse, l'Argentine, l'Allemagne, le Brésil. Le mouvement s'est beaucoup ralenti ces dernières années et même inversé depuis 1973. On assiste à davantage de retours que de départs en raison de la crise qui sévit dans les pays d'émigration. Et, curieusement — malgré le chômage qui y sévit — l'Italie commence, elle aussi, à « importer » des travailleurs étrangers. Des maçons yougoslaves travaillent dans le Frioul, des pêcheurs tunisiens en Sicile, des serveurs égyptiens dans de nombreux restaurants.

Les pays de la C.E.E. n'en comptent pas moins un million et demi d'Italiens en âge de voter. Pouvait-on les exclure d'un scrutin européen qui les concerne doublement ? Cela aurait été injuste et absurde. Le Parlement a donc tenu compte des émigrés dans sa loi électorale, chargeant le gouvernement de négocier les modalités du vote avec les pays concernés.

Les réticences de la France

Dans l'ensemble, ces négociations ont rapidement abouti. Aucune difficulté ne pouvait venir de pays comme l'Irlande ou le Danemark où les travailleurs italiens sont très peu nombreux. Mais la Belgique en compte près de 300 000 et ils sont deux fois plus nombreux en Allemagne fédérale et en France (sans compter les titulaires d'une double nationalité). Or, la loi italienne est très stricte : le vote doit être « *personnel, libre, secret* » et précédé d'une campagne en bonne et due forme.

De tous les pays de la C.E.E., la France a été le plus réticent. Les Giscardiens ne voulaient pas donner aux communistes et aux gaullistes l'occasion de dénoncer des ingérences étrangères, d'autant que la loi interdit aux partis étrangers de faire de la propagande sur le territoire national. Il a donc fallu trouver un *modus vivendi* : les réunions électorales auront lieu dans des locaux fermés et en langue italienne, avec un affichage limité aux derniers jours de la campagne, près des sièges électoraux (les consulats généralement). Quant à la radio et à la télévision, elles n'offriront aux partis italiens que le temps d'antenne réservé habituellement aux émigrés. L'Allemagne s'est montrée plus généreuse.

Sept cents sièges électoraux (dont un tiers en France) ont été prévus par les consulats italiens de la C.E.E. Sur un million et demi d'électeurs potentiels, on estime que moins de cinq cent mille useront de leur droit de vote le 10 juin. Il ne suffit pas, en effet, de résider dans un pays de la Communauté. Il faut aussi être inscrit sur les listes électorales d'une commune italienne. « *Cinq cent mille, cela peut paraître faible,* remarque M. Sanza, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. *Mais il ne faut pas oublier qu'aux élections législatives de 1976 seuls cinquante-trois mille « Européens » étaient rentrés au pays pour voter.* »

En effet, les billets gratuits en train ou à tarif réduit dans les avions d'Alitalia ne sont pas des incitations suffisantes. Les émigrés ont été négligés, depuis trop longtemps, par l'Etat italien et la plupart des partis pour qu'ils viennent voter. Cercle vicieux : dans la mesure où ils ne votent pas, on ne s'intéresse guère à eux.

Tous les partis ont élaboré des propositions de loi visant à accorder aux émigrés le droit de vote, par correspondance ou dans les consulats. Mais elles ne sont jamais inscrites à l'ordre du jour : les difficultés pratiques paraissent insurmontables. Comment organiser une campagne en Argentine ? Comment prévoir un vote au Brésil alors que les émigrés résident parfois à des centaines de kilomètres de leur consulat ? Ou dans une ville comme Buenos-Aires qui compte à elle seule sept cent mille Italiens ?

Il n'est même pas sûr que les partis souhaitent vraiment associer les émigrés aux élections ? Ces millions de citoyens oubliés, ayant acquis une mentalité différente, pourraient bouleverser les équilibres nationaux. Qui prendrait un tel risque ?

ROBERT SOLÉ.

« L'intégration de l'Europe occidentale est une réalité objective », *écrit la « Pravda »*

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique vient d'apporter sa contribution au débat européen par un article publié le jeudi 24 mai par la *Pravda* et signé I. Alexandrov, pseudonyme qui désigne généralement des fonctionnaires du comité central. C'est dire que cet article reflète la position des dirigeants.

Cette position est nuancée. Les Soviétiques, qui depuis l'origine ont été hostiles à la création de la « *petite Europe* », font contre mauvaise fortune bon cœur. Puisque la Communauté européenne existe, disent-ils en substance, il faut bien traiter avec elle, à condition qu'elle ne soit pas utilisée dans des buts contraires à la détente. « *L'Union soviétique considère l'intégration de l'Europe occidentale comme une réalité objective,* écrit I. Alexandrov. *Ce qui intéresse l'opinion soviétique à l'étape actuelle est essentiellement l'attitude qu'adoptera le Parlement européen sur les questions vitales pour les peuples, et notamment l'approfondissement de la détente, la consolidation de la sécurité internationale, la cessation de la course aux armements.* » Cette position « *réaliste* » n'empêche pas le Kremlin de rappeler qu'il est contre « *l'approfondissement de la coupure de l'Europe entre sa partie occidentale et sa partie socialiste* » et qu'il est favorable à une coopération paneuropéenne.

Trois raisons

La *Pravda* décèle trois raisons expliquant le recours au suffrage universel pour l'élection du Parlement : le mécontentement des travailleurs face à la construction européenne telle qu'elle fonctionne depuis plus de vingt ans ; l'aspiration des milieux dirigeants à compenser au niveau politique le blocage de l'intégration économique et sociale ; les protestations de l'opinion publique contre les « *eurocrates* ». Dans ces conditions, « *la volonté des travailleurs d'avoir leurs représentants au Parlement est naturelle* » déclare le journal, qui s'attarde peu sur les discussions entre adversaires de la supranationalité et partisans de l'extension des pouvoirs du Parlement de Strasbourg. Il insiste plutôt sur la lutte entre deux camps : d'une part, les forces démocratiques et progressistes, d'autre part, les partis de droite.

Les partis communistes ne sont pas d'accord sur l'importance du Marché commun, ni sur les perspectives de son développement, remarque Alexandrov, mais ils ont deux points commun : ils s'attaquent à la « *politique antipopulaire* » des monopoles et ils se prononce pour « *une Europe de la paix, de la démocratie, de la coopération et du progrès social* ». La *Pravda* approuve tacitement la participation des P.C. ouest-européens aux élections lorsqu'elle écrit : « *En considérant l'intégration européenne comme une réalité, certains partis communistes cherchent à s'opposer, à travers le Parlement européen, aux forces qui, au sein de la C.E.E., poursuivent des buts antisocialistes.* »

Contre la participation de Berlin-Ouest

Parmi les forces démocratiques, la *Pravda* classe encore les partis socialistes et sociaux-démocrates qui, certes, ont des positions « *assez vagues* » sur la politique économique et sociale, mais qui sont favorables à la détente. Elle exprime indirectement le vœu que communistes et socialistes obtiennent la majorité des sièges au Parlement de Strasbourg.

Il s'agit pour elle de faire pièce, en effet, aux partis de droite dont les programmes contiennent des clauses « *agressivement anticommunistes* ». La *Pravda* voit dans la participation de Berlin-Ouest aux élections un premier exemple des tentatives d'agir contre l'esprit d'Helsinki et contre la détente. Le journal remarque que la tentative d'inclure Berlin-Ouest dans le processus d'intégration européenne et d'étendre la compétence de la C.E.E. à la ville est « *incompatible avec son statut particulier* » et constitue une « *violation sérieuse de l'accord quadripartite, un des facteurs importants de la détente en Europe* ».

Alexandrov s'en prend évidemment aux « *liens dangereux* » que certains milieux de l'Europe occidentale veulent nouer avec la Chine sur une base antisoviétique, et conclut que « *des actions des partisans de la paix et de la coopération internationale, de leur fidélité aux engagements* (notamment ceux pris à Helsinki), *dépendra l'échec ou la réussite des forces réactionnaires qui cherchent à transformer le Parlement européen en un instrument d'aggravation de la tension internationale* ».

DANIEL VERNET.

[L'accord du 3 juin 1972 entre les trois occupants occidentaux de Berlin-Ouest (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) et l'Union soviétique est le document qui fixe contractuellement les bases du régime de l'ancienne capitale allemande. Il n'a pas empêché la R.F.A. de continuer à ménager aux Berlinois une représentation parlementaire au Bundestag (des observateurs sans droit de vote) et à l'Assemblée européenne. Les uns et les autres ne sont cependant pas élus par les Berlinois, mais désignés par la Chambre des députés de Berlin-Ouest. Pour éviter les complications avec l'U.R.S.S. et la R.D.A., le gouvernement de Bonn a décidé que, bien que des élections européennes directes aient lieu dans l'ensemble de la Communauté, le mode de désignation des Berlinois à l'Assemblée européenne ne sera pas modifié. Ce nombre des représentants de Berlin-Ouest passera seulement de deux à trois (le nombre total de sièges réservé à la R.F.A. passant de 36 à 81 dans l'Assemblée élue.]

MM. POUJADE ET MALAUD NÉGOCIENT LA CONSTITUTION D'UNE LISTE COMMUNE

MM. Pierre Poujade et Philippe Malaud ont poursuivi vendredi matin 25 mai, au cours d'une réunion à laquelle ont participé plusieurs de leurs adjoints, les négociations qu'ils avaient discrètement engagées il y a quelques jours afin d'examiner la possibilité de constituer une liste commune dont le titre serait : « *Union interprofessionnelle pour une France indépendante et solidaire* ».

MM. Poujade et Malaud devaient présenter les conclusions de ces négociations, vendredi à 15 heures, au cours d'une conférence de presse.

Tribune du 10 juin

Les chevaux de l'histoire

par FRANÇOISE GIROUD (*)

« *ON est gêné pour apprécier avec la courtoisie que l'on voudrait des idées qui avoisinent l'état de délire. Disons simplement que M. (...) a été devancé, il y a quelques années, par le père Ubu...* » Ce commentaire est l'un de ceux qui accueillirent, au début des années 30, la démonstration d'un officier acharné à vouloir la mécanisation de l'armée. Il s'appelait Charles de Gaulle.

On sait ce qu'il advint de cette armée.

Aujourd'hui, la guerre est économique. Ce sont tous les pays d'Europe qui doivent la soutenir. Et la France, une fois encore, y est entrée mal préparée.

Alors, on découvre que la seule chance de salut passe par l'Europe, mais, en même temps, on s'en méfie. Et, au moment où l'urgence est si grande d'y consentir, enfin, de la construire enfin, non pour s'épargner l'effort mais pour qu'il soit fécond, c'est une Europe tiède, sournoise, chétive, à laquelle on nous propose d'adhérer.

Si rien ne pressait, le combat en faveur d'une Europe franche, ardente, totale, plénière, capable enfin de décision, pourrait se poursuivre en comptant sur le temps pour que les idées fassent leur chemin.

Elles le font toujours. Mais dans quel état serons-nous d'ici cinq ans ? Comment ne pas voir ce qui est en train de se décomposer, tissu moral, tissu industriel, tissu de la France, et pas d'elle seulement ?

L'Europe tiède où l'on entre en y mettant un pied, mais surtout pas les deux, les jeunes femmes et les jeunes hommes qui sont candidats sur la cinquième liste n'en veulent pas, et ils ont raison.

Car elle s'écroulerait sur eux, comme s'est écroulée sur les générations précédentes la France de 1940, comme s'est écroulé sur leurs parents ce que l'on appelait l'Empire.

On nous dit : « *C'est trop tôt pour faire l'Europe que vous voulez... Il faut aller lentement, s'en tenir au traité de Rome...* »

Craignons plutôt qu'on la fasse lorsqu'il sera trop tard. Que se répète le processus de la décolonisation, où ils furent si peu, où nous fûmes si peu, au début, à demander que l'on ouvre les yeux et que l'on guide les chevaux de l'histoire au lieu de croire qu'ils se coucheraient au son du clairon.

Que se répète le processus du gaullisme industriel, inlassablement dénoncé par Jean-Jacques Servan-Schreiber, et dans quel désert, cette fois, parce que ce processus était difficile à saisir. On était en pleine expansion, le pétrole coulait à la demande et à bas prix, on s'enivrait de béton et de grandeur. Pendant que les Allemands renouvelaient patiemment leur appareil industriel, on inventait, en France, de ces choses superbes et vaines où se sont engloutis tant et tant de milliards. Dire, écrire, répéter, parfois sous les injures, que la filière nucléaire graphite-gaz serait un jour abandonnée ; que le plan-calcul ne serait pas réalisé ; qu'il fallait se hâter de construire l'Airbus mais pas Concorde, qui ne trouverait pas d'acheteur ; dire, écrire, répéter qu'il ne fallait pas investir à Fos mais dans la sidérurgie lorraine... (1), scandale en 1965, scandale en 1971, lieu commun en 1979. En effet, on aurait dû, dit-on.

Faut-il se résigner à ce que l'on dise, dans cinq ans, qu'en 1979 « *on aurait dû* » faire de l'Assemblée européenne l'instrument d'une construction volontariste, d'une Europe ardente pratiquant une politique active de l'emploi, politique irréalisable sans une capacité européenne de décision sur les grands choix industriels et sociaux, sans cohésion européenne substituée à la concurrence intestine, sans action de développement concertée ?

Dans cinq ans, entre autres drames, le démantèlement du système de protection sociale aura commencé parce qu'il pèsera trop lourd, avec ses charges fixes, sur une production ralentie.

L'urgence est là. Contraignante.

C'est pourquoi nul n'a le droit, pour protéger son confort personnel, pour servir des calculs électoraux tactiques, pour s'épargner d'être, encore une fois, la cible des personnes « raisonnables », celles qui vous donnent raison quand il est trop tard, nul n'a le droit de se tenir à l'écart du combat d'aujourd'hui.

Se dire européen et refuser les moyens de l'être avec une chance d'efficacité, c'est se bercer d'illusions sur un remède-miracle dont la future Assemblée européenne délivrerait soudain l'ordonnance.

S'il fallait, en quelques jours, en convaincre 51 % des électeurs, le combat qu'ont décidé de mener avec nous les hommes et les femmes de la cinquième liste serait vain.

Le camp des « *on aurait dû* » est toujours le plus nombreux. Le camp des « *on doit* » toujours le plus exposé.

Mais, pour tracer, cette fois, le chemin aux chevaux de l'histoire, il faut 5 % de Français résolus à faire entendre leur voix pour dire : « *On doit.* »

(*) Candidate de la liste Emploi-Egalité-Europe.

(1) Cf. les articles et déclarations de J.-J. Servan-Schreiber, en particulier dans les numéros de *l'Express* du 1er novembre 1965, 22 novembre 1965, 28 août 1972, 5 février 1973 ; du *Républicain lorrain* du 21 novembre 1971 ; du *Monde* du 24 septembre 1971 et la « Lettre ouverte au président de la République sur Concorde » de mai 1971.

« L'HUMANITÉ » : Chirac se couche

L'Humanité attaque violemment vendredi 25 mai M. Jacques Chirac, qui, selon le quotidien du P.C.F., « *se couche* » devant le président de la République. Un dessin de Wolinski, en première page, représente le maire de Paris « léchant les bottes » du chef de l'Etat.

Laurent Salini écrit que, lors de son interview mercredi soir sur Antenne 2 et Europe 1, M. Chirac a fait « *une véritable déclaration d'allégeance* » envers M. Giscard d'Estaing. Il poursuit :

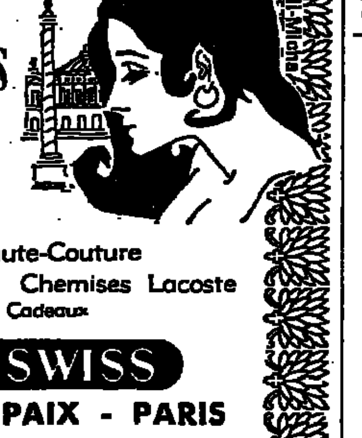
« *Surprise ? Pas tout à fait. M. Chirac n'avait élevé le ton que pour sécuriser les patriotes angoissés par la prééminence allemande en Europe, et que le président du R.P.R. veut à tout prix empêcher de s'allier avec la classe ouvrière.*

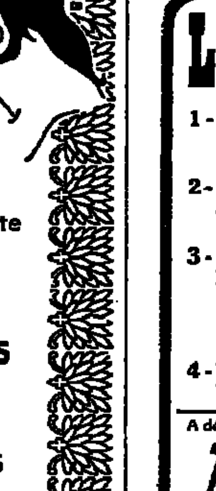
» *Premier ministre, n'avait-il pas avalisé — et sans mot dire — ce qu'il prétendait ensuite condamner ? N'avait-il pas été le fidèle porte-coton de M. Giscard d'Estaing, qui, dès son élection, s'est efforcé de faire rentrer la France sous le joug germano-américain ? (...)*

» *Voici Chirac dans le sillage présidentiel. Sagement, humblement comme Mme Veil et, dans l'affaire européenne, comme Mitterrand.* »









LE DÉBAT EUROPÉEN

Les fruits quotidiens du Marché commun

III. — Consomme et tais-toi

par JOSÉE DOYÈRE

Le Marché commun a contribué à augmenter le niveau de vie des paysans de la Communauté européenne, sans cependant réduire les inégalités entre eux. Faute d'une politique appropriée d'adaptation structurelle, la mutation agricole des Neuf s'est opérée dans un certain désordre. Au plan industriel, le Marché commun a conduit à une spécialisation empirique de chacun des Neuf et à des alliances branche par branche entre certains d'entre eux, la Commission de Bruxelles pesant moins que le Marché dans ce processus. Cet empirisme suffira-t-il face à la concurrence accrue des Etats-Unis et surtout du Japon ? (« Le Monde » des 24 et 25 mai.)

Le consommateur, on le reconnaît volontiers à Bruxelles, est absent du traité de Rome. Seul un exégète entraîné peut découvrir dans les deux cent quarante-huit articles du texte l'intérêt implicite que les auteurs ont manifesté pour le consommateur. Ils sont bien excusables : à cette époque, les consommateurs commençaient tout juste à prendre conscience de leur existence en tant que tels et leurs associations étaient balbutiantes.

Après l'essai avorté de l'éphémère « groupe de contact » créé en 1969 par M. Mansholt, il fallut attendre le sommet de Paris, en 1972, pour que soit lancée une politique communautaire de la consommation, qui s'est traduite par deux programmes successifs, le premier adopté en avril 1975, le second en février 1979. Concrétisée par l'adoption et l'étude de toute une série de directives sur les sujets les plus divers, cette importante action législative et réglementaire a porté essentiellement sur la protection et la défense des consommateurs. Même si, aujourd'hui, il faut bien reconnaître que ces préoccupations cèdent le pas à celles nées du chômage et de l'inflation, on peut se demander en quoi vingt ans de Marché commun ont changé l'existence de deux cent soixante-cinq millions d'Européens qui vivent l'Europe au quotidien.

« Le fantastique bond en avant de l'économie française résulte largement de son entrée dans un vaste marché »... « Le marché commun a déjà contribué à une amélioration considérable et sans précédent du niveau de vie des Français. » Ces lignes, extraites du rapport de la commission européenne de l'U.D.F., présidée par M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, donnent le ton, proche du panégyrique, employé par les thuriféraires ou fonctionnaires européens. Il y a de quoi : le prix d'un téléviseur, en francs constants, est en 1978 le sixième de ce qu'il était en 1962 ; il faut deux fois moins de temps de travail à un ouvrier de la construction électrique pour acheter un réfrigérateur ou un aspirateur ; le parc automobile a triplé ; neuf foyers sur dix, en France, possèdent un réfrigérateur ou une machine à laver le linge.

De plus, le choix des produits s'est incontestablement accru. Nul ne s'étonne plus de trouver dans l'épicerie d'un village limousin des biscuits hollandais, de la sauce italienne, des tomates hollandaises, du whisky écossais ; c'est sans y prêter attention qu'on achète des chaussures italiennes, une chaîne haute-fidélité allemande ou un imperméable anglais. On y est d'autant moins sensible que les pays du Marché commun sont devenus une aire convoitée d'expansion pour les produits des pays tiers : le choix offert ne peut être ressenti comme un pur effet du développement communautaire, puisque, dans les vitrines et sur les étals, voisinent des articles venus du Japon, d'Extrême-Orient, des Etats-Unis, de Norvège, d'Israël ou d'Espagne.

Cependant, tout n'est pas euphorique dans cet univers de production de masse, de distribution de masse, de consommation de masse : les consommateurs ont souvent le sentiment (les sondages le montrent à l'envi) qu'à la baisse globale relative des coûts a correspondu une moins grande durabilité des produits, et que les gains de productivité réalisés grâce aux économies d'échelle sont loin d'être intégralement répercutés au stade du détail.

« La déception serait grande, dit encore le rapport Deniau, *si, passant d'un pays à l'autre ou achetant des produits de pays différents de la Communauté, le consommateur devait constater des différences trop sensibles sur la manière dont son attente et ses intérêts sont pris en considération. »* Bien que les Européens franchissent de plus en plus facilement leurs frontières nationales, il est difficile au touriste de faire des comparaisons de prix fondées d'un pays à l'autre.

S'il vit dans l'univers parallèle du vacancier (hôtel, restaurant, boutiques spécialisées), il n'a que peu de points de références. S'il est accueilli dans une famille étrangère, les différences de modes de vie, d'habitudes alimentaires, de climat, lui masqueront des disparités inadmissibles et profondes, tout en lui permettant de bénéficier d'une « bonne affaire », le taux de change aidant. D'ailleurs, à l'intérieur d'un même pays, la variété des circuits de distribution, la multiplicité des produits d'une même nature — réduite par le choix du commerçant qui n'offre à ses clients, même dans une grande surface, qu'une partie des articles présents sur le marché, — des pratiques commerciales ponctuelles, comme les « promotions » ou les prix d'appel, tout se ligue pour qu'une relative opacité voile l'information de l'acheteur éventuel et limite sa liberté de choix.

Aussi bien les travaux statistiques de l'INSEE sur les prix, pour scientifiques et fiables qu'ils soient, sont contestés par des centrales syndicales et jugés avec scepticisme par les consommateurs. Or les travaux que mène obstinément depuis 1954 l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) sont incomparablement plus compliqués. Même en excluant les services médicaux et les dépenses de santé, les loyers et les services d'assurances — qui posent à des titres divers des problèmes de mesure en raison de différences institutionnelles importantes d'un pays à l'autre, la ventilation entre la dépense des ménages et la contribution collective étant très variable — il reste à trouver un *« tronc commun »* de produits comparables, en sachant bien que tel bien ou tel service, jugé hautement représentatif dans un pays, peut ne pas avoir d'équivalent dans tel autre pays.

Savoir que le prix moyen d'un litre de vin ordinaire, en automne 1975, était à Paris de 2,73 F et de 11,93 F à Londres, tandis que 100 grammes de thé valaient 0,85 F à Londres et 4,70 F à Bonn, cela n'a guère qu'un intérêt anecdotique, tant l'importance respective de ces produits dans le budget des ménages est disparate d'un pays à l'autre. La ménagère qui, par souci d'économie, voudrait acheter des spaghettis, de l'huile d'olive et des oranges à Rome, du rôti de bœuf et du lait à Dublin, du poulet, des œufs et du beurre à Londres, de la bière à Amsterdam, devrait être dotée des pouvoirs de Superman.

Eurostat a cependant surmonté en partie cette difficulté et a mené en automne 1975, en plus de son enquête habituelle sur les prix, une étude multinationale sur sept cent cinq articles comparables ou même identiques dans des catégories variées de magasins (du grand magasin au marché forain, en passant par le supermarché et la boutique spécialisée). Mais ces résultats, ramenés à une monnaie commune sur la base des taux de change officiels, ne permettent pas des comparaisons très significatives puisque ceux-ci ne tiennent pas compte du pouvoir d'achat des ménages des différents pays.

En tenir compte conduit à établir, par couple de pays, et à côté des parités monétaires, des « parités économiques » ou « taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation » (TEPAC). Ce n'est pratiqué, aux termes de l'exploitation de l'enquête de 1975, que pour les neuf capitales. C'est cependant riche d'enseignements.

On s'aperçoit que Copenhague, Bonn et Paris présentent des niveaux de prix globalement plus élevés que ne le révélerait le simple jeu du taux des changes ; que Dublin, Londres et Rome ont des prix nettement inférieurs ; que les capitales du Benelux occupent une position moyenne. Pour entrer plus avant dans le détail à l'automne 1975, les prix étaient, à Paris de 30 % plus chers qu'à Rome, 10 % plus chers qu'à Amsterdam, 7 % plus chers qu'à Bruxelles, 31 % plus chers qu'à Londres, 11 % moins chers qu'à Copenhague.

Des mesures de protection

Certes, ces calculs statistiques sont plus fiables que l'étude faite, en 1978, à la demande de la C.E.E., pour un institut de Nuremberg, sur les disparités de prix portant sur des produits de marques identiques dans les six pays de la C.E.E. On ne pouvait en généraliser les conclusions à l'ensemble des prix de détail ; mais cette étude révélait, pour un même article, des variations de 50 à 80 % dans l'électroménager... Il est dommage qu'une telle enquête n'ait pas été poursuivie, car elle permettrait de mettre une sourdine à l'appréciation des bienfaits du Marché commun en matière de prix.

Dans la mesure où pour de nombreux produits (électroménager, haute fidélité, détergents, et certains produits alimentaires comme le café soluble ou les boissons au coca) une poignée d'entreprises multinationales se partagent l'ensemble du marché, force est de constater que la règle d'or du marketing est toujours valable et appliquée : le prix de vente en un point donné dépend plus des moyens financiers du consommateur que du prix de revient. Les différences dues aux fiscalités disparates n'expliquent que pour une très faible part les écarts constatés. Ce n'est donc pas un hasard si la vie à Copenhague est plus chère qu'à Rome...

Quels que soient les efforts des statisticiens de la C.E.E. pour filmer avec précision la valse des étiquettes, ils ne pourront révéler que partiellement les disparités de prix injustifiées. Inhérentes au libéralisme économique, ne marquent-elles pas les limites des vertus de la concurrence ? Pour longtemps encore, le domaine des prix restera une forêt vierge assez impénétrable.

Pour difficile qu'il soit, le domaine de la protection et de la défense du consommateur présente un terrain plus sûr et plus incontestable pour les autorités communautaires. Le « programme préliminaire » de 1975 établissait le droit du consommateur européen en termes de santé, de sécurité, de satisfaction, de réparation, de représentation et d'information. Trente-cinq directives, sur les sujets les plus divers (substances employées dans l'alimentation, emballages alimentaires, fibres textiles, cosmétiques, engrais, véhicules à moteurs, etc.), ont été successivement adoptées, et huit nouvelles propositions sont actuellement à l'étude.

Le deuxième programme s'est assigné pour objectifs la poursuite de l'harmonisation des contrôles de qualité, l'amélioration de la situation juridique du consommateur, des actions spécifiques d'information et d'éducation, etc. Malgré les efforts réels de l'administration communautaire pour mieux associer les organisations de consommateurs à la préparatio ndes textes (au travers d'instances générales, comme le Comité économique et social, spécifiques, comme le Comité consultatif des consommateurs, ou spécialisées, comme le Comité des industries agricoles et alimentaires, l'influence des organisations européennes de consommateurs (1) reste encore très faible face aux organisations de producteurs (industrielles, agricoles ou commerciales), largement pourvues en moyens financiers, en permanents et en experts qualifiés.

Au sein de la C.E.E. elle-même, le service de l'environnement et de la protection des consommateurs, que dirige M. Michel Carpentier, n'est riche que d'une dizaine de personnes, sur les six cents fonctionnaires européens... Pourtant, malgré les faiblesses numériques et qualitatives de la représentation des consommateurs, les actions communautaires en leur faveur inquiètent le monde des affaires. M. Michel Carpentier, en octobre 1978, lors d'un colloque consacré à Bruxelles au « Consommateur européen dans une société en évolution » a pu déclarer : une difficulté importante « *réside sans conteste dans le caractère novateur et social de la politique consommateurs, qui suscite une réaction de crainte, voire d'opposition, de la part des secteurs d'activité professionnelle qui s'estiment menacés* ».

Enfin, l'harmonisation des législations en atière de protection des consommateurs est loin de soulever l'enthousiasme des pays membres, ce qui explique en partie la lenteur des décisions (il faut cinq à six ans entre la préparation d'une directive et son adoption formelle) : les Etats qui, sur un point donné, ont une législation légère ou hésitante jugent que les propositions européennes bouleversent trop le droit commercial traditionnel ; ceux qui se sont dotés en la matière d'une législation avancée, souvent après de longues et difficiles discussions, ne tiennent pas, au nom de l'harmonisation européenne, à rouvrir des dossiers qui furent litigieux.

Le consommateur est encore loin, on le voit, d'être ce « *partenaire économique à part entière* », capable de jouer un rôle réel de contrepoids dans les instances communautaires, comme dans la vie économique quotidienne de l'Europe. L'inflation, le chômage, la consommation, sont des volets complémentaires d'une même réalité économique.

Vouloir mettre l'économie au service de l'homme, plutôt que de continuer sur une lancée où l'homme est au service de l'économie, n'est pas politiquement une décision neutre. Associer étroitement et pleinement le citoyen-consommateur et le citoyen-salarié à la définition des objectifs économiques communautaires est lourd de conséquences sur l'organisation de la société et met en cause le libéralisme. Si la nouvelle Assemblée européenne ne prend pas conscience de ces imbrications et de ces implications, les envolées politiques en matière de consommation risquent de continuer à jouer un rôle d'emballage de Noël un peu vain autour d'améliorations, techniques mais limitées, de la situation des consommateurs européens.

Prochain article :

L'EUROPE SOCIALE RESTE A FAIRE

(1) Le BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs), créé en 1962 ; le COFACE (Comité des organisations familiales auprès des consommateurs), créé en 1959 ; Euro-Coop (Communauté européenne des coopératives de consommateurs), fondée en 1957 ; CES (Confédération européenne des syndicats).

DES DISPARITÉS DE 38 % A 155 %

(Prix moyens, en francs français, dans les capitales, à l'automne 1975.)

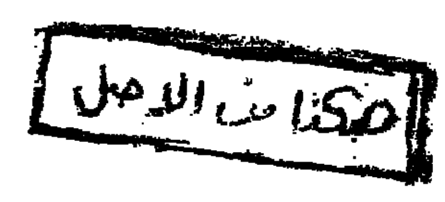
	BONN	PARIS	ROME	AMSTERDAM	BRUXELLES	LUXEMB.	LONDRES	DUBLIN	COPENHAGUE	DISPARITE maximale
Poulet frais (1 kilogramme)	11,07	11,08	9,76	9,61	9,41	9,57	7,52	8,69	11,53	53,3 %
Oranges (1 kilogramme)	3,47	3,59	2,44	3,09	3,67	4,26	2,86	3,05	4,30	76,2 %
Boisson à base de cola (1 litre)	1,91	1,66	1,68	2,04	1,81	1,36	2,28	2,10	2,59	90,4 %
Blue-jean (dame)	88,32	114,67	88,43	82,16	89,99	89,99	72,04	66,74	95,98	71,8 %
Chaussettes d'hommes polyamide	7,22	12,08	9,75	13,83	12,82	9,96	6,19	5,70	11,80	142,6 %
Machine à laver le linge super-automatique	3 106,66	3 650	3 364,13	2 860,66	3 560,99	3 041,68	3 958,88	—	3 788,65	38,4 %
Lessive (750 grammes)	6,28	4,75	5,01	5,97	4,58	4,48	3,07	3,39	7,31	138,1 %
Batterie d'automobile (12 volts)	181,53	249,94	175,55	205,72	189,75	197,51	120,77	122,67	222,57	106,9 %
Disque classique 33 tours	41,43	44,06	37,71	35,72	45,94	43,58	29,46	32,08	41,40	55,9 %
Roman policier	5,88	4,88	4,91	7,19	5,40	5,72	4,05	3,87	9,87	155 %

Nous avons extrait des statistiques européennes les prix de dix articles (sur plus de sept cents) relevés à l'automne 1975 dans les neuf capitales européennes, convertis en francs français aux taux de change de l'époque... Ces données ne peuvent avoir de valeur de démonstration, mais il est intéressant de constater que les disparités de prix d'un même produit, du plus cher au moins cher, vont de 38 % à 155 % selon les articles, sans que les capitales des six pays fondateurs du Marché commun — ceux qui ont vécu le plus longtemps en communauté — aient toujours les prix les moins chers. On notera aussi d'énormes disparités pour des produits extrêmement banalisés, comme la lessive (138 %) ou les chaussettes d'hommes (142 %), ou pour des produits fabriqués sous licence, comme les boissons au cola (90 %).

● *M. Michel Debré*, candidat sur la liste DIFE, a affirmé, jeudi 24 mai, à Vannes (Morbihan) : « *On dissimule aux Français les dangers qu'on leur fait courir* ». Il a ajouté : « *C'est une tromperie de dire que l'Europe c'est le plein emploi, c'est la prospérité, c'est la paix. Ce que les Français ne feront pas pour eux-mêmes et pour la France, personne ne le fera à leur place. C'est une tromperie que de faire croire que la France sera largement soutenue dans la défense de ses aspirations et de ses intérêts.*

» *La vérité, et on la dissimule, c'est que la France sera isolée au milieu d'une assemblée qui cherchera immédiatement à déborder de ses compétences et, ce, à notre détriment.* »

● *M. Philippe Dechartre*, secrétaire général du comité de soutien à la liste DIFO, a déclaré jeudi 24 mai à Paris : « *La Fédération des partis libéraux démocrates d'Europe, à laquelle est affilié le parti républicain de M.* Giscard d'Estaing, *dans un tout récent document, vient de vendre la mèche. Elle se déclare, sans équivoque, pour la supranationalité. Elle affirme vouloir « l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne qui deviendrait législative et nommerait les commissaires de Bruxelles responsables devant elle* ». En un mot, c'est la IVe République promeu au niveau européen. *Si l'on suivait les souhaits, les espoirs, la volonté de la Fédération des partis libéraux démocrates d'Europe, les nations deviendraient, en droit, des régions de l'Europe.* »



LE DÉBAT EUROPÉEN

Les entraves mises à la participation des petites formations visent à préserver les grands partis de la pression des minorités

Mme Arlette Laguiller et M. Alain Krivine, *chefs* de file de la liste pour les Etats unis socialistes d'Europe, ont adressé au président de la République, jeudi 24 mai, une lettre demandant « la modification, de toute urgence, de la loi du 7 juillet 1977 organisant les *élections* européennes en France ».

La principale entrave mise à la participation des petites formations au scrutin du 10 juin est le coût des frais électoraux que doivent acquitter les candidats. A ce sujet, les animateurs de la liste d'Union française pour l'eurodroite des patries, qui a renoncé à se présenter (le Monde du 25 mai), a rendu publique une lettre adressée par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, au président de la Fédération française de l'imprimerie et des industries graphiques et rappelant que l'Etat ne remboursera les frais qu'aux listes ayant obtenu 5 % des suffrages.

Les *modalités* adoptées par le Parlement, au mois de juin 1977, pour l'élection des représentants français à l'Assemblée européenne résultent de deux préoccupations. Le principe de l'indivisibilité de la République, rappelé par le Conseil constitutionnel dans l'avis qu'il avait donné, à la demande de M. Giscard d'Estaing, en décem*bre 1976, a conduit* à *choisir*, pour ce scrutin, le cadre national. Ce choix, fait également par le Danemark, les Pays-Bas et le Luxembourg, signifie, pour la France, le refus de toute évolution vers une Europe des *régions*. M. Michel Debré avait fait préciser par le ministre de *l'intérieur*, lors *du* débat à l'Assemblée nationale, que l'adoption d'une circonscription électorale autre que nationale, pour les élections européennes ultérieures, entraînerait une modification de la Constitution.

Le mode de scrutin retenu pour le 10 juin est la représentation proportionnelle. M. Christian Bonnet avait précisé, devant les députés, la signification de ce choix. « *Il a paru nécessaire,* avait déclaré le ministre de l'intérieur, *de souligner le caractère particulier des élections européennes en les distinguant, notamment par le mode de scrutin, des élections locales et législatives.* » En d'autres termes, tous les partis peuvent être représentés à l'Assemblée européenne, puisque celle-ci n'aura aucun pouvoir effectif. Cependant, les formations parlementaires se sont réservé à elles seules l'application de cette logique.

En premier lieu, le système électoral qui sera appliqué dans un peu plus de quinze jours est celui de la représentation proportionnelle avec répartition des restes à la plus forte moyenne. Au soir du 10 juin, on divisera le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir (quatre-vingt-un) et l'on attribuera les sièges à chaque liste en fonction de ce quotient. On affectera ensuite, par hypothèse, un siège supplémentaire à chaque liste et l'on divisera le nombre de ses voix par le nombre de sièges ainsi obtenu. La liste *dont* la moyenne sera la plus élevée *recevra* un siège de plus, l'opération étant répétée pour chacun *des sièges restant* à *pourvoir*. Ce système favorise les grands partis, tandis que la répartition au plus fort reste permet à une liste ayant approché du quotient sans l'atteindre d'espérer obtenir un siège.

Le choix du système de répartition des restes a, toutefois, moins d'importance, dans le cas présent, car *la* loi établit un seuil de représentativité de 5 % des suffrages. Les listes qui n'atteindront pas ce seuil n'obtiendront aucun siège ; celles qui l'atteindront en recevront quatre. Le rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale, M. Georges Donnez (C.D.S.), avait observé que, dans l'hypothèse où l'on compterait vingt-quatre millions de suffrages exprimés, une formation ayant recueilli un million cent cinquante mille voix ne serait pas représentée à l'Assemblée européenne, alors qu'une application stricte du scrutin proportionnel lui donnerait *trois sièges*.

Les députés avaient cependant jugé nécessaire le seuil de 5 % proposé par le gouvernement,

L'Assemblée nationale avait adopté le projet de loi par 474 voix contre 2. Les sénateurs, après avoir repoussé un amendement de M. Jacques Pelletier (Gauche dém.), aujourd'hui secrétaire d'Etat *auprès du* ministre de l'éducation, visant à ramener le seuil à 2 % des suffrages, avaient adopté le texte par 256 voix et 20 abstentions.

Discrimination financière

Outre les limites qu'elle impose à la représentation des *petites* formations, la loi promulguée le 7 juillet 1977 *entrave* leur participation à la consultation. Elle reprend en effet une disposition qui figure dans le code électoral pour les scrutins municipaux, cantonaux et législatifs, et selon laquelle l'Etat ne rembourse le coût du papier, l'impression des bulletins de vote, affiches et circulaires, ainsi que les frais d'affichage, qu'aux candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Cette disposition, appliquée à *un* scrutin dans le cadre national, établit une discrimination entre les partis ; elle n'est d'ailleurs pas appliquée aux élections présidentielles, l'Etat prenant à sa charge, dans ce cas, les frais électoraux des candidats dont la représentativité est établie, au préalable, par les signatures d'élus qu'ils ont recueillies.

Lors d'une élection locale, une petite formation peut présenter des candidats dans les communes, cantons, circonscriptions où elle dispose d'une audience suffisante pour espérer franchir la « barre » des 5 % de voix. Ce choix est, par définition, impossible dans le cadre *national*. Les formations qui présentent une liste le 10 juin doivent imprimer, pour trente-cinq millions d'électeurs, deux bulletins de vote (l'un adressé par la poste, l'autre déposé dans le bureau de vote), une « profession de foi » (expédiée par la poste) et cent trente-six mille affiches pour les panneaux légaux. Le total de ces frais dépasse 3 millions de francs, auxquels s'ajoute une caution de 100 000 francs. Autant dire que les partis pauvres sont exclus du débat.

Certains d'entre eux tentent de réduire les frais, soit en renonçant à être représentés et en préconisant le vote nul (c'est ce que fait le P.S.U.), soit en ne fournissant pas la totalité du matériel électoral. Cette dernière solution a été choisie par Europe-Ecologie, qui n'imprimera que les bulletins destinés aux bureaux de vote. Outre qu'il n'est pas certain que ce choix soit juridiquement possible, il prive le parti *qui s'y résigne du seul moyen de propagande* mis à sa disposition par l'Etat.

En *effet*, si chaque formation représentée au Parlement dispose de vingt minutes sur les antennes nationales, dans le cadre de la campagne officielle, l'ensemble des autres listes devront se partager trente minutes, étant entendu qu'aucune d'elles ne pourra disposer de plus de cinq minutes. Dans ces conditions, la profession de foi et le bulletin que l'électeur reçoit par courrier sont particulièrement nécessaires pour se faire connaître.

Les entraves mises à l'expression et à la représentation des tendances minoritaires de l'opinion procèdent d'une volonté très nette de canaliser *celle-ci vers les grands partis*. Il s'agit d'empêcher la répétition de ce que l'on a observé depuis dix ans, c'est-à-dire l'apparition de revendications sociales qui pèsent de l'extérieur sur le système institutionnel, et peuvent mettre les partis en contradiction avec leur électoral (l'exemple le plus évident est celui de la libéralisation de l'avortement, que les partis au pouvoir ont été contraints d'imposer aux couches sociales qu'ils représentent). La situation italienne devrait pourtant convaincre les dirigeants français du risque qu'il y a à interdire toute traduction politique à ces revendications.

PATRICK JARREAU.

POLITIQUE

M. Marchais a-t-il rencontré M. Mitterrand au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 1974 ?

Le récit par M. Georges Marchais, mercredi soir 23 mai à Antenne 2, d'une entrevue qu'il aurait eue avec M. François Mitterrand au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 1974 (*le Monde* du 25 mai) suscite une vive polémique entre le P.S. et le P.C.F.

M. Georges Marchais avait notamment indiqué : « *Il était déçu et il ne voulait même pas en parler. Finalement, il a parlé et il m'a fait venir le lendemain dans son bureau à la tour Montparnasse. Je m'en souviens comme si c'était hier. Je le vois encore, il avait une grande carte de France derrière lui, où il y avait les résultats département par département. Il était effondré et c'est moi qui lui ai dit qu'il fallait se battre. « C'était » une illusion de penser que vous » seriez élu au premier tour. » Vous avez écouté tout ce que » vous ont dit ceux qui pensaient » seulement aux postes ministé- » riels. Ce qu'il fallait, c'est ce » que nous avons fait. Il fallait se » battre dans le pays. Il faut se » battre pour le deuxième tour et » nous avons mobilisé toutes nos » forces, nous avons échoué de » peu.* »

Jeudi à Antenne 2, M. Laurent Fabius, secrétaire national et porte-parole du P.S., a précisé que cette rencontre n'avait pas eu lieu ; il a gratifié le récit du secrétaire général du P.C.F. d'« *anecdote inventée de toutes pièces* ». Le même jour, à Poitiers, M. Mitterrand a affirmé qu'il n'avait jamais rencontré M. Marchais à la tour Montparnasse au lendemain du premier tour du scrutin présidentiel.

Enfin le secrétariat national du P.S. a publié jeudi une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *Georges Marchais poursuit sa politique systématiquement destructrice à l'égard de la gauche. Il n'hésite pas à recourir aux contre-vérités les plus flagrantes pour calomnier le P.S. et ses militants et pour salir ses responsables.*

» *Dirigeant l'essentiel de ses interventions contre le P.S. et son premier secrétaire, il prend soin d'ajouter un détail ou une anecdote soigneusement fabriqués de toutes pièces, selon des méthodes qu'on espérait d'un autre temps. Ainsi, plus l'échéance électorale approche, plus Georges Marchais, comme en 1978, concentre ses attaques sur le P.S., faisant une fois de plus le jeu de la droite.* »

De son côté *l'Humanité* publie vendredi 25 mai une déclaration de M. Marchais dans laquelle le secrétaire général du P.C.F. confirme le récit fait à Antenne 2, et ajoute notamment :

« *Dans son bureau, il y avait bien une carte de France avec les pourcentages obtenus dans chaque département et je lui ai fait observer que les résultats les plus médiocres se trouvaient dans les départements où le parti socialiste était le plus fort. Je lui ai même proposé qu'il réunisse les élus et militants socialistes pour les appeler à se battre en vue du second tour. Ce qui fut fait. L'entretien terminé, François Mitterrand m'a raccompagné à l'ascenseur, comme ont pu le constater les nombreux militants socialistes qui se trouvaient là.*

» *Manifestement, le rappel du passé gêne les dirigeants socialistes, qui, une fois de plus, veulent dissimuler la vérité aux Français. Mais il n'est au pouvoir de personne de nous empêcher de faire la clarté nécessaire à la construction d'une union nouvelle, comme nous y invite le vingt-troisième congrès de notre parti.* »

● ERRATUM. — C'est depuis une quinzaine d'années — et non une cinquantaine, comme une coquille nous l'a fait écrire — que M. Alfred Töpfer parraine, à l'université de Strasbourg, la remise d'un prix créé « *pour promouvoir la compréhension franco-allemande parmi la jeunesse* » (*le Monde* du 22 mai).

● MISE AU POINT. — Le président des établissements Carnaud, nous signale que, contrairement à ce qu'a déclaré M. Minetti, sénateur communiste des Bouches-du-Rhône, au cours de la séance du 15 mai (séance dont nous avons rendu compte le 17 mai, en rapportant les propos de ce sénateur), sa société « n'a nullement l'intention d'arrêter ses activités dans la ville de Carpentras ».

Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE GRENOBLE

Le « club de rencontres » de « Jackie »

De notre correspondant

Grenoble. — *Mme Jacqueline Mitte, trente-trois ans, dite* « *Jackie* », *avait ouvert, en juin 1976, le premier club grenoblois de rencontres, classé parmi les agences matrimoniales au registre du commerce. Très régulièrement, la presse locale insérait les publicités de cet établissement* « pour anticonformistes » *qui se voulaient* « sans complexes et sans préjugés ». *Ses membres, estimés à trois cents — dont 95 % d'hommes —, venant de toute la région Rhône - Alpes, acquittaient une cotisation annuelle de 2 000 francs qui donnait droit à un nombre illimité de rencontres. Celles-ci étaient organisées par* « *Jackie* » *ou, lors de ses absences, par deux amies, Mmes Rose Convert et Gisèle Jecker.*

Les premiers contacts établis, les membres du club quittaient l'immeuble du cours Jean - Jaurès et n'y réapparaissaient qu'à l'occasion d'une nouvelle rencontre. Quant aux quelques adhérentes, elles se contentaient le plus souvent de téléphoner pour connaître le lieu et la date de leur rendez-vous. Sous le couvert du club, elles se livraient en réalité à la prostitution. Ce qui valait, le mardi 22 mai, à Mmes Mitte, Convert et Jecker de comparaître devant le tribunal correctionnel de Grenoble, la première pour proxénétisme, les deux autres pour complicité.

Selon le ministère public, la prostitution était bien le moteur essentiel de l'activité du club, « *Jackie* » *faisant office d'intermédiaire entre les femmes qui se livraient à la prostitution et les personnes qui les rémunéraient, le club en tirant incontestablement profit en encaissant des cotisations. Le président du tribunal a fait observer qu'une dizaine de femmes ne payaient pas leur droit d'inscription, et il a démontré que le procédé de rencontre, intelligemment mis au point par Mme Mitte, répondait à la fois* « aux besoins sexuels des hommes et aux soucis financiers de certaines femmes » *qui ne se seraient probablement pas prostituées sans ce soutien structurel.*

Quant à Mme Jacqueline Mitte, elle affirme que les adhérents du club venaient chercher chez elle « une nouvelle philosophie de la vie » *pour* « échapper à la routine ». *Elle s'est étonnée que d'autres clubs de rencontres puissent encore fonctionner à Grenoble et faire de la publicité sans être pour autant inquiétés. Le président du tribunal a précisé que le parquet de Grenoble avait très probablement l'intention d'*« assainir la ville », *ce qu'a confirmé le substitut du procureur de la République qui a indiqué que des enquêtes préliminaires étaient en cours au sujet d'autres clubs de rencontres.*

Après avoir rappelé que, selon la Cour de cassation, la qualité d'intermédiaire constituait un fait de proxénétisme, même si aucune rémunération n'était demandée, le ministère public a réclamé une peine de quinze mois d'emprisonnement avec sursis, et 60 000 F d'amende, à l'encontre de Mme Mitte, et des peines plus « *douces* » *pour ses complices. Toutes les trois ont été maintenues cinquante et un jours en détention après la fermeture de leur club, en janvier 1978.*

Me Joannès Ambre, l'avocat de « *Jackie* », *devait soutenir que* « la moralité de ce temps ne pouvait pas être dissociée de cette affaire », *sa cliente ayant voulu uniquement* « créer un point de rencontre entre des individus isolés et perdus ».

Le jugement sera rendu le 26 juin 1979. — C. F.

A Lyon

Du strontium radio-actif découvert dans une boîte aux lettres

De notre correspondant

Lyon. — Une plaque de strontium faiblement radioactif a été placée, jeudi 24 mai, dans la boîte aux lettres du quotidien *le Progrès*, à Lyon. Le bureau de Lyon de l'Agence France-Presse avait été averti précédemment par un appel d'un membre « anonyme » d'un nouveau mouvement : la Cellule révolutionnaire anti-nucléaire écologique (C.R.A.N.E.), qui avait fait connaître son existence le 19 mai dernier.

Le 20 mai, quatorze sources radioactives (cinq de strontium, cinq de césium, deux de thallium et deux de cobalt) ont été effectivement dérobées à l'U.E.R. de physique de l'université Claude-Bernard, sur le campus universitaire de la Doua, à Villeurbanne. Ce vol, qui, dans un premier temps, avait été démenti par le responsable de la sécurité de l'Institut de physique nucléaire, n'a été reconnu que plusieurs jours plus tard — et après que la C.R.A.N.E. l'eut revendiqué dans une lettre à la presse — par le directeur de la sécurité civile du Rhône. Celui-ci a indiqué, en outre, que la source retrouvée au *Progrès* faisait bien partie du lot volé. Selon lui, la plaque de strontium — de la taille d'une enveloppe normale — ne possédait qu'une très faible radioactivité : 0,1 milli-röntgen par heure au contact.

L'organisation qui revendique cet acte, la C.R.A.N.E., entend créer, dit-elle « *un climat de pseudo terrorisme alternant fiction et réalité, afin de contrarier les propos rassurants d'E.D.F. et de mettre en évidence les conséquences d'une société nucléaire* ». « *Ce vol*, a-t-elle expliqué dans un communiqué, *a été commis pour donner plus de crédibilité à la suite de notre action. Nous avons démontré que des personnes mal intentionnées peuvent facilement se procurer des produits radioactifs en plus ou moins grande quantité. Avec la prolifération actuelle des produits radioactifs, il est impossible d'éviter que des vols de plus grande importance ne soient réalisés par des professionnels.* »

« *Que se passera-t-il lorsque de tels produits tomberont aux mains de terroristes, de fous ou de criminels ?* », s'interroge la C.R.A.N.E. dans son communiqué, sans oublier sans doute que cela s'est déjà produit.

Le 19 avril, en effet, une source radioactive avait été découverte sous le siège de la voiture personnelle d'un employé du centre de retraitement des déchets radioactifs de La Hague (Manche). L'auteur de l'attentat avait été arrêté quelques jours plus tard (*le Monde* du 28 avril).

JUSTICE

L'« opération Babel » en correctionnelle

A l'audience, ponctuellement poursuivie, de la trente et unième chambre du tribunal de grande instance de Paris, la conférence de presse réunie le 17 mai à la demande de M. Flatto-Sharon (« le Monde » du 19 mai), qui fit ainsi entendre son point de vue par représentant interposé, n'a reçu aucun écho public. Pour les magistrats chargés de juger les prévenus impliqués dans l'« opération Babel », M. Samuel Syjewicz, dit Flatto, demeure l'homme « qui n'est toujours pas là ». Dans ces conditions, les propos et les mises en cause qu'il peut commander doivent rester lettre morte.

Aussi bien, l'affaire se cantonne dans les analyses juridiques et fiscales des multiples opérations immobilières conduites, de 1969 à 1973, par les non moins multiples sociétés du groupe dont M. Flatto fut l'animateur, mais dont il faut savoir aussi qu'il fut le seul profiteur. Après avoir débattu dans ce sens de la façon dont furent achetés, vendus et revendus avec plus-value anticipée, commissions diverses, émission de chèques au porteur, des terrains ou immeubles parisiens (affaire Lafayette, affaire de l'ancien cinéma Gaumont de la place Clichy), on en est maintenant aux « affaires corses ».

Pourtant, au-delà des données techniques et de la manière dont furent, là encore, achetés puis revendus, au sein du groupe, plusieurs lots d'un domaine de 2 500 hectares dont la valeur se trouva considérablement augmentée par ces jeux subtils, on découvre aussi des mésaventures humaines et des situations dérisoires dans ce tourbillon de chiffres.

Les P.-D. G. du vestiaire

Au théâtre, on les appelle les « utilités ». Ce ne sont point tout à fait des figurants, mais de ces acteurs employés pour une ou deux répliques du genre : « *Madame est servie* ». Ils sont bien une demi-douzaine au moins à avoir tenu ce rôle dans l'« opération Babel ». Au procès, ils continuent de le tenir. De M. Flatto, ils n'étaient, eux, que des employés à 1 500 ou 2 000 francs par mois, modestes et modèles, c'est-à-dire soumis. Un beau jour, il leur fut signifié qu'ils devaient être gérants ou P.-D.G. de telle ou telle de ces sociétés que le groupe créait ou ranimait pour les besoins de ses affaires. Allaient-ils refuser ? Ils n'en avaient guère les moyens. Ils consentirent sans soupçonner le malheur qui les attendait. Autant d'histoires simples pour autant de déboires compliqués.

M. Guy Cassar avait vingt-cinq ans. Etudiant, il recherchait ce petit travail qui peut améliorer l'ordinaire au temps des vacances. Il devait le trouver dans l'un de ces centres commerciaux que Samuel Flatto ouvrait alors à tout-va dans Paris ou dans la banlieue. Le patron l'apprécia et le bombarda attaché de direction.

Vint l'époque des projets corses, de ces acquisitions de terrains que le groupe avait entreprises sur la côte sud de l'île, non loin de Bonifacio. Des plans grandioses s'échafaudaient. On rêvait d'un aménagement d'intérêt national avec le concours des pouvoirs publics ; on parlait de lits par dizaines de milliers et encore d'un aérodrome, d'un barrage pour l'alimentation en eau. On écrivait à la DATAR. On rencontrait les notables. On intéressait les préfets. « *Une aventure passionnante* », dit aujourd'hui M. Pierre de l'Orne d'Allincourt, encore navré de l'échec, lui qui vivait l'affaire au côté de M. Jean-Claude Jacquesson, non moins enthousiaste, et qui parle de son côté de « *l'affaire d'une vie* », d'un « *rêve fou* » et qui s'y lança en gestionnaire habitué des opérations Flatto.

De ces vastes ambitions, M. Guy Cassar ignorait tout. Il ignorait même cette société S.D.I., qui se trouvait déjà propriétaire là-bas du domaine de Ventilègne : 1 253 hectares achetés pour 7 540 000 francs en 1971. On était en 1972 et la S.D.I. n'avait plus de P.-D.G. Celle qui en faisait fonction, Mme Denise Job, une secrétaire de la société de M. Jacquesson, venait de démissionner, son patron ayant lui-même rompu avec M. Flatto, trop impatient sans doute pour accepter le « *rêve fou* ». Il convenait pourtant que la S.D.I. se maintînt. Il le fallait pour qu'elle puisse revendre son bien 47 035 000 francs, soit avec une solide plus-value, et obtenir sur ce chiffre le prêt rituel de la société auxiliaire hypothécaire (S.A.H.), c'est-à-dire 23 millions de francs immédiatement disponibles.

Aveux sans artifices

Bref, M. Cassar se vit offrir cette présidence. L'ayant acceptée, il signa donc, en qualité de vendeur, les actes par lesquels la S.D.I. cédait son terrain corse à deux autres sociétés du groupe Flatto, Elysées-Midi et Paris-Ventilègne. Savait-il exactement ce qu'il signait ? Se souvient-il même d'avoir signé ? « *Je ne pourrais pas vous dire, monsieur le président, je n'étais absolument pas compétent.* »

Il n'y a qu'à le voir avec son profil d'apôtre pascalien tiré d'une Cène de Philippe de Champaigne pour le croire. Quand il ajoute avec un pâle sourire qu'il était « *le P.-D.G. qu'on fait sonner par une secrétaire* », cela aussi sent bien son petit fait vrai. Il lui arriva même de juger, il en convient aujourd'hui, cette position « *assez détestable* ».

Utilités encore M. Simon Cohen et Mme Mireille Favre. Le premier se retrouva P.-D.G. d'Elysées-Midi, la seconde gérante de Paris-Ventilègne. Ces titres ne changèrent, dans la pratique, rien à leurs conditions ordinaires et respectives de chef de rang et de dame du vestiaire au cabaret-restaurant « la Belle Epoque », propriété du beau-frère de M. Flatto, M. Jacques Assouline. Une fois obtenu d'eux ce qu'on en attendait, ils furent assurément dociles autant que faciles. M. Cohen avait été pressenti par M. Tibor Hajdu, bras droit de M. Flatto, et comme celui-ci aujourd'hui en fuite.

« *Chaque jour, M. Tibor venait et mangeait au restaurant. Il amenait toujours des tas de papiers qu'il me faisait signer pendant mon service. Je ne comprenais pas tellement ce qu'il y avait dedans. Je peux même vous dire que je ne comprenais vraiment rien du tout.* »

Mme Favre ne comprenait pas davantage. Toute à son vestiaire, la nuit, elle dormait le matin. Mais l'après-midi, l'œil à peine entrouvert, il lui fallait elle aussi signer. Et elle signait. « *N'importe quoi, monsieur le président.* »

Ce sont là des aveux dépouillés d'artifices. D'ailleurs, ces P.-D.G. de vestiaire n'entendent visiblement goutte à tout ce débat où l'on parle plus-values, hypothèques de premier rang, subrogations et publicité foncière. C'est criant. Ce qu'ils savent, c'est que, en raison de ces bévues qui furent incontestablement les leurs, l'administration fiscale les a mis dans le même sac que le reste de la troupe. En clair, cela veut dire pour eux saisie-arrêt à perpétuité de tout ce qui peut encore leur échoir de maigres salaires. Ce qu'ils savent aussi, c'est que M. Flatto ne fait pas davantage de sentiment avec sa piétaille. Il l'a signifié le 17 mai. Faute de sentiment, y aura-t-il au moins justice ? En attendant, à l'audience de la trente et unième chambre, les bancs sont durs...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS ET JUGEMENTS

Fraudes dans les casinos (suite).

Un croupier du casino de Divonne-les-Bains (Ain), M. André Baillet, et un joueur de nationalité espagnole, M. Juan Castro, domicilié à Genève, ont été surpris en flagrant délit de tricherie par un inspecteur du service des courses et jeux. Les deux complices pratiquaient le coup dit « du baron », qui consiste, pour le croupier, à glisser à l'aide de son rateau, une plaque importante vers le joueur au moment où la boule s'arrête sur le numéro gagnant. Les deux hommes ont été inculpés, le 21 mai, d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les jeux et écroués à la prison de Bourg-en-Bresse.

D'autre part l'enquête sur la fraude du casino de Dieppe (Seine-Maritime) vient d'aboutir à l'inculpation de trente-quatre fraudeurs, dont vingt-trois des trente-cinq employés du casino. Cinq d'entre eux ont été incarcérés (*le Monde* des 1er, 4-5 et 9 mars). Le montant des détournements est évalué à près de 3 millions de francs dans ce casino dont la recette annuelle est de 7,5 millions de francs.

● *Un policier disparaît au cours d'une poursuite à Nice.* — M. Charles Marteau, trente-trois ans, inspecteur principal de la B.R.I. (Brigade de recherche et d'intervention) de Nice, a disparu, jeudi 24 mai, après une fusillade avec un repris de justice, Richard Ughetto, vingt-trois ans, près de Lantosque (Alpes - Maritimes). Vraisemblablement touché par un projectile, le policier serait tombé d'un pont qui surplombe d'une vintaine de mètres la Vésubie. Mais les recherches entreprises pour le retrouver n'ont toujours pas abouti. Un autre policier, M. Marcel Gallindo, a également été blessé au cours de l'échange de coups de feu, mais légèrement. Le malfaiteur, qui s'était enfui dans la forêt, a pu finalement être appréhendé sans résistance dans la soirée. Richard Ughetto était surveillé par les policiers de la B.R.I. qui le soupçonnaient de préparer un cambriolage avec trois complices qui ont été arrêtés sans résistance. Les perquisitions ont permis de saisir dans deux dépôts un impressionnant armement. — (*Corresp.*).

Corse : cinq interpellations.

Cinq habitants de la région de Porto-Vecchio en Corse, membres présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) ont été arrêtés par les services du S.R.P.J. d'Ajaccio. Il s'agit de MM. Antoine Branca, vingt-quatre ans, instituteur, Jean Robin, trente-deux ans, chauffeur de taxi, et son frère Alain, trente-six ans, manutentionnaire, Antoine Marchetti, trente ans, aide-comptable, et Jacques Cuglioli, quarante-quatre ans, entrepreneur. Ils devaient être transférés à Paris et présentés au juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat.

A ce sujet, M. Monory, ministre de l'économie, a déclaré le 23 mai à l'Assemblée nationale que « *les risques d'attentats en Corse ne peuvent être couverts par les assurances en raison de l'ampleur et de la fréquence de ces attentats* ». Il a toutefois confirmé que des études sont en cours et doivent être achevées prochainement. « *Mais*, a-t-il ajouté, *la marge est étroite, car il ne faudrait pas que le dispositif encourage les attentats, aux frais de la collectivité.* » Le ministre répondait à une question de M. Pasquini (R.P.R., Haute-Corse), qui indiquait que cinq cents plasticages ont eu lieu en 1978 dans l'île de Beauté.

● *Un notaire de Tarascon* (Bouches-du-Rhône), M. J. Mauran, a été inculpé d'« *abus de confiance qualifiés et d'escroquerie* », et écroué à la prison de Marseille, pour avoir consenti de manière occulte — et à des conditions défiant toute concurrence — un prêt de 10 millions de francs aux deux dirigeants d'une société de Vaucluse. Ces derniers, MM. Henri et Ludovic Devitch, avaient fait appel à l'aide de M. Mauran pour le financement d'un programme immobilier.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit que la date de fermeture, en fin de saison, de l'établissement thermal de Gréoux-les-Bains aurait lieu le 30 septembre. Celle-ci est, en effet, fixée au 30 novembre.

Le congrès des Jeunes Avocats et la « décadence de la justice »

C'est la faute à la presse...

De notre envoyée spéciale

Biarritz. — La Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.) a choisi pour thème de son trente-cinquième congrès, réuni à Biarritz du 23 au 26 mai : « Plaidoyer pour une justice décadente », s'appuyant sur l'examen et la discussion de trois rapports : « La fonction presse », « La fonction justice », « La fonction défense ». « Il n'y a plus scandale mais truisme à proclamer la décadence de notre justice », a dit en guise d'introduction Me Eric Boyer, président de la F.N.U.J.A. « Nous lui devons un plaidoyer en forme de programme, indispensable. La fonction justice, comme la presse, mérite sa loi d'orientation. La déclaration des droits de la défense reste en quête d'auteur. »

Pour présenter leur premier dossier, « La fonction presse », les Jeunes Avocats se sont transformés en procureurs. Accusée : la presse, comme si ce concept recouvrait une réalité univoque. Les Jeunes Avocats ont, on ose encore l'espérer, une conception rigoureuse des droits de la défense. En revanche, celle qu'ils se font de la liberté et des droits de la presse souffre quelques approximations.

Le rapport sur la presse, préparé par les unions des Jeunes Avocats de Reims, Bordeaux, Nantes, est confus, mêlant les considérations théoriques sur la liberté de la presse, partie de la liberté d'expression, aux problèmes de la responsabilité des journalistes face à ce qu'ils écrivent et aux questions particulières posées par la diffusion, dans la presse locale essentiellement, d'informations mettant en cause — à l'occasion de délits mineurs — des familles entières.

Plusieurs de ces conclusions sont cependant tout à fait claires : les droits actuels de la presse sont, aux yeux des rédacteurs du texte, tout à fait excessifs. La presse, « *dévoreuse des libertés de l'individu* », commet des abus incessants portant atteinte à la vie privée des personnes, à la présomption d'innocence des prévenus. Ces abus ne sont pas assez réprimés. Il faut donc créer de nouveaux moyens de les limiter, entre autres étendre la notion de diffamation ou instituer un délai d'attente - interdiction de parler d'une affaire avant toute inculpation.

Curieusement, ce rapport n'ose pas affirmer qu'il plaide pour une limitation de la liberté. Mais, tout en proclamant à plusieurs reprises que la liberté de la presse est inaliénable, il tente de montrer qu'elle doit cesser au moment où elle gêne les avocats, ou bien qu'elle leur déplaît.

Le débat a tenté d'apporter quelques nuances à cette conception. Purement restrictives. Mais à peine a-t-on entendu M. Raymond Bourgine, directeur de *Valeurs actuelles*, parler de la situation présente de la presse et des concentrations, ou Me Denis Douillard évoquer la proposition de loi d'orientation sur la presse, ou encore les sénateurs Henri Caillavet et Jacques Thyraud. On n'a guère entendu, non plus, les intervenants qui osaient prétendre que « *la liberté comporte des risques, et, si déplaisant que cela soit parfois, il faut les accepter. Les excès dans la presse peuvent s'appeler* Détective *ou* Minute *pour certains*, le Canard enchaîné *pour d'autres, mais leur existence est garante de celle des libertés* ».

Non, les Jeunes Avocats ont préféré faire le procès d'une entité abstraite ayant nom la presse. Reconnaissant que le présomption d'innocence n'existe pas dans les faits en France, certains d'entre eux se sont ainsi montrés favorables à l'introduction du délit d'atteinte à la présomption d'innocence pour les journalistes. Une motion sur ce sujet sera même proposée au congrès.

Le débat sur la presse a donc laissé les participants du congrès divisés entre ceux qui sont favorables à la conception non restrictive de la liberté et les autres, qui, au nom de la défense des libertés individuelles, prônent des interdictions dont ils s'abstiennent d'analyser les conséquences.

JOSYANE SAVIGNEAU.

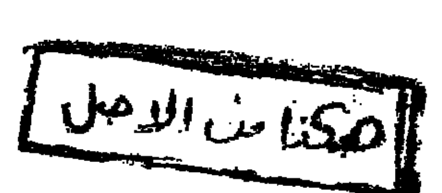
UN DÉBAT SUR LE RECRUTEMENT DES MAGISTRATS

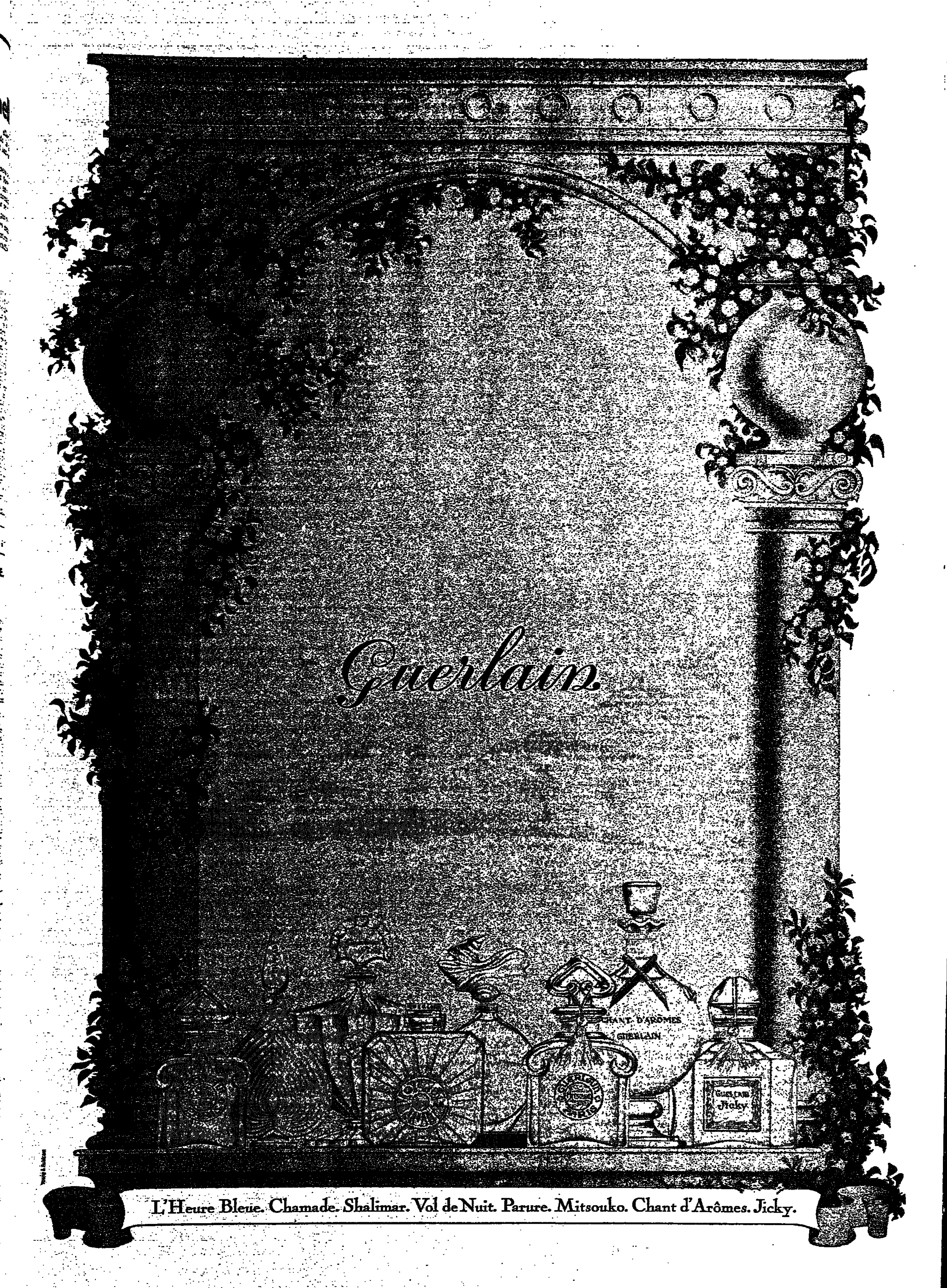
« *Il n'y a aucun droit acquis au nombre d'emplois* », a déclaré M. Renaud Denoix de Saint-Marc, directeur-adjoint du cabinet du garde des sceaux, lors d'un débat consacré, mercredi 23 mai, par l'Association des candidats à l'Ecole nationale de magistrature (E.N.M.), aux problèmes du recrutement des magistrats. M. Denoix de Saint-Marc a confirmé la prochaine mise en place de la réforme du recrutement et de l'enseignement à l'E.N.M., avec l'admission, à partir de 1980, de deux promotions annuelles de cent cinq élèves chacune, dont la sortie coïnciderait avec les mises à la retraite de magistrats en exercice (*le Monde* du 19 mai).

Les étudiants contestent le fait que cette mise en place prenne effet dès la rentrée 1979, ce qui réduit de moitié le nombre de postes offerts au prochain concours.

A l'appui des revendications des étudiants, M. Dominique Coujard, président du Syndicat de la magistrature, a fait état d'une étude des services judiciaires, qui fixe à cent soixante-dix le nombre d'élèves annuellement nécessaires au simple renouvellement d'un corps de cinq mille magistrats.

Mais M. Coujard s'est surtout inquiété du recrutement latéral. Initialement institué pour « *ouvrir la magistrature vers l'extérieur* », il pourrait n'être, selon lui, qu'« *une entrée de l'extérieur dans le corps de la magistrature* », allusion au fait que l'intégration, dans le corps de la magistrature, de personnalités extérieures, serait laissée à l'appréciation — et peut-être à la discrétion — du ministère, ce dont s'est vivement défendu le représentant du garde des sceaux.




Guerlain
CHANT D'ARÔMES
GUERLAIN
Jicky
L'Heure Bleue. Chamade. Shalimar. Vol de Nuit. Parure. Mitsouko. Chant d'Arômes. Jicky.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE SA FÉDÉRATION RÉUNI A DIJON

M. Lagarde rend publiques des mesures ministérielles qui favorisent la participation des parents

Dijon. — Le soixantième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) que préside M. Antoine Lagarde, s'est ouvert jeudi 24 mai à Dijon, en présence de neuf cents congressistes représentant les quelque quatre cent cinquante mille adhérents que revendique l'association. Le rapport d'activité a été adopté par 89,79 % des voix ; en 1978, il avait obtenu 92,31 % des suffrages. Comme l'an dernier, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a renoncé à assister au congrès. Il a cependant adressé une lettre à M. Lagarde dans laquelle il annonce des mesures destinées à favoriser la participation des parents à la vie scolaire.

Il était temps. Une lettre de M. Christian Beullac, adressée le 21 mai — soit trois jours avant l'ouverture du congrès — à M. Antoine Lagarde, a permis au président de la PEEP de disposer d'éléments concrets à présenter en introduction au rapport d'activité de sa fédération. Dans cette lettre, qui répond aux questions posées par les responsables de la PEEP au cours d'une réunion de travail avec le ministre de l'éducation le 5 mai dernier, M. Beullac annonce des mesures destinées à favoriser la participation des parents à la vie des établissements. Ainsi, avant le 30 juin, paraîtront diverses circulaires permettant *« l'organisation de garderies lors des réunions du conseil d'école »*, déterminant *« les modalités de la distribution des documents des fédérations de parents d'élèves lors de la rentrée scolaire »*, fixant enfin *« la date des élections aux comités de parents dans les écoles »*. A ce propos, une semaine nationale d'information sera organisée pour sensibiliser à l'importance des élections aussi bien les parents d'élèves du primaire que ceux du secondaire. D'autre part, une concertation sera ouverte sur *« le fonctionnement des conseils de professeurs et des conseils de classe »*.

Dans la lettre à M. Lagarde, le ministre annonce aussi qu'il envisage d'assurer la gratuité des manuels scolaires en première année de C.A.P. (1), ainsi que des aménagements particuliers pour les élèves de quatrième qui se trouvent en difficulté. Ces mesures n'ont pas manqué de susciter l'approbation des congressistes, et ont permis de justifier d'autant mieux le « coup de chapeau » de M. Lagarde au ministre de l'éducation et à son équipe : *« Des hommes ouverts, posant les problèmes avec un réalisme dû à la situation économique. »* Les mérites de l'équipe ministérielle n'ont pas été les seuls reconnus. Aussitôt après, et non sans avoir fermement réaffirmé d'autre part l'*« indépendance »* de la PEEP, M. Lagarde a, ce qui était plus inattendu, salué *« les prises de position réalistes, voire courageuses, de M. Henry, de la FEN, et de M. Georges du Syndicat national des instituteurs »* à propos de l'accord sur l'« emploi-formation » — encore appelé accord « FEN-Beullac » ou « éducation concertée » — et des mesures sur la formation des maîtres.

Pour qui est faite l'école ?

Mais, hormis les mesures — tardives — destinées à relancer la participation des parents, il faut bien reconnaître que le bilan des activités de cette année est maigre. Certes, la rénovation de la formation des instituteurs — négociée par le SNI — comporte des aspects positifs. Mme Odette Guiraudou, secrétaire général, a toutefois regretté que les parents n'aient pas été associés à la concertation : elle a d'autre part mis l'accent sur la nécessité d'une *« vigoureuse action des formations continues au profit des maîtres en poste »* et sur *« toutes les autres catégories d'enseignants »*.

Depuis la mise en œuvre de la réforme Haby, la PEEP demandait en effet une loi sur les enseignants, dont il n'est pas question. Autre sujet de déception, la plus ancienne revendication de la fédération, celle qui concerne une véritable amélioration des rythmes scolaires, n'a toujours pas été satisfaite. Le sujet a pourtant été *« remis à l'ouvrage »* à la suite de l'intervention du président de la PEEP. Non sans susciter d'ailleurs de violentes réactions de la part des enseignants vigilants lorsque la durée de leurs vacances est remise en cause. *« Nous sommes toujours prêts*, a précisé M. Lagarde, *à étudier avec eux la défense de justes droits par rapport à des acquis inadaptés. Mais la question de fond n'est-elle pas de savoir pour qui est faite l'école : pour les adultes d'abord, ou pour les enfants ? »*

M. Lagarde a précisé qu'il avait toujours considéré comme une *« utopie »* de vouloir mettre tous les élèves des collèges dans les mêmes classes hétérogènes et il a proposé des remèdes tels que la revalorisation de l'enseignement primaire avec notamment des *« maîtres qualifiés »* au cours préparatoire. Il a eu plus de mal à convaincre les intervenants qui ont critiqué son absence de réaction à propos du *« redéploiement des moyens »* du ministère de l'éducation ou son approbation du « plan Soisson » sur l'éducation physique et sportive : *« N'attendez pas le congrès pour nous dire vos critiques*, a répondu M. Lagarde, *faites des suggestions avant. »* Il est peu probable cependant que la PEEP se lance dans des actions d'éclat. *« A ceux qui pensent que l'action de la fédération n'est pas efficace, qu'elle n'agit pas avec assez d'énergie, je pose la question : les défilés, les manifestations, les grèves, s'ils sont spectaculaires, apportent-ils plus de résultats qu'une concertation énergique et soutenue ? »* C'est à cette dernière attitude que croit M. Lagarde. Pour lui, le rôle d'une fédération de parents d'élèves est à la fois de *« juger la politique du ministère »* et d'être *« une force proposante »*.

CATHERINE ARDITTI.

(1) En application de la réforme Haby, les manuels scolaires sont gratuits en sixième depuis la rentrée de 1977 et, en cinquième, depuis 1978 ; ils le seront en quatrième et dans les classes préprofessionnelles de niveau à la prochaine rentrée, et en troisième l'année suivante.

L'UNEF-UNITÉ SYNDICALE OBTIENT LA MOITIÉ DES SIÈGES DES ÉTUDIANTS AUX ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Les représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) élus au début de 1979 (*le Monde* daté 4-5 février) viennent de désigner leurs délégués au Centre national des œuvres universitaires (CNOUS).

Sur 216 inscrits, il y a eu 174 suffrages exprimés. L'UNEF-Unité syndicale (proche des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) a obtenu 86 voix et 5 sièges, contre 51 voix et 3 sièges en 1977 (ces élections y ont lieu tous les deux ans). L'UNEF (ex-Renouveau, proche des communistes) à laquelle se joignent traditionnellement l'Union des grandes écoles (UGE) et la Fédération des résidents universitaires de France (FRUF) a recueilli 64 voix et 4 sièges (97 voix et 6 sièges en 1977).

La liste CNOUS-80 qui regroupait divers mouvements proches de la majorité : Collectif des étudiants libéraux de France (CELF), Union nationale interuniversitaire (UNI), compte 24 voix et 1 siège. En 1977, une liste « indépendance », proche du Comité de liaison des étudiants de France, avait obtenu 17 voix et 1 siège.

[La surprise de ce vote par correspondance qui a eu lieu le 21 mai est le recul de la liste UNEF-ex-Renouveau. Lors des élections aux centres régionaux, ce syndicat est resté en tête par le nombre de voix et de sièges obtenus, bien qu'il ait perdu 22 sièges par rapport à 1977. Or, avec 78 « grands électeurs », l'UNEF-ex-Renouveau n'obtient que 64 voix. Il y a donc des élus UNEF-ex-Renouveau qui n'ont pas voté pour la liste de leur syndicat. Ce qui confirmerait que ce mouvement, dont la direction est proche des communistes, connaît encore un certain malaise.

Le succès de l'UNEF-Union syndicale s'explique par le fait que le Mouvement d'action syndicale (MAS), qui ne présentait pas de liste au CNOUS, avait appelé ses 13 élus à voter pour elle. Détenant la moitié des sièges au CNOUS, ce syndicat continue d'accroître son importance au détriment de l'UNEF-ex-Renouveau (« le Monde » du 8 mai). — S. B.]

SELON LE SGEN-C.F.D.T.

Des décrets modifiant la carrière des universitaires seront publiés cet été

Lors d'une entrevue accordée mardi 22 mai à des représentants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), le directeur des personnels au ministère des universités a annoncé qu'une réforme des carrières des universitaires interviendrait dès la rentrée de 1979.

Selon les informations communiquées au SGEN-C.F.D.T., quatre décrets doivent être soumis au Conseil supérieur de la fonction publique dans la première quinzaine du mois de juillet. Le premier de ces décrets, dont la publication est prévue fin juillet ou début août, prévoit de regrouper en un seul corps les maîtres de conférences et les professeurs. Ce nouveau corps des professeurs serait divisé en trois classes.

Le deuxième décret a trait à la carrière des maîtres-assistants. Les listes d'aptitude seraient supprimées. Un système en deux temps les remplacerait : dès qu'un poste sera annoncé vacant, les candidats se déclareront et l'université classera les postulants ; ensuite, le Comité consultatif des universités (C.C.U.) jouera le rôle de jury en acceptant ou en refusant le classement proposé. Il est prévu aussi pour les enseignants les mieux placés un concours sous forme d'une épreuve orale de quinze minutes, devant la section du C.C.U. de sa discipline.

Les deux autres décrets concernent les institutions locales ou nationales de recrutement et les positions des enseignants (détachement, mise à la disposition).

Pour le SGEN-C.F.D.T., ces textes *« restreignent les derniers vestiges de l'autonomie des universités, puisqu'ils renforcent la prééminence du pouvoir central dans le choix des enseignants »*.

RELIGION

● *Mgr Marcel Lefèbvre* a confirmé une soixantaine d'enfants et une dizaine d'adultes, jeudi 24 mai, à Vérac (Gironde). A cette occasion, il a annoncé qu'il ordonnera vingt-six nouveaux prêtres à Ecône, le 29 juin prochain.

D'autre part, avant la venue de Mgr Lefebvre à Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, prévue pour le 27 mai (*le Monde* du 25 mai), l'archevêché de Paris a publié un communiqué où on lit : *« Un abus qui se renouvelle demeure un abus. Le cardinal Marty l'a rappelé par une lettre personnelle à Mgr Lefebvre. Celui-ci lui a répondu vouloir maintenir sa décision. A nouveau Mgr Lefebvre désobéit formellement au pape. Il ne tient aucun compte de la suspense du 22 juillet 1976 dont il continue d'être frappé. Le cardinal Marty rappelle à ceux qui se proposent de participer à cette confirmation, qu'ils accompliraient une démarche contraire à la nécessaire communion de tous dans l'Eglise. »*

SCIENCES

M. M'BOW SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION ENTRE L'UNESCO ET LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES.

M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a participé, mardi 22 mai, à une réunion organisée à Orléans-la-Source, par le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) sur le thème : « Unification et développement des sciences de la Terre sur le plan international. »

On été notamment évoqués les domaines où le B.R.G.M. coopère avec l'UNESCO ainsi que la réalisation d'un certain nombre de programmes visant à la connaissance et à l'utilisation du sol, du sous-sol et de leurs ressources, en particulier dans les pays en voie de développement. La question est de savoir comment cette coopération pourrait être amplifiée, s'est demandé M. M'Bow, qui a souligné l'importance qu'il fallait accorder à la formation des techniciens et des chercheurs et à certains problèmes comme la recherche des ressources en eau, en particulier en Afrique. La maîtrise de l'eau est, en effet, l'un des domaines autres que ceux de la recherche purement géologique et du développement strictement minier où le B.R.G.M. apporte son concours aux pays en voie de développement.

Le directeur général de l'UNESCO a aussi annoncé le lancement d'un projet d'étude de la croûte terrestre dans la région de l'Adriatique, en particulier dans la zone où s'est produit le récent tremblement de terre qui a ravagé le Monténégro.

Une telle étude permettrait de mieux connaître cette partie instable de la croûte terrestre où les séismes sont assez fréquents. Il serait plus facile alors de prendre un certain nombre de mesures destinées à limiter les effets de ces séismes. M. M'Bow a estimé qu'il devrait y avoir, à l'UNESCO, un programme intergouvernemental sur les tremblements de terre et non pas seulement international comme c'est le cas aujourd'hui. Les moyens d'action seraient alors beaucoup plus importants.

La substitution d'un simple questionnaire au rapport d'activité provoque des remous parmi les chercheurs de l'INSERM

Traditionnellement, cette période de l'année sonne pour les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'heure de la remise du rapport d'activité.

Chaque chercheur était, en effet, tenu, jusqu'à présent, de rédiger un texte rendant compte de son activité sous tous ses aspects : travail proprement dit, stages à l'étranger, participation à des congrès ou à des colloques, publications scientifiques. Transmis à la direction générale, ce rapport servait d'élément de base au travail des « rapporteurs » chargés de présenter le travail de chaque chercheur devant les commissions scientifiques responsables notamment des affectations ou des promotions.

Cette année, la direction générale de l'INSERM a décidé de remplacer ce rapport par un questionnaire de huit pages ; le chercheur doit répondre en quelques lignes à des questions précises, ou y cocher des cases.

Le principe même de cette innovation, ainsi que la formulation quelque peu simpliste ou abrupte de quelques questions (par exemple : *« Les travaux entrepris ont-ils un caractère totalement original (justifier cette assertion en une ligne) ? »*) provoquent de sérieux remous au sein de l'INSERM. Les syndicats de chercheurs demandent au personnel de ne répondre qu'à la partie proprement administrative du questionnaire (nom, grade, affectation) et d'y joindre un rapport d'activité « traditionnel ».

Tout en reconnaissant qu'une simplification et une homogénéisation s'imposent, afin que les rapporteurs disposent de tous les éléments nécessaires à leur mission, les responsables syndicaux soulignent que ce questionnaire, même s'il n'a pas été établi dans ce but, va dans le droit fil des préoccupations gouvernementales tendant à resserrer les liens entre les entreprises et les organismes de recherche, et à orienter la recherche sur des objectifs jugés prioritaires : l'exploitation de ce questionnaire, font-ils valoir, facilitera l'évaluation du nombre de chercheurs qui travaillent sur tel ou tel secteur, ou l'identification des laboratoires « intéressants » pour les industriels. D'autre part, le questionnaire, affirment-ils, ne donnera aux rapporteurs qu'une information très insuffisante sur le travail des chercheurs, et il pourrait rendre encore plus délicate la situation de ceux d'entre eux qui sont « en difficultés ».

Le rapport des directeurs

« Je ne reviendrai pas sur le principe même du questionnaire », affirme M. Philippe Laudat, directeur général de l'INSERM, même si, reconnaît-il, sa formulation actuelle n'est pas parfaite. Pour lui, l'intérêt de cette formule est d'alléger considérablement le travail des chercheurs comme des personnels administratifs. *« Dans les anciens rapports d'activité*, souligne-t-il, *manquaient souvent les points précis sur lesquels sont jugés les chercheurs. »* Il est clair, indique-t-il, que ce questionnaire ne permet pas aux rapporteurs de rédiger leur rapport, ce travail ne pouvant en tout état de cause que dépendre d'une entrevue individuelle entre le rapporteur et le « rapporté ».

M. Laudat se propose d'aller plus loin : le rapport annuel que doivent rédiger les directeurs de laboratoire, et qui donne souvent, estime-t-il, un *« avis littéraire »* sur le chercheur, va, lui aussi, nous a-t-il indiqué, être remplacé par un questionnaire. Une innovation qui a, elle aussi, peu de chances d'être très appréciée des intéressés. Les ingénieurs, techniciens et administratifs, qui n'avaient pas, jusqu'à présent, à s'exprimer sur leur travail, vont également être invités à remplir des formulaires du même type.

Se dirige-t-on vers une *« guerre du questionnaire »* à l'INSERM ? Les chercheurs qui ont obéi aux consignes syndicales vont se voir retourner le questionnaire, accompagné d'une lettre du directeur général les priant de bien vouloir le remplir... — X.W.

MÉDECINE

● *Une enquête administrative sur la situation de la maternité Baudelocque* (Cochin - Port-Royal), où trente cas d'entérocolites ulcéro-nécrosantes ont été constatés (*le Monde* des 24 et 25 mai), a été demandée par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille.

● *L'assemblée de l'Organisation mondiale de la santé*, se prononçant, jeudi 24 mai, à Genève, par consensus, a renvoyé à sa session de l'an prochain la demande de pays arabes de transférer d'Alexandrie (Egypte) à une ville d'un autre pays arabe le siège de l'O.M.S. en Méditerranée orientale. La France s'est élevée contre la proposition de transfert. Beaucoup de pays du tiers-monde ont protesté contre le fait que l'assemblée se consacre à des débats politiques « stériles » plutôt qu'aux problèmes de santé. — *(Corresp.)*

AU MUSÉUM

Lesueur, dessinateur et naturaliste

Après avoir montré quelques-uns de ses vélos anciens et modernes, le Muséum national d'histoire naturelle présente une petite exposition consacrée au dessinateur-naturaliste Charles-Alexandre Lesueur et organisée grâce au Musée d'histoire naturelle du Havre, qui a prêté plusieurs dizaines de dessins et vélins de cet observateur extraordinaire.

La finesse et l'exactitude des dessins sont prodigieuses. L'œil et l'habileté de Lesueur ont ainsi reproduit les moindres détails d'une crevette ; des crânes et des squelettes d'animaux sont dessinés avec la plus extrême précision. Mais le plus étonnant est, sans nul doute, la façon dont Lesueur a réussi à reproduire la gelée presque incolore et les filaments impalpables dont sont faites les méduses.

La vie de Lesueur fut, elle aussi, inhabituelle. Né au Havre en 1778, le jeune homme embarque, en 1800, comme aide-timonnier de l'expédition française qui part explorer les côtes occidentales de l'Australie. Les aléas de ce voyage de plus de trois ans le font devenir dessinateur de l'expédition. Grâce à l'amitié du jeune naturaliste François Perron, il peut s'initier « sur le tas » aux sciences naturelles. A eux deux, ils collectent cent quatre-vingt mille échantillons (dont deux mille cinq cents espèces nouvelles). Et, comme Lesueur l'écrit, en 1807, dans une supplique à l'empereur : *« Après avoir encombré les magasins du Muséum de plus de cent quatre-vingt mille objets acquis par nos travaux et par nos sacrifices, il ne nous reste que la satisfaction d'avoir rempli nos devoirs avec une délicatesse honorable. »*

En 1815, privé de la petite pension accordée par Napoléon, il s'embarque pour l'Amérique comme dessinateur-naturaliste de l'expédition du géologue philanthrope William MacLure, avec un contrat de deux ans. Il reste vingt-deux ans aux Etats-Unis, y poursuivant l'observation minutieuse de la nature, envoyant des collections d'animaux naturalisés au Muséum de Paris.

Lesueur revient en France en 1837, donne une partie de ses collections au Musée d'histoire naturelle du Havre dont il est nommé conservateur en 1845. Il meurt à Saint-Adresse (commune voisine du Havre) en 1846. — Y. R.

★ Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e. Ouvert tous les jours de 10 h. à 17 h. jusqu'au 19 juin. Entrée libre.

● *Les experts de la conférence organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne* (Autriche) les 22 et 23 mai, ont recommandé que les enseignements recueillis à la suite de l'incident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island soient inclus dans les publications du « programme standard de sécurité nucléaire » (N.U.S.S.) de l'agence. Les représentants des dix pays — Argentine, République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Japon, Union soviétique, Tchécoslovaquie, Inde et France — présents à cette conférence, se sont également prononcés en faveur *« d'une information plus rapide sur les résultats des études concernant la sécurité nucléaire »* et ont largement évoqué *« les possibilités de conclure des accords d'assistance, en cas de besoin, entre les différents pays membres et l'A.I.E.A. »*.

VOILE — La Transatlantique en double

Enfin une course facile à suivre !

Se succédant à un rythme soutenu, les courses transatlantiques suscitent, semble-t-il, un intérêt assez vif dans l'opinion française. Celle dont le départ sera donné le samedi 26 mai à Lorient à destination des Bermudes avec retour à Lorient, soit 6 000 milles (elle est organisée par « le Point », « Neptune » et Europe 1), présente deux caractéristiques intéressantes et peu communes.

Tout d'abord, les quarante voiliers qui y participent sont menés par deux équipiers. Cette formule permet à l'un des navigateurs de profiter sans inquiétude d'une durée raisonnable de sommeil, satisfaction refusée aux solitaires. En revanche, cette cohabitation peut poser des problèmes. Elle met à l'épreuve pendant quelque six semaines les tempéraments et les caractères. Il existe déjà un Tour des îles Britanniques à deux équipiers, mais cette compétition est moins longue et fractionnée en étapes. Parmi les concurrents, on trouve deux équipages féminins et deux équipages mixtes. Plusieurs navigateurs, dont Eric Tabarly, ont passé la quarantaine ; le plus jeune a dix-neuf ans.

Seconde originalité, sans précédent, la position des bateaux sera, quatre fois par jour, connue à 1 mille près. Chacun des voiliers est doté d'une balise émettant des signaux captés par deux satellites, puis transmis à un centre situé aux Etats-Unis et au Centre national d'études spatiales à Toulouse. Ce système, baptisé *Argos*, repose sur une coopération entre l'Amérique (NASA) et la France (CNES). Les informations qu'il procure présentent un intérêt évident du point de vue de la sécurité. De surcroît, le public pourra suivre au jour le jour la progression des concurrents.

Si la Grande-Bretagne impose une longueur maximale de 17 m aux voiliers engagés dans sa prochaine course transatlantique, en 1980, cette restriction n'a pas cours dans la nouvelle compétition, où n'apparaît cependant qu'une seule unité « géante » : le *Charles-Heidsieck*, de 28,50 m, portant 300 m2 de voilure, mené par Pierre English et Gérard Fusil, et pour l'instant « en panne » au large de l'Espagne faute de vent.

Un classement spécial sera établi pour les monocoques de moins de 15 mètres de long. Ils sont au nombre de vingt-quatre et disputeront leur course particulière à l'intérieur de l'épreuve.

Multicoques contre monocoques

La confrontation (1) entre les multicoques, au nombre de onze — ce sont tous des trimarans, parfois dotés de plans porteurs, — et les monocoques rehausse l'intérêt de la compétition.

On suivra avec une attention spéciale le comportement du nouveau trimaran à plans porteurs — appelés hydrofoils — de Eric Tabarly et Marc Pajot. Long de 16,50 mètres, pesant 6 tonnes et portant 196 mètres carrés de voilure, le *Paul-Ricard* promet beaucoup. Mais, lancé au début de ce mois, le voilier — qui a révélé quelques faiblesses dans le parcours de qualification — sera-t-il très au point ? Son équipage exceptionnel pourra-t-il en tirer le maximum, qui devrait être impressionnant ? Un autre bateau de ce type est engagé dans la course, l'*Hydrofolie* (12,30 m) de Alain Labbé et Loïc Caradec. Il faudra compter aussi, parmi les multicoques, avec *Télé-7-Jours* (16,15 m) de Michael Birch, vainqueur de la Route du rhum, et Jean-Marie Vidal ; *V.S.D.* (16 m), d'Eugène Riguidel et Gilles Gahinet ; sans oublier *Great-Britain-IV* (15,80 m) du grand navigateur anglais Chay Blyth, associé à David Mac Gachen. C'est le seul équipage d'outre-Manche.

Le plus en vue des monocoques est le grand *Kriter-V* (21 m) de Michel Malinovsky (battu sur le fil dans la Route du rhum) et Pierre Lenormand. Beaucoup en font leur favori. Mais on ne peut sous-estimer *Fernande* (21,10 m), le plus long monocoque, mené par Jean-Claude Parisis et Olivier de Rosny. Olivier de Kersauson, privé de son trimaran, se trouvera à bord de *Kriter-VI (ex-Besteaver)*, long de 16,40 m, avec le Hollandais Gerard Dijkstra, tandis que Alain et Denis Gliksman misent sur *Timex* (ex-*Raph*, *Cap-33*, *33-Export*...), long de 17,37 m, qui est l'objet d'un différend juridique entre son armateur et son propriétaire. Un autre vétéran, *Pen-Duick-III* (17,46 m), est confié à Patrick Tabarly, frère d'Eric, et Philippe Poupon.

La nouveauté de la formule, la variété des bateaux engagés, la présence de navigateurs hors série, devraient faire de la Transat en double une confrontation à la suivre.

YVES ANDRÉ.

(1) Le comité de la course a annoncé, mercredi 23 mai à Lorient, le forfait probable du monocoque italien *Franco-Rosso* de Salvatore Sanna et Danièle Pasani et la disqualification « *pour faiblesse de construction* » du monocoque *Kindy* des Français Alain Petit-Etienne et François Laonet qui sera remplacé sur la ligne de départ par *Timoun* de M. et Mme Montesinos.

CYCLISME

HINAULT BAT DEUX FOIS ZOETEMELK

Les courses cyclistes se déroulent actuellement sous le signe de la vitesse. André Chalmel a battu, dimanche dernier, le record de Bordeaux-Paris, Francesco Moser a remporté l'étape contre la montre Caserte-Naples du tour d'Italie à 49,555 kilomètres de moyenne, ce qui constitue une performance sans précédent, et Bernard Hinault a réalisé, jeudi 24 mai, au cours de la quatrième étape Tournon-Avignon du Critérium du Dauphiné, l'une des ascensions les plus rapides du mont Ventoux.

L'indication est intéressante alors que cinq semaines nous séparent du Tour de France. Non seulement Hinault a dominé Zootemelk pour la première fois de la saison, mais, de plus, il l'a devancé à deux reprises : d'abord au sommet du Ventoux, où il a glané la bonification qui lui a permis d'endosser le maillot de leader, puis à l'arrivée, en Avignon, où il a réglé au sprint le sort de Van Impe, Zoetemelk et Nilsson, ces quatre coureurs ayant relégué le peloton à 6 minutes 31 secondes.

Hinault a pris une solide option sur la victoire finale dans le Dauphiné, qui prendra fin le lundi 28 mai à Annecy.

JUDO

Jean-Luc Rougé devient champion d'Europe des lourds

Champion d'Europe des mi-lourds en 1973, des lourds en 1977, Jean-Luc Rougé a gagné, jeudi 24 mai à Bruxelles, un troisième titre européen dans la catégorie des poids lourds (plus de 95 kilos) en battant le Soviétique Kuznetsov. L'autre Français engagé, Roger Vachon, a dû se contenter d'une cinquième place dans la catégorie des mi-lourds, dont le titre est revenu au Soviétique Koubouloùri, vainqueur en finale du Belge Van de Walle.

La stratégie de l'araignée

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Les Japonais étaient curieux, disait-on, de savoir ce qui allait se passer à Bruxelles pour ces championnats d'Europe de judo. A quelques mois des championnats du monde de Paris, un an avant les Jeux olympiques, les Européens allaient-ils encore révéler quelques nouvelles menaces pour leurs champions nationaux, notamment dans les catégories des lourds (plus de 95 kilos) et des mi-lourds (moins de 95 *kilos*) qui étaient mises en jeu jeudi 24 mai ? De fait, une dizaine d'espions nippons, bardés d'appareils photographiques et de caméras, étaient installés dans les tribunes du Forest National, un aquarium de béton mieux adapté aux concerts qu'aux rencontres sportives, où se pressaient deux mille Belges venus soutenir « le régional de l'étape », Robert Van de Walle, furieux car battu en finale par un Géorgien au profil de médaille, Koubouloùri.

Eh bien, les vieux maîtres japonais qui examineront les prises de vue resteront sûrement perplexes. D'abord parce que la plupart des combattants qui ont accédé à la phase finale, après les poules éliminatoires, étaient de vieilles, parfois de très vieilles, connaissances. Parce qu'il sera aussi bien difficile de tirer des conclusions définitives des résultats et, en particulier, de la victoire de Jean-Luc Rougé qui a retrouvé le titre des lourds gagné pour la première fois en 1977.

Grande carcasse de 106 kilos, moustache gauloise, boucles « afro » et définitivement myope, le Français, qui est toujours champion du monde en titre des mi-lourds depuis 1975, a décidé de poursuivre l'aventure du judo chez les « gros » avec une ambition avouée : la médaille d'or de la catégorie à Moscou. Pour arriver à ses fins, Rougé, qui est sans conteste le plus populaire des judokas français, doit surmonter plusieurs handicaps. D'abord, il lui faut peser au moins le quintal pour ne pas paraître trop fluet par rapport à des adversaires qui jaugent habituellement entre 120 et 140 kilos. Ensuite, il doit maintenir ses articulations des bras, « déglinguées », dit-il, par dix-sept années de pratique. Enfin, il lui faut adapter sa technique à chacun de ses adversaires qui présentent des géométries variables, du gnome au géant.

Bandages spéciaux

A Bruxelles, manifestement, Jean-Luc Rougé avait réussi à surmonter ses deux premiers problèmes. L'un grâce à un travail de musculation intensif, l'autre grâce aux bandages très spéciaux du kinésithérapeute attaché à l'équipe de France. En revanche, il a stupéfait tout le monde en ce qui concerne le troisième point, en appliquant une stratégie quasiment inconnue sur les tatamis : la stratégie de l'araignée.

Habituellement, pour surprendre ses adversaires, il utilisait une projection rare, sélectionnée parmi les mille recettes du judo, autant pour son effet de surprise que pour son efficacité. Ainsi, dans une catégorie apparemment vouée aux grands mouvements en force, on l'avait vu inaugurer quelques fantaisies aux noms évocateurs de « *planchette japonaise* » et de « *pince de crabe* ». Mais, jeudi, il n'était pas question de cela. Rougé a renversé les données du problème : au lieu de construire sa victoire en comptabilisant des avantages marqués sur des attaques, il a acculé ses rivaux à accumuler les pénalités.

Comment ? Grâce à une puissance de bras hors du commun, il a paralysé littéralement ses adversaires — qui ne sont pourtant pas « manchots » — comme une araignée prend les mouches dans sa toile, au point de les empêcher totalement d'attaquer. Or la règle est formelle : il faut attaquer toutes les vingt secondes environ, sinon les pénalités pleuvent comme à Gravelotte. Et on en a eu la démonstration. Rougé évitait lui-même les sanctions en simulant des assauts sans grand risque.

On ne peut pas dire que c'était du grand judo, mais le résultat était probant. C'est ainsi qu'en poule éliminatoire, le Soviétique Kuznetsov, un paysan géorgien de quarante ans, vice-champion olympique en 1972, et surnommé « Naf-Naf », s'est trouvé *disqualifié* : en cinq minutes de combat, le Soviétique — qui a été rappelé de ses labours dans le but de rivaliser avec la jeune terreur japonaise Yamashita, bête noire de Rougé, — avait été incapable de tenter la moindre attaque, pas même le plus petit coup de pied. En demi-finale, le Hongrois Varga devait subir la même humiliation pour les mêmes raisons. Des combattants pourtant plus à la main de Jean-Luc Rougé, comme le Yougoslave Dimitrijevic, se virent lourdement pénalisés dans des conditions identiques.

Heureusement qu'en finale, Rougé s'est racheté : le Géorgien Kuznetsov, qu'il retrouvait sur son passage, a fait une saisissante cabriole. Couché sur le dos, Rougé a fait voler le rondouillard « Naf-Naf » à l'aide de ses deux jambes lancées en piston sur la bedaine du Soviétique. « *J'ai porté cette attaque parce que je l'avais déjà réussie sur l'entraîneur de Kuznetsov* », expliquait ensuite le nouveau champion d'Europe. Du grand art en effet ! Mais un seul mouvement explosif pour gagner un titre européen, c'est peu. Reste donc à savoir si Rougé pourra appliquer la même stratégie pour atteindre la finale lors de son prochain rendez-vous, le championnat du monde, à Paris, en décembre.

ALAIN GIRAUDO.

PRESSE

AU CONGRÈS D'AVIGNON

M. François Boissarie est élu président du Syndicat national des journalistes

De notre correspondant

Avignon. — M. Boissarie, rédacteur à la revue *Epanouir*, a été élu président du Syndicat national des journalistes (S.N.J.), jeudi 24 mai, au congrès réuni à Avignon, en remplacement de M. Daniel Gentot, qui devient secrétaire général (1).

Avant de procéder au renouvellement de leur bureau, les congressistes avaient débattu de divers problèmes, dont ceux posés par l'évolution des techniques.

Les moyens mis en œuvre pour contrôler la profession de journaliste et les dangers que cela fait courir à l'information sont les thèmes majeurs du congrès du Syndicat national des journalistes (S.N.J.), qui se déroule à Avignon depuis le mercredi 23 mai.

Dans la ligne tracée lors des congrès du Havre, de Strasbourg et de Clermont, le S.N.J. a su résister aux coups portés par les pouvoirs, estime M. Gentot. Le grignotage du droit de grève dans l'audio-visuel, le mécanisme Hersant dans la presse écrite et le quadrillage des rédactions rendent l'exercice de la profession de moins en moins confortable. Comment, dans ces conditions, les citoyens pourraient-ils accéder à une information honnête et pluraliste ? Pour le S.N.J., le mot d'ordre pour ce cinquante-huitième congrès est, plus que jamais, de redonner aux journalistes la plénitude de leur fonction d'information.

Le sujet figurant au sommaire de la première journée : « Le journalisme et l'évolution des techniques », posait le problème de fond. Toujours à la poursuite de l'insaisissable statut de la profession, le S.N.J. se déclare, une fois de plus, prêt à la discussion avec ses partenaires socio-professionnels. Il s'appuie sur les éléments juridiques et déontologiques de la loi de 1935, de la convention collective nationale et de la charte des droits et devoirs du journaliste, qu'il considère comme des embryons de statut à compléter et à parfaire. Mais l'acception juridique ne doit pas l'emporter sur le facteur sociologique indissociable des préoccupations du S.N.J. M. Pierre des Bruyères, de Grenoble, qui présentait mercredi matin le rapport sur les techniques nouvelles, n'a pas rejeté le progrès qu'elles engendrent. Mais le dessein des patrons de presse, se demande-t-il, est-il seulement d'améliorer la qualité du produit proposé au lecteur ? Ne souhaitent-ils pas également réduire leurs charges de main-d'œuvre et affaiblir du même coup la puissance syndicale dans les entreprises ?

JEAN FAURE.

(1) Secrétaires généraux du S.N.J. : Jacques Barbat (INA), Pierre Desfassiaux (l'« Union » de Reims), Hubert Pagla (Nouvelle Agence de presse), Daniel Gentot (chômeur), Maurice Padiou (« le Républicain lorrain »). Trésorier national : M. Christian Dernoncourt (« l'Aurore »).

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ADOPTE LE RAPPORT DE M. GEORGES VEDEL

Le Conseil économique et social (C.E.S.) a adopté le mercredi 23 mai le rapport présenté par M. Georges Vedel au nom de la section des finances du C.E.S. sur la question des entreprises de presse (*le Monde* du 19 mai 1979) : 133 voix se sont prononcées pour le rapport et 2 contre, dont celle de Mme Evelyne Jean-Baylet (président-directeur général de *la Dépêche du Midi*), après adoption de vingt-trois amendements.

Parmi ces derniers, ceux concernant la concentration apportent des précisions intéressantes. Ainsi, « *pour la presse parisienne, le maintien de son pluralisme, encore réel, dépend d'un assainissement de la situation financière des quotidiens, de l'aide aux journaux d'opinion peu pourvus en ressources publicitaires et du contrôle des regroupements de titres* »... D'ailleurs, « *il y aurait lieu d'envisager l'intervention d'un texte législatif tendant à modifier et à compléter les dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944 dont les objectifs* (...) *sont plus que jamais valables.* (...) *Dans cette attente, les dispositions des articles 7 et 9 de l'ordonnance demeurent en vigueur* ».

D'autre part, « *les réaménagements postaux supposent une large consultation et, pour éviter des résultats imprévus et insupportables, une simulation préalable* ».

DÉFENSE

A L'ARSENAL DE CHERBOURG

Lancement sans cérémonie du premier sous-marin nucléaire d'attaque

De notre correspondant

Cherbourg. — Il n'y aura pas de chef d'état-major, de musique ni de vin d'honneur, samedi 26 mai, à l'arsenal de Cherbourg pour le lancement du premier sous-marin nucléaire d'attaque de la marine nationale.

Annulant toutes les cérémonies prévues depuis la décision de renouer, à cette occasion, avec la tradition des lancements publics (interrompue en raison des manifestations organisées lors des mises à l'eau en 1974 de *l'Indomptable* et de *l'Agosta*), les autorités militaires ont pris la décision de faire exécuter un simple « lancement technique » de *la Provence*, un prototype qui doit être construit à cinq exemplaires par l'arsenal spécialisé dans la réalisation des sous-marins à propulsion nucléaire.

La direction de l'arsenal craint d'éventuelles manifestations organisées par les syndicats qui, depuis le 15 mai, ont engagé une action dans tous les arsenaux de l'Etat afin que le ministre de la défense rétablisse deux décrets datant de 1951 et 1967. Aux termes de ces décrets, les salaires des personnels travaillant pour la défense nationale avaient été indexés sur ceux de la métallurgie parisienne. Mais, ils ont fait l'objet d'une mesure de suspension d'un an en juillet 1977, dans le cadre du plan Barre, suspension prorogée en 1978. Les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. exigent aujourd'hui leur rétablissement en même temps que l'ouverture de négociations portant sur la réduction du temps de travail (1).

Convoqués le mercredi 23 mai par le directeur des constructions et armes navales, les syndicats de l'arsenal de Cherbourg ont refusé de s'engager « *de façon claire et précise* », comme il leur était demandé, à ce qu'aucune action des personnels ne vienne perturber les préparatifs de lancement de *la Provence*. Ces opérations durent plus de douze heures et l'on ne peut les interrompre sous peine de mettre en jeu la sécurité de la coque.

La préfecture maritime de la Ire région a justifié jeudi 24 mai la décision de maintenir ce lancement « *par la volonté de ne pas compromettre un calendrier très serré de mise à l'eau des constructions neuves de la flotte* ».

RENÉ MOIRAND.

(1) A l'Assemblée nationale, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a précisé, mercredi 23 mai, que des conversations avec les syndicats s'engageront en juin sur les conditions dans lesquelles seront déterminées les rémunérations des ouvriers et personnels des établissements de l'Etat pour la période du 1er juillet 1979 au 30 juin 1980.

CARNET

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Michel-Antoine CARRÉ.

[*Né le 27 décembre 1930, à Angers (Maine-et-Loire), Michel-Antoine Carré, ingénieur des Arts et Métiers et Master in Business Administration de la Harvard Business School, était cofondateur et P.-D.G. d'Egon Zehnder International S.A. (conseiller de directions générales).*]

— Les familles Collimon et Roux ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Rita COLIMON,

survenu après une très courte et brutale maladie, le 19 mai 1979, au Canada, à l'âge de cinquante-six ans.

1280 Woodward,
Sherbrooke, P.Q. Canada.
84, boulevard Masséna,
75013 Paris.
25, ruelle Baussan,
Port-au-Prince, Haïti.

— Les familles Faure et Renard ont la douleur d'annoncer la mort de

Antoinette FAURE,
née Lefort,

survenue à Bourg-la-Reine, le 22 mai 1979.

Les obsèques auront lieu le 30 mai 1979, à 9 h. 15, au columbarium du Père-Lachaise.

De la part de sa famille et de ses amis.

Ni gerbes ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le directeur,
Les personnels et les élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électrochimie et d'électrométallurgie de Grenoble,
ont le regret de faire part du décès accidentel de

Denis GUERBET,
élève-ingénieur de 2e année,

survenu en montagne à l'âge de vingt et un ans.

— Clermont (Landes),
Paris.
M. Michel Hebrard et ses enfants,
M. et Mme Marcel Moiroud,
M. et Mme Daniel Grisale et leur fille,
Mme Jean-Christophe Maucorps et ses enfants,
M. et Mme Jean Hebrard et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Huguenin et leurs enfants,
M. Pierre Senchou et ses enfants,
Mlle Bernadette Hebrard,
M. et Mme Claude Clavier et leurs enfants,
Les familles Maucorps, Holleaux, Hirigoyen et Dabadie,
font part du décès de

Mme Michel HEBRARD,
née Marie-Christine Maucorps,

qui les a quittés le 22 mai 1979, après avoir reçu le sacrement des malades.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus grande simplicité en l'église de Clermont (Landes), le jeudi 24 mai.

— M. Paul Janvier, conseiller honoraire à la Cour de cassation,
Mme et M. Pierre Mormeau Janvier, industriel, leurs enfants et petits-enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme François Janvier, leurs enfants,
Ses beaux-frères, belle-sœur, ses neveux, nièces et toute sa famille,
font part du décès de

Mme Jeanne JANVIER,
née Cartier,

survenu le 21 mai 1979, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 mai 1979, en l'église de Bouillon (Manche).

Villa « Trio », 50610 Jullouville.
4, rue Armand-Moisant,
75015 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Paul LORIN.

[*Né le 12 octobre 1910 à Saïgon, M. Paul Lorin, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil des Mines, licencié en droit, entre en 1935 à la société des Etablissements Eiffel, dont il devient le directeur général (1947), puis le P.-D.G. (1956-1964). Ingénieur-conseil du Génie civil à partir de 1964, il était depuis 1968 gérant de la Société d'études et de recherches de génie civil (SERGEC). M. Paul Lorin présida pendant trois ans (1957-1959) la Chambre syndicale des entreprises de constructions métallurgiques de France.*]

— Philippe et Colombe Royer,
Eloi et Adrien,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Henri ROYER,
née Marie Desjoyeaux,

survenu le 22 mai 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 26 mai 1979, à 11 heures, en l'église de Suèvres (Loir-et-Cher), suivie de l'inhumation.

26, rue de Varenne,
75007 Paris.

— La Ciotat.
Mme Andrée Schmidt et son fils Jérôme,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

commandant Jean SCHMIDT,

survenu à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques religieuses sont célébrées ce vendredi 25 mai, à 16 h. 15.

Réunion à l'église Notre-Dame à La Ciotat.

L'inhumation a lieu au cimetière des Quatre-Cantons.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Vuillod,
M. Michel Vuillod,
M. et Mme Dominique Poubeau,
Marielle, Véronique, Elsa et Olivier,
Mme veuve Antoine Thevenin,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Maïsa Vuillod-Phélipot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel VUILLOD,
ancien élève de l'ENA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et parent,
survenu subitement le 21 mai 1979, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (158, avenue Charles-de-Gaulle), à 15 h. 30, le lundi 28 mai.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neuilly-ancien dans le caveau de famille.

Selon la volonté du défunt, des dons peuvent être adressés à la Fondation nationale de cardiologie (C.C.P. Paris 18 887-74).

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Paul FAUCHER,
E.D.F.,

une messe sera dite samedi 26 mai, à 18 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur à Mulhouse.

Communications diverses

— Les Scouts de France de Saint-Séverin, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Etienne-du-Mont, Henri-IV, fêtent le cinquantenaire de leur groupe le 16 juin 1979 ; les anciens ayant été scouts dans les différentes unités sont priés de contacter d'urgence : J.-P. Trin, 39, boulevard Saint-Germain, Paris-5e.

— A l'occasion de la Fête nationale italienne, le consul général, en présence de l'ambassadeur d'Italie, M. Gianfranco Pompei, recevra les Italiens résidant et de passage à Paris à l'Institut italien de la culture, 50, rue de Varenne, Paris-7e, le dimanche 27 mai, de 11 heures à 13 heures.

Visites et conférences

SAMEDI 26 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 45, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Zujovic : « Exposition l'art en France sous le Second Empire » (entrées limitées).

15 h., 80, rue de Lille, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Seignelay ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Lemarchand : « Hôtel de Chaulnes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Exposition Charles de Wailly » (Caisse nationale des monuments historiques).

monuments historiques et des sites).

15 h., Grand Palais : « Exposition peinture du Second Empire » (Approche de l'art).

11 h. 30, Petit Palais : « Les Floralies en peinture » (Arcus).

15 h., musée du Louvre, hall Denon : « La Grèce des îles » (L'art pour tous).

15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h. 30, 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 12, rue du Centre à Neuilly : « Collection d'automates de Jacques Damiot » (Mme Hager).

15 h., musée de Cluny : « L'étrange univers de la « Dame à la licorne » (Histoire et Archéologie).

15 h., 24, rue Pavée : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., 44, rue des Petites-Ecuries : « Hôtel Botterel-Quintin » (Mme Ferrand).

15 h., parvis de la basilique, M. Ch. Guasco : « La basilique de Saint-Denis » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Pyrénées : « Le village de Belleville » (Paris inconnu).

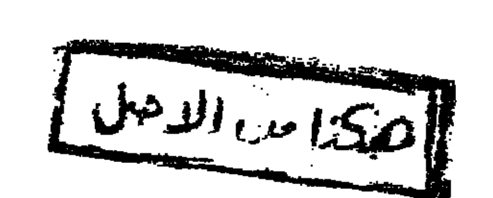
15 h., 1, place Malesherbes : « La Banque de France » (Tourisme culturel).

15 h. 30, musée du Louvre, porte Denon : « La Grèce des îles » (Visages de Paris).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges, les hôtels du Marais » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 15 h., Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Jacques Raphaël-Leygues : « Ponts de lianes. Souvenirs » ; M. A. Delaunay : « Qu'est-ce que l'ethologie ? » ; Mme Y. Roudy : « Elections européennes du 10 juin » (Club du faubourg).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de la vie » (Méditation transcendantale), entrée libre.



Le Monde des loisirs et du tourisme

ENTRE LACS ET FORÊTS

La Suède, pour un grand coup de nature...



SUR la droite de la route, depuis un bon moment déjà, un lac. Un beau grand lac étale, semé de quelques îlots ici et là, où une famille de cygnes au grand complet joue à dessiner des chemins éphémères. Sur la gauche, une forêt, sapins et bouleaux mariant avec bonheur leurs noirceurs et leurs éclats d'argent ; une forêt derrière laquelle s'étire un autre lac. Et, d'ailleurs, le lac qui continue à nous escorter à main droite est étroitement bordé sur sa rive opposée, lui aussi, d'une nouvelle forêt — bouleaux et sapins — qui s'éloigne sans se hâter vers les collines fermant l'horizon. Une forêt derrière laquelle...

Ce petit jeu-là, on pourrait y jouer à l'infini. La Suède, c'est comme cela : lacs et forêts, forêts et lacs. Avec, en prime, des maisons de bois parmi les plus belles du monde, au dehors comme au dedans. Partout : sous les arbres — évidemment — au bord de l'eau — cela va sans dire, — sur les coteaux, pour mieux regarder le vallon, ou au fond des vallées, pour voir leur double dans la rivière.

Tout cela ensemble, « en bloc » si l'on préfère, se traduit par un grand coup de « nature » qu'on va recevoir en plein dans nos pauvres yeux usés à force de voir la vie en gris et en sale, comme on prendrait un coup de poing, mais à la fois étourdissant et revigorant.

Pourtant — mieux vaudrait dire : malheureusement — le Français, lorsqu'il déploie la carte du monde sur sa table, convie madame et les enfants à choisir avec lui, ce Français s'abstient huit fois sur dix de regarder vers le nord. Le Nord-Ouest, passe encore : Ecosse, Irlande, voilà des noms qui chantent un petit air plus ou moins connu. Mais Suède ? D'abord, il s'y perd un peu, y met volontiers les fjords du voisin de gauche, des îles et des rivages qui appartiennent à celui de droite. Ensuite, il s'est collé dans la tête une bonne fois pour toutes qu'il y fait froid — tout le temps. Dites-lui « Suède », pour voir, il répondra « Brrr... » !

C'est pourtant facile, très facile, d'y aller (et, à cette époque de l'année, sans être obligé de bourrer sa valise de blousons fourrés, de tricots et de moufles). D'abord, parce que cela n'est pas loin. Un avion, aux couleurs de la SAS, par exemple, la compagnie aérienne qui « coiffe » les pays scandinaves d'une seule et même aile, ou encore le bateau, que l'on voyage ou non avec son automobile. Chaque jour que Dieu fait, quelque deux cents bateaux venus de Grande-Bretagne, du Danemark, des Pays-Bas, de Finlande ou d'Allemagne touchent un port suédois. L'embarras du choix.

Et une fois là-bas, les chèques. Des chèques-hôtels, achetés avant le départ : le modèle A qui coûte 97 francs, ou le B, vendu 63 francs ; les premiers donnent accès à cent quatre-vingt-dix hôtels de très grand confort, voire de luxe, les autres à cent soixante-dix établissements un peu moins raffinés, mais n'en possédant pas moins bains et douches à l'étage. Voilà pour l'hébergement.

Pour bouger, même système, chèque-avion et chèque-automobile. Moyennant 758 francs, le chèque-avion donne droit à dix vols « à la carte » sur les lignes intérieures. Quand on sait qu'il existe trente-deux aéroports à travers le pays, du nord au sud et d'est en ouest, on peut bâtir toutes les combinaisons possibles et imaginables. Quant au chèque-auto, il mettra la journée-voiture à 152 francs, assurances et taxes comprises, avec 300 kilomètres de franchise, ce qui est très suffisant pour les « flâneurs » qu'il faut être en Suède, où il y a toujours à regarder, à photographier, que ce soit sur la côte ou dans l'intérieur, qu'on ait choisi le côté eau salée ou le côté eau douce.

Comme dans les peintures de Stina Sunesson

Et à présent, en route. Voici Göteborg (prononcer : Jeutteboorg, sous peine de n'être pas compris), la belle provinciale de la côte ouest, son port — le premier de la Scandinavie, — les canaux qui la zèbrent en tous sens, de nobles places. Le soir, au restaurant Räkan, chaque convive, s'il sait maîtriser l'émetteur que le patron lui met en mains, fera évoluer sur la pièce d'eau qui borde les tables des chalutiers en miniature qu'une âme bienveillante a chargés de crevettes roses grosses comme le pouce qu'il faudra savoir acheminer jusqu'à son assiette... Göteborg où une municipalité diablement intelligente a multiplié à loisir les sens interdits et les difficultés de toutes sortes, de manière à dégoûter les automobilistes de leur automobile, et y a parfaitement réussi. Moralité, on peut y... circuler, ceux qui n'ont pas renoncé étant, au bout du compte, fort peu nombreux.

Voici Smögen, un peu plus au nord et toujours sur la côte, un petit port pour peintres du dimanche, où chaque marin-pêcheur a son cabanon planté au long de la longue jetée, où les maisons de bois qui portent des noms de bateaux s'accoudent familièrement aux blocs de granit qui dévalent jusque dans l'eau dans un grand concert de mouettes criardes.

A présent, piquons vers l'est, en longeant le lac Vänern, vaste comme une petite mer. Les villages, les bourgs et même les villes, ici (et partout en Suède, à la réflexion), ne s'annoncent jamais comme les nôtres par une ceinture crasseuse de « faubourgs » désordonnés : ils ont grandi dans la forêt qui pousse ses branches, ses parfums et ses silences jusqu'au pied du clocher, traverse la rue principale et poursuit son petit bonhomme de chemin jusqu'aux maisons prochaines...

Montons un peu au nord. Nous voilà en Dalécarlie. Nous avons déjeuné à Grythyttan, un village d'il y a des siècles, délicieusement intact, au restaurant Gästgivaregard où reines et rois aiment à faire halte, le temps de partager — aussi démocratiquement que le veut le pays — les délices d'un smörgasbord, la table aux cinquante plats, chauds et froids, salés et sucrés, doux et forts.

Près du lac Siljan, à présent. A Tällberg, chez les Akerblads, un couple d'hôteliers qui ont fait de leur maison le plus charmant et le plus confortable des hôtels, avec ses bâtiments éparpillés à travers un grand jardin qui a tôt fait de se confondre avec la forêt voisine, laquelle se confond... Le jeu qui recommence ? Non point : il n'a jamais cessé. La Suède, c'est cela. Cet immense bouquet d'arbres, de fleurs, de lacs, de petites maisons qui ressemble si fort à tous ceux que Stina Sunesson, une artiste vénérée des Scandinaves, met et remet indéfiniment dans ses toiles comme on chante, inlassablement, le refrain d'une belle chanson...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Office du tourisme suédois : Hôtel de Marle, 11, rue Payenne, 75003 Paris, tél. 278-67-06. (Documentation sur demande. Egalement auprès de la S.A.S. : 30, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. 266-93-53.)

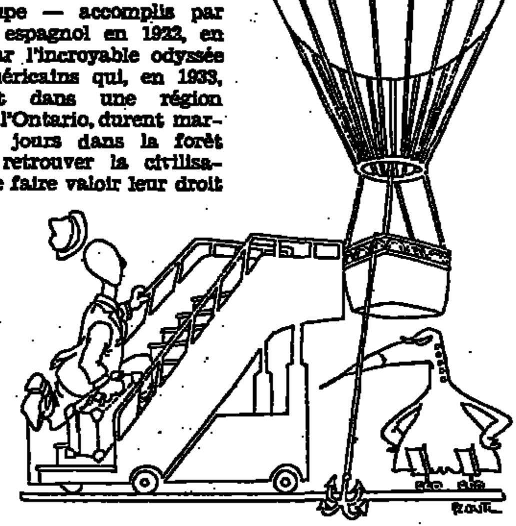
LE RETOUR DE GORDON-BENNETT

En ballon, comme sur un voilier de l'air

Le 26 mai, pour peu que les conditions météorologiques s'y prêtent, dix-sept ballons représentant dix pays différents s'élèveront de Long-Beach, en Californie, pour participer à l'édition 1979 de la légendaire épreuve de ballons libres, la Coupe Gordon-Bennett. Après quarante années d'interruption, dues d'abord à la guerre, puis à l'irrémédiable déclin des « plus légers que l'air », la Coupe Gordon-Bennett, créée en 1906 par le fondateur de l'« International Herald Tribune », renaît en effet de ses cendres. Un paradoxe qui, à l'époque des long-courriers supersoniques et de la mise en place de stations orbitales, mérite bien quelques commentaires.

LE principe de la course n'a pas changé, et il s'agira une fois encore pour les concurrents d'atterrir le plus loin possible, quelle que soit la direction empruntée. Une règle simpliste, mais fort compréhensible, quand on sait que la compétition est ouverte aux seuls ballons « libres », qui, n'ayant aucun moyen de propulsion, dérivent au gré des vents comme des voiliers sans gouvernail et ne laissent à leur pilote pour toute liberté que la possibilité de modifier leur altitude afin de profiter de telle ou telle masse d'air. Bref, à l'inverse des dirigeables, il s'agit d'une aventure totale, où, à proprement parler, tout peut arriver. Le meilleur comme le pire.

L'histoire de la compétition fourmille d'ailleurs d'anecdotes plus ou moins savoureuses, selon que l'on adopte le point de vue du spectateur ou celui du concurrent, sur les points de chute « impossibles ». Cela va de l'« atterrissage » d'un ballon en 1925 sur un paquebot allemand jusqu'aux modestes 5 kilomètres — le vol le plus court de l'histoire de la Coupe — accomplis par l'équipage espagnol en 1922, en passant par l'incroyable odyssée de ces Américains qui, en 1933, atterrissant dans une région reculée de l'Ontario, durent marcher onze jours dans la forêt avant de retrouver la civilisation... et de faire valoir leur droit à la victoire ! En ces temps où l'aventure se réduit comme une peau de chagrin, et où il devient de plus en plus difficile de trouver un endroit par où Coca-Cola (et donc la civilisation) ne soit pas encore passé, on comprend aisément tout l'attrait que peut susciter un voyage aérien ainsi marqué par l'incertitude.


(Dessin de PLANTU.)

Digne de Jules Verne

Les règlements de la Coupe, tout aussi excentriques que la personnalité de son fondateur — car Gordon Bennett fut non seulement celui qui envoya Stanley à la recherche de Livingstone, mais il aimait aussi à descendre les Champs-Elysées nu dans son fiacre et fit inscrire sur sa tombe, gardée par des hiboux en cuivre, cette épitaphe : « *La nuit porte conseil* », — ajoutaient encore aux difficultés et à l'imprévu de la course. C'est ainsi que la compétition devait débuter à jour et heures fixes, quelles que soient les conditions atmosphériques, ce qui eut pour effet de provoquer la mort en 1923 de cinq aéronautes pris dans un orage violent. Si l'on ajoute à cela l'utilisation de l'hydrogène pour gonfler les ballons, et l'absence ou la faiblesse des communications par radio à l'époque, tous ces éléments firent de la Gordon-Bennett une véritable épreuve, digne de l'imagination d'un Jules Verne. Le spectacle eut d'ailleurs beaucoup de succès, et on estime qu'un million de spectateurs assistèrent à la première de la course en 1906, partie symboliquement du jardin des Tuileries, en commémoration des premières expériences publiques des frères Montgolfier.

Le 26 mai, les concurrents, parmi lesquels se trouveront les vainqueurs de la traversée de l'Atlantique en ballon l'année dernière et un équipage français, bénéficieront des derniers perfectionnements technologiques. Et, d'abord, de l'hélium, ce gaz ininflammable et inexplosible, qui remplace avantageusement l'hydrogène, dont la spectaculaire catastrophe du *Hindenburg* devait montrer les dangers. Les concurrents auront aussi à leur disposition des appareils de radio perfectionnés, qui leur donneront toutes les informations météorologiques dont ils pourraient avoir besoin. Enfin, léger accroc au respect de la mémoire de son fondateur, la compétition sera ajournée si les conditions atmosphériques s'avéraient par trop contraires aux exigences de la sécurité. Paradoxalement, le risque majeur ne viendra pas cette fois-ci des forces naturelles, mais du trafic aérien, particulièrement dense dans la région de Los Angeles. Toutes les précautions ont cependant été prises, et les concurrents seront en relation permanente par radio avec les contrôleurs aériens. Mais, si tout a été calculé pour en limiter les conséquences les plus néfastes, l'aventure sera à n'en pas douter au rendez-vous...

Nostalgie d'une époque révolue, comme pourrait le faire accroire la proximité du lieu de départ de la course du paquebot *Queen-Mary*, cet autre vestige de la période héroïque des transports, devenu, comme on sait, un hôtel ? Pas seulement. Car, si la course est indiscutablement placée sous le signe de l'aventure et de la curiosité, des raisons d'ordre plus scientifique et, surtout, économique semblent militer aujourd'hui pour la redécouverte de ce moyen de transport que l'on a enterré un peu rapidement au profit du plus lourd que l'air.

Economies, voire absence de consommation d'énergie, peu ou pas de nuisances — c'est-à-dire ni bruit ni vapeur de kérosène, — enfin, décollage vertical qui réduit à néant les besoins d'infrastructures au sol : le dirigeable, en ces temps d'économie d'énergie et de considérations écologiques, a de sérieux avantages.

PATRICE BOLLON.

(Lire la suite page 17.)

Fourchette en l'air

Un Sarde dans le quinzième

C'EST dans ce quinzième tout hérissé désormais de béton flambant neuf que Marcello Piseddu, le Sarde jovial qu'on avait connu — et apprécié — place du Marché-Saint-Honoré, a déniché, minuscule parmi les immeubles qui montent à l'assaut du ciel, un atelier où l'on assemblait jadis des machines à écrire, et sa petite courette. Un grand coup de balai, quelques coups de marteau et de pinceau, et voilà La Cour, *ouverte il y a moins d'une semaine.*

Outre les pâtes, toutes « maison », et, il faut le noter, à la mode sarde et quelque peu différentes, donc, de leurs voisines de l'Italie bottée, dont l'amateur fera volontiers le plus clair de son repas (culingiones, fettucine, lasagnes, raviolis, malloredus, dont les prix tournent autour de 20 F), Marcello conjugue l'escalope sur cinq modes différents, mais au prix unique de 30 F, qu'elle soit servie « Mamma Elena », orgosolo, au marsala, milanese ou aux câpres.

Mais son foie de veau vénitienne (30 F) nappé d'une sauce légère où un vin blanc de Sardaigne tient le beau rôle, son pintadeau à la diable (25 F), ses brochettes de bœuf ou d'agneau (25 F), fleuries de petites saucisses et grillées dans la grande cheminée, sauront se marier eux aussi avec la « pasta » qu'on aura préférée.

Et le repas, commencé par un vrai potage (minestrone, risi e fisi-pasta e fagioli), une saucisse sarde (18 F), un parme (24 F), une salade composée dite « campinado » (16 F) ou une solide pizza (à midi seulement), pourra s'achever sur les pâtisseries, comme la tourte aux pommes ou la millefeuille (10 et 15 F), voire une glace maison.

Le seul reproche que nous devons faire à La Cour *concerne la cave, car, mis à part un nuragus blanc à 28 F, pas un flacon en dessous des 32 F, qu'il vienne d'Italie, de Sardaigne ou de chez nous ! Dommage...*

J.-M. D.-S.

★ La Cour : 12, rue Cépré, 75015 Paris. Tél. 566-66-17 (fermé le dimanche).

LES DERNIÈRES CAMPAGNES DE PARIS

Sur l'Epte, à petite vapeur

AU grand étonnement des habitants, un petit train exceptionnel a longé la vallée de l'Epte, qui côtoie les départements de l'Oise et du Val-d'Oise, d'une part, et celui de l'Eure, d'autre part. La voie unique qu'il empruntait est exclusivement réservée d'ordinaire aux convois de marchandises. Ce voyage était organisé par l'association des Amis du Vexin français. Il serait souhaitable que la S.N.C.F. puisse aussi faire profiter le public de ce parcours agreste et à petite vitesse.

L'Epte est une rivière historique. Elle fut la frontière qui séparait le Vexin français du Vexin normand, et sa vallée marécageuse — aujourd'hui assainie par la présence de peupliers — constituait un obstacle périlleux pour les armées qui s'opposèrent au Moyen Age. C'est à Saint-Clair-sur-Epte que fut signé en 911 le traité fameux par lequel le roi de France Charles le Simple abandonna la Normandie à Rollon, chef des Vikings, surnommé le « loup de Rouen » après qu'il eut pillé la ville. Le marché se fit, dit-on, en échange de sa conversion.

Du château bâti au onzième siècle, il reste une tour carrée qui s'élève au fond d'une prairie. Les crêtes de la vallée, telles deux lignes Maginot, étaient hérissées d'autres forteresses. Du côté français subsiste Courcelles. Mais, chez les Normands, les vestiges sont plus nombreux : Gisors, le plus intact, qui devint française en 1199, après cent cinquante ans de luttes et dix-huit guerres, mais aussi Neaufles-Saint-Martin et Château-sur-Epte, qui ne sont plus que des donjons en ruine plantés sur leurs « mottes ». Plus près de nous et bien visible sur son éminence, le château de Montretout avec sa toiture grise et sa façade blanche. Cette demeure de la Pompadour, qui se trouvait initialement dans le parc de Saint-Cloud, fut transportée ici pierre par pierre, à la fin du dix-neuvième siècle.

Mais le plus grand intérêt de la vallée de l'Epte est probablement d'être restée une vallée verte. Atout d'autant plus précieux que partout dans le Vexin l'urbanisation gagne si l'on en juge par la ville d'Osny, devenue l'une des quinze communes de Cergy-Pontoise, et par la vallée de la Viosne. Si l'on excepte la sortie de Gisors transformée en zone (un camp de caravanes s'est implanté autour d'une ballastière convertie en plan d'eau), la promenade jusqu'à Gasny demeure intacte. Les prairies sont profondes et fermées par des buttes boisées ; elles abritent du bétail blanc. Côté « français », des rideaux légers de peupliers les traversent alors que sur la rive normande règne le pommier.

Cette campagne restée vierge est pourtant menacée. Si le risque de mise en exploitation de deux carrières, à Saint-Clair et à Montreuil, est écarté, un autre projet paraît beaucoup plus inquiétant. Le Gaz de France étudie la possibilité de stocker à Saint-Clair du gaz naturel. Le réservoir, d'une capacité d'environ 1 milliard 500 000 mètres cubes, occuperait une poche de terrain dont l'étanchéité est mise en doute par les Amis du Vexin, mais les premiers forages expérimentaux ont été entrepris. Le gaz serait acheminé vers la région parisienne par un gazoduc qui franchirait l'Oise sur le territoire de la commune d'Auvers, au niveau de Chaponval. La création d'une zone naturelle d'équilibre, dont il est fortement question actuellement, serait une façon de sauvegarder cette campagne, l'une des dernières avant Paris.

FLORENCE BRETON.

★ Le quatrième Festival de musique du Vexin organise une série de sept concerts, du 9 juin au 27 octobre, dans les petites églises Renaissance de la région.

Renseignements et vente : 51, rue Jean-Perrin, Ablaiges, 95450 Vigny. Tél. : 466-02-46.

ESCARGOTS A GOGO

Le parfum aillé du beurre d'escargot, on pouvait le déceler bien avant d'arriver là... Dans un champ, au nord de l'Yonne, à Bassou (Yonne), « capitale de l'escargot de Bourgogne », près de trois mille personnes étaient venues encourager les concurrents du deuxième Festival de l'escargot.

Après des éliminatoires, disputées en douze minutes, et qui devaient être fatales à la seule participante (soixante-dix escargots ingérés dans le temps imparti) et au doyen des concurrents (soixante-huit ans, quatre-vingts gastéropodes), on passait aux choses sérieuses. Avec Alain Reich, étudiant à Paris, on allait trouver un vainqueur honorable : il réussit le total de cent soixante « bêtes à cornes » en vingt-sept minutes... — G. C.

Escapades vertes en Seine-et-Marne

ENCOURAGEE par le résultat de l'expérience tentée l'été dernier, la chambre de commerce et d'industrie de Melun a décidé de renouveler son « opération escapade ». Du 30 juin au 16 septembre, elle se propose de faire découvrir aux touristes, mais aussi aux habitants de la région, les paysages pittoresques et les richesses architecturales de la Seine-et-Marne.

Comme l'an dernier, ces escapades seine-et-marnaises auront lieu les samedis et dimanches. Aux excursions en autocar vers Provins et Château - Landon viendront s'ajouter quelques intéressantes innovations : randonnées pédestres en forêt de Fontainebleau, sorties - varappe au massif du Renardeau près d'Arbonne, ainsi qu'à la base de loisirs de Buthiers, survol de la région à bord d'avions de tourisme et croisières sur la Seine, de Melun à Veneux-les-Sablons, en vedette fluviale.

Ces excursions dirigées et commentées par des guides seront entièrement gratuites, hormis la sortie en avion, pour laquelle une petite participation sera requise.

Par cette initiative, la C.C.I. espère développer une certaine forme de tourisme et, de ce fait, favoriser le commerce dans le sud du département. Les organisateurs ont tenu compte des observations qui leur avaient été adressées l'an passé, et les participants (auxquels il est fortement recommandé de réserver leurs places) seront donc pris en charge à Fontainebleau et à Melun. — Ch.-L. P.

★ Renseignements et réservations : Chambre de commerce et d'industrie, 42, rue Bancel, 77007 Melun, tél. 439-45-01.

● *Choisy-le-Roi et son parc.* — La deuxième tranche du parc interdépartemental de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) sera achevée à l'automne prochain, a annoncé Mme Hélène Luc (P.C.), vice-présidente du conseil général du Val-de-Marne et présidente du parc.

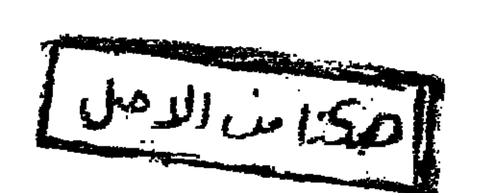
Huit courts de tennis, une école de voile, une aire de jeux multiples pour enfants, sont notamment prévus.

● *Chevreuse : la vallée sauvée ?* — Le comité économique et social d'Ile-de-France s'est déclaré favorable à la mise à l'étude d'un parc régional en vallée de Chevreuse. Celle-ci avait été demandée par dix-sept communes des Yvelines et le conseil général du même département.

Le parc couvrirait 15 000 hectares et serait le premier parc régional en Ile-de-France. Les études préalables seraient conduites par un syndicat mixte rassemblant les communes, l'établissement public régional et les compagnies consulaires.

● *Du vert dans le 13e.* — Quelques centaines d'habitants du quartier du parc Kellermann, situé à la poterne des Peupliers, dans le treizième arrondissement de Paris, ont manifesté récemment pour demander l'aménagement de cet espace vert de 60 000 mètres carrés. Ils ont planté une quinzaine de pancartes dans le parc, indiquant en différents endroits les équipements souhaités par les usagers : bacs à sable et toboggans pour les enfants, tables de jeux, piste de boules, bancs, allées pour le patinage à roulettes, piscine, accès au terrain de sport, etc.

LIMA	2 690 F A/R
RIO	3 990 F A/R
BOGOTA	2 680 F A/R
QUITO	2 990 F A/R
GUATEMALA	2 670 F A/R
CARACAS	2 450 F A/R
BUENOS AIRES	4 080 F A/R



LONDRES EN CURIEUX

Les belles horreurs de Madame Tussaud

QUAND on parle des curiosités londoniennes, les mêmes noms viennent toujours à l'esprit : Westminster, la National Gallery, le British Museum, la tour de Londres... Il existe pourtant non loin du centre, au nord-ouest de Picadilly, un étrange endroit, souvent ignoré des visiteurs étrangers. Situé dans Baker Street, près de la station de métro du même nom, et accolé au planétarium, Madame Tussaud's pourrait n'être que la réplique britannique de notre musée Grévin. En fait, c'est plus que cela.

La fondatrice de ce musée est, en effet, pour une grande part à l'origine de l'engouement du public, à partir du dix-neuvième siècle, pour les figures de cire. Professeur de modelage de la sœur de Louis XVI à Versailles, la jeune femme perfectionnera ses talents durant la Révolution française ; ainsi, lorsque, en 1793, Louis XVI puis Marie-Antoinette furent guillotinés, leurs têtes furent amenées à Mme Tussaud afin qu'elle en fasse des moulages pour préserver une trace du sort des tyrans ! Mais l'essentiel de son existence se déroula en Angleterre, où elle dirige un spectacle ambulant et réussit, au cours de ses trente années de voyage, à quadrupler les vingt-cinq figures originales qu'elle avait apportées de France. Etablie enfin à Londres en 1835, sa renommée grandit à travers l'Europe. Un auteur anglais écrivait en 1842 qu'on trouvait *« dans ses salons un mélange hétéroclite de princes, marchands, prêtres, savants, paysans, écoliers et bébés... »*.

De fait, aujourd'hui encore, la diversité des visiteurs paraît s'être maintenue. Si les Londoniens, particulièrement nombreux, s'attardent immanquablement autour de la famille royale (il est vrai qu'Henri VIII et le sinistre cortège de ses femmes en valent la peine...), les étrangers sont plus attirés, semble-t-il, par la fameuse « Chambre des horreurs ». Située au sous-sol, cette salle, réaménagée en 1973, évoque une sorte de grotte mal éclairée dans laquelle on découvre, derrière des grilles, les plus monstrueux criminels de l'histoire britannique ; un bref commentaire rappelle aux curieux leurs exploits.

Ces « tableaux », constitués avec un souci étonnant des moindres détails, ont longtemps fasciné les Anglais : ainsi un jour de décembre 1890, c'est plus de trente mille personnes qui envahissent les abords du musée pour voir l'effigie d'une meurtrière (les pendaisons n'étaient plus publiques), une certaine Mrs Pearcy, et les reliques de son crime ! Il faut d'ailleurs admettre que de la lame d'origine du docteur Guillotin à l'écriture tourmentée du célèbre Jack l'Eventreur (qui écrivait, après chacun de ses crimes à la police londonienne pour la narguer...), les curiosités ne manquent pas.

La plupart des autres salles offrent tout de même un spectacle moins morbide. On y côtoie les grands de ce monde, enfin presque tous : à l'exception de Lénine, aucun des dirigeants soviétiques de ces trente dernières années ne figure dans cette extraordinaire galerie de portraits. Dernier vestige de la guerre froide ? Si certains de ces personnages, comme notre président ou Marilyn Monroe, ne sont pas parfaitement réussis, d'autres, Hitchcock, Humphrey Bogart ou l'ex-chah d'Iran par exemple, ont, au contraire, une présence particulière, surtout lorsqu'un montage sonore leur donne la parole pour quelques secondes...

Mais la reconstitution la plus surprenante est probablement celle de la bataille de Trafalgar. A l'entrée de la salle, une grande carte représente la configuration des vaisseaux tandis qu'un commentaire explique en détail les subtilités de la tactique de Nelson, laissant à peine planer le doute sur ce qu'il convient de penser des manœuvres de la coalition franco-espagnole... Après cette mise en condition, on pénètre avec respect sur le pont inférieur du vaisseau amiral où tout a été mis en œuvre pour rendre la traversée crédible : blessés sur des civières de fortune, musique militaire, atmosphère enfumée (par un procédé artificiel qui ne procure aucune gêne), coups de canon « d'époque », rien ne manque à la scène. Même Nelson est là, dans un coin, en train de passer discrètement de vie à trépas.

Avant de quitter les lieux, les visiteurs peuvent désormais découvrir l'atelier de moulage où sont réalisés, avec une minutie incroyable, les futurs personnages. Et longtemps après être partis, des images pittoresques leur reviendront à la mémoire. Parmi les dix-huit mille musées éparpillés dans le monde, Madame Tussaud's est sûrement l'un de ceux qu'il faut avoir vus.

ALEXANDRE WICKHAM.

En ballon...

(Suite de la page 15.)

Non pas qu'il faille s'attendre à un spectaculaire retour en arrière de l'histoire, et à la généralisation du dirigeable. Mais, comme l'a montré un récent colloque tenu à Paris sur ce thème, le dirigeable peut s'avérer un appoint important au transport aérien, pour « désenclaver » des régions sans infrastructures, ou encore assurer des tâches qu'il coûterait trop cher de faire entreprendre par un avion, telles les grosses opérations de manutention ou des missions de surveillance fixes. Bref, par un paradoxal retournement de situation, dont seules les périodes de crise peuvent avoir le secret, ce moyen de transport désuet et à la saveur vaguement « rétro », pourrait bien avoir à nouveau le vent en poupe.

Reste qu'on ne peut manquer de remarquer la fascination qu'exerce auprès du public l'aérostat des frères Mongolfier — comme l'a montré l'arrivée triomphale du *Double-Eagle-II*, premier ballon libre à avoir réussi la traversée de l'Atlantique, — au moment même où l'aventure spatiale se poursuit dans l'indifférence presque générale. Belle revanche de la simplicité sur la sophistication, un peu comme si, sous l'adaptation apparente à la modernité, et de l'humain sur la machine, cheminait encore chez les individus une sorte d'incroyance dans les résultats effectifs de la technologie et de méfiance à l'égard d'un progrès qui les dépasse. Bref, l'étrange permanence d'une mentalité « magique » qui, si elle le conçoit de façon raisonnée, n'a toujours pas vraiment réussi à admettre comment ce qui est plus lourd que l'air arrivait quand même à voler.

PATRICE BOLLON.

De 250 à 400 F l'heure

L'aérostation groupe trois secteurs : les dirigeables, c'est-à-dire les ballons dotés d'un moyen de propulsion ; les ballons libres à air chaud — les classiques montgolfières ; enfin, des ballons à gaz gonflés à l'hélium, mais plus souvent encore, étant donné le prix prohibitif de ce gaz rare, à l'oxygène.

Pour piloter une montgolfière, il faut être possesseur d'un brevet délivré par le ministère des transports et qui s'obtient, comme un brevet de pilote, après un certain nombre d'heures de vol accompagné et en solitaire, et le passage d'une épreuve théorique.

L'heure de vol et la leçon coûtent, selon les clubs, de 250 F à 400 F. Si l'aérostation est un sport cher quand il est pratiqué individuellement — une montgolfière coûte environ 40 000 F et quelque 80 F de l'heure en approvisionnement d'énergie, — il est néanmoins possible de pratiquer ce sport à moindre prix en participant à un des nombreux clubs qui existent en France.

D'autre part, la Fédération française d'aérostation organise tous les ans des rencontres sportives et un championnat de France, dont la première manche a lieu cette année du 24 au 27 mai à Jonzac, en Charente-Maritime.

★ Pour tous renseignements, s'adresser à la Fédération française d'aérostation, 6, rue Galilée, 75016 Paris, tél. 723-72-52. (Permanence tous les lundis, de 18 heures à 20 heures.)

HUIT JOURS AU PAYS DES DACES

Une Roumanie de tradition

Faite et défaite, sans cesse remodelée au cours des siècles, la Roumanie fêtera en 1980 le deux mille cinquantième anniversaire de la fondation de l'empire dace. Célébration autant politique qu'historique pour ce pays soucieux de marquer son unité et d'exalter ses origines.

Malgré une forte minorité hongroise (8 % environ) et dans une moindre mesure allemande (2 %), c'est à la présence romaine que la Roumanie doit son nom et la population son origine. Et dans cet « Etat latin au milieu d'une mer slave », le nord du pays a toujours été considéré comme celui des Daces libres, le berceau des ancêtres.

De la Moldavie à l'est au Maramures à l'ouest, traversant la chaîne des Carpathes, la partie septentrionale de la Roumanie, exception faite des monastères de Bucovine, est pourtant peu fréquentée des touristes, qui connaissent mieux le littoral très internationalisé de la mer Noire. (Outre les circuits organisés, on peut circuler librement en voiture — de location éventuellement — à travers tout le pays. Pour ceux qui aiment la nature, le camping est même à recommander.)

Artisanat, costumes, coutumes, monuments, tout ici pourtant donne à comprendre pourquoi le gouvernement prend tant de soin à préserver le folklore et sensibiliser la population à l'importance de celui-ci.

Peut-on d'ailleurs parler de « folklore » ? C'est de quotidien qu'il s'agit. C'est lui qui, sans cassure depuis des générations, s'inscrit dans la richesse des costumes de fête et des traditions. C'est aussi toute la dureté de ce quotidien qui marque les visages de ces montagnards, surtout dans le Maramures, région encore repliée sur elle-même, peu industrialisée, et où l'on croise plus d'attelages de chevaux et de troupeaux de moutons que d'automobiles.

L'artisanat s'inscrit également dans la vie quotidienne. Pendant la période de transhumance, les bergers sculptent le bois, et c'est au long des interminables soirées d'hiver que les femmes tissent et brodent.

Les traditions religieuses restent aussi très fortes en Roumanie, comme nous avons pu le constater lors de la Pâque orthodoxe, à laquelle nous avons assisté au monastère de Putna, en Bucovine, dans le nord de la Moldavie, tout près de la frontière soviétique.

IL fait froid ce soir-là. Pourtant une foule très nombreuse a convergé, venue des alentours, parfois de très loin, portant des paniers pleins de la nourriture que l'on fera bénir. La messe se célèbre à minuit en plein air dans l'enceinte du monastère fortifié — l'église est trop exiguë — à la lumière des cierges pascals. Chants monocordes et profonds, voix hautes et basses, des moines orthodoxes et des fidèles. On sent la ferveur dans cette foule composite. Après la lecture de la Bible, le pope enchaîne, sur le même ton, par un « prêche » sur le peuple et la patrie. Nous sommes dans un pays socialiste...

Tard cette nuit-là, en Bucovine, comme dans le reste du pays, les gens sont revenus chez eux en tentant de préserver du vent la petite flamme du cierge allumé à l'église, afin de le placer sous leurs icônes. Multiples lumières dans la nuit.

Autour de Suceava, chef-lieu de la Bucovine, les monastères appellent le visiteur à se plonger dans un véritable livre d'images populaires. Humor, Voronets, Sucevitsa, Moldovitsa et Arbore ont été construits aux quinzième et seizième siècles à l'emplacement précis où, suivant la légende, venait se ficher la flèche d'Etienne le Grand.

Les petites églises, totalement recouvertes à l'intérieur comme à l'extérieur de fresques à dominante verte, bleue ou rouge, offrent, dans un style plein de verve, tout à la fois naïf et réaliste, une illustration de la Bible empreinte des préoccupations de l'époque. Le siège de Constantinople, par exemple, symbolise paradoxalement la résistance moldave aux invasions ottomanes ; Turcs et Tatares figurent les damnés sur les fresques du Jugement dernier.

Contrairement aux façades exposées aux intempéries, les parois orientées au sud conservent leurs couleurs, aussi fraîches et vives depuis plus de quatre siècles et — à l'instar des vitraux du Moyen Age — impossibles à retrouver de nos jours.

En Moldavie, chaque village, chaque maison presque, témoigne d'un esprit créatif, d'un sens des couleurs toujours aussi vivace de nos jours. Habitations de bois, maison crépies d'ocre, de vert, de bleu ou bien d'un mélange des deux, toits de lattes de bois noir, palissades de bois travaillé, peintures et décorations murales. Les rideaux de dentelle ou de tissu vivement coloré et les puits individuels sous leur petit chapiteau de bois peint travaillé participent à cette explosion de couleurs et de génie populaire, dont on peut imaginer l'effet saisissant qu'elle doit rendre l'hiver, sous la neige.

Plumes de paon et gilets brodés

Nous prenons la route vers le Maramures, et traversons le nord de la Transylvanie. Le paysage devient plus rude, plus austère. L'habitat aussi, avec ses maisons isolées, aux toits de lattes de bois noir, sur un simple crépi d'un bleu parfois éclatant. Voici les Carpathes sombres et noires de notre imagination.

Après avoir quitté ce paysage grandiose, à l'entrée de la vallée qui, de Salva à Viseu, nous fait pénétrer dans le Maramures, c'est le choc. Tout le village, en costume traditionnel, est rassemblé autour du terrain où se dispute un match de football acharné. En ce jour de fête, les habitants de « deçà » la rivière ont défié ceux de « delà », et la partie du village qui perd la rencontre doit offrir à boire à tous. Contraste étonnant entre cette assistance en vêtements colorés, qui hurle ses encouragements, et les joueurs en short, trempés de sueur !

Les femmes portent un fichu, une blouse brodée sous un gilet de mouton, brodé lui aussi et perlé, et une large jupe colorée recouverte d'un tablier à pans. Les hommes sont vêtus d'un pantalon et d'une tunique blanche que retient une très large ceinture de cuir travaillé, sous le gilet de mouton brodé, le kojok. Certains, hommes et femmes, portent encore la chaussure traditionnelle, sorte de mocassin en peau de mouton, lacé autour du mollet.

Après le match, dans la petite maison de bois qui abrite le centre culturel, la danse s'organise au son de deux violons. Les jeunes hommes ont revêtu pour l'occasion le grand chapeau à plumes de paon, que tout promis doit acquérir avant de se marier. Une représentation folklorique ? Non. Ici, la télévision et le petit bal du samedi soir n'ont pas encore mis un terme à l'expression d'un art de vivre presque intact depuis des générations.

Village après village, les mêmes scènes se reproduisent, comme tous les dimanches et jours de fêtes. Nous sommes maintenant dans le Maramures. Certains détails des vêtements changent... Les jupes des femmes sont barrées de larges rayures horizontales noires et rouges... Les gilets de mouton s'ornent à présent de pompons sur fond de rouges et de bleus très denses.

La foule, dans la rue principale, est toujours aussi compacte, filles d'un côté, garçons de l'autre, par petits groupes. Les enfants courent, les vieux conversent assis sur les bancs aménagés à cet effet devant chaque palissade. Quelques attelages de chevaux se frayent difficilement un chemin au son des grelots. Silhouettes, visages étonnants parfois, mélange de générations.

Et partout présent le bois. Eglises, portails monumentaux sculptés si typiques du Maramures, maisons, objets... Nous sommes au pays du bois.

Incomparables petites églises dont les flèches sveltes se dressent à plusieurs dizaines de mètres et dont l'espace intérieur, recouvert de peintures naïves, reste à l'échelle humaine, celle du village. Chacun se sent chez soi, comme ces enfants qui nous entourent et ce vieux paysan qui décroche une icône pour nous la faire découvrir avec fierté.

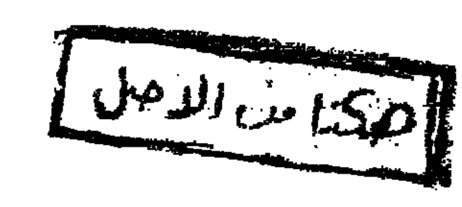
C'est peut-être le « cimetière gai » de Sapinta, comme on l'appelle là-bas, qui symbolise le mieux cette vitalité populaire partout présente. Gravés sur des stèles de bois sculpté et vivement coloré, quelques vers illustrés énoncent joyeusement, sur le mode tendre ou ironique, quel fut le trait saillant de la vie de chacun des occupants de ce cimetière, unique au monde. Amour des confitures ou du tissage de la laine, plaisir de ne rien faire ou de garder les moutons, odeur de la soupe et dureté de la guerre, on ne se lasserait pas de déchiffrer ces hymnes à la vie quotidienne.

« Méchant taxi, venu de la grande ville, pourquoi a-t-il fallu que sur ce vaste territoire tu passes justement dans la rue de mon village et m'enlèves à mes parents et à la vie », s'exclame une fillette de huit ans. Au-dessus de ces quelques mots, une sculpture sur bois représente une grosse voiture jaune face à une enfant. La petite fille repose non loin de l'auteur de cet exceptionnel chef-d'œuvre d'art populaire Ion Stan Patras, lui-même décédé il y a peu de temps et qui n'avait pas manqué de préparer sa stèle avant de mourir.

Mais d'autres ont pris la relève, et un certain sourire ne s'éteint pas au « gai cimetière » de Sapinta, témoignage d'une attitude face à la vie, face à la mort, qui explique peut-être cette permanence des traditions rare en Europe.

SOLANGE BRAND.

★ Office national du tourisme roumain, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-27-14 et 25-42.



Philatélie

N° 1 587

FRANCE : Pierre Abélard.

Dans la série des « Personnages célèbres », nous aurons un théologien avec Pierre Abélard (Abaïlard), 1079-1142. Il fut un farouche opposant du nominalisme et du réalisme. Né au Pallet, dans la Loire-Atlantique. Vente générale le 11 juin (24e/79). Retrait prévu le 11 janvier 1980.

1,20 F + 0,30 F, brun, rouge et bistre.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Cécile Guillame. Tirage : 3 millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 9 et 10 juin, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la Cantine municipale, chemin du Moulin, Le Pallet (Loire-Atlantique). — Oblitération « P. J. ».

— Le 9 juin, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste du Pallet. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : Salon international de l'aéronautique et de l'espace.

Parmi les « Divers commémoratifs » de l'année, le timbre du Salon international de l'aéronautique et de l'espace portera — en bas et à gauche — l'inscription « poste aérienne », mention peu fréquente sur nos figurines depuis quelques années. Il y figurera en outre « Grand Palais, 1909, Le Bourget », rappelant ainsi le premier Salon de l'aviation. Vente générale le 11 juin (25e/79). Retrait prévu le 11 janvier 1980.



1,70 F, bleu, orange et brun.

Format 27 × 48 mm. Dessin et gravure de Georges Bétemps. Tirage : 7 millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 9 et 10 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé dans l'Aérogare du Bourget (accès libre). — Oblitération « P.J. ».

— Les 9 et 10 juin, de 9 h. 30 à 18 h. 30, au bureau de poste temporaire ouvert au Parc des expos du Bourget. — Oblitération (même) « P. J. ».

— Le 9 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste du Bourget (96, av. Division-Leclerc). — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

ANDORRE : Fresque de l'église de Saint-Cerni-de-Nagol

Le cinquième timbre du programme 1979 (voir notre chronique du 3 mars dernier) représentera la « Pintura pre-romanica de Sant Cerni de Nagol », inscription figurant sur cette vignette postale.

Seule sauvegarde de la langue française, subsiste encore le mot « postes ».

Vente générale le 5 juin (5e/79).



2,00 F.

Format 36,85 × 48 mm. Dessin et gravure de Georges Bétemps. Tirage : 300 000 exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 2 juin, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P. J. ».

Bureaux temporaires

⊙ 68200 Mulhouse, à la Foire-Exposition, du 23 mai au 5 juin.

⊙ 30400 Villeneuve-lès-Avignon (salles de la boulangerie de la Chartreuse du Val de Bénédiction), les 26 et 27 mai. — Exp philatélique.

⊙ 70300 Luxeuil-les-Bains (Maison des arts et loisirs), les 26 et 27 mai. — Dixième anniversaire de l'amicale philatélique locale.

⊙ 84300 Cavaillon (chapelle du Grand-Couvent, Grand'Rue), du 24 au 27 mai. — Exp. philatélique.

⊙ 07000 Privas (au théâtre), les 26 et 27 mai. — Vingtième anniversaire du jumelage avec Weilburg.

⊙ 52000 Chaumont, du 19 au 27 mai. — Foire-Exposition.

⊙ 59261 Wahagnies (aire sportive), du 24 au 27 mai. — Inauguration de l'aire sportive couverte polyvalente.

⊙ 69000 Lyon (palais Saint-Jean, avenue Adolphe-Max), les 26 et 27 mai. — Quinzième anniversaire du jumelage P.T.T. Lyon-Francfort

⊙ 75000 Paris (stade Roland-Garros), du 28 mai au 10 juin. — Champ. internationaux de tennis.

⊙ 56100 Lorient (Palais des congrès), le 26 mai

⊙ 80300 Albert (hôtel de ville), le 27 mai.

⊙ 36000 Châteauroux, du 18 au 27 mai. — Foire-Expos. Petit cachet.

⊙ 33000 Bordeaux, du 19 au 28 mai.

Nouvelles brèves

● ANGUILLA : *centenaire de la mort de Sir Rowland Hill, timbre sur timbre, 1, 1, 22, 35 c., 1,50 et 2,50 dollars par feuilles de dix et en feuillet de souvenir.*

● CANADA : *en juin, drapeaux des provinces et territoires, douze timbres à 17 c. au feuillet miniature.*

● DANEMARK : *arts décoratifs vikings, 1,10 et 2,00 kr. Taille-douce. Papier fluorescent.*

● FEROE (Iles) : *série Europa, 140 et 180 öre. Taille-douce et offset combiné, Finlande.*

● GRECE : *série « Europa 79 », 4 et 7 drachmes [...] à un million d'exemplaires*

● HONGRIE : *bloc-feuillet de « Philaserdica 79 » Sofia, avec trois valeurs et sujets identiques, 9 forint.*

● KUWAIT : *Année internationale de l'enfant, 30 et 80 fils et Journée mondiale de télécommunications, 30 et 80 fils.*

● LUXEMBOURG : *élection européenne, 6 francs luxembourgeois. Hélio, Courvoisier, Suisse.*

● NATIONS UNIES : *Année internationale de l'enfant, 0,80 et 1,10 fr. suisse ; 0,15 et 0,31 dollar U.S.A.*

● NORVEGE : *en juin 1980, se tiendra à Oslo, pendant dix jours, l'exposition philatélique internationale « Norwex 80 ».*

● TUNISIE : *Croissant-Rouge tunisien, 50 + 10 millimes. Hélio, Fournier (Espagne).*

● WALLIS-ET-FUTUNA : *arbres à fleurs et à fruits, 50, 64 et 76 F, dans l'ordre Bombax Ellipticum, Callophyllum Inophyllum et Pandanus Odoratissimus. Offset, Edila, d'après Odette Baillais.*

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

TRIOMPHE D'UN AUTODIDACTE

FRANÇOIS CLERC est un garçon que les choses de l'appétit ont toujours passionné. *Lorsqu'il* s'est mis au fourneau de sa maison, il avait beaucoup regardé travailler les cuisiniers, beaucoup fréquenté les restaurants, testé bien des produits. Client, il avait constaté le néant que, trop souvent, les cartes cachent, sous l'amphigouri des appellations, goûté la prétention des sauces lourdes de fausses richesses. Il était las des fleurons, des médiocres origines camouflées, des sempiternelles pommes de terre. Il a retroussé ses manches...

Ces lignes, parues ici même, sont de... septembre 1975. Je célébrais ainsi la *Vieille Fontaine*, une très vieille bicoque menée au désastre par une succession de chefs. *Faut-il* dire que François et Manon, sa compagne, étaient totalement inconnus ? Aujourd'hui, la *Vieille Fontaine* (coq noir couronné au Kléber depuis deux ans) a son étoile au Michelin.

Eh bien ! j'en suis fort aise. Et regrette que M. Germa, de l'Académie culinaire de France, ne soit plus de ce monde, lui qui, après cet article, m'avait écrit son indignation de me voir oser préférer un autodidacte de talent à un vieux chef ankylosé par l'enseignement officiel...

La *Vieille Fontaine*, donc. Où vous pourrez, même en ces temps, déguster des fruits de mer merveilleux (même vivier qu'au *Dodin-Bouffant* de Jacques Manière). Que ce soient les huîtres chaudes au coulis de caviar ou la salade de saucisson de canard à l'avocat, les escargots de Bourgogne aux noisettes (avec un sorbet au marc du pays), ou le pamplemousse à la menthe fraîche, les cuisses de grenouilles « à la coque », ou l'escalope de saumon sauvage à la graine de moutarde, le foie de veau au sauternes à la fondue d'oignons, ou les ris d'agneau fricassés aux aulx et échalotes confites, tout est enchantement. Jusqu'à cette glace caramel au cacao amer qui console de tant de desserts sucrés qu'encouragent ces messieurs de la betterave.

Belle cave pour accompagner ces beaux plats. Belle réussite. Et vous me pardonnerez si j'ai un discret mouvement d'orgueil en pensant à ce « papier » d'il y a quatre ans, lorsque la *Vieille Fontaine* était vieille et inconnue...

LA REYNIÈRE.

★ 8, avenue Grétry à Maisons-Laffitte (78) ; tél. 962-01-78.

MINIATURES

AIMEZ-VOUS la *muscade* ? On en a mis partout... Les repas ridicules, aujourd'hui, ne sauraient être exempts des petits légumes à la mode... Et il n'est pas interdit de croire que si le bon Barrier (de Tours) avait remplacé ses bouquetières par des petits légumes il eût conservé ses 3 étoiles !

Au *fait*, savez-vous la différence qu'il y a entre une bouquetière et des petits légumes ? Aucune, sauf que les petits légumes sont une bouquetière mal cuite et généralement mal présentée. Ces petits légumes sont devenus la tarte à la crème de la cuisine dite « nouvelle ». Son passeport pour la médiocrité.

Encore faut-il mettre au débit des copieurs, qui sont légion, les petits légumes qui n'en sont point ! Tenez, l'autre soir, à Monte-Carlo... *Le Plaza Beach* devrait avoir toutes les chances ; il est le seul hôtel de la Principauté à avoir « sa » plage en direct sur la mer, ses chambres fonctionnelles sont confortables... Eh bien, son *Gratin* (c'est le nom de son restaurant), élégant, cossu, attrayant même, mériterait mieux. J'y ai commandé un ragoût de turbot aux petits légumes ! 65 F la portion ! A ce prix-là, je pensais mériter le turbot entier où presque... et la bouquetière la plus confortable ! Que non pas : à peine 100 grammes de poisson, trop cuit, garni de pommes de terre inattendues, mais de petits légumes, point ! Une cuillerée de julienne de carottes, navets et céleri pour cacher mon minuscule poisson. Je pensai à la boutade célèbre :

— *Comment avez-vous trouvé le turbot, monsieur ? — Oh ! tout à fait par hasard, en soulevant la julienne !*

Non ! C'est dommage pour le *Plaza Beach*, dommage pour les jeunes cuisiniers dans le vent (qui déjà tourne, et pourrait bien être celui de leur défaite), les petits légumes, cette tarte à la crème, on en a, messieurs, ras l'assiette !

L. R.

MIETTES

● *Saison des huîtres* poursuivie chez *Petrus* (12, place du Maréchal-Juin, tél. : 754-53-52), où le célèbre banc d'huîtres et coquillages, le meilleur du quartier, reste ouvert.

● *Au Salon des vins*, qui vient de se tenir à la Foire de Paris et qui fut cette année une réussite, on distribuait un petit guide des stands. Miracle, on y expliquait intelligemment que le mot « chambrer » est à prohiber, et on conseillait de boire les vins de Champagne de 4 °C à 6 °C, l'alsace à 7 °C, les blancs secs et les rouges légers de 9 °C à 11 °C, les bordeaux à 13 °C et les bourgogne de 14 °C à 16 °C.



Jeux

échecs N° 815

UNE VICTIME DE LA « RAUSER »

(Tournoi « Terre des Hommes », Montréal, 1979.)

Blancs : M. THAL
Noirs : B. LARSEN
Défense sicilienne. Attaque Rauser.

1. é4	ç5	14. F×é7	C×ç3 (é)
2. Cf3	Cç6	15. Ff3 !! (f)	C×d1 (g)
3. d4	ç×d4	16. Fd6	Dç4 (h)
4. C×d4	Cf6	17. Db6 !! (i)	Cf2 (j)
5. Cç3	d6	18. Fç6+	Fd7
6. Fg5	é6	19. F×d7+	R×d7
7. Dd2	Fé7 (a)	20. Db7+	Rd8
8. 0-0-0	a6 (b)	21. D×a8+	Dç8
9. f4	Dç7	22. Da7 ! (k)	Abandon.
10. Fé2 (ç)	C×d4		
11. D×d4	b5		
12. é5 ! (d)	d×é5		
13. f×é5	Cd5		

NOTES

a) Une autre idée est 7..., a6 ; 8. 0-0-0, Fd7 ; 9. f4, Fé7.

b) Ou 8..., 0-0 ; 9. Fé2, C×d4 ; 10. D×d4, Da5 ; 11. Fd2, Dç7 ; 12. f4, Td8 ; 13. Df2, Fd7 ; 14. Ff3, Fç6 ; 15. Th-é1, b5 et les Noirs ne sont pas mal (Hooper-Gligoric, Hasting, 1952).

ç) 10. F×f6, forçant la reprise 10..., g×f6, est usuel. Derrière le développement du F-R se cache la variante 10..., Fd7 ; 11. Cb3, 0-0-0 ; 12. F×f6, g×f6 ; 13. Fh5 ! avec avantage aux Blancs.

d) Cette avance thématique ouvre les lignes au profit, selon la règle générale, du camp le mieux développé.

é) Après 14..., C×é7 ; 15. C×b5 !, a×b5 ; 16. F×b5+ les Noirs peuvent déjà abandonner.

f) Un coup intermédiaire remarquable.

g) Si 15..., Ta7 ; 16. Fç5 et si 15..., Tb8 ; 16. Fd6. Les Noirs semblent disposer d'une réponse pertinente : 15..., Fb7 et si 16. Fd6, F×f3 menaçant 17..., Cé2+ et 18..., C×d4. Cependant, après 16. Fd6, F×f3 les Blancs gagnent par 17. b×ç3. Si 15..., Ré7 ; 16. Db4+ !, f6 (ou 16..., Ré8 ? ; 17. Fç6+) ; 17. é×f6+, g×f6 ; 18. Db4+, Rf7 ; 19. b×ç3 avec un net avantage aux Blancs. Si 15..., D×é7 ; 16. Fç5+, Rf8 ; 17. Dd8+ etc. Le moindre mal était sans doute 15..., Cé2+ ; 16. F×é2, D×é7 ; 17. Ff3, Fb7 ; 18. F×b7, D×b7 ; 19. Dd6, Tç8 ; 20. Td2, Dç6 ; 21. Th-d1, D×d6 ; 22. T×d6, Ta8 ; 23. Tb6 ou bien 22..., 0-0 ; 23. T×a6, Tç5 ; 24. Té1, Tf-ç8 ; 25. Te2 avec une finale de T dans laquelle les Noirs ont perdu un pion sans compensation.

h) Ou 16..., Da7 ; 17. Fç5 !

i) Bien plus fort que 17. D×ç4, b×ç4 ; 18. F×a8, Cé3 ; 19. Fç6, Fd7 ; 20. Fb7, Fb5 ; 21. Té1.

j) Espérant 18. D×f2, Df4+ ; 19. Rb1, Fd7. Si 17..., Cé3 ; 18. D×é3.

k) Menace mat sur é7 tout en gagnant le Cf2 (si 22..., Cd3+ ; 23. Rd2 ou 23. Rb1).

Blancs : L. KAVALEK
Noirs : B. LARSEN
(Même tournoi. Même début.)

10. Rb1	0-0	22. Th3 !	Ta-ç8
11. Fé2	Td8	23. Cç1	Tç7
12. Ff3	h6 (l)	24. Cd3	Dd4
13. h4 ! (m)	C×d4	25. f5	Td-ç8 (p)
14. D×d4	b5	26. f6	T×ç2 (q)
15. Df2 !	Fb7	27. Dh1 !	a5 (r)
16. g4 !	b4	28. Th7 !	F×f6
17. F×f6	F×f6	29. é×f6	D×f6
18. Cé2	Dç5	30. é5 !	d×é5 (s)
19. Dg2	g6 (n)	31. F×b7	é4
20. g5	h×g5 (o)	32. Tf1	Abandon. (t)
21. h×g5	Fg7		

l) 12..., Fd7 semble meilleur.

m) Evitant la variante 13. Fh4, C×é4 sans craindre la prise du Fg5 qui déclencherait rapidement une attaque de mat (après 13..., h×g5 ; 14. h×g5, Cd7 ; 15. g4 et 16. Dh2).

n) Il faut parer l'avance g4-g-5.

o) Si 20..., Fg7 ; 21. g×h6, F×h6 ; 22. h5.

p) Après 25..., é×f5 ; 26. é×f5, F×f3 ; 27. T×f3 les Blancs conservent une position de gain (si 27..., g×f5 ; 28. Tf4 et 29. C×b4, etc.).

q) Si 26..., Fh8 ; 27. T×h8+, R×h8 ; 28. Dh3+ et si 26..., Ff8 ; 27. Dh2.

r) Il est trop tard pour menacer Fa6 et F×d3.

s) Si 30..., F×f3 ; 31. é×f6, F×h1 ; 32. Td×h1 suivi du mat.

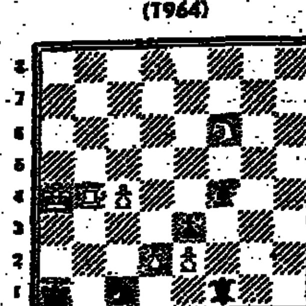
t) Car si 32..., é×d3 ; 33. T×f6, d2 ; 34. F×ç8. Larsen n'a pas de chance avec l'attaque Rauser.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 814
Y. BASLOV, 1978.
(Blancs : Ra2, Fé8, Cf7 et h5. — Noirs : Rd5, Pd2, é4, f3.)

1. Fa4, é3 ! ; 2. Fd1, é2 ! ; 3. Cf4+, Ré4 ; 4. C×é2, Ré3 ! ; 5. Cg3, Rf2 ! ; 6. Cé5, Ré1 ! ; 7. Fé2 !, f×é2 ; 8. Cd3+, Rd1 ; 9. Rb1 !, é1=D ; 10. Cb2 mat.

● Le dimanche 27 mai, à 15 heures, au foyer de Bagneux, 74, rue Jean-Marie-Nandin, à Bagneux, se disputeront les demi-finales de la Coupe de France : Etoile-Echecs-Journal « le Monde » et Evry-Issy-les-Moulineaux.

ÉTUDE
A. LEWANDOWSKI
(1964)



BLANCS (6) : Ra4, Tb4, Cf6, Pç4, d2, é2.
NOIRS (5) : Ra1, Tf4, Ff1, Cç1, Pé3.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 812

LA SÉLECTION

D'une façon générale, il est bon d'intervenir dans les enchères adverses dès que la distribution est favorable afin d'éclairer le partenaire pour qu'il puisse trouver éventuellement un contrat. Cependant, le renseignement ainsi fourni peut parfois aider le déclarant à reconstituer exactement les mains et à jouer comme à cartes ouvertes.

Voici une donne du championnat d'Europe par paires de Cannes qui montre comment un contre d'appel adverse pourrait permettre de réussir un chelem.

Nord : ♠ D 10 4 3 2 — ♥ R D 3 2 — ♦ V 10 8 7 — ♣ —
Ouest : ♠ V — ♥ V 10 9 8 — ♦ A D 6 5 — ♣ R 8 7 2
Est : ♠ 7 5 — ♥ 6 5 4 — ♦ 9 4 — ♣ V 10 9 5 4 3
Sud : ♠ A R 9 8 6 — ♥ A 7 — ♦ R 3 2 — ♣ A D 6

Les enchères furent les suivantes à la table de Lebel et Chemla en N.-S.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	passe	1 ♠
contre	4 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le valet de cœur, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Le problème est d'abord de se demander si Ouest peut ne pas avoir la dame de carreau. C'est une hypothèse peu vraisemblable car le contre d'appel, même avec la dame de carreau est déjà bien léger. Il faut donc essayer de gagner le chelem *sans tenter l'impasse à la dame de carreau,* car il existe un moyen technique de ne perdre qu'un carreau.

Voici cette solution : le déclarant prend l'entame avec l'as de cœur, coupe un trèfle, donne deux coups d'atout, tire l'as de trèfle, coupe la dame de trèfle et reprend la main à l'atout pour arriver à cette position où Est ne joue aucun rôle :

Nord : ♥ R D 3 — ♦ V 10
Ouest : ♥ 10 9 8 — ♦ A D
Sud : ♠ 9 — ♥ 7 — ♦ R 3 2

Sur le 9 de pique, Ouest doit jeter la dame de carreau (pour ne pas libérer un cœur). Alors le déclarant jette le 3 de cœur, et *il joue le 2 de carreau* pour affranchir le roi de carreau (l'as de carreau étant sec)...

ASSURANCE GRATUITE

Quand un contrat semble dépendre d'une impasse, il faut essayer de prendre une assurance contre une répartition défavorable. Ainsi, dans cette donne du Festival du Club Méditerranée de Grégolimano, dans l'île d'Eubée, on pouvait assurer le chelem sur l'entame à trèfle. Cachez soigneusement les mains adverses pour vous mettre à la place du déclarant en Sud.

Nord : ♠ 10 7 4 — ♥ A 9 8 2 — ♦ R D 7 6 4 2 — ♣ —
Ouest : ♠ R V 9 8 2 — ♥ V 3 — ♦ 10 9 — ♣ 9 8 4 3
Est : ♠ D 5 3 — ♥ R 6 5 4 — ♦ 5 — ♣ D V 7 6 2
Sud : ♠ A 6 — ♥ D 10 7 — ♦ A V 8 3 — ♣ A R 10 5

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud Lebel	*Ouest* X...	*Nord* Stoppa	*Est* Y...
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	3 ♦	passe
4 ♣	passe	5 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour assurer le PETIT CHELEM A CARREAU, quelle que soit la défense, les atouts étant 2-1 ?

Note sur les enchères :

La réponse de « 2 ♣ » était la Convention Stayman, et « 2 ♦ » montrait qu'il n'y avait pas de majeure. L'enchère de « 3 ♦ » de Nord au second tour était naturelle et forcing. L'annonce de « 4 ♣ » montrait le contrôle de la couleur tout en agréant carreau comme atout. Sur le saut à « 5 ♦ », Lebel a déclaré le chelem.

A une autre table, les enchères avaient été plus simples. Estimant la main un peu trop belle pour ouvrir de « 1 SA », Paladino, en Sud, ouvrit de « 1 ♦ » et quatre annonces suffirent pour arriver au chelem.

Sud	*Nord*
1 ♦	1 ♥
2 SA	6 ♦

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 94

ANATOLI GANTWARG

Match mondial, mars 1979, à Arco di Riva
Blancs : Anatoli GANTWARG (U.R.S.S.)
Noirs : Harm WIERSMA (Pays-Bas)
Ouverture Raphaël
Réplique symétrique

1. 32-28 (a)	19-23 (b)	28. 29×20	14×25
2. 28×19	14×23	29. 43-39	4-10
3. 33-28 (c)	23×32	30. 39-34	9-14 (t)
4. 37×28	10-14	31. 34-29	2-8
5. 39-33	14-19	32. 29-24 !	19×30
6. 44-39 (d)	16-21 (e)	33. 28-23	18×29
7. 50-44	21-26	34. 33×35 (u)	14-19
8. 34-30 (f)	26×37	35. 48-43	10-14
9. 41×32	5-10	36. 43-39	13-18
10. 40-34 ! (g)	10-14	37. 39-33	8-13
11. 44-40	17-22 ! (h)	38. 47-41 ! (v)	14-20
12. 28×17	11×22	39. 41-36 !	20-24
13. 34-29	6-11 (i)	40. 40-34 ! (w)	1-6
14. 30-24 ! (j)	19×30	41. 34-29 ! (x)	6-11
15. 35×24 (k)	11-17	42. 29×20	25×14
16. 46-41	13-19 (l)	43. 37-31 !! (y)	18-23
17. 24×13	8×19	44. 33-29 ! (z)	23×34
18. 41-37	7-11	45. 32-28	22×33
19. 36-31	3-8	46. 38×49	27-32 (aa)
20. 32-28	20-24 ! (m)	47. 31. 27 ! (bb)	32-37 (cc)
21. 29×20	15×24	48. 27×7	37×48
22. 39-34 (n)	11-16	49. 7-1	17-22
23. 38-32	16-21	50. 1-29 (dd)	48-39 (ee)
24. 31-26 (o)	8-13 (p)	51. 26-21	39-48
25. 43-38	22-27 (q)	52. 21-16	22-27
26. 49-43 (r)	18-22 (s)	53. 16-11	48-43
27. 34-29	12-18	54. 11-6	43-49
		55. 29-15 ! (ff)	Abandon.

NOTES

a) Ouverture Raphaël qui peut faciliter le développement de l'aile gauche, numériquement la plus forte [partie Drost-Wiersma dans *le Monde* du 10 septembre 1977, partie Delhom-Blagianti dans *le Monde* du 22 octobre 1977, partie Nimbi-Gantwarg dans *le Monde* du 23 décembre 1978].

b) Réplique symétrique, sans doute par désir de réduire le plus possible les risques de complications dès le début.

c) L'importance de l'enjeu explique peut-être cette prudence de chaque camp.

Dans l'une des variantes Raphaël, on joue : 3. 37-32 (10-14) 4. 34-30 (17-21) [et non (20-25?) 5. 33.28 (25×34) 6. 28×10 etc. B+1] 5. 30-25 (14-19) 6. 25×14 (19×10 [pour perdre des temps. Plus fort donc que (9×20)] 7. 31-26 (10-14) 8. 26×17 (12×21) [et non (11×22 ?) car 9. 33-28 (22×33) 10. 39×10 B+1] 9. 36-31 (21-26) 10. 42-37 ! [va permettre un pionnage offensif] (5-10) 11. 32-28 . (23×32) 12. 37×28 (26×37) 13. 41×32 (14-19) 14. 39-34 ! interdit (7-12 ?) ou encore (15-20 ?) à cause du coup de dame à 5 par 15. 28-22 (18×27) 16. 33×21 (16×27) 17. 38-32 (27×29) 18. 34×5+.

d) Un début des plus classiques et quelque peu pusillanime.

e) Esquisse d'un mouvement d'enveloppement bien dans le style du tenant du titre [partie Wiersma-Metajanski dans *le Monde* du 9 décembre 1978].

f) Le meilleur en vue du développement après l'échange.

g) Les Blancs sortent de leur réserve sans craindre (20-25) 11. 30-24 (19×30) 12.35×24.

h) Le combat est maintenant engagé et, après cette initiative pour tenter de limiter le champ d'action de l'adversaire en le déportant sur son aile droite, les deux coups vont s'écarter des suites classiques.

i) Rendant inopérant 14. 32-28 (1-6) 15. 28×17 (11×22), maintien de la pression.

j) Brillant coup de position dont on ne peut dire ici qu'il soit significatif de la classe et de la pugnacité du challenger. Pourquoi ? Parce que ce coup n'est en rien spectaculaire bien qu'il soit à l'opposé d'une continuation timorée et « mécanique ».

k) Installation d'un pion taquin qui constitue une dynamique réplique à l'initiative adverse du onzième temps.

l) Discutable. Si 16... (14-19) 17. 40-35 [pour replacer un pion taquin à 24 ; mais d'autres continuations sont peut-être préférables] (19×30) 17. 35×24.

m) Puissant et opportun coup de boutoir en raison de l'enchaînement du centre adverse par la formation 11, 12, 17, 18 et 22.

n) Et non 37-32 ? (24-29) 23. 38×13 (22×35) 24. 13×22 (17×26 !) N+.

o) A noter que si 24. 47-41 (24-30) 25. 34×25 (14-20) 26. 25×3 (4-9) 27. 3×23 (18×38 !) [rafle de six pions !] 28. 43×32 (22×33 !) N+1 et + certain après cette combinaison dévastatrice...

p) ... dont l'exécution serait maintenant perdante pour les Noirs après 24. 31-26.

q) Se justifie, entre autres raisons, par la présence d'un clou à 26.

r) Le passage à dame serait bien sûr illusoire et la tentative perdante : 26. 28-22? (17×30) 27. 26×8 (2-7 !) 28. 32×21 (13×2) N+1 et + à plus ou moins long terme.

s) Accentuation de la pression sur l'aile gauche adverse.

t) Surtout pas 30... (2-8??) 31. 33-29 (22×24) 32. 38-33 (27×29) 33. 34×5 ! B+ après ce coup de dame précédé d'une rafle de cinq pions.

u) Avec ce deux pour deux, les Blancs ont obtenu une plus grande liberté de mouvement [leur aile gauche peut être maintenant dégagée si nécessaire] tout en perdant des temps (principe encore valable à ce stade de la partie) et en rééquilibrant leur formation par le renforcement de leur aile droite. Cet échange constitue un tournant de la partie et le challenger s'est déjà forgé, à pas feutrés certes, mais avec beaucoup de rigueur et d'imagination, un léger avantage positionnel.

v) Le signal de l'enchaînement de l'aile droite adverse.

w) Sortie très opportune, ôtant toute efficacité tactique et stratégique à la formation de pionnage 13, 19 et 24. En effet, si 40... (24-30 ?) 41. 35×24 (19×28) 42. 32×12 (17×8) 43. 26×28, etc. B+.

x) Encore le meilleur : avant d'enchaîner l'aile droite adverse, les Blancs contraignent les Noirs au recul à l'approche de la fin de la partie (alors qu'il faut, en règle générale, gagner des temps au contraire).

y) Le trèfle (pions à 26, 31 et 36) est dès lors en place et le challenger sait qu'il flirte avec *la* victoire !

z) Le premier temps d'un deux pour deux que l'on peut considérer comme un forcing.

aa) Forcé sinon B+ immédiat par passage à dame (case 6) imparable.

bb) L'art de concrétiser un avantage positionnel acquis de vive lutte.

cc) Ou ?

dd) S'oppose à la progression du trio 13, 14 et 19 et interdit (22-27), car prise de ce pion immédiate par 29-38. Autre exemple du danger d'avoir des pions « en l'air » (sans appui) lorsque les dames entrent en jeu !

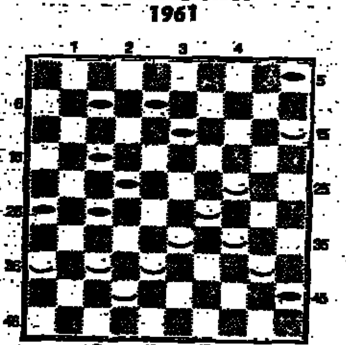
ee) Pour défendre le pion à 22.

ff) Grâce à cette victoire, fruit d'une stratégie supérieure, le G.M.I. soviétique Gantwarg remporte, pour la première fois, le titre de champion du monde détenu depuis novembre 1973 (match Andreiko-Sijbrands) par un G.M.I. néerlandais. Plusieurs fois champions d'U.R.S.S., Gantwarg succède à ses compatriotes Kouperman, champion du monde en 1958, en 1961 et en 1963, Tchegolev, champion du monde en 1964, Andreiko, champion du monde en 1969 et en 1972.

SOLUTION DU PROBLEME N° 93
G. MELIKIAN

[Noirs : pions à 8, 19, 24, 25, 26, 33 et 45. — Blancs : pions à 31, 34, 35, 44, 48, 49 et 50] : 44-40 ! (26×37) 48-42 (37×48) 30-44 ! (48×30) 44-39 (45×43) 49×20 (25×14) 35×21 +.

PROBLEME
B.P. FEDOROF
1961



Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 42

Horizontalement

I. Chi va piano... — II. En général, il est élu ; Régna à Palmyre. — III. Sur un mois parfois, le plus souvent sur deux ; Son instruction doit être perfectionnée. — IV. Détachaient pièce à pièce. — V. Où il est très méchant, ou alors il est admirable ; Valeur ; Ou sur le dos, ou sous le dos. — VI. Multinationale ; Il faut l'être constamment pour suivre la mode. — VII. Conjonction ; Drôle, même à l'envers ; Suit un adieu ; La même conjonction. — VIII. Sans fin chez nos voisins, chez nous de droite à gauche, finit hélas ; On ne peut pas les voir ; C'est presque inouï. — IX. Exercent un art salutaire ; Dans le causse. — X. Cette semaine, ce sont des vents d'actualité.

Verticalement

1 Double mise en boîte. — 2. Elles sont de ces vertus qui donnent des pouvoirs. — 3. Vidait peu à peu ; Dans une rédaction. — 4. Pour le dos comme pour les jambes ; Armé. — 5. Il faut le garder ouvert du moins si c'est le bon ; Fleuve ; En raciné. — 6. Africains, mais on en voit partout. — 7. A brisé l'élan de plus d'un brave ; C'est un département un peu désordonné. — 8. Toujours en désordre, c'est pourtant à lui ; Un beau bateau. — 9. Ici l'on fête son début ; Casse-croûte. — 10. Se mettait en colère ; Là on célèbre sa fin. — 11. Joue ; Petit if. — 12. Voyelles ; Encore un moment et l'on en voit le bout. — 13. Elles peuvent être sages et néanmoins désobligeantes.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 41

Horizontalement

I. Chambardement. — II. Aimer ; Dévasté. — III. Rebroussent. — IV. Ami ; Us ; Kid ; CD. — V. Vagit ; Lehar. — VI. Alun ; Real ; Ure. — VII. Idéogrammes. — VIII. Introductions. — IX. Nuée ; Eio ; Duce. — X. Gestionnaires.

Verticalement

1. Caravaning. — 2. Hiemal ; Nue. — 3. Ambiguïtés. — 4. Mer ; Indret. — 5. Brout ; Eo. — 6. Us ; Rodéo. — 7. Rds ; Beguin. — 8. Desk ; Arçon. — 9. Eveillât. — 10. Mandé ; Midi. — 11. Est ; Humour. — 12. Nt ; Carence. — 13. Tendresses.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 42

Horizontalement

1. AACEGHNR (+1). — 2. IIMRRTUV. — 3. CEEEGNY. — 4. AEIMRSST (+3). — 5. EGLOORUU. — 6. AEINNOSS. — 7. EIIOSSV. — 8. DEEOPST (+1). — 9. AIOSSUV. — 10. AENRSTUX. — 11. EIIMSSUV (+1). — 12. AEMNOTU. — 13. CDEEIMN (+1). — 14. AACEPRU. — 15. EEPRSYZ. — 16. EFINPSS.

Verticalement

17. AGINORSU (+2). — 18. AEEHINST — 19. ACNNOSY. — 20. ADELORS (+3). — 21. ACEHNORT (+2). — 22. AEPRSTUV. — 23. EEIIPRRST (+2). — 24. AAAIMSS. — 25. EMORUVX. — 26. CEEITTV. — 27. AEGINRSSU (+1).

SOLUTION DE L'ANA-CROISÉS N° 41

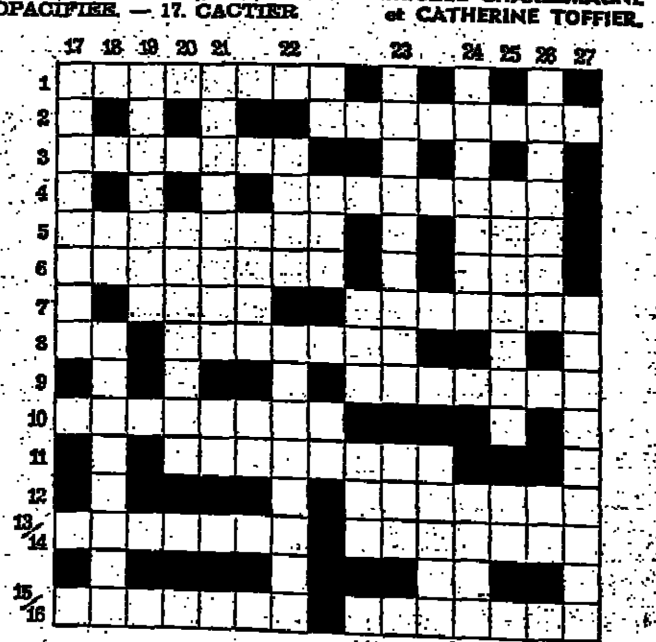
Horizontalement

1. LACUSTRE (CLAUSTRE). — 2. AREOPAGE. — 3. RACINIEN (INCINERA). — 4. FLEGMON. — 5. GOITREUX. — 6. ECALURE (ECULERA). — 7. TARPANS. — 8. BISEXUE. — 9. LAUREAT. — 10. BILOQUE (OBLIQUE). — 11 TIEDEUR (ERUDITE, EDITEUR, ETUDIER, REDUITE). — 12. ENNEADE. — 13. EMULSIF. — 14. JERSEYS.

Verticalement

15. LARIGOT (RIGOLAT). — 16. OPACIFIEE. — 17. CACTIER (ACTRICE). — 18. PIETONNES. — 19. SANGRIA (GRAINAS). — 20. NEURULA — 21. REELUES. — 22. EDILITE. — 23. WALLACE. — 24. ENAMOURE. — 25. BENGALI. — 26. GENEPIS (PEIGNES). — 27. MAMOURS. — 28. TARTUFE (FEUTRAT, REFUTAT, FURETAT).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



★ Jeu déposé.

Le Monde

culture

Cinéma

LA CLOTURE DU FESTIVAL DE CANNES

Le palmarès

Le palmarès du trente-deuxième festival international du film de Cannes a été proclamé le jeudi 24 mai.

Longs métrages

— PALME D'OR *(ex aequo)* : *Le tambour*, de Wolker Schloendorff (R.F.A.), et *Apocalypse now*, de Francis Coppola (U.S.A.) ;

— PRIX DE LA MISE EN SCÈNE : *Days of heaven (les Moissons du ciel)*, de Terrence Malick (U.S.A.) ;

— PRIX SPÉCIAL DU JURY : *Siberiade*, d'André Mikhalkov Kontchalovski (U.R.S.S.) ;

— PRIX DE LA MEILLEURE INTERPRÉTATION MASCULINE : Jack Lemmon, dans *China Syndrom*, de James Bridges (U.S.A.) ;

— PRIX DE LA MEILLEURE INTERPRETATION FÉMININE : Sally Field, dans *Norma Rae*, de Martin Ritt (U.S.A.) ;

— PRIX DES MEILLEURS ROLES DE COMPOSITION (ces récompenses sont décernées pour la première fois) : Stefano Madia, dans *Caro Papa*, de Dino Risi (Italie) ; Eva Mattes, dans *Woyzeck*, de Werner Herzog (R.F.A.) ;

— PRIX DU JEUNE CINEMA : *la Drôlesse*, de Jacques Doillon (France) ;

— HOMMAGE A MIKLOS JANCSO, pour l'ensemble de son œuvre (le réalisateur hongrois a présenté *Rhapsodie hongroise*).

Courts métrages

— PALME D'OR : *Harpya*, de Raoul Servais (Belgique) ;

— PRIX DU JURY, FICTION : *la Fête des fées*, de Lluis Racionero Gran (Espagne) ;

— PRIX DU JURY, ANIMATION : *Boom*, de Bretislav Pojar (Tchécoslovaquie).

∴

D'autre part la Caméra d'or, qui tous les ans récompense un premier film à Cannes, a été attribuée à *Northern Lights*, film de deux jeunes Américains, John Hanson et Robert Nilson, présenté à la Semaine de la critique.

∴

Enfin les prix de la FIPRESCI (Fédération internationale de la presse cinématographique) ont été attribués :

— Pour les films en compétition à :

Apocalypse Now de Francis Ford Coppola (U.S.A.) ;

— Pour les sections parallèles à :

Black Jack, de Ken Loach (Grande-Bretagne) ;

Angi Vera (l'Education de Vera), de Pal Gabor (Hongrie).

Ces deux derniers films ont été montrés au cours de la Quinzaine des réalisateurs.

LA SAGESSE DE SALOMON

Pour les jurés, c'était la quadrature du cercle. Comment couronner Schloendorff *(le Tambour)* tout en rendant hommage à Coppola *(Apocalypse Now)*. Non sans grincements de dents, ils ont finalement choisi la solution la plus simple, la plus franche (celle de Salomon), et ont doublé leur Palme d'or. En principe, il ne devrait pas y avoir d'*ex aequo* au Festival de Cannes. Et s'il m'avait fallu personnellement me *décider*, j'aurais voté sans hésiter pour *le Tambour*. Mais ne chicanons pas. A situation exceptionnelle, verdict exceptionnel.

Exceptionnel, ce Festival le fut d'ailleurs de bout en bout. S'ouvrant sur *Hair*, de Milos Forman, et s'achevant sur *Wise Blood*, de John Huston, il nous a permis d'applaudir, hors ou en compétition, des œuvres du plus haut niveau. Présenter en quinze jours *Manhattan*, de Woody Allen, *Prova d'Orchestra*, de Federico Fellini, *Eboli*, de Francesco Rosi, *Apocalypse Now*, *Siberiade* et *le Tambour* : c'est là, pour le président Robert Fabre Le Bret et le délégué général Gilles Jacob, une performance qu'ils ne seront sans doute pas en mesure de renouveler chaque année.

Autre signe de qualité : même au bas de l'échelle, parmi les concurrents que le jury n'a pas retenus, l'intérêt subsistait, en d'autres temps et d'autres circonstances, il est évident que des films comme *le Grand Embouteillage*, *les Européens*, *Série noire* ou *Femme entre chien et loup*, eussent pu figurer au palmarès. Même remarque en ce qui concerne la section Un certain regard, d'une richesse inaccoutumée *(les Petites Fugues*, de Yves Yersin, *Fad'jal*, de Safi Faye, *la Troisième Génération*, de R. W. Fassbinder), la Semaine de la critique et la Quinzaine des réalisateurs, qui ont parfaitement joué leur rôle de manifestations-pilotes.

Pour en revenir au palmarès, les prix, dans l'ensemble, ont été judicieusement répartis. Et l'on se félicite que le film de Jacques Doillon, *la Drôlesse*, y ait trouvé place, non parce que ce film est français, mais parce que, dans un festival où les talents reconnus et les œuvres fracassantes ont souvent eu la primauté, il s'est signalé par sa simplicité, sa retenue, sa justesse de ton, comme un petit air de flûte dans un concert de cuivres.

JEAN DE BARONCELLI.

« A NOUS DEUX », de Claude Lelouch

Un bon film de Lelouch, c'est comme un bon film de Truffaut. Cela fait toujours plaisir de constater que *ces deux-là* peuvent nous rester tels qu'en eux-mêmes.

A nous deux est aussi habile que naïf, aussi innocent que rusé. Comme si l'honnêteté de Claude Lelouch consistait à n'être qu'un enfant truqueur. Comme s'il n'était jamais meilleur que lorsqu'il truande le spectateur avec des amours de roman-photo et des aventures de bandes dessinées ancien style.

Un homme reste à côté d'une *femme dans l'adversité*, *Simon-Jacques* Dutronc s'impose auprès de Françoise-Catherine Deneuve, au cours d'une fuite qui rebondit de moto en bateau, de Marseille à New-York. L'un voleur comme son père, l'autre fille de pharmacien décidée à se venger de tous les hommes de la terre à cause d'un viol, ils se rencontrent alors que tout les sépare. *« Le bonheur on le trouve si on le cherche »*, c'est le principe de Simon. Celui de Lelouch est de profiter du cinéma pour accomplir tous les rêves comme par enchantement.

Simon a des « contacts » partout, il est un peu Superman et les mots d'auteur de Lelouch glissent naturellement entre les dents de Dutronc : Jacques Villeret est un « « Tonton Musique » en or, et Catherine Deneuve, olympienne, joue du violoncelle, fait des cauchemars et des vœux insolites. La musique est de Francis Lai, tout est là, on peut y aller.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Six recommandations du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social a adopté, le mercredi 23 mai, un projet d'avis sur les perspectives des industries françaises du cinéma, présenté par M. Maurice Luneau au nom de la section de l'industrie et du commerce. Après avoir analysé les différents aspects de la crise du cinéma (baisse de fréquentation des salles et diminution de la part des films français dans leurs recettes — 46 % en 1978, — apparition de nouvelles technologies de l'audio-visuel, situation financière « préoccupante » des entreprises de production, difficultés liées à la concentration de l'exploitation et de la distribution, détérioration des conditions de travail et d'emploi des personnels, relations conflictuelles avec la télévision, faiblesse de l'exportation), le rapporteur a formulé six recommandations :

— *Accentuer le caractère industriel de la production* (par l'octroi d'aides financières aux producteurs qui accepteraient de se regrouper, l'application de conditions plus rigoureuses pour l'attribution des avances sur recettes, l'amélioration des installations existantes dans les industries techniques, l'encouragement à des expériences de production régionalisée) ;

— *Améliorer la qualité des films français* (par la recherche de sujets capables d'intéresser un vaste public, l'amélioration de la qualité des scénarios, l'extension des moyens financiers, la promotion d'une politique de formation des personnels) ;

— *Normaliser les rapports télévision-cinéma* (par une meilleure application de la réglementation concernant le quota des films étrangers et les conditions de transmission des films français, le regroupement des sociétés commerciales chargées de négocier avec les sociétés de programme, la majoration des participations versées par celles-ci au fonds de soutien, la programmation de films de court métrage, la poursuite des recherches en matière de coproduction, l'abaissement de 17,6 % à 7 % du taux de la T.V.A. sur la redevance) ;

— *Aménager la politique des prix et les conditions de la concurrence* (par une aide accrue aux collectivités locales et aux associations culturelles pour la diffusion d'œuvres d'« art et d'essai », un encouragement aux regroupements d'exploitants indépendants, une limitation stricte des ententes de programmation, une révision de la durée contractuelle du temps d'essai pour le passage d'un film en première diffusion) ;

— *Accroître les exportations* (par des aides financières à la création de réseaux de distribution, la sensibilisation des personnels français en poste à l'étranger, des incitations à des accords de coproduction) ;

— *Promouvoir une politique des personnels dans la profession* (adaptation des formations initiales, mise en œuvre d'une formation permanente, limitation des dérogations pour l'exercice de certains métiers, actualisation des conditions d'utilisation de la carte professionnelle, amélioration des conditions d'indemnisation des travailleurs sans emploi) ;

■ Le premier festival du cinéma italien aura lieu du 11 au 16 mars 1980 à Nice. Organisé conjointement par M. Ando Asseo et la Cinémathèque française, Nice Cinecitta aura pour vocation de montrer le cinéma italien sous tous ses aspects, notamment celui des années 20, ainsi que les films inspirés de Venise et une rétrospective de l'œuvre de Monicelli. Cette manifestation comprendra également des projections en avant-première.

Théâtre

La mort d'André Luguet

Le charmeur élégant

Le comédien André Luguet vient de mourir à son domicile de Cannes. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Né le 15 mai 1892 à Fontenay-sous-Bois, de parents eux-mêmes acteurs mais qui ne souhaitaient pas le voir suivre leur exemple, André Luguet fait d'abord des études commerciales en Angleterre. Il revient bientôt à Paris, entre au Conservatoire dont il se fait renvoyer, se dirige vers le cinéma. La guerre — qu'il fait dans l'aviation — interrompt ses activités artistiques, qu'il reprend dès l'armistice de 1918. Il tient les emplois de jeune premier désinvolte, tourne en 1921 un rôle important dans les Cinq Gentlemen maudits. *Recommandé par Paul Géraldy, il entre à la Comédie-Française en 1925 et y reste jusqu'en 1929.*

Mais il se sent plus à son aise sur le théâtre de Boulevard qui, à cette époque, est prestigieux et brillant. Aux débuts du cinéma parlant, alors que la technique ne permettait pas encore le doublage, il part pour les Etats-Unis et tourne les versions françaises de plusieurs films américains. Il ne s'y attarde pas, et devient à Paris le modèle du charmeur élégant à la manière de Cary Grant. Il tourne beaucoup dans ces comédies fabriquées sur le modèle hollywoodien qui furent en vogue, en particulier, pendant l'occupation : l'Honorable Catherine, *de Marcel L'Herbier, avec Edwige Feuillère ;* l'Inévitable Monsieur Dubois, *avec Annie Ducaux ; et, en 1946,* Au petit bonheur, *avec Danielle Darrieux.*

Il vieillit aussi bien que ses personnages, et devient un père indulgent, fantaisiste, toujours séducteur, au cinéma (Une ravissante idiote, *avec Brigitte Bardot) ou au théâtre* (Lorsque l'enfant paraît, *d'André Roussin, avec Gaby Morlay). Lui-même écrit et, en 1944, sa pièce* la Patronne *est jouée plus de cinq cents fois. Son livre de souvenirs,* le Feu sacré, *est un succès de librairie.*

Père de la comédienne Rosine Luguet, il quitte la profession, se retire d'abord à Cagnes-sur-Mer, puis à Cannes, et donne des conférences au cours desquelles il évoque sa carrière. Un hépatite virale compliquée d'un zona l'oblige à arrêter toute activité.

André Luguet reste dans les mémoires comme le symbole d'une certaine douceur de vivre. — C.G.

■ Au quatrième concours international du Festival de Toulon, consacré cette année à la clarinette, aucun premier prix n'a été décerné à l'issue des finales, pour lesquelles six clarinettistes concouraient. Deux deuxième prix ont été attribués par le jury international, à Paul Lamaze, vingt-six ans, de Colmar (Haut-Rhin), et à Reiner Wehle, vingt-cinq ans, de Hanovre (R.F.A.). La compétition sera consacrée l'an prochain au cor.

Danse

Créations à Strasbourg et à Rennes

A l'origine du « Concile musical » créé à l'Opéra du Rhin (1), il y a une partition de Xénakis, « Pléiade », spécialement composée à l'intention des Percussions de Strasbourg. Mais il ne fallait pas bousculer le public par une chorégraphie trop moderne. C'est un voisin, Germinal Casado, directeur du Ballet de Karlsruhe, qui en a été chargé.

Artiste aux talents divers, Casado fut danseur-étoile chez Béjart, mais aussi peintre, décorateur. Sa culture, son goût, le portent vers un surréalisme baroque. Pour « le Concile musical », il a imaginé d'opposer deux époques, deux univers sonores : la Renaissance italienne avec sa symbolique, son érotisme morbide — telle que l'évoque la somptueuse musique pour cuivres du vénitien Gabrieli, — et le monde contemporain reflété dans les rythmes primitifs et les perspectives abstraites de Xénakis. Résultat : des tableaux raffinés dans la manière des toiles du Quattrocento alternant avec un décor minéral, monolithique, aux reflets mordorés. Pour Gabrieli, un divertissement d'adolescents nus et de ravissantes jeunes femmes inspirées de Cranach, tous pressés par l'inexorable écoulement du temps. Danse galante, danse des fous, danse de mort que Cassado a réglée dans un style académique ouvragé, comme il convient.

Pour la partition de Xénakis, il fait référence au temps où il dansait chez Béjart en une suite de variations, jeu de courbes, de lignes, d'arabesques évoquant l'Extrême-Orient. Les filles montées sur des pointes agressives, les garçons dans leur vaste pantalon, nous reportent à « Bhakti » ou à « Golestan ». C'est une danse somptueuse, sophistiquée, mais absolument pas intériorisée. La musique déferlant comme un torrent en crue ou obstinée comme un rituel balinais appelle d'autres propositions chorégraphiques. Mais quel magnifique instrument que le ballet de l'Opéra du Rhin, capable de se plier à des styles aussi différents ; une troupe jeune, bien entraînée d'où émerge Florence Benoit, à peine sortie de l'enfance.

A Rennes, Gheorges Caciuleanu vient de donner avec sa troupe un spectacle de créations, le second à deux mois d'intervalle. Depuis son succès à l'Espace Cardin, cet hiver, le chorégaphe a littéralement « éclaté ». En marge des grands courants de la danse moderne, il forge son langage et devient de plus en plus assuré dans son propos. Son ballet « Paradigme » est une intéressante utilisation des danseurs en tant que groupe ; « Mademoiselle Pogany » portrait de femme, tantôt lisible, tantôt indéchiffrable, est superbement dansé par Ruxandra Racovitza ; et que d'invention dans « Funambulis », travail axé uniquement sur des trajectoires parallèles. Cacileanu, depuis quelque temps, développe un sens très roumain de l'absurde, au grand plaisir du public rennais. Il a le sens du gag, et sa troupe le suit volontiers, surtout Claudine Orvain, qui se révèle une véritable nature comique.

MARCELLE MICHEL.

(1) Prochaine représentation le 27 mai à Colmar.

Musique

J.-S. Bach raconté au clavecin

De même que tout l'art du conteur pourrait se résumer en une phrase : laisser deviner où il veut en venir, mais y aller toujours de manière imprévisible après mille détours et mille feintes, de même la qualité principale de l'interprétation de Gustav Leonhardt semble tenir en un mot : l'expression. Non pas seulement l'expression au sens courant du terme, mais aussi la façon de s'exprimer, la manière de raconter. Lorsqu'il joue la Toccata en ré mineur, *l'allemande ou la gigue d'une suite pour violoncelle (arrangée pour clavecin), on croit entendre, transposées en musique, les digressions subtiles du maître dans* Jacques le Fataliste *de Diderot, avec ces hésitations imperceptibles qui précèdent toujours le mot important ou qui font surgir le doute au milieu de l'affirmation, comme une invitation à ne pas s'arrêter au sens propre, mais à chercher, derrière, quelque signification cachée, une nuance.*

Ainsi le conteur doit-il feindre parfois d'avoir perdu le terme juste, pour éprouver la complicité de ses auditeurs ou, lorsqu'il veut ressaisir leur attention, avoir l'air de ne plus bien se rappeler... Lundi soir, à l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, sur un clavecin d'Alain Anselm (d'après un instrument lyonnais de Claude Colasse), Gustav Leonhardt « racontait » Jean-Sébastien Bach : après la Toccata en ré mineur, *la* Fantaisie et fugue en la mineur *et la* Sixième Suite en ré majeur. *C'est Leonhardt lui-même qui a réalisé l'arrangement d'après l'original pour violoncelle piccolo à cinq cordes. Outre la maîtrise dont elle témoigne, puisque l'écriture de la main gauche doit rester discrète tout en étant bien plus qu'un simple faire-valoir, le choix d'une transcription, alors qu'il existe tant d'œuvres originales pour clavecin, loin d'être un caprice d'interprète, mettait plutôt l'accent sur son rôle véritable, qui ne consiste pas seulement à faire briller le texte, mais à le réinventer pour lui insuffler une vie inspirée.*

En seconde partie, Gustav Leonhardt montait à l'orgue jouer Allein Gott in der Höh' sei Ehr *et le* Prélude et fugue en do mineur *avec ce même sens du texte et cette retenue apparente, cette discrétion — cette clarté aussi, — qui n'en mettent que mieux en valeur les élans imprévus, les soudaines brisures qui viennent vivifier le jeu en ajoutant à l'émotion.*

★ Ce concert était donné en guise d'ouverture parisienne au quatrième Festival d'Etampes consacré à la musique ancienne des Flandres chaque week-end du 26 mai au 24 juin (renseignements : 494-32-11).

GÉRARD CONDÉ.

Expositions

Magnelli en 1914

Sur sa tombe, à Meudon, il a voulu cette inscription : Alberto Magnelli 1888-1971, pittore fiorentino. *Durant sa vie de peintre, mais à ses débuts surtout, Magnelli avait pris pour maître idéal Piero della Francesca, architecte de couleurs et de lumières tendres, peintes sur les murs des cathédrales de Toscane.*

L'effet de cette rencontre se manifeste en 1914. Jusque-là Magnelli n'a travaillé que modérément. Le voici qui explose, avec, soudain, une production abondante. Il n'avait jusqu'alors réalisé que neuf cent cinquante toiles environ. Cette année-là, c'est le dixième de sa production totale qui sort de son atelier, soit quatre-vingt-treize tableaux.

C'est un grand cru, éclatant et triomphal chez un peintre dont l'œuvre est marquée par la recherche patiente et solitaire, silencieuse et modeste, changeante mais fidèle. Au cours des années elle ira de l'abstraction la plus rigoureusement construite de 1915 au lyrisme fauve de 1919, avant d'entrer dans une abstraction géométrique empreinte de couleurs terres tout à fait toscanes dont il ne se départira plus.

Mais en 1914 sa peinture n'a pas de matière. C'est une matière-lumière d'une étonnante modernité. Certains artistes modernes ont porté très haut cette peinture pelliculaire. Elle a fait la gloire du Matisse de la Danse *destinée en 1910 à décorer la demeure du collectionneur Stiouchkine à Moscou, et se retrouve dans une version de celle-ci commandée par les Barnes de Philadelphie. En vérité, il s'agit plutôt de décorations murales, de fresques sur toiles, peintes en France pour être transportées ailleurs.*

Cette manière fresquiste est devenue une esthétique. Matisse l'a prolongée dans ses découpages, et sa peinture même en a été influencée. Elle fut prise en compte par toute une génération de jeunes peintres américains qui, en quête d'alternatives, se dirigeaient vers une peinture plus froide que l'abstraction lyrique, plus distancée, plus intellectuelle.

La filiation de ce Magnelli explorateur d'une peinture qui s'est révélé, un demi-siècle après, plus contemporaine que jamais, est bien montrée par l'exposition organisée chez Flinker. C'est un Magnelli de morceaux choisis dans ses meilleures périodes et, parfois, avec ses meilleurs tableaux. Un Magnelli concentré que nous n'avons pas l'habitude de voir dans les rétrospectives de musées, plus tenues par l'illustration chronologique. Cet accrochage partisan est une relecture. Avec l'Homme à la charette, la Grille noire, la Pesciaiola, le Théâtre de Stenterello, la Jarre rouge, *on voit bien que la peinture de Magnelli est toute dans un dessin elliptique fait de courbes et de droites, qui figurent en raccourci la silhouette des choses.*

Ce système, un jeune peintre contemporain l'a développé et surdéveloppé. C'est Adami. Son dessin semble formellement proche, mais l'esprit qui l'anime est différent. Magnelli trace ses traits à main levée, avec liberté, mais avec précision. Au contraire, chez Adami, le trait est raide, réalisé avec une perfection qui simule l'impersonnalité. Il est ultra distancé, intellectuel et abstrait. Et sa couleur répartie en plages de tons chauds et sourds, est glacée comme un miroir. Il n'est donc pas rare qu'on regarde aujourd'hui Magnelli à travers Adami, sans penser que l'un est de 1914 et l'autre de 1974...

Mais ce qu'on vérifie le plus dans ces rapports passé-présent de Magnelli avec Piero della Francesca, d'Adami avec Magnelli, comme des jeunes coloristes froids américains avec Matisse, c'est combien la réactualisation d'une formule du passé peut être créatrice. Finalement, c'est avec la peinture que se fait la peinture...

JACQUES MICHEL.

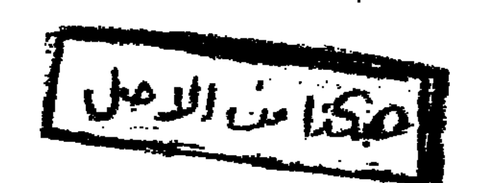
★ Quarante-cinq œuvres de Magnelli depuis 1914, Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon. Jusqu'au 30 juin.

■ Les conservatoires de la région parisienne organisent une journée musicale de protestation dimanche 27 mai, de 15 heures à 18 heures. Sept endroits seront investis par soixante-deux orchestres : tour Eiffel, terrasse de Chaillot, jardins du Luxembourg, kiosque Marigny, Beaubourg, le Sacré-Cœur et le parc Montsouris. Cette manifestation vise à sensibiliser l'opinion publique sur les difficultés financières de tous les conservatoires municipaux de la région parisienne. Une pétition a été signée par de nombreuses personnalités, dont Georges Aperghis, Luciano Berio, Antoine Duhamel, Jean-Pierre Wallez, Paul Mefano, Henri Sanget, Henri Dutilleux, Jean Wiener.

■ La R.A.T.P. s'associe au Festival de musique classique d'Ile-de-France en accueillant trois concerts dans le R.E.R. et le métro. La gare de Vincennes se mettra au diapason de la musique du dix-septième siècle avec l'ensemble Madrigal de Paris, le samedi 26 mai, à 17 h. 30, tandis que la gare de Saint-Germain-en-Laye recevra le Quintette de cuivres de Guy Touvron, le dimanche 10 juin, à 17 h. 30. La manifestation se terminera samedi 23 juin, à 15 h. 30, à la station Saint-Denis-la-Basilique, par un concert des Solistes de France sous la direction de Jean-Claude Hartemann.

■ Les neuvièmes Rencontres théâtrales de Sèvres s'ouvrent le samedi 26 mai. Jusqu'au 4 juin, dans une dizaine de lieux différents, seront présentés quelque soixante spectacles réalisés par des troupes de non-professionnels. Ceux-ci ont été sélectionnés par l'équipe de l'Association des rencontres théâtrales, constituée de onze personnes, qui, tout au long de l'année, consacrent leur temps libre à une prospection systématique en France et dans certains pays étrangers francophones. Cette année, le Québec, la Belgique et la Suisse seront représentés. Il sera aussi question du théâtre en Martinique au cours d'un des multiples débats organisés chaque jour en marge des spectacles.

Augusto Boal, avec son équipe du Théâtre de l'opprimé, animera un stage d'expression théâtrale ouvert à tous, du 28 mai au 1er juin. D'autres ateliers sont proposés. Toutes les informations peuvent être demandées au chapiteau dressé pour la durée de la manifestation (face à l'église de Sèvres, Grande-Rue).



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?
Petit T.E.P., 20 h. 30 : l'Evénement.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : James Galway ; 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 20 h. 45 : Lira.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : la Fille d'Occitania. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Cité internationale, la Resserre, 20 h. 30 : Tango. — La Galerie, 20 h. 30 : Faust.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.

Vendredi 25 mai

Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : Sade, dix nouvelles. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : Etoile rouge.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 45 : la Périchole.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : *Grand' peur et misère du IIIe Reich.*
Théâtre 18, 21 h. : Christophe Colomb.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 30, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge ; 22 h. 45 : Je m'appelle H. Dave.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. 30 : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : les Etoiles ; 21 h. 15 : Clovis ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière, 18 h. 30 : A la rencontre de Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Sélénite, 20 h. 30 : J. Rougerie ; 22 h. : Y a d'la joie ; 22 h. 30 : Céline Hit.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tsvika ; 22 h. 30 : A. Denis.
La Tanière, 20 h. 45 : Mottar et Vibert ; 22 h. 30 : P. Garnier.

Les concerts

Jardins du Trocadéro, 21 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir. G. Shmura (Berlioz).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Livietta e Tracollo (opéra bouffe de Pergolèse).
Théâtre Adyar, 18 h. 30 : S. Escure (Bach).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Ensemble instrumental français Polgar (Bach, Marcello, Vivaldi, Barber, Pachelbel).
ASCI, 20 h. 30 : N. Vilarino, piano.
Eglise Saint-Leu-Saint-Gilles, 20 h. 45 : P. Muller, B. Gardey-Berlinge, M. Nomidou, U. Erte (Rossini, Boccherini, Viotti).
Lucernaire, 21 h. : Stockhausen, J.-M. Louchart (Wiener).
Troglodyte, 20 h. : B. Berstel (Haendel, Khatchaturian, Rameau, Bach, Couperin) ; 22 h. : W. Parrot, C. Zibi (Haendel, Bach, Bartok).

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G.R.T.O.P., Peter Morin et C. Carlson.
Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Carmen, Roméo et Juliette...).
Ranelagh, 20 h. 30 : Poum! Lescaut.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Peter Goss Dance Company ; 22 h. 30 : Prologues liberationem disco et valse de Vienne.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo.
Plaine, 20 h. 30 : Watercress Compagnie.
Cité internationale, 20 h. 30 : Folkwang Tanz Studio d'Essen.
Palais des congrès, 20 h. 30 : le Bolchoï (Icare).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Evelyn Blakey Quintet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : F. Guin et B. Vasseur Quintet.
Petit-Opportun, 22 h. : L. Fuentes, G. Locatelli, L. Trussardi.
Gibus, 22 h. : *The Normal Robert Rental.*
Campagne-Première, 20 h. et 22 h. : C. Chenier.
Le 28-Rue-Dunois, 23 h. : Daniel Cobbi.
Palace, 20 h. 30 : Robert Fripp Solo.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. : Echec et Mat, Christine Legrand, Carnival.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, C. Vebel, J. Mailhot.

Pour les salles, voir lignes programmes.

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : le Greco, de L. Salce ; 18 h. : la Morte-Saison des amours, de P. Kast ; 20 h. : le Diable probablement, de R. Bresson ; 22 h. : Bande de flics, de R. Aldrich.

Beaubourg, 15 h. : The Virginian, de V. Fleming ; 17 h. et 19 h. : Rétrospective Joris Ivens ; 21 h., Les grands muets de l'école française : Six et demi, de J. Epstein.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES BELLES MANIÈRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Helder, 9e (770-11-24).

CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Sud, (331-51-16) ; mer., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE COUP DU SINGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-10-68) ; Capri, 2e (508-11-69).

L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES FEMMES DE TRENTE ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03),

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

HAIR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : 19-23), mer. : Parnassien, 14e (329-Montparnasse-Pathé, 14e (322-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

L'HOMME EN COLERE (F.) : Cin'Ac, 2e (742-73-19)

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33)

L'INSPECTEUR BULLDOZER (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Français, 9e (770-33-88), mer.

J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MAIS OU ET DONC ORNICAR (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MOLIÈRE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

PATRICK (Austr., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-30) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), h. sp.

LA PLUS BELLE SOIRÉE DE MA VIE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), à partir de jeudi : Français, 9e (770-33-88).

QUINTET (A.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

REBECCA (Rééd.) (A.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

RETOUR (A.) (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), mer.

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

FELICITE, film français de Christine Pascal : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

LA DROLESSE, film français de Jacques Doillon : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

AGATHA, film américain de Michael Apted : v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

OLIVER'S STORY, film américain de John Korty. v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-53) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TRESOR DE MATACUMBA, film américain de Vincent McEvety : v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SOLEIL DE FEU, film américain de L. Spiegel : v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rex, 2e (326-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-159) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

O MADIANA, film français de Constant Gros-Dubois : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES LYCEENNES REDOUBLENT, film italien de M. Laurenti (*) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount- Montmartre, 18e (606-34-25).

A NOUS DEUX, film français de Claude Lelouch : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23).

cinémas

ROCK'N ROLL (It.) (v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), mer., à partir de jeudi au Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15), h. sp. ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70), mer., à partir de jeudi au Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) Mer., Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Mer., Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

S.O.S. CONCORDE (It., v. f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysée-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opé., 9e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 14e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) H. sp.

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AMOUR VIENT EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

BAMBI (A., v.f.) : Murat, 16e (651-99-75) : Secrétan, 19e (206-71-33) ; Diderot, 12e (343-19-29).

LA CECILIA (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.), (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).

DRIVER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

EL TOPO (Mex., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

GREASE (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) ; v.f. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v. f.) : Eldorado, 19e (208-18-76).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-29).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : André-Bazin, 12e (337-74-39).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).

KING CREOLE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-46-51).

LE LAUREAT (A. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LOVE (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MAITRESSE (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

MORE (A.) (**), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA MOUETTE (It., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

PAIN ET CHOCOLAT (It.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

PROVIDENCE (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LES SEPT VOLEURS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TAKING OFF (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche, Saint-Germain, 6e (633-10-82).

THEOREME (It., v.o.), Templiers, 3e 272-94-56).

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.), Cinoche, Saint-Germain, 6e (633-10-82)

VIRIDIANA (Esp., v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42). Jours impairs.

LA VIE DEVANT SOI (Fr), Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

JAMES BOND, Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (v.f.) en alternance : l'Homme au pistolet d'or ; Vivre et laisser mourir ; l'Espion qui m'aimait ; Au service secret de Sa Majesté.

SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Little Caesar. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Chute d'un caïd.

FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Satyricon, 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Juliette des esprits ; 19 h. : Fellini Roma ; 21 h. : la Dolce Vita.

HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : la Mort aux trousses.

J. LOSEY (v.o.), Studio Dominique, 7e (705-04-55) : Modesty Blaise.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Bob, Carole, Ted et Alice.

STUDIO 28, 18e (v.o.) (606-36-07) : l'Esclave de l'amour.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), 13 h. 30 : les Damnés ; 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 30 : A bout de souffle ; 20 h. 10 : Taxi driver ; 22 h. 5 : Salo ; ven., sam. 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

LA BOITE A FILM, 17e (754-51-50), I. 12 h. 50 : Elute ; 14 h. 50 : le Lauréat ; 16 h. 40 : Easy Rider ; 18 h. 30 : Flesh Gordon ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Phantom of the Paradise - ven., sam., 23 h. 40 : Orange mécanique. — II, 13 h. 15 : Emmerson Lake and Palmer ; 15 h. 15 et 20 h. : Mort à Venise ; 17 h. 30 : Music Lovers ; 22 h. 15 : les Yeux de Laura Mars ; ven., sam., 24 h. : Rollerball.

ELVIS PRESLEY (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Love me Tender ; Un direct au cœur ; Une rousse qui porte bonheur ; Elvis Show ; les Rôdeurs de la plaine ; Amour sauvage ; le Shérif de ces dames.

VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Damnés ; le Guépard ; Rocco et ses Frères.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), sam., dim., 15 h 15 : les Aventures de Robin des Bois ; 17 h. (sauf mar) : Jeux interdits ; 18 h 30 (sf mar.) : Festival dessins animés Tex Avery (v.o.) ; 20 h. 30 (sf mar.), lun. 15 h. et 20 h. 30 : la Vallée (*) ; 22 h. 15 (sf mar.) : le Graphique de Boscop ; mar., 21 h. (v.o.) : Elmer Gantry.

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h., ven. et sam., 24 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf dim.).

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf dim.).

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sauf dim.).

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

LE NAVIRE NIGHT (Fr) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), mer., sam. et dim., mat.

PREMIER AMOUR (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636 - 51 - 98), sam., 17 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. — Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h

UN SOIR, UN TRAIN (Beg.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 393

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne pourront donc pas passer. — II. Rend très sombre quand il est bas ; Se conduisait en bourreau ; Expérience (épelé). — III. Dessous de tables ; Fournit de bonnes loupes. — IV. La fin pour un groupe ; Ne croit pas (épelé) ; Pourrait aussi s'occuper du bidet. — V. Bon à mettre dans le coffre ; Procède à une inscription. — VI. Vaut de l'or ; Eut un comportement de rosse. — VII. Il en faut quatre pour faire un cent ; Prix du couvert ; Donnera des motifs. — VIII. Peut être assimilé au terme ; Sur l'ongle du bon payeur ; Qui n'ont donc pas été répandues. — IX. Nous montre les cornes quand elle n'est pas pleine ; Fit déclamer des Athéniens. — X. N'est pas facile à plaquer ; Article étranger ; Dans la gueule du loup ; Première d'une série. — XI. Largeur de crêpe ; Nappe écossaise ; Dans une série d'interdictions. — XII. Peut exprimer un retour en arrière ; Ont du mal à faire des relations ; N'est pas à la portée d'un rat quand il est grand. — XIII. Bien couvert ; Faire un feu ; Couleur de cheval. — XIV. La bonne adresse ; Incapable de travailler. — XV. Qui risquent donc d'être pincées ; Pas en réunion.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II						■							■		
III											■				
IV			■		■			■		■					
V											■				
VI		■			■				■						■
VII			■												
VIII					■						■				
IX							■		■					■	
X				■									■		
XI	■								■			■		■	
XII			■							■					
XIII							■					■			
XIV		■				■									
XV							■								

VERTICALEMENT

1. Qui a le caractère d'un bienfait ; Quand elle se dilate, il y a des éclats. — 2. Peut qualifier la purée pour celui qui n'a rien à manger ; Qui peuvent donc se tordre. — 3. Ne permet pas d'avoir une grande culture ; Abréviation pour un grand ; Pas libre ; Nom pour un capucin. — 4. Nom qu'on donnait à l'un des premiers appareils de projection ; Etoffe pour une robe. — 5. Elément de trousseau ; Peut nous glacer quand elle est chaude. — 6. On y trouve les noms de tous les élus. — 7. Fit une attribution ; Bien roulé ; Représente un corps rouge. — 8. Cassant quand il est sec ; Il faut être spécialiste pour la distinguer du bouc. — 9. Doit être appelé maître quand il est dans la nef ; Qui font donc partie des bagages. — 10. Qualifie un mauvais coup ; Peut user les dents ; On en fait du fourrage. — 11. Mesure ; Vieille fille ; Endroit où l'on peut faire la planche. — 12. Capables d'interdire et de nous frapper ; Qui a peut-être été dévoré. — 13. Grande, au Brésil ; D'un auxiliaire ; N'est parfois qu'un murmure. — 14. Faire circuler comme des livres ; Bien ennuyé. — 15. Capable de percer ; Qui ne jurent donc pas.

Solution du problème n° 2 392

Horizontalement

I. Betterave. — II. Ivoiriers. — III. Comte ; Rat. — IV. Elbe ; Foie. — V. Pue ; Erg. — VI. Hé ; Aser. — VII. Assistant. — VIII. Ode ; Pie. — IX. Essoucher. — X. NL ; Ers. — XI. Cassées.

Verticalement

1. Bicéphale. — 2. Evolués ; Sua. — 3. Tombe ; SOS. — 4. Tite ; Aldons. — 5. Ere ; Esseulé. — 6. Ri ; Fret. — 7. Aérographes. — 8. Vrai ; Nier. — 9. Ester ; Tersa.

GUY BROUTY.

Service national

● *Le ministère de la défense invite les jeunes Français, incorporables à l'issue de l'année scolaire*, à faire leur service national dès le mois d'août au lieu du mois d'octobre, caractérisé par l'arrivée d'un grand nombre d'appelés en fin d'études ou de formation professionnelle. Le ministère rappelle que les jeunes Français peuvent, entre dix-huit et vingt-deux ans, choisir la date de leur incorporation, sous réserve de faire connaître leur choix deux mois à l'avance au bureau du service national dont ils dépendent. Pour tous renseignements complémentaires : appeler « Top Armées » au 372-77-63.

Expositions

● *Le centenaire du musée pédagogique.* — A l'occasion du centenaire de leur ancêtre commun : le musée pédagogique, le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) et l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.) organisent, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris, une exposition, ouverte jusqu'à la fin septembre, qui présente une rétrospective de l'institution depuis ses origines jusqu'à nos jours.

LOTO

TIRAGE N° 21
DU 23 MAI 1979

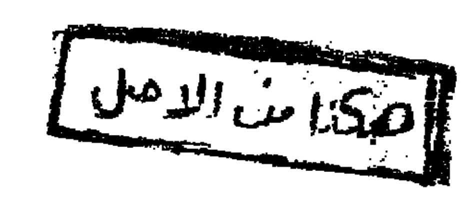
5 11 34 36 42 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 10

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 BONS NUMEROS	1 203 148,10 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	103 126,90 F
5 BONS NUMEROS	5 521,80 F
4 BONS NUMEROS	113,10 F
3 BONS NUMEROS	9,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 MAI 1979

VALIDATION JUSQU'AU 29 MAI 1979 APRES-MIDI



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 25 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Europe.

Avec J.-F. Deniau, ministre du commerce extérieur, et C. Fiterman, membre du secrétariat du P.C.



21 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Petites Bêtes », de M. Régnier, d'après A. Gillois, mise en scène M. Roux, avec M. Roux, G. Fontanel, H. Duc.

Le mari que l'on croyait mort revient d'Amérique du Sud. Imbroglios et machinations, ou comment s'accommoder d'un « revenant ».

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Série : Les folies Offenbach (Les Bouffes-Parisiens).

Michel Serrault, en Offenbach amoureux, anime avec verve cette reconstitution d'époque, qui retrouve un peu de l'esprit de la Vie parisienne.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Passions cachées, lectures secrètes).

Avec MM. J.-J. Pauvert, (Anthologie des lectures érotiques) ; P.U. Dumont (le Cercle amoureux et Adèle, Adèle, Adèle) ; A. Corbin (les Filles de noce) ; T. Zeldin (Histoire des passions françaises).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : PSYCHOSE, d'A. Hitchcock (1960), avec A. Perkins, J. Leigh, V. Miles, J. Gavin, M. Balsam, J. McIntire (v.o. sous-titrée N., rediff.).

Une jeune femme, qui s'est enfuie avec de l'argent volé à son patron, est poignardée dans un motel dont le propriétaire vit seul avec sa mère. Mais qui est l'assassin ?

Extraordinaire plongée dans la terreur et les abîmes de l'inconscient. Du très grand Hitchcock.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Rassemblement pour la République ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : l'Europe.



21 h. 30, Dramatique : Le tracteur, de P.-J. Helias, réal. : P.-A. Picton, avec : R. Guillo, C. Féral, P. Gondard, D. Bonal et B. Lajarrige.

Un film lent, ou plutôt du théâtre filmé. Conflit de générations dans une ferme, quand le tracteur doit supplanter le cheval de trait.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Einstein et son époque ;

20 h., La philosophie ailleurs qu'à Paris : aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Amérique latine et dans les pays du tiers-monde ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... le cinéma invisible : Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : Valda, Davila, Albeniz, Boccherini ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Variation sur un thème de Haydn pour orchestre » (Brahms) ; « Concerto pour violon en sol mineur » (Prokofiev) ; « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. J. Bodmer, avec A. Chumachenko, violon ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : les nuits de Cannes ; 1 h. 15, Douces musiques.

SAMEDI 26 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 13 h., Journal ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : Les exploits d'Arsène ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Jean-Jacques Debout) ; 21 h. 35, Série américaine : Les héritiers ; 22 h. 15, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., Fenêtre sur... la mémoire des routes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35 Dramatique : Histoire de voyous (l'Elégant), d'après le roman d'A. Simonin, réal. G. Grangier, avec R. Pellegrin, N. Delon, A. Adam.

Fredo, dit l'Elégant, condamné à la prison à perpétuité, est rendu à la liberté à la suite d'une grâce inattendue.

22 h. 5, Alain Decaux raconte... le meurtre de l'amiral Darlan.

L'assassinat à Alger, le 24 décembre 1942, par Bonnier de la Chapelle, du commandant en chef des armées, qui venait de se proclamer haut commissaire dépositaire de la souveraineté française en Afrique du Nord « au nom du maréchal Pétain empêché ».

22 h. 55, Musique : Figaro-ci, Figaro-là (L. Pezzino et N. Froger).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (V. — Le locataire d'en haut), d'après W. Irish, réal. : G. Grangier, avec : B. Fresson, J. Mills, P. Destailles, etc.

Assassinat dans un petit pavillon de banlieue. Ou comment une femme respectable découvre que son beau-frère est un meurtrier.

21 h. 25, Festival de Cannes ; 22 h. 25, Journal... magazine spécial : Thalassa.

En direct du C.N.E.S. à Toulouse, à l'occasion du départ de la Transat en double (« le Point »-Europe 1-« Neptune »).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'université et la formation permanente ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... E. Hocquard ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Hommage à Jacques Copeau ; 16 h. 20, Livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 30, Sciences : la France minérale : (le Nord et la région parisienne) ;

20 h., « Le Petit Pauvre », de J. Copeau (rediffusion) ; 22 h. 2, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « la Callisto » (Cavalli) ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : Qui dit quoi à qui ? ; 17 h. 30, Grands crus : Igor Markevitch ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... The London Cornett and Sackbut Ensemble : chansons de la Renaissance ; airs de cour français ; chansons pour voix et instruments ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 27 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne), préd. Père Claude Robert.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports première.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Le supplicié de Toulouse), de C. Brulé, réal. M. Camus. Avec C. Dauphin, D. Manuel, etc.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : Il ETAIT UNE FOIS UN FLIC, de G. Lautner (1971), avec M. Darc, M. Constantin, H. Hillien, M. Lonsdale, D. Ivernel. (Rediffusion.)

Pour une mission spéciale à Nice, un inspecteur de la brigade des stupéfiants, célibataire endurci, se voit adjoindre une jeune femme et son fils de neuf ans.

Comédie policière alertement conduite, bien servie par les dialogues de Francis Veber et les acteurs.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 12 h. 55, Fables de La Fontaine : le Chat et le Renard ; 13 h. 15, Journal.

13 h. 45, Aujourd'hui, le Midi ; 14 h. 30, Feuilleton : Drôles dedames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Sports ; 16 h. 55, Petit théâtre du dimanche (L'incompris) ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Opéra : l'Enfant et les sortilèges et Œdipe roi (diffusés simultanément en stéréophonie sur France-Musique).

La fantaisie lyrique de Ravel et l'opéra oratorio de Stravinski sont retransmis en différé de l'Opéra de Paris, où leur exécution, dans la mise en scène de Jorge Lavelli, fut récemment un triomphe.

22 h. 20, Documentaire : Des hommes (Les machinistes)

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : Les immigrés à Lyon ; 16 h. 30, Prélude à l'après-midi : Mozart ; 17 h. 35, Un comédien, Philippe Clay, lit Louis Pergaud ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial TOM-DOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Bill Doggett Sextet.

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur (Tahiti : Le château).

Arrivée à Papeete d'un jeune paysan venu trouver du travail. Histoire d'une mise en marge qui se termine devant la justice.

21 h. 25, Journal.

22 h., Ciné-regards : Bilan du Festival de Cannes ; 22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet) : LA ROUE, d'A. Gance (1923), avec S. Mars, G. de Cravone, P. Magnier, I. Close, G. Terof.

Un mécanicien de locomotive recueille une petite fille dont les parents sont morts dans un accident de chemin de fer. Il l'élève avec son fils, s'éprend d'elle lorsqu'elle est devenue adolescente et veut la garder pour lui.

La tragédie d'un nouvel Œdipe dans une réalisation grandiose et visionnaire. Images symboliques, montage rapide, symphonie visuelle des trains, des rails, de la nature.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe dans la chapelle des franciscaines à Paris ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares de musique lyrique ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Un portrait de Jean-Jacques » ; 16 h., Le silence des oubliés ; 17 h. 30, Rencontre avec... Louise Weiss ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Musique de chambre : Miroglio, Bondon, Hasquenoph.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Milloeker, Hubay, Mascagni, Stolz, Gounod, Geitner, Schmitt, Strauss ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Prokofiev ; 14 h., La tribune des critiques de disques, Concert-lecture : Boucourechliev, Ligeti ; 17 h., Idoménée (2e partie) ;

18 h., Opéra-bouffon : « Les joyeuses commères de Windsor » (Nicolai) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît !

20 h., Equivalences... six rencontres avec André Marchal, orgue ; 20 h. 30, Retransmission en direct de l'Opéra, en liaison avec Antenne 2... « l'Enfant et les sortilèges » (Ravel) et « Œdipe roi » (Stravinski).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-05-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-V-79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 mai à 0 heure et le samedi 26 mai à 24 heures :

Un courant perturbé continuera à circuler du proche Atlantique à l'Europe centrale, au sud de la vaste zone dépressionnaire, qui persistera sur les îles Britanniques, la mer du Nord et la Scandinavie.

Samedi 26 mai, le ciel sera le plus souvent très nuageux en France. Il y aura toutefois d'assez belles éclaircies sur les régions méditerranéennes, au moins le matin. Partout ailleurs, les nuages donneront des pluies ou des averses, parfois accompagnées d'orages. En fin de journée, une amélioration se manifestera dans l'Ouest, où des éclaircies se développeront.

Les vents, de secteur ouest, modérés et irréguliers en Manche et en mer du Nord, seront faibles sur le reste du pays, des rafales accompagnant toutefois les orages.

Les températures seront en hausse dans le Midi, sans grand changement ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mai ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 13 et 5 ; Clermont-Ferrand, 17 et 8 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 21 et 11 ; Nancy, 14 et 8 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 7 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 12 et 9 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 24 degrés ; Amsterdam, 14 et 7 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 26 et 10 ; Bonn, 13 et 6 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 14 et 7 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 15 et 5 ; Madrid, 22 et 11 ; Moscou, 29 et 15 ; Nairobi, 24 et 10 ; New-York, 23 et 10 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 20 et 12.



EUROPE 1 EN DIRECT DE NEUF CAPITALES

● Une série d'émissions spéciales consacrées chacune à un des neuf pays du Marché commun sera diffusée sur Europe I du 28 mai au 8 juin. Assisté de Jean-Pierre Joulin, chef du service de politique étrangère, et d'Olivier de Rincquesen (« Monsieur Europe »), Etienne Mougeotte présentera des informations spéciales en direct d'Athènes (le 28 mai), de Bonn (le 29), de Dublin (le 30), de Bruxelles (le 31), de Luxembourg (le 1er juin), de Rome (le 5), d'Amsterdam (le 6), de Copenhague (le 7), de Londres (le 8).

Au cours de ce « Journal de l'Europe », des invités répondront aux questions des « visiteurs » français, et Ivan Levaï construira sa revue de presse dans une optique plus internationale (8 h. 15 à 8 h. 45).

En direct d'une capitale d'Europe également, mais d'une seule, Antenne 2 se penche sur l'Italie. A la suite du magazine « Question de temps » réservé à ce pays (le lundi 4 juin), la deuxième chaîne réalisera un journal de 20 heures en direct de Rome le mardi 4 juin.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 25 MAI

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, s'exprime au cours du journal de 20 h., sur TF 1.

— *MM. J.-F. Deniau*, ministre du commerce extérieur, et *C. Fiterman*, membre du secrétariat du P.C.F., débattent de l'Europe sur TF 1, à 20 h. 30.

DIMANCHE 27 MAI

— *M. Maurice Faure*, ancien ministre, député radical de gauche du Lot, candidat à l'élection européenne sur la liste socialiste, est interrogé au cours de l'émission « L'interview-événement », sur R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Michel Debré*, ancien ministre, député R.P.R. de la Réunion, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

● RECTIFICATIF. — Le titre du graphique accompagnant l'article sur la télévision, dans la série « Dans les coulisses du cinéma français », publié dans *le Monde* du 23 mai, était erroné. Il fallait lire : « *En SEIZE ans* (et non cinq) : *trente fois plus de récepteurs, deux fois et demi moins de spectateurs...* »



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux



Profil Personnel Counseling Ltd
Profil Conseils en personnel SA
Profil Personalberatung AG

General Manager
of a marketing organisation
in the pharmaceutical industry
BRUSSELS

Our client is a well-established affiliated company of a Swiss pharamaceutical firm. The products introduced in different market segments are among the leaders. The organisation in Brussels consists of the following departments: marketing, medical services and finance.

The General Manager is responsable for the handling of the Belgian market and the improvement of the local result. He should be able to analyse problems as well as to solve them. We are looking for a personality (not over 45) with profound know-how of the pharmaceutical business and the capability of understanding/familiarising with the registration process including political marketing. The following leadership qualities are essential: Team-building, educating, motivating. Furthermore he should identify with the management style of the company which is based on MBO. French and English in speaking and writing is an asset.

The company offers a challenging independent position with an adequate compensation plan and guarantees the support of the parent house.

Please forward your complete application to PROFIL Personnel Counselling Ltd., Bahnhofstr. 72, 8001 Zurich. Tel. 01/211 58.51, to the attention of Mr. W. Rubin. He will treat it strictly confidential and arrange a first personal meeting to evaluate the possibilities.

PROFIL PERSONALBERATUNG AG
Bahnhofstr. 72, 8001 Zürich
Tel. 01/221 58 51/52, Telex 54 430.

Importante Société de Recherches Minières recrute pour l'étranger

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DEBUTANT

Responsable de l'instrumentation sur les chantiers. Il assurera après formation initiale :
- l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;
- le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;
- la gestion des matériels.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 96/170, à CRONOS 99, bd Sakakini 13005 MARSEILLE

Urgent, ch. J.F. parlant anglais, français, allemand pour faire travailler enfant 11 ans, juillet, Cameroun. Sérieuses références. Ecrire avec photo et C.V. à O.P.S., 99, rue de Richelieu, 75002 Paris, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE met au concours un poste de

PROFESSEUR D'ARCHITECTURE

pr son départem. d'architecture
Délai d'inscription : 31 juillet 79
Les personnes intéressées voudr. bien demander le dossier relatif à ce poste à la :
Direction administrative, Ecole Polytechn. fédérale de Lausanne 33 av. Cour 1007 Lausanne Suisse

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

PARC ROYAL
16, rue du Parc-Royal PARIS (3e)
APPARTEMENTS TERMINÉS
du Studio au 5 Pièces
LOCAUX PROFESSIONNELS PARKINGS
Bureau de vente sur place de 11 h. à 19 h. même dimanche. 278-14-52
ou
MICHEL BERNARD
7, av. de la Grande-Armée PARIS (16e)

5e arrdt.

CONTRESCARPE
74, rue CARDINAL-LEMOINE Studio de grande allure, 3 fenêtres, vraie cuisine, 5e étage, bon immeuble. CHARME. 225.000 F - Samedi, 14 h à 17 h.

SORBONNE Mo SAINT-MICHEL
BON IMM., calme, terrasse, **3 P.** entrée, petite cuis., salle de bains, w.-c., tél. Refait à neuf. Chauff. central. PRIX INTERESSANT. 43, bd SAINT-MICHEL, samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES AU 5 PIECES Sur place : lundi, mardi, sam., 14 à 18 h. 30 - Tél. : 735-98-57

PORT-ROYAL 3 P., bains, cuis., w.-c. cave 60 m2, rénové. T. 325-93-80

Mo CENSIER 4e étage. CALME.
Immeuble en cours ravalement. STUDIO, entrée, cuis., chauff., s. d'eau, w.-c., tél., Agréablem. aménagé. PX INTERESSANT. 11, rue de la CLEF, samedi, dimanche, lundi, de 15 à 18 h.

12e arrdt.

DAUMESNIL, près place Dern. ét., imm. réc., 3 p., balc., terrasse, parkg s/sol, tt conft. 550.000 F, MICOT au 344-43-87.

13e arrdt.

PLACE D'ITALIE
Part. vd 3 p. 75 m2, lumineux. Imm. 1970. 2 chbres, sur jardin. Cft. Cave. Avec ou sans parkg. 390.000 F, sans parking. Téléph. : 331-81-99 (le soir)

15e arrdt.

Mo LA MOTTE-PICQUET
Imm. ravalé, sur rue, calme. **2 PCES** entrée, cuisine. A RENOVER. PRIX INTERESSANT. Tél. 30, rue TIPHAINE, samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

VAUGIRARD - CONVENTION
Part. à part. Vends dans imm. 1965, 5e étage. Ensoleillé. 4 pièces, cuisine, s. de bains (90 m2). Tél. + balc./terrasse. Prix : 650.000 F
Visite sur place samedi de 10 h. à 15 h. 30, 353, r. de Vaugirard, 75015 PARIS

CONVENTION, 7e, ASC. CFT, VUE, 340.000 F. **3 P.** 577-96-85. Sur rendez-vous.

15e TRES BEL IMMEUBLE CHARMANT 3 PIECES. Prix 235.000 F. 734-36-17

16e arrdt.

16e MUETTE Pierre de taille
Double living, chbre, 525.000 F. Possibilité parking. — 608-28-08.

Mo KLEBER Chauff. centr. asc., tél.
BEL IMM. PIERRE de TAILLE LIV. DBLE + 2 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c. Agréablem. aménagé. PRIX INTERESSANT. 12, r. LAURISTON, samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

19e arrdt.

Mo Crimée, 28, r. de l'Ourcq, propriétaire vd dans bon imm. 2 pces, entrée, cuis., bns, wc, 35 m2. Soleil. Calme. 115.000 F. 4 p. 80 m2 à rénover, 220.000 F. 520-13-57 ou sur place, 14 h. à 16 h., samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

VERSAILLES
76, avenue de Paris
LA SEIGNEURIE
4 P. 82 m2 : 568.000 F
951-32-67 et 247-73-22

91 - Essonne

PARTICULIER VEND EPINAY-SOUS-SENART (91) RESIDENCE 1971, F4 de 87 m2, au dernier étage, loggia 12 m2, entrée avec plac., séj. double, cuisine, 2 chbres, s. bains, wc, 2 gds placards. Cave. Parking s/sol. 172.000 F + 28.000 C.F. 5 %. Tél. 047-14-09, après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

CENTRE RUEIL
Part. vd ds imm. stand. 2/3 P. 76 m2, parfait état. 360.000 F. T. 280-16-16 ou 574-08-43 ap. 20 h.

COURBEVOIE - CHARRAS
Part. vd URGENT 6 P. 128 m2. Vue panoramique - Soleil levant et couchant - 2 parkings ss-sol. Px 520.000 F. - Tél. : 788-36-53.

SCÉAUX - Mo ROBINSON
2e ét. Petit imm. 3 P. 60 m2. 290.000 F. — Tél. : 350-08-48.

MEUDON VUE EXCEPTIONN. 7e étage, dern. étage, 92 m2 + 26 m2 balc. (Gare Bellevue). 615.000 F - 577-96-85 et 608-08-16 après 19 heures.

BOULOGNE Petit immeuble neuf
110, RUE DE PARIS Futur Métro JAURES.
2-3 P. 78 m2 + 2 balcons, tout équipé. Cave - Parking.
LIVRAISON IMMEDIATE
Résidence de qualité.
BEGL. - 267-42-06 et 43-57

NEUILLY-SAINT-JAMES dans Hôtel particulier
MAGNIFIQUE Atelier Artiste
EN DUPLEX. 110 m2 + 78 m2 Terrasse, verdure.
875.000 F. 354-56-72

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
3 p. 68 m2, 1er ét., tt cft, tél. Transport : train gare Est, autobus, métro ou RER, près écoles et complexe sportif (parc, pisc.). - Tél. bres rep. 871-06-21

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord. INVESTISS. SUR ET SOLIDE. Petit immeuble à la Mansart. Construction haute qualité. Appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62

SENLIS Centre Bord rivière
Situation exceptionnelle
Part. vd très bel appt en duplex 275 m2. Etat neuf. Entièrement aménagé + cave, lingerie, gar. Tél. 16 (4) 453-06-54 apr. 20 h.

Province

CANNES
Face mer
Appartement-villa plein sud 140 m2 + 600 m2 de jardin.
Sur place : h. bur. : 38-06-07 autres heures : 99-26-26.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

capitaux ou proposit. comm.

IMPORTEUR CHERCHE
Cherche pour la France importeur d'un nouveau système de codification exécuté en plaquettes d'acier inoxydable (brevet demandé).
Ce système est principalement destiné à la codification d'objects de circulation, comme poteaux de reverbère signaux de circulation, armoires à compteurs etc. au besoin de municipalités, usines de gaz et d'électricité, Département des eaux, chemins de fer etc.
pour renseignements s'adresser à:
Système de Codification-Usine de produits Métalliques
Stampwerk bv
Julianalaan 13a, 3708 BA Zeist, Pays-Bas.
Tél. 03404-23016, Telex 70262 Voluw NL

travail à domicile

Demande

Je frappe vos thèses, manuscr. 50 pages, min. travail tr. soigné orthographe assuré. - 337-40-87

enseignem.

PENSION POUR ENFANTS
Ambiance familiale. Enseignem. public 6-14 ans. Château Bellevue, 45 Chapelle Saint-Mesmin. Téléph. : (38) 88-21-16

villégiatures

ANTIBES - A louer à la quinzaine ou au mois Appartement meublé tt confort 3/4 personnes centre ville et bord de mer. 6e étage, vue sur mer, Pontarlier - Tél. (81) 39-16-12.

offres d'emploi

Ecole de langues Paris recherche
PROFESSEUR D'ALLEMAND
expérimenté
Langue maternelle pour enseignement aux adultes
Ecrire avec C.V., photo et prétentions de salaire horaire ss no 67.605 Havas-Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e

Ville de DAMMARIE-LES-LYS (77190) recrute :
ADJOINT TECHNIQUE
pour environnement et espaces verts suivant liste d'aptitude interdepartementale ou par mutation ;
DESSINATEUR polyvalent sur titres ou par mutation.
Possibilité logement. Envoyer candidature à Monsieur le Maire

SOCIETE EUROPEENNE S'IMPLANTANT EN FRANCE recherche urgent :
TECHNICO-CCIAL
AVEC EXPERIENCE
prod. brevetés av. nets avantag. d'opérat. et perform. en passivation métalliq. et prétrait. avt peinture. Gr. possib. de prom., pourr. arriv. à prend. la resp de la fut. organisation ccíale. Fichier clients initial et vaste rés. d'indust. de prem. ordre. Inter. par nos proc. en cours d'éval. Env. C.V. dét ph., prêt au no 7865 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris céd. 09

Centre hébergement Créteil recherche
ÉDUCATEUR
Expérience adultes souh. Capable s'occuper sect. administratif. A partir du 1-6-79. Se présenter le matin, 16, r. de Joly, Créteil, ou téléphoner au 899-87-96

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCE 9e recherche
UN LICENCIÉ EN DROIT
pour son
SERVICE CONTENTIEUX
Ecr. no 4.992, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, Paris-11e, joindre C.V., photo et prétent.

emplois régionaux

Société Internationale Matériel Agricole
recherche
INSPECTEURS COMMERCIAUX

SECTEURS :

1er secteur : 59, 62, 60, 02, 77.
2e secteur : 27, 28, 76, 78, 95.
3e secteur : 14, 50, 61, 72.
4e secteur : 08, 55, 54, 57, 67, 68, 88, 51, 52, 10.
5e secteur : 21, 70, 25, 39, 71, 69, 42, 38, 73, 74, 01.

NOUS OFFRONS :
- Formation entreprise ;
- Clientèle de départ à développer ;
- Fixe + commission, indemnités déplac. ;
- Position cadre.

NOUS DEMANDONS :
- Expérience professionnelle réussie en matériel de récolte et laiterie ;
- Habiter le secteur ;
- Posséder une voiture ;
- Dynamique, sérieux ;
- Capable s'intégrer dans une équipe.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à REGIE-PRESSE no T. 013.346 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris. Réponses assurées.

COLLABORATEUR EN SERVICE EXTERNE pour la France Régions Haute-Savoie Rhône-Alpes moitié Est de la France
Si vous avez
— une forte personnalité,
— le contact facile avec la clientèle,
— si vous appréciez l'ambiance d'équipe, prenez contact avec notre Société en écrivant à : Chiffre P. 22-3627, à : PUBLICITAS CH-1002 LAUSANNE (Suisse)

B.E. AMENAGEMENT recherche
JEUNE INGÉNIEUR
(Génie civil ou génie urbain)
POUR GRENOBLE
- Voirie, aménagement de sols, eau potable, assainissem. et équipements annexes (études et réalisations).
- Sensibilité aux problèmes d'urbanisme.
- + expérience minim. 3 ans.

Envoyer C.V. et prétentions au no 7867, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

LA VILLE D'AMIENS recrute
MÉDECIN contrac.
temps compl. pour service médecine prév. rémunération sur coef. 1 échelle déf. art. 15 convention Médecins du travail. Adres. C.V. à M. le Maire, B.P. 2720. - 80027 AMIENS CED.

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Cours d'allemand à Hambourg, 2, 3, 4 semaines, juillet-août 79. Ecrire à Linguothek, Schlüterstr. 18, 2-Hambourg 13.

PIANO SOLFEGE méth. accél. spéc. adultes début. Tél. Centre KLEBER. Subvent. par la Ville de Paris. T. 500-88-23 à l'Etoile.

ECOLE NOUVELLES DES ARTS établissement d'enseignement privé Horaires et programmes officiels. Cours groupés matinés 2 - 1 - Terminales, Sections A4 C - D A6 Bac Musique, A7 Bac Dessin.
Pour inscription de 8 à 13 h. 30. Tél. : 340-58-48 ou écrire, 17, r. du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

Expositions

Claude VERNERET expose ses travaux - tentures murales, coussins, vêtements - à partir du vendredi 25 mai de 16 h. à 21 h. sur la péniche MIGENNES amarrée au port de la Tournelle, 5e rive gauche.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42



LOISIRS AMITIES RENCONT. RELATIONS SENTIMENTALES FAIR PLAY 60, rue Guy-Môquet, Paris-17e. Tél. : 263-70-55 sauf merc., dim.

Instruments de musique

Suite inventaire annuel DU 2 AU 30 MAI PIANOS ET CLAVECINS en excédent de stock, état de neuf, soldés pour défauts d'aspect ou retours service-location avec garantie et service après-vente. Tous crédits possibles
DANIEL MAGNE-PIANOS
50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

Stages

Stages photo près de St-Tropez. Petits groupes, juin à sept. Renseignem. Tél. : (94) 43-62-86.

Stages d'expression 25/30 juin avec le théâtre du PRATOS 6 jours pension complète 732 F.
Renseignements Les ALUDES, 83310 La Garde-Freinet (Var). TEL. : (94) 43-62-86.

Livres

LIVRES Achat Comptant à Domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e). - Tél. : 326-68-28.

Vends œuvres LENINE 80 volumes, édit. 73, état neuf, 1.000 F. TEL. : 937-21-38.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19.19.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Psychanalyse

Groupe de rencontre, amitié, développement des potentiels, psycho-analyste. T. : 705-10-90.

Psychologie

Tests, Q.I., orientation bilan psychologique. Société FRANÇ. PSYCHOTECHNIQUE. TEL. : 236-27-95.

Voiture sans chauffeur

LOUEZ SANS CHAUFFEUR ROLLS ROYCE SHADOW
MERCEDES 450 SEL
MERCEDES 280 SE
PORSCHE 911 SC TARGA
RANGE ROVER
FINE INTERNATIONAL
66, rue La Boétie, Paris-8e.
563-74-81
Ouvert du lundi au samedi.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

SUITE ANNULATION RAISON DE SANTE
POSSIBILITÉ IMMÉDIATE
CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE
POUR 6 À 8 PERSONNES
Sur grand voilier moderne très racé, rapide, sportif et très confortable, SLOOP de 21 m. (12 M. J.I.) fluch-deck, équipement général très complet, équipage expérimenté 4 personnes dont hôtesse, zodiac, ski, 2 planches à voile.
Période divisible ou pas entre 18 juin et 18 juillet
Départ : COGOLIN vers ITALIE, GRECE Arrivée : RHODES possibilité découpage sur cette direction.
PRIX : 1 900 F/jour en juin : 2 500 F/jour en juillet + avitaillement
Disponibilité envisagée en septembre et octobre.
TECHNI - PLAISANCE, à PARIS - Mme PINÇON Tél. : 387-55-79, H.B.

COSTA BRAVA - JAVEA, MORAIRA ET CALPE
villas grand luxe, certaines av. piscine, et appartements près des plages. Prix locaux direct, pas de commission. Disponibles toute l'année. Pour descriptif, prix et confirmation immédiate, Téléphoner à Oso S.A., Alicante 79-06-12 ou 79-06-16.

LARGUEZ VOS AMARRES... Méditerranée Orientale, vivez votre croisière en toute liberté, loin des foules, voilier 17 m. av. équip. unité de classe, suréquipé tr. gd cft, ski naut. windsurf. Liaisons radio téléphoniq. permanentes avec le monde entier. Prix sans surprise et discrétion assurée. Renseign. et Organisat. P. Desvignes Sté de Croisières HINA, 2, allée des Cèdres, 92410 VILLE-D'AVRAY.

LES CYCLADES EN CAIQUE
vraies vacanc. sur yacht 18 m., de 1977, gd cft, nomb. réduit participants, prestations de qualité, ski nautique. Renseignements : Téléphone : 360-85-04.

ILE D'OLÉRON
maison côte Ouest, tt cft, esp. vert, 4/5 pers. J.A. Dubois, 13, rue Reytre-Frères 17480 CHATEAU-D'OLERON.

Saint-Paul - Alpes - Maritimes. Loue appartement meublé dans villa haut standing. Parc, piscine. Téléphone : (93) 32-99-30.

EXCEPTIONNEL loue juillet, août luxueuse MARINA 4 pers. PORT-CAMARGUE. MAURY Parc Deveze (34) Montferrier/Lez. (67) 29-82-41.

Loue en GRECE pet. mais. juin et oct., 1.500 F. Tél. 261-50-85 poste 321 ou le soir 524-04-29.

VAR 300 m. MER STUDIO 4 PERS. JUILL. ou AOUT, 2.600 F. (42) 04-72-05 soir préf.

Entre ST-BRIEUX PAIMPOL grand choix de locations villas, appartements (mois ou quinzaine). Ecrire : AGENCE ARMOR B.P. 21-22 BINIC. TEL. : (96) 42-62-20.

Recherche première quinzaine d'août entre MIMIZAN et Hossegor (Landes) — (près plage) — petite maison ou appart. pour 1 adulte + 3 enfants. Faire offre à M. DELVERT, 7, avenue du Bel-Air, Paris-12e ou Tél. au 344-32-10 après 19 h.

CORSE location semaine. Studios, appartements. 2, boulevard du Trident, 13008 MARSEILLE. TEL. : (91) 73-11-29. et 72-29-03.

RIEC-S/BELON 29 Sud. A louer mais. ind., cuis., ch. s. d'eau, confort, calme, juill., août, sept. Tél. : (98) 96-13-60 après 18 h.

CHERCHE loc. 4 pers., 2e quinzaine août. Côte atlantique. Ecr. no 7.871 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ILES GRECQUES - TURQUIE à la voile prenons 4/5 personnes à bord de notre ketch pour croisières sauvages. Juin, juillet, août. Tél. 261-50-85 p. 321 ou le soir 524-04-29 ou écrire Delanty Symi - Dodécanèse - Grèce.

5 KM CANNES, appart. 3 p. tt cft, 4 pers., à louer juin, juill., sept. CAVALIER, 3, r. du Docteur-Schweitzer, 13006 Marseille. Téléphone : (91) 79-35-79, (93) 46-71-64.

98 km NICE à 1.600 m., 2 p. 55 m2 + terrasse 18 m2 sud, pr 6 pers., gd cft tenn. pisc. équitat. M. ou quinz. 1-7 88-89-33.

Du 15 juin au 13 juillet
Du 18 août au 15 sept.
A PIED, A CHEVAL et EN PHOTO
découv. du Massif des Maures. Une autre manière d'être en vacances à 20 km de SAINT-TROPEZ
Renseignements : Les ALUDES 83310 La Garde-Freinet (Var). TEL. : (94) 43-62-86.

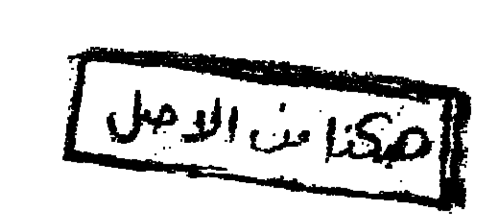
SAHARA Maroc / Algérie, en Land-Rover 3/4 sem. Départs juillet à octobre, 329-06-80 soir.

Pr. GORDES (Vaucluse) ravis. mas rénové ds garrigue tt cft, Tél., 6 personnes, 588-01-67 soir.

FAMILLES FRANÇAISES Paris recherchées pour loger, sans repas, étudiants américains, mois de juin et juillet, ou : juin ou juillet. S'adresser : Paris - American Academy, 9, r. des Ursulines, 75005 Paris. TEL. : 329-38-82.

Quelle jeune fille (env. 13 ans) aimerait passer vacances d'été ds une famille d'Allemagne du sud ? Réponse av. photo SVP à Mme Edeltraud Knott, Sternfall D-8455 Kastl/ OPF.

Pptaire loue près Florence belle maison campagne, juillet, 6 lits 4.500 F. Téléphone : 504-29-73.



Le Monde **équipement**

ENVIRONNEMENT

CONTRE LES « RUES-CHANTIERS »

Une taxe d'« ouverture intempestive de tranchée » ?

Les rues et les trottoirs de la capitale, des grandes villes mais aussi des plus petites prennent souvent des allures de chantiers permanents. Posant ou réparant, chacun à leur tour, les canalisations qui leur sont propres, les services du gaz, de l'électricité, du téléphone creusent leurs tranchées, les rebouchent provisoirement au grand dam des piétons et des touristes.

Des solutions techniques existent, comme ces sortes de coffrets à canalisation, installés à demeure en bordure des trottoirs dans certaines villes nouvelles. Les P.T.T. savent aujourd'hui, comme l'ont su dès hier de nombreux pays étrangers, enterrer des câbles d'un modèle nouveau, imputrescibles et que l'on n'aura plus à déterrer. Mais il faut briser beaucoup d'habitudes ou de préjugés avant que nos administrations acceptent d'appliquer les innovations techniques à leur portée.

Reste l'action des maires qui s'efforcent d'établir une coordination entre les différents travaux exécutés sur la voie publique. Mais les moyens dont ils disposent sont insuffisants, soit parce qu'ils ne sont pas responsables de la voie considérée, soit, par exemple, parce que les P.T.T. ont le droit d'installer sans autorisation des lignes de télécommunication sur le sol ou dans le sous-sol de toutes les voies publiques. Certains responsables municipaux ont cependant institué, par arrêté, des règles de coordination des travaux ayant pour objet d'empêcher que l'on ouvre des tranchées à quelques mois d'intervalle à un même emplacement. Et pour faire respecter ces règles, ils ont créé une taxe qui frappe les entrepreneurs récalcitrants. Le taux de la taxe varie en fonction du temps qui s'est écoulé depuis la dernière ouverture de tranchée à un même endroit.

Sécurité et branchements d'immeubles

Plusieurs de ces arrêtés ont été déférés aux tribunaux administratifs, notamment à Marseille et à Paris. Les jugements n'ont pas encore été rendus. Afin de conforter les pouvoirs des maires en la matière, M. Roger Romani, sénateur R.P.R. de Paris, vient de déposer une proposition de loi sur le bureau du Sénat visant à autoriser les maires à créer une « *taxe d'ouverture intempestive de tranchée* ». C'est M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, qui sera le rapporteur de cette proposition.

« *Bien entendu*, précise M. Romani, *cette taxe ne concernerait que les travaux programmables à l'exclusion des travaux nécessités par la sécurité et les branchements d'immeubles* ».

Le taux de la taxe laissé à l'initiative du conseil municipal ne devrait pas excéder cinq fois le prix de la réfection du revêtement du sol. Dans le cas où la commune n'effectue pas elle-même les travaux, la taxe pourrait être fixée forfaitairement par le conseil municipal dans la limite de 500 F par mètre carré de tranchée. La proposition prévoit aussi de limiter à cinq ans après la fermeture d'un chantier la période pendant laquelle cette taxe peut s'appliquer.

Émotion en Bourgogne

LES TEXANS ACHÈTERAIENT LE « BERCEAU DE SAINT-BERNARD »

Le « berceau de saint Bernard » est une basilique construite à Fontaine-lès-Dijon, près de la capitale de la Côte-d'Or, à partir de 1891, sur les vestiges d'un château du XIe siècle, et où, selon certains historiens, serait né saint Bernard en 1091. Les bâtiments, occupés jusqu'à l'année dernière par des redemptoristes, sont la propriété de l'évêché de Dijon.

Souhaitant se séparer, pour des raisons financières, d'une partie de son patrimoine, l'évêché avait fait connaître son souhait de vendre la basilique à l'ensemble des communautés cisterciennes dans le monde. C'est par la communauté cistercienne de Dallas que l'université de cette ville a pris connaissance de l'offre de vente de la basilique qu'elle souhaite acheter pour pouvoir organiser des séjours d'étudiants.

Un groupe d'habitants de Fontaine-lès-Dijon a réagi à ce projet, estimant qu'« *un haut-lieu de la Bourgogne ne doit pas être cédé à un acquéreur étranger* » et qu'aucune garantie n'a été donnée sur la destination à long terme du site une fois qu'il appartiendra à une université américaine. Ils se sont adressés aux élus municipaux, départementaux et régionaux pour qu'ils fassent obstacle à la décision de l'évêché.

CONSTRUCTION NAVALE

● *43 000 emplois supprimés au Japon.* — Quelque 16 300 ouvriers des grands chantiers navals japonais, soit 9,3 % de la main-d'œuvre totale, ont dû quitter leur emploi entre la fin de 1978 et le mois de mai de 1979. Pour la catégorie des chantiers de taille moyenne, la perte est encore plus sensible puisqu'elle a affecté 27 200 travailleurs, soit 11,8 % des effectifs totaux de ce secteur. — *(A.F.P.)*

CIRCULATION

POINTS DE VUE

Trop d'indulgence pour les délinquants de la route

Des mesures sont actuellement en préparation et devraient faire l'objet d'une prochaine réunion interministérielle en vue d'améliorer la sécurité sur la route et, indirectement, de réduire la consommation de carburant.

par DENIS PÉRIER-DAVILLE

LA délinquance, décidément, n'est plus ce qu'elle était. Les statistiques dressées par le ministère de la justice font, en effet, apparaître, pour le justiciable comparaissant devant le tribunal correctionnel, un visage fort différent de celui qu'on pouvait imaginer. Le malfrat, le mauvais sujet, le « gibier de potence » cède progressivement la place à un nouveau venu qui ressemble curieusement au paisible citoyen au-dessus de tout soupçon.

Ces nouveaux venus sur le banc d'infamie ont une caractéristique commune : ils possèdent une automobile.

Le « compte général » du ministère de la justice pour l'année 1975 (1) confirme, en effet, une tendance générale notée depuis un certain nombre d'années et fait apparaître que les délits relatifs à la circulation représentent, de loin, l'infraction la plus courante devant les tribunaux correctionnels.

En 1975, le total des condamnés jugés par ces tribunaux et cours d'appel a été de 379 026 personnes. 132 188 d'entre elles ont été sanctionnées pour diverses infractions aux règles de circulation. D'autre part, 2 710 personnes ont été jugées pour homicide par imprudence et 11 352 pour blessures involontaires résultant d'accidents de la circulation.

Au total, les faits ayant trait à la route représentent 38,5 % du contentieux de la correctionnelle. Cette proportion dépasse largement les 40 % si on y ajoute les escroqueries et vols concernant les véhicules qui ne sont pas décomptés séparément.

Les statistiques permettent de constater qu'ont été infligées en 1975 les condamnations suivantes : 21 266 jugements pour conduite sans permis ; 23 981 pour défaut d'assurance ; 4 999 pour délit de fuite ; 33 959 pour infraction aux conditions de circulation ; 37 755 pour conduite en état d'ivresse, etc. Durant la même année, les tribunaux de grande instance ont jugé 27 834 actions engagées en matière de responsabilité civile pour des accidents de la circulation.

Quelles ont été les sanctions infligées pour ces infractions à la circulation ?

88 381 conducteurs ont été condamnés à une peine d'amende et 43 742 à une peine d'emprisonnement (dont 3 461 de plus de trois mois). 35 060 de ces condamnés ont bénéficié du sursis mais 8 675 autres ont subi une peine de prison ferme.

Ces statistiques sont malheureusement un peu anciennes, le « compte général pour l'administration de la justice » étant édité avec quelques années de retard. Elles n'en sont pas moins fort intéressantes car elles dénotent une tendance générale et montrent, mieux que tout autre moyen, quel est le véritable visage de la justice et de la société.

Le bilan de l'activité des tribunaux devrait tout d'abord inciter à être prudent lorsqu'on aborde ce sujet et à se défier des idées toutes faites ou consacrées par le temps : le délinquant n'est pas toujours celui qu'on pense.

Ce bilan incite aussi à une autre constatation : les tribunaux continuent à moudre imperturbablement leur blé, mais ce travail est-il réellement efficace et à la hauteur du problème ?

Dissuasion et exemplarité

Le délit et l'accident de circulation — les deux étant intimement liés, — constituent-ils un état de choses pénible et inévitable pour la société, une épreuve désagréable à laquelle il convient de se résigner au sein d'une répression tiède et routinière ? Ou s'agit-il du plus grave des fléaux de la société moderne, d'un véritable holocauste contre lequel il faut lutter par tous les moyens ?

La justice a-t-elle conscience de la gravité de la question ? En prenant connaissance des sanctions infligées, on peut se poser la question.

Nous avons fait figurer dans le tableau ci-dessous les infractions à la circulation et pris à titre de comparaison quelques autres délits avec les condamnations auxquelles les uns et les autres ont donné lieu (amende, prison ferme, prison avec sursis).

Ce tableau fait clairement apparaître une certaine indulgence à l'égard des délinquants de la circulation. L'automobiliste — considéré comme un bon élément de la société, — jouit devant les tribunaux d'une sorte de préjugé favorable. Il sera, certes, condamné le plus souvent, mais avec sursis, ou à une amende. L'infamie de la prison ferme lui sera généralement évitée.

Les comptes de la justice montrent ainsi qu'on a infiniment plus de risques de faire de la prison en cas de condamnation, par exemple, pour vol, grivèlerie, vagabondage ou mendicité, que si on a provoqué un accident corporel ou commis une infraction grave au code de la route.

Cette constatation est de nature à provoquer bien des commentaires.

Elle apportera de l'eau au moulin de ceux qui assimilent l'automobiliste au possédant et qui ont tendance à reprocher aux tribunaux de pratiquer une « justice de classe ». Mais, en fait, l'affaire est plus complexe car la délinquance routière sévit dans toutes les catégories de la société.

D'autres feront apparaître qu'il est conforme au grand principe de la personnalisation de la peine de ne pas assimiler automatiquement le conducteur à un repris de justice et de le faire ainsi bénéficier largement du sursis ou de l'amende.

Ceux, cependant, qui considèrent, à juste titre, que l'accident de la route constitue un épouvantable fléau, regretteront que les tribunaux ne condamnent pas plus souvent à une peine de prison ferme, qui aurait, en matière de délinquance routière, une incontestable vertu dissuasive et d'exemplarité.

Ceux qui, tout simplement, aiment la justice se demanderont pourquoi on punit lourdement le vagabond, le petit voleur et pourquoi on a tant d'indulgence pour l'assassin sur la route ou le fou du volant.

(1) *La Documentation française*, 2 tomes, 90 et 692 pages, 150 F.

NATURE DE LA CONDAMNATION	CONDAMNATIONS à une amende %	CONDAMNATIONS à la prison %	% DES CONDAMNES A LA PRISON bénéficiant de sursis	% DES CONDAMNES A LA PRISON purgeant effectivement une peine	% DES PEINES de prison ferme par rapport à l'ensemble des jugements rendus
Infraction à la circulation	66	34	80	20	6
Blessures involontaires (circulation)	52	48	89	11	5
Homicides involontaires (circulation)	31	69	85	15	11
Filouterie d'aliments	20	80	36	34	51
Abandon de famille	15	85	63	37	31
Vol	15	85	50	50	43
Vagabondage, mendicité	4	96	20	80	76
Fraudes commerciales	83	17	84	16	3
Chèques sans provision	75	25	42	58	14

TRANSPORTS

LA CRISE OBLIGERA A ORGANISER LA CONCURRENCE AÉRIENNE estime le président d'Air France

Prenant la parole au Symposium international du transport aérien, organisé le jeudi 24 mai à New-York, par la Lloyd's de Londres, M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a dénoncé les dangers de la concurrence illimitée, telle que la prônent les autorités américaines.

Puisque, à son avis, on ne peut exclure que le pétrole devienne rare et cher, « *comment, dans ces conditions, éviter une certaine répartition de moyens et de capacités entre les compagnies, qui permette de satisfaire les besoins en minimisant la consommation de carburant*, s'est-il interrogé, *et comment le faire sans organiser la concurrence ?* »

L'application du principe de la concurrence illimitée lui parait se heurter à une difficulté encore plus fondamentale : les inégalités entre nations. « *Il y a des pays à bas et à hauts salaires, des pays à fortes rigidités sociales et par conséquent à productivité nécessairement limitée et d'autres où les conditions de travail sont beaucoup moins humanisées* », a affirmé M. Giraudet. A son avis, « *si des progrès importants de productivité sont indispensables et, dans bien des domaines, possibles, il n'est pas, dans la plupart des pays, considéré comme possible ou souhaitable de réduire les salaires ou de durcir les conditions de travail* ».

Pour le président d'Air France, « *il est facile de pratiquer des bas tarifs lorsqu'on n'accepte pas les contraintes et les nécessités globales du marché ; lorsque l'on laisse aux transporteurs réguliers la charge des exploitations les moins profitables* ».

Cette politique de « ciel ouvert » bénéficierait-elle aux consommateurs ? M. Giraudet a constaté que « *les compagnies qui sont déficitaires sur certains secteurs relèvent leurs tarifs sur les autres secteurs pour compenser leurs pertes* ». En définitive, « *ce sont les voyageurs des pays les plus riches du monde qui bénéficient des plus bas tarifs tandis que les tarifs sont en moyenne nettement plus élevés sur les lignes à destination des nations les plus pauvres* ».

● *Enquête du « Betelgeuse » : le navire se serait cassé.* — Les premiers témoignages recueillis par la commission d'enquête sur la catastrophe du pétrolier français « Betelgeuse » — qui avait fait cinquante morts le 8 janvier dernier à Bantry (Irlande) — laissent apparaître que le navire s'est cassé avant que n'apparaissent les premiers signes d'un incendie.

Le seul véritable témoin oculaire du drame, M. John Connolly, qui était chargé de superviser les opérations de déchargement du « Betelgeuse » depuis une tour de contrôle, a affirmé qu'il « *était sûr que l'étrave du navire pointait vers le ciel avant qu'un signe de feu n'apparaisse* ». — *(A.F.P.)*

Uniroyal compte parmi les plus importants producteurs mondiaux de caoutchouc, de produits chimiques et de matières plastiques. Il est donc normal qu'un large éventail de produits manufacturés soit proposé tant à l'industrie et à l'agriculture européennes qu'au simple particulier.

Ce qui est moins courant, c'est de constater que chacun des produits Uniroyal présente un taux de croissance en constante progression. Seule explication: l'ampleur des engagements financiers consacrés à l'innovation technique qui dérive, elle-même, des investissements dans la recherche et dans le développement.

Dans chaque marché, Uniroyal possède des projets d'expansion ambitieux. Les investissements croissants en Europe destinés à la recherche, au marketing et à la production permettront d'exploiter au mieux ces projets.

En bref, non seulement la volonté d'Uniroyal est de se maintenir en Europe mais surtout de s'y développer.

Produits Chimiques

Nous avons une gamme de produits chimiques très étendue connaissant une progression régulière parce que nous dépensons annuellement des millions en recherche.

Parmi nos produits chimiques industriels nous comptons les caoutchoucs thermoplastiques, le Vibrathane, un liquide uréthane prépolymère qui remporte un plein succès, les antioxidants et les antiozonants pour les industries du caoutchouc et du plastique.

En plus, nous sommes les premiers en Europe pour la production du caoutchouc régénéré et les étiquettes en gomme vulcanisable.

Notre gamme de produits chimiques agricoles comprend les herbicides, les pesticides, les régulateurs de croissance et les fongicides.

La Chaussure

Nos chaussures de sécurité se vendent de plus en plus. Nos bottes étanches pour la chasse et la pêche ainsi que notre gamme exclusive de chaussures de sport bénéficient pleinement de l'expansion du marché des loisirs.

Produits Industriels

Bandes Transporteuses: Dans ce domaine, l'avance technologique d'Uniroyal est parfaitement mise en évidence par nos courroies Usflex-Uscothane dont les carcasses sont à chaîne droite. Ces deux bandes sont protégées par un brevet. En parallèle, Uniroyal produit aussi les bandes classiques en multi-plis.

Tuyaux: Nous proposons une gamme très diversifiée de tuyaux pour toutes les applications industrielles, dans les domaines de la chimie et du pétrole, particulièrement dans les cas où les hautes pressions sont requises pour la circulation des gaz et des matériaux fluides.

Feuilles en Caoutchouc: Nos feuilles et recouvrements de sol en caoutchouc sont disponibles en normes BS, DIN et toutes autres normes internationales.

Produits Plastiques

[illegible]

Courroies dentées Power[illegible]

[illegible]

Moulages de Précision

[illegible]

Sous-Tapis Caoutchouc Tredaire

[illegible]

UNIROYAL

Uniroyal est en Europe pour s'y développer.

Le Monde

économie

SOCIAL

AU CINQUANTE-DEUXIÈME JOUR DU CONFLIT SOLMER

• Rencontre syndicats-direction : la C.F.D.T. présente des contre-propositions
• Le gouvernement est prêt à sacrifier la firme, déclare M. Porelli, député communiste

Au cinquante-deuxième jour du conflit qui paralyse l'usine Solmer de Fos-sur-Mer, la direction et les organisations syndicales de l'entreprise se sont rencontrées, vendredi 25 mai, à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre des Bouches-du-Rhône, pour discuter d'une éventuelle reprise d'activité. Avant la réunion, qui était fixée à 9 h. 30, la C.F.D.T. avait diffusé un tract contenant des contre-propositions illustrant « sa volonté de négocier ». Le syndicat demande notamment, en ce qui concerne la paie de mai, que chaque famille reçoive au moins 75 % de son salaire, et au minimum, pour les plus défavorisés, 2 500 francs. Il propose, d'autre part, à la direction, l'élaboration d'une politique de salaires pour 1979 « englobant des augmentations-planchers » ou l'intégration globale dans les rémunérations d'une prime fixe de 200 francs. La C.F.D.T. réclame d'autre part la levée des sanctions prises contre plusieurs salariés, mais « n'exige pas tout de suite » la réduction du temps de travail ; elle demande que s'ouvrent de sérieuses négociations sur les problèmes de la cinquième équipe pour le personnel posté, et des trente-cinq heures pour le personnel de jour.

Dans la matinée de ce vendredi 25 mai, alors que les discussions entre direction et syndicats venaient de commencer à Marseille, deux cents salariés environ ont investi un bateau minéralier, le « Ventura Italia », en cours de déchargement dans la darse de la Solmer, et ont décidé de l'occuper avec l'accord de l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C.).

De son côté, M. Vincent Porelli, député communiste de la onzième circonscription des Bouches-du-Rhône, et à ce titre « député de Fos », critique vivement ci-dessous l'attitude du gouvernement dans le conflit de la Solmer.

De notre correspondant régional

« Comment analysez-vous le conflit actuel de Solmer ?

— Les travailleurs ont présenté des revendications entièrement justifiées, dont la direction elle-même ne conteste pas le bien-fondé. Ils ont perdu 10 % de leur pouvoir d'achat en deux ans et ils ne réclament rien d'autre qu'une réactualisation de leur niveau de vie sans même exiger l'indemnisation des pertes sèches qu'ils ont subies.

— La direction estime que ces revendications salariales ne peuvent être satisfaites dans le contexte de crise actuelle et elle invoque le propre déséquilibre financier de l'entreprise...

— Effectivement, nous ne nions pas qu'il y ait crise dans la sidérurgie française, mais les travailleurs n'en sont nullement responsables. La solidarité que l'on invoque avec les sidérurgistes du Nord et de la Lorraine, c'est le raisonnement, commode, des sacrifices, de l'austérité, du « serrons-nous les coudes ». Les *causes de la crise résident* en réalité dans les décisions communautaires, acceptées par le gouvernement français, de privilégier la sidérurgie ouest-allemande.

» Avant le traité de Rome, nous étions excédentaires dans nos échanges avec la C.E.E. Aujourd'hui, nous sommes fortement déficitaires...

— Vous partagez donc le sentiment des syndicats, qui accusent la direction de Solmer « d'obéir au gouvernement » ?

— Absolument. La direction de Solmer, ce n'est en définitive qu'un paravent. Son intransigeance n'est ni plus ni moins que le reflet de la volonté gouverneemntale. J'en suis d'autant plus convaincu que le gouvernement est majoritaire à la Solmer puisqu'elle fait partie des entreprises dans lesquelles l'Etat détient 55 % du capital, par l'intermédiaire de la caisse d'aide pour l'acier.

» Il s'avère en définitive que le gouvernement est prêt, s'il le faut, à sacrifier Solmer et à concentrer la production à Usinor-Dunkerque. L'élargissement de la communauté à l'Espagne placerait d'ailleurs Fos sous la concurrence directe de Sagonte, où non seulement la main-d'œuvre est meilleur marché, mais où il y a un laminoir à froid que nous n'avons cessé de réclamer à Fos. Le gouvernement et la direction de la Solmer doivent néanmoins tenir compte de la combativité des salariés.

» Quant à la gêne financière qu'entraînerait pour l'entreprise la satisfaction des revendications, je dis que l'on se moque de l'opinion. Le chômage technique décidé par la direction lui a déjà coûté infiniment plus que les augmentations de salaires sur une année entière. Le gâchis de l'argent public continue...

— M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation (formation professionnelle) a récemment dénoncé, à l'Assemblée nationale, « une opération politique à laquelle contribuait le P.C. »...

— Les travailleurs de Solmer sont des gens majeurs, et les syndicats n'ont fait en l'occurrence que traduire le profond mécontentement de la base.

» La lutte des travailleurs de Solmer va dans le sens de l'intérêt général et, bien entendu, nous, communistes, la soutenons totalement.

— N'avez-vous pas vous-même empiété sur le terrain syndical en intervenant à l'intérieur de l'usine ? La direction de Solmer n'a-t-elle pas engagé des poursuites contre vous en novembre 1978 pour violation de domicile ?

— Il est exact, en effet, que, à la demande des travailleurs, j'ai pénétré sur le site de Solmer. C'était pour participer à un meeting qui se tenait devant l'un des self-service de l'usine, c'est-à-dire, en fait, sur le territoire du comité d'entreprise. En ce qui concerne ma visite aux hauts fourneaux, il y a trois semaines, je me suis rendu sur place pour juger de la situation de visu. Je l'ai fait évidemment en tant que parlementaire élu de la nation.

» Mais également sur mon initiative propre, en tant que membre de la mission d'information sur les problèmes de la sidérurgie créée au sein de la commission de la production et des échanges. Je m'en suis d'ailleurs expliqué avec des responsables de la direction de Solmer. »

Propos recueillis par
GUY PORTE.

Honoraires médicaux

LES REPRÉSENTANTS DES CAISSES ACCEPTENT DE RENCONTRER LES SYNDICATS

La C.S.M.F. (Confédération des syndicats médicaux français) et la F.M.F. (Fédération des médecins de France) rencontreront lundi 28 mai les représentants des caisses d'assurance-maladie, en vue de trouver une solution au conflit qui les oppose au sujet de l'avenant tarifaire portant sur l'évolution des honoraires en 1979.

Les deux organisations de médecins, qui avaient repoussé la signature de cet avenant proposé par les caisses, leur ont adressé mardi une lettre précisant que leurs instances souhaitaient de nouveaux contacts avant le 30 mai *« afin d'améliorer le montant de la consultation, acte de base, et d'obtenir toutes les garanties nécessaires sur la prochaine échéance tarifaire »*.

La C.S.M.F. avait demandé que Mme Simone Veil convoque une commission de conciliation, tandis que la F.M.F. préconisait une reprise des négociations, dernière formule qui a été retenue.

AFFAIRES

La croissance des industries du téléphone se ralentit

La croissance des industries du téléphone semble atteindre un certain palier après la forte expansion (+ 20 % en moyenne) des dernières années. En 1978, selon les statistiques du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques, le chiffre d'affaires (11,450 milliards de F) a augmenté de 13,9 % et de 8,9 % en francs constants. La part des exportations par rapport au chiffre d'affaires stagne à 10,6 %, contre 10,8 % en 1977.

Les commandes enregistrées dans le courant de l'année 1978 s'élèvent à 11,7 milliards de F, soit une progression de 6,2 % (dont + 4,6 % seulement pour les commandes P.T.T.). Les commandes à l'exportation (1 150 millions de F) représentent moins de 10 % du total. On sait que les pouvoirs publics ont fixé pour objectif que les exportations représentent 30 % du total des commandes de la profession en 1980. On est donc loin du compte. Toutefois, les statistiques du SITT ne correspondent pas à celles retenues par l'administration. Celle-ci, en intégrant d'autres matériels et d'autres fabricants qui ne sont pas recensés par le SITT, arrive pour sa part à un pourcentage de 19 %... Et c'est ce dernier pourcentage qui est, maintenant, retenu par les pouvoirs publics quand ils se réfèrent à l'objectif de 30 % de commandes à l'exportation.

Les effectifs totaux des entreprises du SITT ont diminué en un an de près de deux mille personnes. Cette tendance est plus prononcée en province que dans la région parisienne. Depuis le 30 septembre 1978, date où les statistiques ont été arrêtées, la diminution de l'emploi s'est poursuivie, ont précisé les industriels. Les partants ne sont pas remplacés, et dans de nombreuses usines on a procédé à des réductions d'horaires. En moyenne, la profession travaille moins de quarante heures par semaine. Avec les reconversions à l'intérieur des groupes, les emplois offerts par l'administration, la profession espère cependant ne pas être à être confrontée à des licenciements. *« Il n'y aura pas de Longwy du téléphone »*, a déclaré le président du SITT.

Afin de soutenir les industriels dans leur effort, pour trouver des solutions à leurs problèmes d'emploi, M. Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a annoncé qu'il allait donner un coup de pouce pour *« relancer le marché de la téléphonie privée »*. Ainsi, les P.T.T. envisagent d'exonérer d'un certain nombre de frais (redevance mensuelle, frais forfaitaires d'accès au réseau et frais de réception de l'installation par les services) les autocommutateurs de type électronique d'une capacité maximale de cinq cents postes, sous réserve qu'il s'agisse de matériel neuf installé avant le 1er juillet 1981.

ÉNERGIE

LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE DE WASHINGTON

Le groupe démocrate de la Chambre des représentants inflige un camouflet au président Carter

Washington. — Au Capitole, les déboires se succèdent pour M. Carter. Après le rejet par le Congrès du plan de rationnement de l'essence proposé par le président (*le Monde* du 12 mai), les démocrates de la Chambre des représentants ont infligé, jeudi 24 mai, un camouflet encore plus grave à la Maison Blanche en s'opposant, par cent trente-huit voix contre soixante-neuf, à la libération des prix intérieurs du pétrole qui doit normalement commencer le mois prochain. Sans doute le vote n'était-il proposé qu'à titre indicatif au sein du « caucus » (groupe parlementaire) démocrate de la Chambre basse, sans conséquences législatives pour le moment. Les républicains, plus favorables en principe à la levée des contrôles, n'y participaient naturellement pas et les démocrates eux-mêmes peuvent encore changer d'avis. Il reste que les députés appartenant au parti du président se sont opposés à deux contre un à la plus importante décision prise par ce dernier cette année en matière énergétique, et que leur chef, M. O'Neill, a suivi la majorité contre la Maison Blanche.

De notre correspondant

Ce *« vote d'humeur »* est paradoxal dans la mesure où M. Carter avait décidé de se rallier à la politique de libération des prix un peu à son corps défendant et pour tenir compte de la position du Congrès précisément. Celui-ci n'avait-il pas réclamé et obtenu, l'an dernier, la levée des contrôles sur le gaz ? Le malheur est que le Congrès, encore plus hétérogène que l'administration, reflète, à des degrés divers, l'état d'esprit changeant du public. Les représentants, plus proches de leurs électeurs parce que soumis à réélection trois fois plus souvent que les sénateurs, ont reflété le *« ras-le-bol »* de l'Américain moyen, obligé de payer son essence 20 % plus cher que l'an dernier et parfois de faire la queue pour en obtenir. Le ton a été donné par les démocrates des Etats de l'Est, plus sensibles que les autres aux variations de prix et très hostiles à l'idée d'enrichir encore un peu plus les compagnies pétrolières. La hausse récente de l'essence n'est que partiellement imputable à celles-ci, et beaucoup plus aux détaillants, qui ont indûment incorporé dans leurs prix de revient de nouveaux éléments, comme la loi les y autorise en principe. (Pour un quart au moins de sa valeur, cette hausse n'est pas justifiée, selon les responsables du contrôle des prix.) La libération des prix de gros, à partir du mois de juin, apportera, elle, d'importantes rentrées nouvelles aux compagnies.

Les compagnies pétrolières en accusation

Mais le vote de jeudi a reflété aussi une évolution à l'autre extrême de l'éventail politique. Plusieurs congressistes conservateurs, même dans les Etats du sud traditionnellement acquis aux intérêts des compagnies pétrolières, se retournent maintenant contre ces dernières. Le grand public reste persuadé, malgré tous les démentis officiels, que les compagnies cachent la vérité sur leurs stocks et leurs approvisionnements et retiennent délibérément leurs livraisons dans l'attente de nouvelles hausses. Cette humeur a gagné un sénateur aussi conservateur que M. Laxalt, républicain du Nevada, qui dit *« faire confiance à l'instinct du public »*. Lui-même et deux de ses collègues sudistes ont demandé à M. Schlesinger, ministre de l'énergie, de confier à une firme *indépendante une mission « d'examen complet des compagnies pétrolières »*, afin de *« dissiper les questions persistantes »* posées par l'état actuel des approvisionnements. Quant au sénateur Baker, chef de la minorité républicaine et candidat à la présidence, il a suggéré la nationalisation des compagnies, qui selon lui *« vont au désastre sans s'en apercevoir »*. D'autres critiques, sans aller jusqu'à une telle mesure qui serait proprement révolutionnaire dans ce pays, proposent ce que l'on appelle la *« divestiture »*, c'est-à-dire le retrait partiel des concessions et le morcellement des plus grandes sociétés.

Or ces compagnies, malgré leur puissance, sont mal armées pour résister à ces assauts. Les points de vue ne sont pas les mêmes par exemple lorsqu'il s'agit des *« majors »* qui raffinent plus et extraient moins relativement, et des *« indépendants »* plus discrets mais aussi plus nombreux qui assurent une bonne part de l'extraction des pétroles récemment découverts. Même les grands ne sont pas toujours d'accord entre eux : alors que la majorité approuve la libération des prix du pétrole proposée par M. Carter, Mobil s'est prononcé pour le maintien des contrôles sur tous les pétroles anciens et leur levée pour les seuls pétroles *« futurs »*, c'est-à-dire non encore découverts.

Les fluctuations de la Maison Blanche

Même un président plus ferme que M. Carter s'y perdrait. Or la politique de la Maison Blanche a été particulièrement flottante sur tous ces problèmes. Ainsi, le gouvernement faisait pression encore récemment sur les compagnies pour les dissuader d'acheter du pétrole « cher » sur le marché libre et les encourager à reconstituer leurs stocks de fuel domestique plutôt que ceux de carburant automobile. Ces deux instructions viennent d'être rapportées, mais beaucoup y voient une cause importante de la pénurie actuelle d'essence.

De même, la taxe sur les profits *« tombés du ciel »* (*wind fall tax*), qui doit éponger une partie des revenus récoltés par les compagnies du fait de la libération des prix, a été présentée de manière fort agressive par M. Carter, mais elle est jugée maintenant beaucoup trop modeste. Non seulement elle viendra en déduction des autres impôts acquittés par les compagnies, mais M. Schlesinger est allé jusqu'à dire que celles-ci pourront la répercuter sur leurs clients, ce qui en dénaturerait complètement la portée.

Aussi bien les compagnies pétrolières, malgré les vives critiques qui leur sont périodiquement adressées par M. Carter, ont tendance à voir en lui, sans le proclamer bien sûr, un protecteur contre les *« agressions »* beaucoup plus graves auxquelles elles sont exposées de la part du public et du Congrès. C'est là le nouveau paradoxe d'un président *« populiste »*, qui aurait besoin au contraire de se profiler encore plus *« à gauche »*, pour faire pièce à l'offensive très déterminée lancée sur le même terrain par le sénateur Kennedy et ses nombreux partisans.

MICHEL TATU.

● *Cinq compagnies pétrolières européennes* (Elf-Aquitaine, Total-C.F.P., Veba, Petrofina, ENI) viennent d'écrire à la Commission de Bruxelles pour lui demander de prendre des mesures *« urgentes »* pour mettre fin à la *« confusion actuelle »* sur les transactions du marché des produits pétroliers de Rotterdam. Celui-ci, écrivent-elles, *« reste toujours marginal et non significatif »* mais il *« entretient en même temps désordre, spéculation et confusion tant sur les marchés consommateurs que dans l'appréciation de la situation par les Etats producteurs »*. Les cinq compagnies avaient déjà, par deux fois en juillet 1976 et octobre 1977, mis en garde la commission contre les conséquences néfastes des cotations de Rotterdam sur l'économie pétrolière européenne.

HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE EN GRANDE-BRETAGNE

En Grande-Bretagne, British Petroleum vient d'augmenter les prix de ses produits pétroliers. Le relèvement du prix de gros de l'essence est de 4,5 pence, qui se traduira pour les automobilistes par une augmentation d'environ 5 pence le gallon (10 centimes français par litre), représentant une majoration de 6 %. Les autres produits pétroliers, dont le fuel domestique, augmentent également de 2 à 4 pence le galon (4 à 8 centimes par litre). Les autres compagnies vont suivre le mouvement.

Cette hausse, la troisième depuis le début de l'année, devrait être prochainement suivie d'une quatrième, ont précisé les compagnies, en raison des dernières majorations des prix du pétrole « brut ». D'autre part, le gouvernement pourrait annoncer, à l'occasion de la présentation du budget le 6 juin, une majoration des taxes sur l'essence d'au moins 30 %. Elles passeraient de 30 pence par gallon (60 centimes par litre) à au moins 40 pence (80 centimes). Le prix du gallon à la pompe atteindrait ainsi 1 livre, soit environ 2 F par litre. — *(A.F.P.)*

BUDGET

« Un certain effort fiscal sera nécessaire en 1980 comme les années précédentes »
déclare M. Papon

« Un certain effort fiscal sera nécessaire en 1980 comme les années précédentes. Il est trop tôt aujourd'hui pour en mesurer l'ampleur et les modalités. Je puis assurer, en tout cas, qu'une triple volonté inspirera mes propositions : celle de contenir le prélèvement fiscal global sur l'économie dans des limites raisonnables ; celle, plus explicitement, de ne pas surcharger les entreprises qui génèrent l'activité et l'emploi ; celle, enfin, de l'équité que les Français ont toujours voulu trouver dans l'impôt », déclare M. Maurice Papon, ministre du budget, dans une interview que publient *les Echos* de ce 25 mai.

« En période de croissance modérée, l'évolution défavorable des recettes, d'une part, des dépenses, d'autre part, se traduit par un déficit budgétaire supplémentaire qui, à défaut de mesures de redressement, aura tendance à croître chaque année, poursuit M. Papon. *Le déficit entraîne lui-même une augmentation cumulative des charges de la dette publique, qui risque d'aggraver à terme la situation des finances publiques.*

» Mais ce mécanisme diabolique peut et doit être rompu. Le gouvernement s'y emploie en se fixant pour objectif la maîtrise de la dépense publique. Cela sera-t-il suffisant pour maintenir notre déficit budgétaire dans des limites compatibles avec les possibilités du marché financier ? Le ministre du budget ne ferait pas son métier si, dans le souci de plaire, il répondait positivement à cette question. »

Sur quels postes de dépenses porteront plus particulièrement les efforts de compression ?

« L'Etat doit prendre sa part des sacrifices qui sont demandés à l'ensemble des Français. Il faut donc réduire le train de vie de l'Etat. Notre effort portera notamment sur la consommation d'énergie (chauffage et carburants automobiles), parce que cela pèse sur les importations.

» Mais la mesure la plus efficace sera la diminution du nombre des emplois de fonctionnaires créés chaque année. Les effectifs sont désormais très importants et souvent suffisants. L'heure n'est donc plus aux accroissements quantitatifs permanents, mais à la réorganisation des structures et à la révision des méthodes, c'est-à-dire à la recherche de la productivité »

« La poussée démographique n'est, hélas, plus aussi forte sur l'appareil éducatif, poursuit M. Papon. *En revanche, le besoin de sécurité des Français devient chaque jour plus impératif et justifie, comme s'y est engagé le gouvernement, le recrutement de mille policiers et de mille gendarmes supplémentaires par an. Les ministères sociaux doivent être renforcés pour mieux maîtriser les dépenses sociales.*

» Les prochaines années verront donc un sensible ralentissement des recrutements supplémentaires d'agents publics : le budget de 1980 marquera à cet égard une étape importante. Une telle pause est nécessaire. Nécessaire pour contenir les dépenses de fonctionnement de l'Etat. Nécessaire pour conserver à notre société son caractère décentralisé et libéral, antinomique avec une fonctionnarisation généralisée.

Nécessaire aussi parce que la défense de l'emploi, contrairement à une idée simple et trop facilement reçue, ne passe pas par l'accroissement du nombre des fonctionnaires, mais par le développement de la production industrielle et agricole de notre pays, par sa compétitivité, par son dynamisme économique, tous résultats qui ne pourront être atteints que par la modération des prélèvements obligatoires et par conséquent des dépenses publiques ».

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le groupe britannique General Electric Cy* (G.E.C.) vient de décider d'investir 18 millions de livres (170 millions de francs) dans la production de machines à laver automatiques pour résister aux fabrications étrangères, principalement italienne. Les importations de ces machines, en progression constante, couvrent actuellement environ la moitié du marché britannique. — *(A.F.P.)*

● *Prise de participation de l'Etat iranien dans une filiale de General Motors.* — Le gouvernement iranien a pris une participation de 55 % dans la filiale iranienne de General Motors (G.M.) détenue jusqu'à présent par des intérêts privés. Le gouvernement iranien aurait l'intention de désigner quatre des sept membres du conseil d'administration de cette filiale qui, selon le porte-parole du groupe américain, devrait conserver intacte sa propre participation de 45 %. L'usine de montage de General Motors en Iran avait construit 13 950 véhicules pendant l'année terminée en mars 1978.

Conflits et revendications

● *Trois jours de grève chez les dockers.* — Après l'échec de la réunion paritaire du 22 mai avec l'organisation patronale, la Fédération C.G.T. des ports et docks appelle l'ensemble des ouvriers dockers à intensifier leurs actions et lance un ordre d'arrêt de travail de soixante-douze heures pour les 26, 27 et 28 mai.

Emploi

● *Diversification de l'emploi féminin.* — Mme N. Pasquier, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin, lance une campagne télévisée de sensibilisation, le 28 mai, sur le thème : « Trop de métiers n'ont pas encore de féminin. »

ÉTRANGER

EN FINLANDE

Les signes de reprise se multiplient

De notre correspondant

Helsinki. — Les signes de reprise apparus au cours de l'année dernière se sont multipliés depuis le début de 1979. Selon les deux dernières analyses conjoncturelles publiées en mai par le patronat et le ministère des finances, le taux de croissance du P.N.B. serait, cette année, d'environ 5 %. La hausse des prix varierait de 7,5 % à 8 % et le chômage se situerait entre 6,5 % et 7 % de la population active. Ces chiffres sont en général plus optimistes que ceux publiés au cours des mois précédents.

En l'espace de deux mois, le ministère des finances a corrigé en hausse d'un demi-point la croissance du P.N.B. estimée pour cette année. Les dernières prévisions officielles sont notamment plus favorables que celles qui servirent de base à la rédaction du budget de 1979. Les milieux industriels semblent, eux aussi, avoir repris confiance. Ainsi, selon le dernier sondage trimestriel, effectué en mars auprès de quatre cents entreprises, 34 % d'entre elles attendent une amélioration, 63 % une stabilisation et 3 % une dégradation de la situation économique. Trois mois plus tôt, les chiffres correspondants étaient 25 %, 70 % et 5 %.

Alors qu'au cours du dernier trimestre de 1978 le produit national s'était déjà accru de 4 % par rapport à la période correspondante, un an plus tôt, la production industrielle a augmenté en début d'année de 7 % par rapport à 1978. Le secteur forestier et l'industrie papetière sont les « locomotives » de cette reprise. 50 % des industriels forestiers estiment ainsi que la conjoncture ira en s'améliorant dans un avenir proche. Les deux tiers annoncent toutefois ne pas pouvoir encore utiliser toute leur capacité productive. Bien que la production métallurgique, le deuxième grand secteur de l'économie finlandaise, ait connu une légère baisse, ses responsables s'attendent à une amélioration vers le milieu de l'année.

Au cours du premier trimestre, les exportations ont augmenté en volume de 13 %, et les importations de 15 % du fait de la reprise. Les ventes de papier (qui en grande partie est exporté) ont augmenté de 15 % au cours des quatre premiers mois de l'année, grâce surtout à la demande américaine. Selon les services des douanes, la balance commerciale a enregistré, de janvier à mars, un excédent de 610 millions de marks.

La chute des investissements privés s'est interrompue, bien que le retour à la confiance se heurte au fait que de nombreuses branches ne tournent pas à pleine capacité. Néanmoins, selon une enquête de la Banque de Finlande, les investissements du secteur forestier devraient augmenter cette année de 40 % et ceux de l'industrie en général de 16 %, alors qu'ils avaient diminué de 15 % en 1978. Enfin la situation de l'emploi s'est améliorée et le nombre de personnes en chômage partiel ou en semaine réduite a nettement diminué.

PAUL PARANT.

Au Danemark

Les « sages » n'ont jamais été aussi pessimistes sur l'avenir de l'économie

De notre correspondante

Copenhague. — Le comité des « trois sages », qui est chargé de prendre régulièrement la température de l'économie danoise, vient de remettre aux trente membres du Conseil économique un rapport « secret », dont le contenu n'a pas tardé à être connu des cercles bien informés de Copenhague. Selon les commentateurs locaux, ce rapport serait le plus pessimiste qui ait jamais été rédigé depuis dix-sept ans, c'est-à-dire depuis la création du comité.

Les « trois sages » prévoient d'abord que le déficit de la balance danoise des paiements atteindra 10 milliards de couronnes (1) au moins en 1979 ; le gouvernement danois s'était fixé pour but de le maintenir à 6 milliards de couronnes. Ils affirment que, si des mesures radicales ne sont pas prises rapidement en haut lieu, ce déficit dépassera 18 milliards de couronnes en 1982, tandis que la dette extérieure danoise, à cette même date, avoisinera 115 milliards de couronnes, soit le tiers du P.N.B.

Actuellement, la dette extérieure danoise, publique et privée, se chiffre à 60 milliards de couronnes et, à cause des emprunts contractés à jet continu, ces dernières années, les responsables danois auront à payer en intérêts des sommes très élevées au cours de la prochaine décennie.

Le comité, affirmant qu'il ne faut pas compter avant longtemps sur une amélioration de la conjoncture internationale qui entraînerait une relance des affaires, préconise comme remède une dévaluation progressive de la couronne et une réduction d'impôts qui empêcherait les salaires de monter en flèche et pourrait ainsi maintenir l'inflation à un niveau acceptable. — C.O.

(1) 1 couronne = 0,8 franc.

A LA CNUCED DE MANILLE

Les pays membres ont adopté une résolution sur l'« exode des cerveaux »

Manille (*A.F.P.*). — Le compromis sur la question pétrolière n'a pas encore été mis au point par les pays du tiers-monde, ce qui continue de paralyser partiellement les travaux de la Ve CNUCED. Toutefois, quelques modestes pas en avant ont été réalisés. Ainsi un accord est intervenu, le 24 mai, sur *« l'exode des cerveaux »*, qui prévoit notamment la mise à l'étude d'un fonds international, constitué sous l'égide des Nations unies, pour *« compenser »* le préjudice subi par les pays démunis du fait de l'émigration de leur main-d'œuvre qualifiée vers les pays industrialisés. Mais on déclare déjà, dans certaines délégations occidentales, que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada, principaux pays d'accueil des « cerveaux émigrés », s'opposeront par tous les moyens à la création de ce fonds, dont ils supporteraient en grande partie la charge.

Cependant, la Turquie, qui refusait jusqu'ici de s'associer aux projets de résolution du groupe dont elle fait partie, s'est alignée officiellement, jeudi, sur le texte présenté par les « 77 » dans l'une des commissions de travail de la conférence.

Enfin, la France a réaffirmé, le 24 mai, sa *« ferme intention »* de contribuer au *« deuxième guichet »* du Fonds commun de stabilisation des matières premières, sans toutefois préciser le montant de sa participation. *« L'impossibilité pratique dans laquelle se trouve la France, comme de nombreux autres pays, de chiffrer pour l'instant sa contribution ne diminue en rien l'engagement qu'elle a ainsi contracté »*, précise un communiqué diffusé par la délégation française.

Sept pays ont jusqu'à présent fait des promesses chiffrées — pour un montant de 90 millions de dollars — afin d'alimenter cette aide à la production et à la commercialisation des produits de base dans les nations en développement.

● *M. François Missoffe*, ancien ministre, parlera de « l'entreprise de petite et moyenne importance face aux commerces d'Etats, en particulier la Chine », lors d'un dîner-débat qui aura lieu le mercredi 30 mai 1979, à 20 heures, à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon 75008 Paris. Ce débat est organisé par la Fédération européenne de responsables professionnelles et de femmes patrons et le Cercle Mars et Mercure-France.

AUTOMOBILE

RENAULT VA CONSTRUIRE DEUX NOUVELLES USINES AU PORTUGAL

La régie Renault a signé, jeudi 24 mai, avec le gouvernement portugais un accord de coopération confiant à la firme française le développement de l'industrie automobile portugaise. Cet accord, signé après trente mois de négociation prévoit :

● La construction par Renault d'une nouvelle usine de montage à Setubal, qui devrait produire dès 1985, quelque soixante-cinq mille R 5 et R 18 par an.

● La création à Aveiro d'une usine de moteurs (deux cent mille unités par an), des boîtes de vitesses (quatre-vingtmille unités par an) et des trains avant par an), des trains avant et arrière (quatre-vingt mille unités par an).

L'usine Renault de Ouarda, seule unité de production de la Régie au Portugal jusqu'à présent, sera progressivement reconvertie vers la fabrication d'éléments d'automobiles.

L'investissement total s'élèvera à 1,2 milliard de francs, et le capital des sociétés nouvelles ainsi créées à 670 millions de francs, dont Renault détiendra 70 %, le reste étant réparti entre l'Etat portugais et des investisseurs privés.

Le projet, qui devrait entraîner la création à terme de cinq mille emplois directs et de sept mille emplois chez les sous-traitants, devrait permettre à Renault d'assurer, en 1985, 35 % des immatriculations de voitures au Portugal (contre 12 % actuellement). Une partie de la production des nouvelles unités (notamment des moteurs) sera exportées par la Régie.

● *Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) a subi en 1978 une perte de 398,8 millions de francs.* — Compte tenu du report antérieur, le solde débiteur de l'exercice s'élève à 470 millions. Le conseil sollicitera d'une prochaine assemblée générale extraordinaire l'autorisation d'augmenter le capital de 405 millions de francs pour le porter à 860,62 millions de francs.

● *M. Huub Van Doorne*, fondateur, en 1928, de la firme automobile néerlandaise Daf et qui avait pris sa retraite en 1965, est mort, mercredi, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Huub Van Doorne avait obtenu en 1974 la médaille d'or de l'Association internationale des ingénieurs automobiles (FISITA) dont le siège est à Paris. Après avoir longtemps collaboré avec Renault, la firme Daf, spécialiste de l'embrayage automatique, a été rachetée il y a quelques années par Volvo.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,4345	4,4405	− 135	− 105	− 215	− 180	− 530	− 460
$ can. ...	3,8345	3,8410	− 135	− 95	− 230	− 185	− 515	− 450
Yen (100).	2,0210	2,0260	+ 20	+ 55	+ 65	+ 105	+ 260	+ 320
DM	2,3160	2,3210	+ 20	+ 55	+ 50	+ 85	+ 165	+ 220
Florin ...	2,1165	2,1215	− 30	0	− 45	− 15	− 125	− 65
F.B. (100).								
F.S.	2,5555	2,5610	+ 115	+ 150	+ 250	+ 285	+ 730	+ 790
L. (1 000).	5,1825	5,1915	− 310	− 250	− 465	− 400	−1090	− 980
£	9,1125	9,1285	− 350	− 270	− 665	− 570	−1550	−1410

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8	6 7/16	6 13/16
$ E.-U. ..	20	20 3/8	10 1/2	10 7/8	10 1/8	10 1/2	10 1/2	10 3/4
Florin ...	6 3/4	7 1/4	7 7/8	8 5/16	8	8 7/16	9	9 3/8
F.B. (100).								
F.S.	1 1/4	1 3/4	1 3/8	1 3/4	1 1/2	1 13/16	2 5/16	2 11/16
L. (1 000).	26	28	13 1/8	14	12 1/8	13	12	12 7/8
£	11 1/4	12	11 1/2	12 3/8	11 5/8	12 1/2	11 13/16	12 3/16
Fr. franç..	7 3/8	8	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE FUSION B.O.I.C. - SOFINEX

Aux termes d'un accord de principe approuvé par les deux conseils d'administration, la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce « BOIC » et la Société financière et industrielle pour l'expansion des entreprises « Sofinex » ont décidé de fusionner leurs activités sous réserve des autorisations légales et administratives nécessaires. Cette opération se ferait sur la base d'une valeur égale des deux sociétés, soit, compte tenu de leur nombre respectif d'actions, par échange de deux actions Sofinex contre vingt-neuf actions BOIC, ceci sous réserve de l'appréciation des commissaires aux apports.

La BOIC, qui fait partie du groupe de la Générale occidentale, a le statut de banque d'affaires. Elle est implantée en France et à l'étranger, en particulier à Genève et à Londres. Les actions de la BOIC sont inscrites à la rubrique hors cote de la Bourse de Paris.

La Sofinex détient un portefeuille de participations industrielles, commerciales et financières. Créée en 1963, à l'initiative du Crédit lyonnais, elle a fusionné en 1970 avec la Compagnie industrielle et financière d'Alais. Sa vocation l'a conduite à favoriser la croissance de nombreuses entreprises jusqu'à l'introduction en Bourse de leur titre et à participer à des restructurations industrielles. Ses actions sont cotées au marché comptant de la Bourse de Paris.

Le rapprochement des deux sociétés, qui assurent des services financiers de caractère complémentaire au bénéfice des entreprises, leur permettra de développer leur activité de banque d'affaires dans des conditions améliorées par la synergie de leurs moyens, de leur politique et de leur actionnariat.

LYONNAISE DES EAUX

La société informe ses actionnaires que l'échange des actions n°s 1 à 1 038 750, actuellement démunies de coupon, qui n'avait pu être réalisé plus tôt, pour des raisons indépendantes de sa volonté, débutera le 6 juin prochain.

La délivrance des actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital contre espèces, définitivement réalisée le 12 mars 1979, interviendra également à partir de la même date.

Les propriétaires de ces actions désireux d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 20 juin prochain, devront immobiliser leurs titres avant le 15 juin en déposant leurs actions échangées ou anciennes chez leur agent de change ou leur banquier habituel et, pour ceux d'entre eux qui ne seraient pas en possession de leurs actions nouvelles, en s'adressant à l'intermédiaire dépositaire de leurs titres.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 MAI

Or : marché plus calme

Actions : un peu plus soutenues

Le marché de l'or s'est montré un peu plus calme ce mercredi à la Bourse de Paris, mais contrairement aux indications en provenance de Londres, le lingot d'or français n'a pas reculé, reproduisant exactement ses deux cours de la veille : 40 000 francs, puis 39 995 francs. Quant au napoléon, d'abord en léger progrès à 318,40 francs (contre 318 francs), il s'est ensuite établi à 317,50 F.

Les actions françaises n'ont guère bénéficié de ce retour (passager ?) au calme et le volume des échanges dont elles ont fait l'objet semble même avoir légèrement diminué. La tendance a été très irrégulière et le progrès marginal enregistré par l'indicateur instantané en fin de séance (0,5 % environ) devait sans doute quelque peu aux interventions continues des investisseurs institutionnels. Il est vrai que les renouvellements d'ordres — s'ouvrait aujourd'hui un nouveau mois de crédit pour les opérateurs — paraissent s'être réalisés moyennement bien...

Quoi qu'il en soit, les pétroles, la métallurgie et le matériel électrique se sont assez bien comportés tandis que les valeurs alimentaires et les magasins régressaient plutôt. Les plus fortes baisses ont d'ailleurs été enregistrées par le B.H.V. (— 7 %), Locabail et Dumez (— 5 %).

Les dernières déclarations de M. Barre ne semblent pas, a priori, avoir réjoui la corbeille, encore que la volonté affichée de défendre le franc ait été évidemment bien accueillie. Il est cependant trop tôt pour se faire une opinion définitive : en cette veille de long week-end (de nombreux opérateurs feraient le « pont » de l'Ascension), les banques ayant fermé leurs portes dès midi, il n'y avait pas grand monde sous les colonnes.

LONDRES

Le marché de Londres prolonge sa dépression de la veille après la publication de résultats décevants par de grandes sociétés. Les mines d'or reprennent leur progression, en liaison avec celle du métal.

Or (ouverture) (dollars) 279 .. contre 283 75

VALEURS	CLOTURE 24/5	COURS 25/5
Beecham	673	603
British Petroleum (1)	11 1/8	10 31/32
Courtaulds	112	102
De Beers	468	447 ...
Imperial Chemical	366 1/2	363 ...
Rio Tinto Zinc, Cor.	318	311 ...
Shell	758	748 ...
Vickers	196	192 ...
War Loan 3 1/2 %	31 15/16	32 1/8
*West Driefontein	41 ...	41 ...
*Western Holdings	38 3/4	38 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

P.S.A. PEUGEOT-CITROËN. — Le bénéfice net de la holding passe de 193,15 millions de francs en 1977 à 225,72 millions de francs en 1978. Le dividende global est porté de 17,25 F à 20,25 F, ce qui absorbera 141,9 millions de francs.

ÉTABLISSEMENTS G. LEROY. — Perte de 37 millions de francs en 1978, portant le report déficitaire à 79,2 millions de francs.

PILES WONDER. — Déficit de 4,53 millions de francs en 1978, amorti par prélèvement sur les réserves et imputation de report antérieur. Le dividende est supprimé.

AGENCE HAVAS. — Bénéfice de 22,16 millions de francs en 1978 contre 24,28 millions de francs en 1977. Le dividende global est porté de 20,25 F à 21 F.

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE. — Bénéfice de 4,62 millions de francs en 1978 contre 3,88 millions de francs en 1977. Le dividende global passe de 14,40 F à 18,75 F.

LAINIÈRE DE ROUBAIX. — Bénéfice de 11,65 millions de francs en 1978 contre une perte de 37,9 millions de francs en 1977.

ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE. — Dividende global pour 1978 : 33,75 F (inchangé).

GRAND BAZAR DE LYON. — Dividende global pour 1978 : 14,25 F contre 10,50 F.

NEW-YORK

Soutenu

Wall Street a été relativement soutenu, jeudi 24 mai, dans un marché néanmoins très peu actif, après sa chute de mercredi. L'indice Dow Jones, qui avait perdu près de 8 points la veille, en a gagné 0,26. L'approche d'un long week-end (le lundi 28 mai sera chômé à l'occasion du Memorial Day) fait hésiter les opérateurs. Ces derniers sont partagés entre la peur d'une récession brutale — à la suite de la chute des commandes de biens durables — et les propos rassurants des personnalités officielles, qui ne voient là qu'« un sain ralentissement de la surchauffe ».

Le volume des titres traités est revenu de 30,6 millions à 25,7 millions.

VALEURS	COURS 22 5	COURS 23 5
Alcoa	54 1/2	54 ...
A.T.T.	52 1/2	57 1/2
Boeing	38 1/4	38 1/2
Chase Manhattan Bank	35 7/8	35 1/2
Du Pont de Nemours	132 1/4	131 1/4
Eastman Kodak	57 1/8	57 1/4
Exxon	51 1/8	50 5/8
Ford	42 3/8	41 7/8
General Electric	48 5/8	48 7/8
General Foods	29 1/2	29 1/2
General Motors	59 ...	58 5/8
Goodyear	16 1/8	16 1/8
I.B.M.	306 ...	306 3/4
I.T.T.	28 1/8	28 1/4
Kennecott	23 3/4	23 3/4
Mobil Oil	75 1/4	74 3/4
Pfizer	29 5/8	29 1/2
Schlumberger	71 3/8	71 3/4
Texaco	25 ...	25 3/8
U.A.L. Inc.	26 1/4	26 5/8
Union Carbide	37 5/8	38 1/8
U.S. Steel	22 1/8	22 1/4
Westinghouse	17 3/8	17 3/8
Xerox	58 3/8	58 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/5	25/5
1 dollar (en yens)	219 10	219 15

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 29 déc. 1978)

	22 mai	23 mai
Valeurs françaises	103,6	104,3
Valeurs étrangères	123,1	123,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,8	88,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 23 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 21	1 932	GAN (Sté) Centr.	664	665	Laffitte-Bail	204	208	Immuinvest	133	133
5 %	65 ..	1 534	S.P.E.E.	164 50	178	Locabail Immob.	326	221	Cie Lyon. Imm.	133 60	134 20
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1953	...	...	Electro-Banque	157 70	158	Cie Foncière	133 10	133 10	Char. Réun. (p.)	4080	4280
E.D.F. parts 1959	...	...	Eurobail	166	169 50	C.G.V.	219	220	Comiphos	440	441
Ch. France 3 %	180	180	Financière Sofal	379	360	Fonc. Chl.-d'Eau	670	680	(Li) Sév. R. Nord	185	185
			Foncia-Crédit	385	385	(M.) S.D.F.I.P.	...	...	Electro-Financ.	305	293
A.G.F. (Sté Cent.)	420	420	Fr. Cr. et B. (Cie)	189 10	189 10	Fonc. Lyonnaise	870	905	(M) Et. Particip.	71	71
Ass. Gr. Paris-Vie	1740	1740	France-Bail	310	322	Immob. Marseille	1245	1225	Fin. Bretagne	73 60	75
Concorde	368	370	Hydro-Energie	18 70	18 90	Louvre	297	288	Fin. Ind. Gaz Eaux	823	825
			Immobail B.T.P.	228	230				Fin. et Mar. Part.	91 90	92
			Immobanque	371	371	SINVIM	140	141 80	France (La)	571	585
			Immofice	276	277	Cogifi	182	182	La Mure	...	54
Epargne France	276	278 10	Interbail	279	268	Foncina	160	159 50	Lebon et Cie	248	248
Financ. Victoire	229	227	— (obl. conv.)	266	285 50	Gr. Fin. Constr.	178	171	(NY) Lordex	122 50	124
France I.A.R.D.	215	214 50				Immindo	170 20	172 10	Cie Marocaine	33 10	33 20

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
968	4,5 % 1973	978 ..	960	960	960 ..
3580	C.N.E. 3 %	3580	3638	3635	3635
305	Afrique Occ.	306	308	308	305
395	Air Liquide	395 10	399	400	397
89	Als. Part. Ind.	89 50	89 10	89 10	88 70
330	Als. Superm.	327 85	328 40	326 40	323
67	Alsthom-Atl.	67	68	68	67 20
325	E.J. Lefebvre	327	328	329	323
...	Essilor	...	880	894	882
117	Esso S.A.F.	118	122 10	121 90	122 10
325	Eurafrance	325	337	335	335
760	Europe n° 1	755	754	764	760
...	Facom	...	498	495	486
375	Ferodo	375	375	379	370 10
111	Nouvel. Gal.	112 10	114	115 50	112
196	Olida-Caby	196	198	196	198
104	Opfi-Paribas	103 50	103 50	103 50	102 10
114	Paris-France	114 20	114 50	116	116 90
117	Pechelbronn	117	117	117	115 10
92	P.U.K.	91 80	92 50	93 30	..
128	— (obl.)	128 20	128 10	128 10	..
330	Tel. Ericsson	330	331	331	325
210	Thomson-Br.	210	210	209 90	209
245	— (obl.)	248	248	248	243
425	U.I.S.	226	425 50	425 50	426 50
225	U.C.B.	224	227	230	222 60
220	Un. F. Banq.	220	220 10	220 10	220
208	U.T.A.	202	206	206	207
270	Gen. Motors	269 20	271	271	270 10
24	Goldfields	24 30	24 30	24 30	24 30
28	Harmony	27 50	27 70	27	27 15
5	Hitachi	5 15	5 20	5 15	5 15
310	Hoechst Akt.	310 20	311	311	308
34	Imp. Chem.	34 20	34 50	34 60	34 25
86	Inco Limited	85 60	86 70	87 50	86 70
[illegible]					
33	De Beers (S.)	33 20	32 65	32 70	32 50
595	Deuts Bank	585	600	600	601
515	Dome Mines	516	513	510	504
590	Du Pont Nem.	594	605	605	595
255	East Kodak	257 50	260 30	261 50	259 70
25	East Rand	25 45	25 50	24 70	25
136	Ericsson	136 20	137 80	136 ..	135 30
235	Exxon Corp.	233	238	238 ..	238
197	Ford Motor	198 80	188	188	194 20
115	Free State	116	115 20	114 90	113 20
220	Gen. Electric	220 80	223 20	223 50	221 80
676	Siemens A. G.	679	680	680	685
42	Sony	42 30	41 80	41 80	41 70
265	Unilever	262 90	259	259	262 90
31	Union Corp.	31 70	31 50	31 20	31 10
112	U. Min. 1/10	113 20	112 20	113	110 20
...	Unit. Techno.	...	..	188 50	189 90
182	West Driet.	181	183 60	184	184 90
63	West Deep.	63 90	64	62 50	62 70
150	West Hold.	148 50	146 50	145 50	146 60
260	Xerox Corp.	260	263 80	265 50	268
0 89	Zambia Corp.	0 90	0 95	0 93	0 93

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 5	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 454	4 443	4 340	4 540
Allemagne (100 DM)	231 540	231 780	224	238
Belgique (100 F)	14 430	14 444	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 410	212 340	207	218
Danemark (100 krd)	81 970	81 980	80	85
Norvège (100 k)	85 550	85 350	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 092	9 078	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	6 194	6 190	5	6 400
Suisse (100 fr.)	255 540	255 900	248	261
Suède (100 krs)	101 130	101 220	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 446	31 453	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 731	6 731	6 550	6 950
Portugal (100 esc.)	8 945	8 945	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 851	3 839	3 720	3 950
Japon (100 yens)	2 031	2 032	1 940	2 040

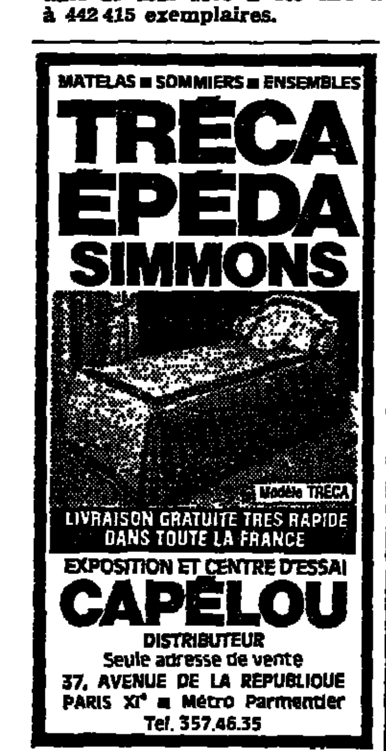
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 5
Or fin (kilo en barre)	39750	39875
Or fin (en lingot)	39995	35995
Pièce française (20 fr.)	318	317 50
Pièce française (10 fr.)	224 50	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	300 10	298 40
Union latine (20 fr.)	290	289 90
Souverain	373 60	371 60
Pièce de 20 dollars	1712	1702
Pièce de 10 dollars	978	989 80
Pièce de 5 dollars	610	585
Pièce de 50 pesos	1548	1547
Pièce de 10 florins	295 ..	294

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1979 a été tiré à à 442 415 exemplaires.



La libération des loyers au 1er juillet

M. Cavaillé négocie avec les propriétaires pour éviter les hausses excessives

La liberté sera-t-elle rendue aux loyers du secteur libre le 1er juillet prochain, c'est-à-dire dans cinq semaines ? Les propriétaires l'espèrent, les locataires le craignent, et M. Cavaillé, secrétaire d'État au logement, reconnaît publiquement, sur les antennes de France-Inter, que cette libération totale peut entraîner des hausses importantes : *« Nous risquons de voir des hausses supérieures à celle du coût de la vie. »* A propos du chiffre de 70 % qui a été avancé, M. Cavaillé estime qu'il s'agit là d'*« un cas extrême, mais qui n'est pas exclu »*. *« C'est pourquoi*, ajoute-t-il, *dans le souci qui est le mien de protéger les locataires, qui sont souvent dans une situation délicate, je négocie actuellement avec les familles de propriétaires afin d'éviter les hausses brutales, les rattrapages et les abus. »*

Le gouvernement évitera-t-il cette fois le recours à la voie législative pour endiguer les hausses excessives ? La libération totale des loyers aurait déjà dû intervenir le 1er janvier dernier. Mais, pour éviter que les propriétaires ne tentent de *« rattraper »* le manque à gagner engendré par la limitation autoritaire des hausses en 1977 et 1978, le gouvernement n'avait pu échapper à un texte de loi *« organisant le retour à la liberté des prix »* et interdisant le rattrapage. Il est encore trop tôt pour dire si la concertation actuellement en cours se traduira par de réels engagements de modération ou par la rédaction d'un texte de loi semblable à celui qui avait été prévu en janvier. De toute façon, tant que le projet de loi (qui devrait être déposé au Parlement avant la fin de l'année) sur les relations entre propriétaires et locataires ne sera pas entré dans les faits, il paraît bien difficile d'empêcher certains propriétaires d'abuser de la situation : le marché du logement, dans le cœur des grandes villes et dans la région parisienne, est trop tendu pour que la concurrence puisse jouer.

L'éventuelle libération des loyers, le 1er juillet, ne touchera ni les logements H.L.M. ni les appartements encore soumis à la loi de 1948. Bien que, dans ce dernier cas, l'intention officielle soit d'en diminuer peu à peu le champ d'application, il semble qu'on ait renoncé dans l'immédiat à libérer les loyers des appartements de la catégorie 2 B.

LE PRÉSIDENT BOURGUIBA GRACIE DEUX CENT SOIXANTE-TROIS CONDAMNÉS

Le président Habib Bourguiba a signé, jeudi 24 mai, un décret de grâce présidentielle pour deux cent soixante-trois personnes qui avaient été condamnées à diverses peines de prison pour leurs activités en liaison avec les émeutes du 26 janvier 1978. Selon l'ambassade de Tunisie à Paris, la plupart des personnes graciées étaient en liberté sous condition depuis quelque temps.

Le président Bourguiba se trouve à Paris pour un traitement dentaire depuis le 6 mai.

UNE CINQUANTAINE DE BLESSÉS DANS UN SÉISME EN YOUGOSLAVIE

Belgrade (*A.F.P.*). — Une cinquantaine de personnes ont été blessées lors du tremblement de terre qui a eu lieu le jeudi 24 mai à 18 h. 23 (19 h. 23, heure de Paris), sur le littoral du Montenegro. Le 15 avril, dans la même région, un violent séisme avait fait de très importants dégâts et provoqué la mort de cent une personnes.

[La secousse principale du 15 avril avait atteint la magnitude de 7. Comme toujours, après un violent tremblement de terre, elle a été suivie de très nombreuses répliques : une centaine pendant les premières vingt-quatre heures, presque une centaine encore le 31 avril. Actuellement, on a dénombré près de mille cinq cents répliques, un tel chiffre étant assez inhabituel. La plupart de ces répliques étaient faibles, mais celle du 24 mai a eu une magnitude de 6,25 selon les calculs du Centre sismologique européo-méditerranéen de Strasbourg. L'épicentre du choc du 15 avril était situé en mer, à une douzaine de kilomètres au large de Bar et d'Ulcinj ; celui de la secousse du 24 mai à environ 140 kilomètres plus au nord, c'est-à-dire sur la terre ferme. Depuis le 15 avril, les épicentres des répliques ont ainsi été dispersés sur une distance relativement grande, ce qui est aussi un peu inhabituel.]

LA HAUSSE DE L'OR REPREND : 270 DOLLARS L'ONCE

La hausse de l'or sur les marchés internationaux, interrompue pendant deux jours, a repris de plus belle ce vendredi 25 mai. Le cours de l'once de 31,1 grammes sur le marché libre de Londres s'est établi à 270 dollars contre 263,75 dollars jeudi, battant largement le record établi le mardi 22 mai 1979 à 265,40 dollars. La cotation a duré assez longtemps en raison de l'ampleur de la demande.

Le dollar s'est légèrement tassé sur les marchés des changes, revenant au-dessous de 1,92 DM à Franfort. A Paris, il valait 4,44 F environ, après avoir frôlé 4,46 F le mercredi 23 mai. Le cours du deutschemark sur notre place s'est maintenu un peu en dessous de 2,32 F.

LES MILIEUX NATIONALISTES BASQUES DOUTENT QUE L'ETA AIT PROJETÉ D'ENLEVER M. CHABAN-DELMAS

M. Jacques Chaban-Delmas n'a apporté aucun éclaircissement, jeudi 24 mai, au cours de la conférence de presse qu'il a réunie à Biarritz, sur le projet d'enlèvement que le mouvement révolutionnaire basque ETA est accusé d'avoir fomenté contre lui. « Compte tenu qu'il ne s'agit pas de novices, je prends l'affaire au sérieux », a déclaré M. Chaban-Delmas.

Il semble que les allées et venues de rôdeurs à Ascain (Pyrénées-Atlantiques), devant la résidence secondaire du président de l'Assemblée nationale, qui n'a reçu aucune menace directe, ait provoqué l'inquiétude des gendarmes qui ont déclenché l'alerte.

De nombreux points restent obscurs dans cette affaire.

A l'issue de la conférence de presse, le représentant d'un périodique nationaliste basque, M. Philippe Etcheverry, a expliqué que l'ETA avait fait savoir officieusement qu'il était étranger à tout projet d'enlèvement. Les milieux nationalistes basques rappellent que l'ETA n'est jamais intervenue en territoire français et craignent que l'affaire serve de prétexte au gouvernement pour durcir son attitude à leur égard.

M. Chaban-Delmas a rappelé qu'il avait écrit au président de la République pour lui demander qu'en cas d'enlèvement, le gouvernement refuse de céder en quoi que ce soit aux ravisseurs (*le Monde* du 24 mai).

● *Suicide d'un détenu à Chalon-sur-Saône.* Placé en détention provisoire trois jours plus tôt à la prison de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), pour vol et proxénétisme avec violence, M. Jean-Claude Hendrickx, vingt-cinq ans, a été découvert, jeudi 24 mai, pendu à l'aide d'un drap aux barreaux de sa cellule.



M. MITTERRAND REGRETTE QUE M. SCHMIDT SE SOIT RENDU A STRASBOURG EN COMPAGNIE DE M. BARRE

M. François Mitterrand a indiqué, jeudi soir 24 mai à TF 1, qu'il n'est pas *« sûr que le voyage de M. Helmut Schmidt à Strasbourg, en pleine campagne électorale européenne, ait été très opportun »*. Il a ajouté : *« Mais on ne va pas s'arrêter à des détails purement électoraux »*.

M. Schmidt s'était rendu, mardi à Strasbourg pour recevoir avec M. Raymond Barre, le prix Europe de la fondation F.v.S. (Freiherr von Stein) (1).

M. Mitterrand a ensuite évoqué les relations du P.S. avec les socialistes et les sociaux-démocrates européens. Il a précisé : *« C'est vrai que le P.S. siégera avec les sociaux-démocrates, les travaillistes et les autres socialistes d'Europe dans un même groupe à Strasbourg, ça veut dire que nous sommes d'accord sur beaucoup de points et d'abord (...) pour réduire les inégalités, les luttes de classe, pour lutter contre le grand capital et les multinationales. » « Bien entendu, nous socialistes français, nous saurons défendre les intérêts de la France et de tous les Français face aux problèmes qui seraient retenus comme prioritaires par les Allemands ou les Anglais. Nous serons les défenseurs acharnés des intérêts nationaux dans une Europe que nous voulons construire. Nous représentons la seule liste qui veut construire une Europe de gauche. Le parti communiste est contre l'Europe, l'U.D.F. veut bâtir une Europe conservatrice, le R.P.R. aussi et d'ailleurs il est contre. »*

(1) *N.D.L.R.* — M. Didier Motchane, membre du comité directeur du P.S., animateur du CERES, s'était ému, dès mercredi, de cette rencontre et avait déclaré : *« M. Schmidt donne à la solidarité de l'Internationale socialiste un sens original dont il faudra bien tirer les conséquences. »* (le Monde du 24 mai).

Le débat européen

M. MARCHAIS DEMANDE A M. GISCARD D'ESTAING DE REFUSER L'ADHÉSION DE LA GRÈCE A LA C.E.E.

M. Georges Marchais a adressé au président de la République, jeudi 24 mai, une lettre dans laquelle il demande à M. Giscard d'Estaing d'opposer le veto de la France au traité d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. et d'annuler le voyage qu'il doit faire à Athènes le 28 mai pour signer ce traité. Le secrétaire général du P.C.F. estime que la décision de signer le traité, *« prise sans la moindre consultation des citoyens français et de leurs élus, est révélatrice des méthodes antidémocratiques qui marquent notre vie politique »*.

M. Marchais écrit : *« L'élargissement de la C.E.E., c'est une concurrence insupportable pour des pans entiers de notre production industrielle et agricole, c'est la ruine pour des secteurs économiques et des régions entières, c'est la fuite des entreprises françaises, c'est l'alibi pour abandonner au sein du Marché commun la règle du vote à l'unanimité. »*

Le secrétaire général du P.C.F. ajoute : *« En fait, si vous pouvez vous permettre de passer outre à l'ample mouvement d'opposition à l'élargissement de la C.E.E. qui se développe dans notre pays, c'est que vous vous savez assuré de l'appui de toutes les formations politiques françaises, à la seule exception des communistes.*

» Après les dirigeants de l'U.D.F. et du parti socialiste, M. Chirac vient de rappeler son accord avec cet élargissement. Pour notre part, nous ne saurions cautionner de telles options, qui tournent radicalement le dos aux intérêts de la France et de son peuple. »

● *M. Thierry Jeantet*, membre du secrétariat national du M.R.G., a estimé, le jeudi 24 mai, qu'il y a désormais *« deux temps »* dans l'action politique, *« l'avant et l'après 10 juin »*. Il a précisé : *« Avant le 10 juin, il y a une seule ligne commune aux radicaux de gauche : permettre aux huit candidats M.R.G. de la liste créée avec le P.S. d'exprimer haut et fort les convictions radicales pour une Europe des citoyens, politique, sociale et champs de libertés nouvelles. Après le 10 juin, le M.R.G. devra continuer à servir la gauche, en particulier la gauche non communiste : en affirmant son identité à l'occasion d'un manifeste radical ; en réinventant un plus large espace radical au sein duquel se rencontreront et s'organiseront les forces politiques les plus neuves, y compris les écologistes et les régionalistes ; en préparant avec détermination les prochaines échéances électorales pour que ce courant neuf ait droit de cité et oblige les autres forces de progrès à réfléchir et à évoluer. »*

L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS GÉNÉRAUX

L'assemblée des présidents des conseils généraux, qui s'est réunie le mercredi 23 mai au Sénat, a renouvelé son bureau.

Président : M. Léon Jozeau-Marigné, sénateur de la Manche (R.I.).

Vice-présidents : MM. Claude Delorme (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), André Voisin, député (app. R.P.R., Indre-et-Loire), Mme Evelyne Baylet (M.R.G., Tarn-et-Garonne), MM. Pierre Labonde, sénateur (R.I., Aube), Jean Garcin (P.S., Vaucluse), Paul-Louis Tenaillon (C.D.S., Yvelines), Louis Besson, député (P.S., Savoie), Jean Puech (R.I., Aveyron), Georges Valbon (P.C., Seine-Saint-Denis), Henri Goetschy, sénateur (C.D.S., Haut-Rhin), François Giacobbi, sénateur (M.R.G., Haute-Corse), Charles de Cossé-Brissac (rad.-maj., Loire-Atlantique).

Secrétaire général : M. René Regaudie (P.S., Haute-Vienne).

M. Jozeau-Marigné succède à M. Gustave Héon, sénateur de l'Eure (Gauche dém.), maire de Bernay, battu aux dernières élections cantonales.

